This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EducT 1606.540.462

Harvard College
Library

THE GIFT OF

CHARLES HALL GRANDGENT

CLASS OF 1883

PROFESSOR OF ROMANCE LANGUAGES
EMERITUS

3 2044 102 860 046

URSULE MIROUËT

PAR

HONORÉ DE BALZAC

EDITED WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

FREDERICK HAY OSGOOD

Master in Modern Languages, Milton Academy, Milton, Mass.

NEW YORK

HENRY HOLT AND COMPANY

1907

Educ T 1606.540.462

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIFT OF
CHARLES HALL GRANDGENT
JANUARY 14, 1933

Copyright, 1907

BY

HENRY HOLT AND COMPANY

To

E. E. M.

WHOSE EVER HELPFUL SYMPATHY AND INTEREST
HAVE MADE THIS WORK POSSIBLE, THIS BOOK
IS AFFECTIONATELY DEDICATED

APRIL 15, 1906

PREFACE.

Ursule Mirouët, one of Balzac's most charming stories, and one of the very few which are suitable for school use, serves perhaps as the best introduction to the works of this great author. Showing as it does the salient traits of his genius, his power of observation, his sympathy, his broad knowledge of human nature, and his keen analysis of character, and alive as it is with sustained interest, the story with its carefully developed plot is sure to hold the attention and interest of every student of French literature.

Balzac prefaces his novel with the following letter of dedication to his niece:

«À Mademoiselle Sophie Surville.

«C'est un vrai plaisir, ma chère nièce, que de te dédier un livre dont le sujet et les détails ont eu l'approbation, si difficile à obtenir, d'une jeune fille à qui le monde est encore inconnu, et qui ne transige avec aucun des nobles principes d'une sainte éducation. Vous autres jeunes filles, vous êtes un public redoutable; car on ne doit vous laisser lire que des livres purs comme votre âme est pure, et l'on vous défend certaines lectures comme on vous empêche de voir la société telle qu'elle est. N'est-ce pas alors à donner de l'orgueil à un

auteur que de vous avoir plu? Dieu veuille que l'affection ne t'ait pas trompée! Qui nous le dira? L'avenir que tu verras, je l'espère, et où ne sera peut-être plus

«Ton oncle,

«DE BALZAC.»

The text has been somewhat abridged, but the editor has been careful not to break the thread of the narrative and to make no important alteration in the wording of any passage. The text stands as a connected whole, since the parts omitted have no direct or important bearing on the plot.

As the text is intended for rapid reading the notes have been made rather full. In many cases it will be found that the student is not aided directly, but offered suggestions which will lead to a correct understanding of the passage in question.

F. H. O.

MILTON, MASSACHUSETTS,
September, 1906.

INTRODUCTION.

Honoré de Balzac was born at Tours on the 20th of May, 1799, and died in Paris on the 20th of August, 1850. He received his education at the Collège de Vendôme, and later, in compliance with his father's wish, studied law at the Sorbonne. But he was not destined to become a notary. The law as a profession was distasteful to him, for he had decided early that literature was to be his life-work. Accordingly in 1819, to the great disappointment of his ambitious father, he left Tours and went to seek his fortune as an author in Paris. The next few years were for him years of bitter struggle, but his natural optimism kept him ever buoyant and cheerful. Even in the very midst of his struggle for existence and living in a small garret in the rue Lesdiguières, he was so far from being melancholy as to say jokingly of himself in a letter to his sister and adviser, Madame Surville: "Your brother is already indulging in all the luxuries that fall to the lot of men of genius: *he is dying of hunger!*" But there was no note of despair or complaint, no tinge of bitterness. Many another young man of his age would have succumbed in this fight with poverty, but Balzac's courage was obstinate and enduring, his energy untiring, his determination to succeed unwavering.

He commenced his literary career as an anonymous writer, and between the years 1821 and 1827 published a great number of volumes, which must be called mediocre, and which brought him but little return. Through unlucky business ventures he involved himself heavily in debt, and like his literary ideal, Sir Walter Scott, strove until his death to extricate himself from this ever-increasing burden. His fertile mind with its tremendous power of imagination was continually devising schemes for obtaining vast wealth quickly and easily. He borrowed money to carry through his plans, and when they failed, as they did usually, he borrowed more from obliging friends or from money-lenders, only to squander that in turn upon some new and more alluring speculation.

Balzac's greatest fault was his unlimited confidence in his own ability to accomplish whatever he undertook. Like most literary geniuses, he lacked business judgment. And it was this lack of common sense in practical affairs that made his life the struggle that it was.

His first success came when he was thirty years old, with the publication of *Les Derniers Chouans*, which was followed soon after by *La Peau de Chagrin*, the earliest of his great works. After writing several other novels, he formed the design of presenting in the *Comédie Humaine* a complete picture of modern society. All classes and conditions of people, all professions, all manners of town and country life were to be represented. In attempting to carry out this vast and impossible plan, he produced a series of works which form in themselves almost a literature. Aside from the productions of his

youth, which he disowned, he wrote eighty-five novels in twenty years, and to accomplish this worked sixteen hours a day, stimulating his mental energy with an almost endless amount of strong coffee. No wonder then that he died prematurely in the very midst of his literary activity and at the time when the best and greatest could be expected of him.

Six months before his death, after a courtship of more than fifteen years, he married Madame Hanska, a rich Polish lady. His debts were almost paid and his real happiness just beginning, when, unable to stand the strain of the long years of strenuous effort and determined struggle, which had undermined his robust constitution, he fell, stricken with heart disease.

. . . . . .

Balzac's influence on literature has been deep and broad. He studied character and the conditions of society in the scientific spirit that was typical of his age, but he was not content with the mere photographic reproduction of fact. Although in his method he follows the earlier classical school of writers, he is to a certain degree romantic. A psychologist and an analyst of human passions, he is at the same time a thorough realist. But he does not analyze the different phases of character in one individual: he presents only the dominating passion, the passion that rules every thought and action. In this manner his characters become symbols of passions, of virtues and of vices. Thus in *Eugénie Grandet* Père Grandet is the symbol of avarice; in *Ursule Mirouët* Goupil the symbol of crafty slyness, old

Minoret of stupid dishonesty, while Ursule is the symbol of innocence, and in a much more life-like manner than most of his virtuous heroines.

Balzac does not give local color for the mere sake of description; he utilizes the environment to emphasize and to bring out more clearly the characteristics of the individual whose dominating passion he is trying to portray. Thus he tells how Ursule lives, what her tastes are, describes the old doctor, presents vividly before our eyes the appearance of Goupil, and creates thus in the reader almost from the very start a feeling of sympathy or repulsion for the character in question.

Although in his own life Balzac was essentially an optimist, his works are imbued more or less with a spirit of pessimism. For him man is an animal, devoid of absolute free-will and subjected to the influence of conditions and environment. He believes in the predominance of evil, because in his own observation of society he has seen the evil always more active and more prominent than the good.

His chief aim was to represent real people in every-day practical life. For him the *Comédie Humaine* was the history of "the struggle for existence" in all the different classes of the society of his own time. And it is thus that his work must be regarded. He did not write novels for the sake of the plot merely, but for the sake of the characters he wished to study, and the history of whose lives and experiences he wished to narrate as accurately as possible.

In general it may be said that Balzac illustrates in his works the tenor of his own life. He is a philosopher,

not in the highest sense of the word, but one prone to moralize at length in the very midst of his story, thus retarding and weakening to a greater or less degree the plot he is endeavoring to develop. Like George Sand he lacks sobriety. He is an extremist and recognizes no bounds. He dwells on unimportant details simply because they interest *him*. He seems to lack utterly the sense of the artistic, and in seeking to attain it, becomes often ridiculous. True pathos and delicacy are beyond his reach; he never rises above his own *bourgeois* and at times *vulgaire* nature. Thus, lacking the qualities essential to the true literary artist, Balzac lacks a good literary style. His prose is ornate and pompous and entirely unsuited to nicety of expression and artistic effect.

Balzac has no feeling for nature as nature. He describes landscapes and points out the various objects of interest mechanically like a guide-book. Nature with its beauty does not appeal to him, for his sole interest lies in the study of man and of human nature. Even in this, too, he is apt to go to extremes and in many instances introduces melodrama, and all that the term implies, in the place of more serious analytical study. He is thoroughly *bourgeois* and never succeeds in rising entirely above this humble station. Crime attracts him more than virtue, but from a purely sociological reason, and because he sees it is so common in the every-day life around him. The society of his time is not virtuous, and accordingly he does not endeavor to represent it as such, for he is a painter of reality.

But in spite of his many shortcomings Balzac stands

among the great writers of France. He depicted life as he saw it, and presented to the world a complete and truthful picture, yes, a history of the society of his nation and century.

. . . . . .

The *Comédie Humaine* is divided into three main classes: I. *Études de mœurs*, comprising *Scènes de la vie privée, de la vie de province, de la vie parisienne, de la vie militaire, de la vie politique, de la vie de campagne;* — II. *Études philosophiques;* — III. *Études analytiques.*

Following is a classified list of the most important works of the *Comédie Humaine.* The dates given in parentheses mark the first publication of the work in completed form.

I. ÉTUDES DE MŒURS.

1. Scènes de la vie privée.

La Maison du chat qui pelote. (1830.)
Gobseck. (1830.)
Le Colonel Chabert. (1832.)
La Femme de trente ans. (1834.)
Pierre Grassou. (1840.)
Un Début dans la vie. (1842.)

2. Scènes de la vie de province.

Le Curé de Tours. (1832.)
L'Illustre Gaudissart. (1833.)
Eugénie Grandet. (1833.)
Le Lys dans la vallée. (1836.)
Un Grand homme de province. (1839.)
Ursule Mirouët. (1841.)

3. Scènes de la vie parisienne.

Le Père Goriot. (1834.)
Les Employés. (1837.)
César Birotteau. (1837.)
La Cousine Bette. (1846.)
Le Cousin Pons. (1847.)

4. Scènes de la vie militaire.

Les Chouans. (1829.)
Une Passion dans le désert. (1830.)

5. Scènes de la vie politique.

Une Ténébreuse affaire. (1841.)

6. Scènes de la vie de campagne.

Le Médecin de campagne. (1833.)
Le Curé de village. (1839.)
Les Paysans. (1844.) Part II. in 1855.

II. ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

Louis Lambert. (1832.)
Le Chef d'œuvre inconnu. (1832.)
La Recherche de l'absolu. (1834.)
Séraphita. (1835.)

III. ÉTUDES ANALYTIQUES.

. . . . . .

La Comédie humaine n'est donc pas une œuvre aussi homogène ni aussi complète qu'il le prétendait. Ce tableau de la vie française au XIX^e^ siècle, outre qu'il contient des hors-d'œuvre, des éléments étrangers, présente d'incontestables lacunes. Mais limiter, c'est défi-

nir, et l'on voit à peu près, dès maintenant, quel est le domaine de Balzac. Il est le peintre des réalités vulgaires, l'historien bourgeois d'une société bourgeoise, et, au total le plus grand peintre des mœurs que la France ait produit depuis Molière, La Bruyère et Saint-Simon.

André Le Breton: *Balzac, l'homme et l'œuvre*, p. 136.

. . . . . .

REFERENCES FOR FURTHER STUDY.

André Le Breton, *Balzac, l'homme et l'œuvre.*
E. Faguet, *XIX^e Siècle*, p. 413.
G. Ferry, *Balzac et ses amis.*
E. Zola, *Les Romanciers naturalistes.*
Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, vol. II, p. 327.
Causeries du lundi, vol. II, p. 443.
Taine, *Nouveaux essais*, p. 63.
F. Brunetière, *Études Critiques*, 7^e série, p. 297.

For information regarding Balzac's private life, the student will be interested to read the well-known work by his sister, M^me^ Laure Surville: *Balzac, sa vie et ses œuvres d'après sa correspondance.*

Brunetière: *Honoré de Balzac.* Lippincott, 1906.

URSULE MIROUËT.

URSULE MIROUËT.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Héritiers Alarmés.

En entrant à Nemours, du côté de Paris, on passe sur le canal du Loing, dont les berges forment à la fois de champêtres remparts et de pittoresques promenades à cette jolie petite ville. Depuis 1830, on a malheureusement bâti plusieurs maisons en deçà du pont. Si cette espèce de faubourg s'augmente, la physionomie de la ville y perdra sa gracieuse originalité. Mais, en 1829, les côtés de la route étant libres, le maître de poste, grand et gros homme d'environ soixante ans, assis au point culminant de ce pont, pouvait, par une belle matinée, parfaitement embrasser ce qu'en termes de son art on nomme un ruban de queue. Le mois de septembre déployait ses trésors, l'atmosphère flambait au-dessus des herbes et des cailloux, aucun nuage n'altérait le bleu de l'éther dont la pureté, partout vive, et même à l'horizon, indiquait l'excessive raréfaction de l'air. Aussi, Minoret-Levrault, ainsi se nommait le maître de poste, était-il obligé de se faire un garde-vue avec une de ses mains pour ne pas être ébloui. En homme impatienté d'attendre, il regardait tantôt les charmantes prairies qui s'étalent à droite de la route et où ses regains poussaient,

tantôt la colline chargée de bois qui, sur la gauche, s'étend de Nemours à Bouron. Il entendait dans la vallée du Loing, où retentissaient les bruits du chemin repoussés par la colline, le galop de ses propres chevaux et les claquements de fouet de ses postillons.

Le maître de Nemours, pour nous servir de l'abréviation usitée en beaucoup de pays, portait une veste de chasse en velours vert-bouteille, un pantalon de coutil vert à raies vertes, un ample gilet jaune en poil de chèvre, dans la poche duquel on apercevait une tabatière monstrueuse dessinée par un cercle noir. À nez camard grosse tabatière, est une loi presque sans exception.

Fils de la Révolution et spectateur de l'Empire, Minoret-Levrault ne s'était jamais mêlé de politique; quant à ses opinions religieuses, il n'avait mis le pied à l'église que pour se marier; quant à ses principes dans la vie privée, ils existaient dans le Code civil: tout ce que la loi ne défendait pas ou ne pouvait atteindre, il le croyait faisable. Il n'avait jamais lu que le journal du département de Seine-et-Oise, ou quelques instructions relatives à sa profession. Il passait pour un cultivateur habile; mais sa science était purement pratique. Ainsi, chez Minoret-Levrault, le moral ne démentait pas le physique. Aussi parlait-il rarement; et, avant de prendre la parole, prenait-il toujours une prise de tabac pour se donner le temps de chercher non pas des idées, mais des mots. Bavard, il vous eût paru manqué. Malgré ces incapacités visibles, en trente-six ans il avait, la Révolution aidant, gagné trente mille livres de rente, en prairies, terres labourables et bois. Si Minoret, intéressé dans les messageries de Nemours et dans celles du

Gâtinais à Paris, travaillait encore, il agissait en ceci moins par habitude que pour un fils unique auquel il voulait préparer un bel avenir. Ce fils, devenu, selon l'expression des paysans, un monsieur, venait de terminer son droit et devait prêter serment à la rentrée comme avocat stagiaire. M. et madame Minoret-Levrault, car, à travers ce colosse, tout le monde aperçoit une femme sans laquelle une si belle fortune serait impossible, laissaient leur fils libre de se choisir une carrière: notaire à Paris, procureur du roi quelque part, receveur général n'importe où, agent de change ou maître de poste. Quelle fantaisie pouvait se refuser, à quel état ne devait pas prétendre le fils d'un homme de qui l'on disait, depuis Montargis jusqu'à Essonne: «Le père Minoret ne connaît pas sa fortune!»

La mère, à qui fort heureusement le fils ressemblait, rivalisait de gâteries avec le père. Aucun naturel d'enfant n'aurait pu résister à cette idolâtrie. Aussi Désiré, qui connaissait l'étendue de son pouvoir, savait-il traire la cassette de sa mère et puiser dans la bourse de son père en faisant croire à chacun des auteurs de ses jours qu'il ne s'adressait qu'à lui. Désiré, qui jouait à Nemours un rôle infiniment supérieur à celui que joue un prince royal dans la capitale de son père, avait voulu se passer à Paris toutes ses fantaisies comme il se les passait dans sa petite ville, et, chaque année, il y avait dépensé plus de douze mille francs. Mais aussi, pour cette somme, avait-il acquis des idées qui ne lui seraient jamais venues à Nemours; il s'était dépouillé de la peau du provincial, il avait compris la puissance de l'argent et vu dans la magistrature un moyen d'élévation. Pen-

dant cette dernière année, il avait dépensé dix mille francs de plus, en se liant avec des artistes et des journalistes. Une lettre confidentielle assez inquiétante eût, au besoin, expliqué la faction du maître de poste, à qui son fils demandait son appui pour un mariage; mais la mère Minoret-Levrault, occupée à préparer un somptueux déjeuner pour célébrer le triomphe et le retour du licencié en droit, avait envoyé son mari sur la route en lui disant de monter à cheval s'il ne voyait pas la diligence. La diligence qui devait amener ce fils unique arrive ordinairement à Nemours vers cinq heures du matin, et neuf heures sonnaient! Qui pouvait causer un pareil retard? Avait-on versé? Désiré vivait-il? Avait-il seulement une jambe cassée?

Trois batteries de coups de fouet éclatent et déchirent l'air comme une mousqueterie, les gilets rouges des postillons poindent, dix chevaux hennissent! le maître ôte sa casquette et l'agite, il est aperçu. Le postillon le mieux monté, celui qui ramenait deux chevaux de calèche gris pommelé, pique son porteur, devance cinq gros chevaux de diligence, les Minoret de l'écurie, trois chevaux de berline, et arrive devant le maître.

— As-tu vu *la Ducler?*

— M. Désiré? répondit le postillon en interrompant son maître. Eh! vous avez dû nous entendre, nos fouets vous l'annonçaient assez, nous pensions bien que vous étiez sur la route.

— Pourquoi donc la diligence est-elle en retard de quatre heures?

— Le cercle d'une des roues de derrière s'est détaché entre Essonne et Ponthierry. Mais il n'y a pas eu

d'accident; à la montée, Cabirolle s'est heureusement aperçu de la chose.

En ce moment, une femme endimanchée, car les volées de la cloche de Nemours appelaient les habitants à la messe du dimanche, une femme d'environ trente-six ans aborda le maître de poste.

— Eh bien, mon cousin, dit-elle, vous ne vouliez pas me croire! Notre oncle est avec Ursule dans la Grand'-Rue, et ils vont à la grand'messe.

Malgré les lois de la poétique moderne sur la couleur locale, il est impossible de pousser la vérité jusqu'à répéter l'horrible injure mêlée de jurons que cette nouvelle, en apparence si peu dramatique, fit sortir de la large bouche de Minoret-Levrault; sa voix grêle devint sifflante et sa figure présenta cet effet que les gens du peuple nomment ingénieusement *un coup de soleil.*

— Est-ce sûr? dit-il après la première explosion de sa colère.

Les postillons passèrent avec leurs chevaux en saluant leur maître, qui parut ne les avoir ni vus ni entendus. Au lieu d'attendre son fils, Minoret-Levrault remonta la Grand'Rue avec sa cousine.

— Ne vous l'ai-je pas toujours dit? reprit-elle. Quand le docteur Minoret n'aura plus sa tête, cette petite sainte-nitouche le jettera dans la dévotion; et, comme qui tient l'esprit tient la bourse, elle aura notre succession.

— Mais, madame Massin . . .! dit le maître de poste hébété.

— Ah! vous aussi, reprit madame Massin en interrompant son cousin, vous allez me dire comme Massin: «Est-ce une petite fille de quinze ans qui peut inventer

des plans pareils et les exécuter? faire quitter ses opinions à un homme de quatre-vingt-trois ans qui n'a jamais mis le pied dans une église que pour se marier, qui a les prêtres dans une telle horreur, qu'il n'a pas même accompagné cette enfant à la paroisse le jour de sa première communion!» Eh bien, pourquoi, si le docteur Minoret a les prêtres en horreur, passe-t-il, depuis quinze ans, presque toutes les soirées de la semaine avec l'abbé Chaperon? Vous ne vous souvenez donc plus du cadeau fait par Ursule à l'église pour remercier le curé de l'avoir préparée à sa première communion? Elle y avait employé tout son argent, et son parrain le lui a rendu, mais doublé. Vous ne faites attention à rien, vous autres hommes! En apprenant ces détails, j'ai dit: «Adieu, paniers; vendanges sont faites!» Un oncle à succession ne se conduit pas ainsi, sans des intentions, envers une petite morveuse ramassée dans la rue.

— Bah! ma cousine, reprit le maître de poste, le bonhomme mène peut-être Ursule par hasard à l'église. Il fait beau, notre oncle va se promener.

— Mon cousin, notre oncle tient un livre de prières à la main; et il vous a un air cafard! Enfin, vous l'allez voir.

— Ils cachaient bien leur jeu, répondit le gros maître de poste, car la Bougival m'a dit qu'il n'était jamais question de religion entre le docteur et l'abbé Chaperon. D'ailleurs, le curé de Nemours est le plus honnête homme de la terre, il donnerait sa dernière chemise à un pauvre; il est incapable d'une mauvaise action; et subtiliser une succession, c'est...

— Mais c'est voler, dit madame Massin.

— C'est pis! cria Minoret-Levrault, exaspéré par l'observation de sa bavarde cousine.

— Je sais, répondit madame Massin, que l'abbé Chaperon, quoique prêtre, est un honnête homme; mais il est capable de tout pour les pauvres! Il aura miné, miné, miné notre oncle en dessous, et le docteur sera tombé dans le cagotisme. Nous étions tranquilles, et le voilà perverti. Un homme qui n'a jamais cru à rien et qui avait des principes! Oh! c'est fait pour nous. Mon mari est sens dessus dessous.

Madame Massin, dont les phrases étaient autant de flèches qui piquaient son gros cousin, le faisait marcher, malgré son embonpoint, aussi promptement qu'elle, au grand étonnement des gens qui se rendaient à la messe. Elle voulait rejoindre cet oncle Minoret et le montrer au maître de poste.

Du côté du Gâtinais, Nemours est dominé par une colline le long de laquelle s'étendent la route de Montargis et le Loing. L'église, sur les pierres de laquelle le temps a jeté son riche manteau noir, car elle a sans doute été rebâtie au XIV^e^ siècle par les Guises, pour lesquels Nemours fut érigé en duché-pairie, se dresse au bout de la petite ville, au bas d'une grande arche qui l'encadre. Pour les monuments comme pour les hommes, la position fait tout. Ombragée par quelques arbres, et mise en relief par une place proprette, cette église solitaire produit un effet grandiose. En débouchant sur la place, le maître de Nemours put voir son oncle donnant le bras à la jeune fille nommée Ursule, tenant chacun leur *Paroissien* et entrant à l'église. Le vieillard ôta son chapeau sous le porche, et sa tête, entièrement blanche, comme un sommet couronné de neige, brilla dans les douces ténèbres de la façade.

— Eh bien, Minoret, que dites-vous de la conversion de votre oncle? s'écria le percepteur des contributions de Nemours, nommé Crémière.

— Que voulez-vous que je dise? lui répondit le maître de poste en lui offrant une prise de tabac.

— Bien répondu, père Levrault! vous ne pouvez pas dire ce que vous pensez, si un illustre auteur a eu raison d'écrire que l'homme est obligé de penser sa parole avant de parler sa pensée, s'écria malicieusement un jeune homme qui survint et qui jouait dans Nemours le personnage de Méphistophélès de *Faust*.

Ce mauvais garçon, nommé Goupil, était le premier clerc de M. Crémière-Dionis, le notaire de Nemours. Malgré les antécédents d'une conduite presque crapuleuse, Dionis avait pris Goupil dans son étude, quand le séjour de Paris, où le clerc avait dissipé la succession de son père, fermier aisé qui le destinait au notariat, lui fut interdit par une complète indigence. En voyant Goupil, vous eussiez aussitôt compris qu'il se fût hâté de jouir de la vie; car, pour obtenir des jouissances, il devait les payer cher. Malgré sa petite taille, le clerc avait, à vingt-sept ans, le buste développé comme peut l'être celui d'un homme de quarante ans. Des jambes grêles et courtes, une large face au teint brouillé comme un ciel avant l'orage et surmonté d'un front chauve, faisaient encore ressortir cette bizarre conformation. Aussi, son visage semblait-il appartenir à un bossu dont la bosse eût été en dedans.

Personne n'était plus craint ni plus respecté que Goupil dans Nemours. Armé de prétentions que comportait sa laideur, il avait ce détestable esprit particulier

à ceux qui se permettent tout, et l'employait à venger les mécomptes d'une jalousie permanente. Il rimait les couplets satiriques qui se chantent au carnaval, il organisait les charivaris, il faisait à lui seul le petit journal de la ville. Dionis, homme fin et faux, par cela même assez craintif, gardait Goupil autant par peur qu'à cause de son excessive intelligence et de sa connaissance profonde des intérêts du pays. Mais le patron se défiait tant du clerc, qu'il régissait lui-même sa caisse, ne le logeait point chez lui, le tenait à distance, et ne lui confiait aucune affaire secrète ou délicate. Aussi le clerc flattait-il son patron en cachant le ressentiment que lui causait cette conduite, et surveillait-il madame Dionis dans une pensée de vengeance. Doué d'une compréhension vive, il avait le travail facile.

— Oh! toi, te voilà déjà riant de notre malheur, répondit le maître de poste au clerc qui se frottait les mains.

Comme Goupil flattait bassement toutes les passions de Désiré, qui, depuis cinq ans, en faisait son compagnon, le maître de poste le traitait assez cavalièrement, sans soupçonner quel horrible trésor de mauvais vouloirs s'entassait au fond du cœur de Goupil à chaque nouvelle blessure. Après avoir compris que l'argent lui était plus nécessaire qu'à tout autre, le clerc, qui se savait supérieur à toute la bourgeoisie de Nemours, voulait faire fortune et comptait sur l'amitié de Désiré pour acheter une des trois charges de la ville, le greffe de la justice de paix, l'étude d'un des huissiers ou celle de Dionis. Aussi supportait-il patiemment les algarades du maître de poste, et les mépris de madame Minoret-Levrault.

En ce moment, Massin-Levrault junior, le greffier de

la justice de paix, rejoignit sa femme en amenant madame Crémière, la femme du percepteur de Nemours. Ce personnage, un des plus âpres bourgeois de la petite ville, avait la physionomie d'un Tartare: des yeux petits et ronds, les cheveux crépus, le teint huileux, de grandes oreilles sans rebords, une bouche presque sans lèvres et la barbe rare. Ses manières avaient l'impitoyable douceur des usuriers, dont la conduite repose sur des principes fixes. Il parlait comme un homme qui a une extinction de voix. Enfin, pour le peindre, il suffira de dire qu'il employait sa fille aînée et sa femme à faire ses expéditions de jugements.

Presque tous les collatéraux du vieux docteur Minoret se trouvèrent alors réunis sur la place, et l'importance de l'événement qui les ameutait fut si généralement sentie, que les groupes de paysans et de paysannes armés de leurs parapluies rouges, tous vêtus de ces couleurs éclatantes qui les rendent si pittoresques les jours de fête à travers les chemins, eurent les yeux sur les héritiers Minoret.

— Et qu'aurais-tu donc fait? dit le maître de Nemours à Goupil.

— Je me serais rendu aussi nécessaire à sa vie que l'air qu'il respire. Mais, d'abord, vous n'avez pas su le prendre! Une succession veut être soignée autant qu'une belle femme, et, faute de soins, elles échappent toutes deux.

— Mais M. Bongrand vient de me dire de ne point nous inquiéter, répondit le greffier de la justice de paix.

— Oh! il y a bien des manières de dire ça, répondit Goupil en riant. J'aurais bien voulu entendre votre

finaud de juge de paix! S'il n'y avait plus rien à faire; si, comme lui qui vit chez votre oncle, je savais tout perdu, je vous dirais: «Ne vous inquiétez de rien!»

En prononçant cette dernière phrase, Goupil eut un sourire si comique et lui donna une signification si claire, que les héritiers soupçonnèrent le greffier de s'être laissé prendre aux finesses du juge de paix. Le percepteur, gros petit homme aussi insignifiant qu'un percepteur doit l'être, et aussi nul qu'une femme d'esprit pouvait le souhaiter, foudroya son cohéritier Massin par un «Quand je vous le disais!»

Comme les gens doubles prêtent toujours aux autres leur duplicité, Massin regarda de travers le juge de paix, qui causait en ce moment près de l'église avec le marquis du Rouvre, un de ses anciens clients.

— Si je savais cela! dit-il.

— Vous paralyseriez la protection qu'il accorde au marquis du Rouvre, contre lequel il est arrivé des prises de corps, et qu'il *arrose* en ce moment de ses conseils, dit Goupil en glissant une idée de vengeance au greffier. Mais filez doux avec votre chef: le bonhomme est fin, il doit avoir de l'influence sur votre oncle, et peut encore l'empêcher de léguer tout à l'Église.

— Bah! nous n'en mourrons pas, dit Minoret-Levrault en ouvrant son immense tabatière.

— Vous n'en vivrez pas non plus, répondit Goupil en faisant frissonner les deux femmes qui, plus promptement que leurs maris, traduisaient en privations la perte de cette succession tant de fois employée en bien-être.

À Nemours, il ne se trouve que trois ou quatre maisons de petite noblesse inconnue, parmi lesquelles brillait alors

celle des Portenduère. Ces familles exclusives hantent les nobles qui possèdent des terres ou des châteaux aux environs, et parmi lesquels on distingue les d'Aiglemont, propriétaires de la belle terre de Saint-Lange, et le marquis du Rouvre, dont les biens, criblés d'hypothèques, étaient guettés par les bourgeois. Les nobles de la ville sont sans fortune. Pour tous biens, madame de Portenduère possédait une ferme de quatre mille sept cents francs de rente, et sa maison en ville. À l'encontre de ce minime faubourg Saint-Germain se groupent une dizaine de richards, d'anciens meuniers, des négociants retirés, enfin une bourgeoisie en miniature sous laquelle s'agitent les petits détaillants, les prolétaires et les paysans.

La famille de celui qui sous Louis XV s'appelait Minoret tout court était si nombreuse, qu'un des cinq enfants, le Minoret dont l'entrée à l'église faisait événement, alla chercher fortune à Paris, et ne se montra plus que de loin en loin dans sa ville natale, où il vint sans doute chercher sa part d'héritage à la mort de ses grands-parents. Après avoir beaucoup souffert, comme tous les jeunes gens doués d'une volonté ferme et qui veulent une place dans le brillant monde de Paris, l'enfant des Minoret se fit une destinée plus belle qu'il ne la rêvait peut-être à son début; car il se voua tout d'abord à la médecine, une des professions qui demandent du talent et du bonheur, mais encore plus de bonheur que de talent.

Quoique le nom de Minoret eût acquis, pendant les débats animés auxquels donna lieu le mesmérisme, une célébrité qui le rappela de temps en temps au souvenir de ses parents, la Révolution fut un si grand dissolvant

et rompit tant les relations de famille, qu'en 1813 on ignorait entièrement à Nemours l'existence du docteur Minoret, à qui une rencontre inattendue fit concevoir le projet de revenir, comme les lièvres, mourir au gîte.

Un matin, le docteur, qu'un riche malade de la Bourgogne avait envoyé chercher, et qui revenait en toute hâte à Paris, n'ayant pas dit au précédent relais quelle route il voulait prendre, fut conduit à son insu par Nemours et revit entre deux sommeils le paysage au milieu duquel son enfance s'était écoulée. Le docteur avait alors perdu plusieurs de ses vieux amis. Il pensait donc à la retraite. Aussi, quand sa chaise de poste s'arrêta en haut de la Grand'Rue de Nemours, eut-il à cœur de s'enquérir de sa famille. Minoret-Levrault vint lui-même voir le docteur, qui reconnut dans le maître de poste le propre fils de son frère aîné. Ce neveu lui montra dans son épouse la fille unique du père Levrault-Crémière, qui, depuis douze ans, lui avait laissé la poste et la plus belle auberge de Nemours.

— Eh bien, mon neveu, dit le docteur, ai-je d'autres héritiers?

— Ma tante Minoret, votre sœur, a épousé un Massin-Massin.

— Oui, l'intendant de Saint-Lange.

— Elle est morte veuve en laissant une seule fille, qui vient de se marier avec un Crémière-Crémière, un charmant garçon encore sans place.

— Bien! elle est ma nièce directe. Or, comme mon frère le marin est mort garçon, que le capitaine Minoret a été tué à Monte-Legino, et que me voici, la ligne paternelle est épuisée. Ai-je des parents dans

la ligne maternelle? Ma mère était une Jean Massin-Levrault.

— Des Jean Massin-Levrault, répondit Minoret-Levrault, il n'est resté qu'une Jean Massin qui a épousé M. Crémière-Levrault-Dionis, un fournisseur des fourrages qui a péri sur l'échafaud. Sa femme est morte de désespoir et ruinée, en laissant une fille mariée à un Levrault-Minoret, fermier à Montereau, qui va bien; et leur fille vient d'épouser un Massin-Levrault, clerc de notaire à Montargis, où le père est serrurier.

— Ainsi, je ne manque pas d'héritiers, dit gaiement le docteur, qui voulut faire le tour de Nemours en compagnie de son neveu.

Le Loing traverse onduleusement la ville, bordé de jardins à terrasses et de maisons proprettes dont l'aspect fait croire que le bonheur doit habiter là plutôt qu'ailleurs. Lorsque le docteur tourna de la Grand'Rue dans la rue des Bourgeois, Minoret-Levrault lui montra la propriété de M. Levrault, riche marchand de fers à Paris, qui, dit-il, venait de se laisser mourir.

— Voilà, mon oncle, une jolie maison à vendre, elle a un charmant jardin sur la rivière.

— Entrons, dit le docteur en voyant, au bout d'une petite cour pavée, une maison serrée entre les murailles de deux maisons voisines déguisées par des massifs d'arbres et des plantes grimpantes.

— Elle est bâtie sur caves, dit le docteur en entrant par un perron très élevé, garni de vases en faïence blanche et bleue où fleurissaient alors des géraniums.

Coupée, comme la plupart des maisons de province, par un corridor qui mène de la cour au jardin, la maison

n'avait à droite qu'un salon éclairé par quatre fenêtres, deux sur la cour et deux sur le jardin; mais Levrault-Levrault avait consacré l'une de ces fenêtres à l'entrée d'une longue serre bâtie en briques qui allait du salon à la rivière, où elle se terminait par un horrible pavillon chinois.

— Bon! en faisant couvrir cette serre et la parquetant, dit le vieux Minoret, je pourrais loger ma bibliothèque et faire un joli cabinet de ce singulier morceau d'architecture.

De l'autre côté du corridor se trouvait, sur le jardin, une salle à manger, en imitation de laque noire à fleurs vert et or, et séparée de la cuisine par la cage de l'escalier. On communiquait, par une petite office pratiquée derrière cet escalier, avec la cuisine, dont les fenêtres à barreaux de fer grillagés donnaient sur la cour. Il y avait deux appartements au premier étage; et, au-dessus, des mansardes lambrissées encore assez logeables. Après avoir rapidement examiné cette maison garnie de treillages verts du haut en bas, du côté de la cour comme du côté du jardin, et qui sur la rivière était terminée par une terrasse chargée de vases en faïence, le docteur dit:

— Levrault-Levrault a dû dépenser bien de l'argent ici!

— Oh! gros comme lui, répondit Minoret-Levrault. Il aimait les fleurs, une bêtise! Vous voyez, un peintre de Paris est venu pour peindre en fleurs *à fresque* son corridor. Il a mis partout des glaces entières. Les plafonds ont été refaits avec des corniches qui coûtent six francs le pied. La salle à manger, les parquets sont

en marqueterie, des folies! La maison ne vaut pas un sou de plus.

— Eh bien, mon neveu, fais-moi cette acquisition, donne-m'en avis, voici mon adresse; le reste regardera mon notaire. — Qui donc demeure en face? demanda-t-il en sortant.

— Des émigrés! répondit le maître de poste, un chevalier de Portenduère.

Une fois la maison achetée, l'illustre docteur, au lieu d'y venir, écrivit à son neveu de louer. La Folie-Levrault fut habitée par le notaire de Nemours, qui vendit alors sa charge à Dionis, son maître clerc, et qui mourut deux ans après, laissant sur le dos du médecin une maison à louer, au moment où le sort de Napoléon se décidait aux environs. Les héritiers du docteur, à peu près leurrés, avaient pris son désir de retour pour la fantaisie d'un richard, et se désespéraient en lui supposant à Paris des affections qui l'y retiendraient et leur enlèveraient sa succession. Néanmoins, la femme de Minoret-Levrault saisit cette occasion d'écrire au docteur. Le vieillard répondit qu'aussitôt la paix signée, une fois les routes débarrassées de soldats et les communications rétablies, il viendrait habiter Nemours. Il y fit une apparition avec deux de ses clients, l'architecte des hospices et un tapissier, qui se chargèrent des réparations, des arrangements intérieurs et du transport du mobilier. Madame Minoret-Levrault offrit, comme gardienne, la cuisinière du vieux notaire décédé, qui fut acceptée. Quand les héritiers surent que leur oncle ou grand-oncle Minoret allait positivement demeurer à Nemours, leurs familles furent prises d'une curiosité dé-

vorante, mais presque légitime. L'oncle était-il riche? Était-il économe ou dépensier? Laisserait-il une belle fortune ou ne laisserait-il rien? Avait-il des rentes viagères? Voici ce qu'on finit par savoir, mais avec des peines infinies et à force d'espionnages souterrains. Après la mort d'Ursule Mirouët, sa femme, de 1789 à 1813, le docteur, nommé médecin consultant de l'empereur en 1805, avait dû gagner beaucoup d'argent, mais personne ne connaissait sa fortune; il vivait simplement, sans autres dépenses que celles d'une voiture à l'année et d'un somptueux appartement; il ne recevait jamais et dînait presque toujours en ville. Sa gouvernante, furieuse de ne pas l'accompagner à Nemours, dit à Zélie Levrault, la femme du maître de poste, qu'elle connaissait au docteur quatorze mille francs de rente sur le grand-livre. Or, après vingt années d'exercice d'une profession que les titres de médecin en chef d'un hôpital, de médecin de l'empereur et de membre de l'Institut rendaient si lucrative, ces quatorze mille livres de rente, fruit de placements successifs, accusaient tout au plus cent soixante mille francs d'économies! Pour n'avoir épargné que huit mille francs par an, le docteur devait avoir eu bien des vices ou bien des vertus à satisfaire; mais ni la gouvernante ni Zélie, personne ne put pénétrer la raison de cette modestie de fortune: Minoret, qui fut bien regretté dans son quartier, était un des hommes les plus bienfaisants de Paris, et, comme Larrey, gardait un profond secret sur ses actes de bienfaisance. Les héritiers virent donc arriver, avec une vive satisfaction, le riche mobilier et la nombreuse bibliothèque de leur oncle, déjà officier de la Légion d'honneur, et nommé

par le roi chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à cause peut-être de sa retraite qui fit une place à quelque favori. Mais, quand l'architecte, les peintres, les tapissiers eurent tout arrangé de la manière la plus confortable, le docteur ne vint pas. Madame Minoret-Levrault, qui surveillait le tapissier et l'architecte comme s'il s'agissait de sa propre fortune, apprit, par l'indiscrétion d'un jeune homme envoyé pour ranger la bibliothèque, que le docteur prenait soin d'une orpheline nommée Ursule. Cette nouvelle fit des ravages étranges dans la ville de Nemours. Enfin le vieillard se rendit chez lui vers le milieu du mois de janvier 1815, et s'installa sournoisement avec une petite fille âgée de dix mois, accompagnée d'une nourrice.

— Ursule ne peut pas être sa fille, il a soixante et onze ans! dirent les héritiers alarmés.

— Quoi qu'elle puisse être, dit madame Massin, elle nous donnera bien du *tintouin!* (Un mot de Nemours.)

Crémière, Massin et Minoret-Levrault, gens excessivement communs, furent jugés sans appel par le docteur dès les deux premiers mois pendant lesquels ils essayèrent d'entourer moins l'oncle que la succession. Les gens conduits par l'instinct ont ce désavantage sur les gens à idées, qu'ils sont promptement devinés: les inspirations de l'instinct sont trop naturelles, et s'adressent trop aux yeux pour ne pas être aperçues aussitôt; tandis que, pour être pénétrées, les conceptions de l'esprit exigent une intelligence égale de part et d'autre. Après avoir acheté la reconnaissance de ses héritiers et leur avoir en quelque sorte clos la bouche, le rusé docteur prétexta de ses occupations, de ses habitudes et des

soins qu'exigeait la petite Ursule pour ne point les recevoir, sans toutefois leur fermer sa maison. Il aimait à dîner seul, il se couchait et se levait tard, il était venu dans son pays natal pour y trouver le repos et la solitude. Ces caprices d'un vieillard parurent assez naturels, et ses héritiers se contentèrent de lui faire, le dimanche, entre une heure et quatre heures, des visites hebdomadaires auxquelles il essaya de mettre fin en leur disant:

— Ne venez me voir que quand vous aurez besoin de moi.

Le docteur, sans refuser de donner des consultations dans les cas graves, surtout aux indigents, ne voulut point être médecin du petit hospice de Nemours, et déclara qu'il n'exercerait plus sa profession.

— J'ai assez tué de monde, dit-il en riant au curé Chaperon, qui, le sachant bienfaisant, plaidait pour les pauvres.

— C'est un fameux original!

Ce mot, dit sur le docteur Minoret, fut l'innocente vengeance des amours-propres froissés, car le médecin se composa une société de personnages qui méritent d'être mis en regard des héritiers. Or, ceux des bourgeois qui se croyaient dignes de grossir la cour d'un homme à cordon noir conservèrent contre le docteur et ses privilégiés un ferment de jalousie qui malheureusement eut son action.

Par une bizarrerie qu'expliquerait le proverbe «Les extrêmes se touchent,» le docteur matérialiste et le curé de Nemours furent très promptement amis. Le vieillard aimait beaucoup le trictrac, jeu favori des gens d'église, et l'abbé Chaperon était de la force du médecin. Le jeu

fut donc un premier lien entre eux. Puis Minoret était charitable, et le curé de Nemours était le Fénelon du Gâtinais. Tous deux, ils avaient une instruction variée; l'homme de Dieu pouvait donc seul, dans tout Nemours, comprendre l'athée. Pour pouvoir disputer, deux hommes doivent d'abord se comprendre. Quel plaisir goûte-t-on d'adresser des mots piquants à quelqu'un qui ne les sent pas? Le médecin et le prêtre avaient trop de bon goût, ils avaient trop vu la bonne compagnie pour ne pas en pratiquer les préceptes; ils purent alors se faire cette petite guerre si nécessaire à la conversation. Ils haïssaient l'un et l'autre leurs opinions, mais ils estimaient leurs caractères. Si de semblables contrastes, si de telles sympathies ne sont pas les éléments de la vie intime, ne faudrait-il pas désespérer de la société qui, surtout en France, exige un antagonisme quelconque? C'est du choc des caractères, et non de la lutte des idées, que naissent les antipathies.

L'abbé Chaperon fut donc le premier ami du docteur à Nemours. Cet ecclésiastique, alors âgé de soixante ans, était curé de Nemours depuis le rétablissement du culte catholique. Par attachement pour son troupeau, il avait refusé le vicariat du diocèse. Si les indifférents en matière de religion lui en savaient gré, les fidèles l'en aimaient davantage. Ainsi vénéré de ses ouailles, estimé par la population, le curé faisait le bien sans s'enquérir des opinions religieuses des malheureux. Son presbytère, à peine garni du mobilier nécessaire aux plus stricts besoins de la vie, était froid et dénué comme le logis d'un avare. L'avarice et la charité se trahissent par des effets semblables: la charité ne se fait-elle pas'

dans le ciel le trésor que se fait l'avare sur terre? Le bon prêtre vendait souvent les boucles d'argent de ses souliers et de sa culotte pour en donner le prix à des pauvres qui le surprenaient sans le sou. En le voyant sortir de son église, les oreilles de sa culotte nouées dans les boutonnières, les dévotes de la ville allaient alors chercher les boucles du curé chez l'horloger-bijoutier de Nemours, et grondaient leur pasteur en les lui rapportant. Il ne s'achetait jamais de linge ni d'habits, et portait ses vêtements jusqu'à ce qu'ils ne fussent plus de mise. Son linge épais de reprises lui marquait la peau comme un cilice. Madame de Portenduère ou de bonnes âmes s'entendaient alors avec la gouvernante pour lui remplacer, pendant son sommeil, le linge ou les habits vieux par des neufs, et le curé ne s'apercevait pas toujours immédiatement de l'échange. Il mangeait chez lui dans l'étain et avec des couverts de fer battu. Quand il recevait ses desservants et les curés aux jours de solennité, qui sont une charge pour les curés de canton, il empruntait l'argenterie et le linge de table de son ami l'athée.

— Mon argenterie fait son salut, disait alors le docteur.

Ces belles actions, tôt ou tard découvertes et toujours accompagnées d'encouragements spirituels, s'accomplissaient avec une naïveté sublime. Cette vie était d'autant plus méritoire, que l'abbé Chaperon possédait une érudition aussi vaste que variée et de précieuses facultés. Chez lui, la finesse et la grâce, inséparables compagnes de la simplicité, rehaussaient une élocution digne d'un prélat. Ses manières, son caractère et ses mœurs donnaient à son commerce la saveur exquise de tout ce qui,

dans l'intelligence, est à la fois spirituel et candide. Ami de la plaisanterie, il n'était jamais prêtre dans un salon. Jusqu'à l'arrivée du docteur Minoret, le bonhomme laissa ses lumières sous le boisseau sans regret; mais peut-être lui sut-il gré de les utiliser. Riche d'une assez belle bibliothèque et de deux mille livres de rente quand il vint à Nemours, le curé ne possédait plus en 1829 que les revenus de sa cure, presque entièrement distribués chaque année. D'excellent conseil dans les affaires délicates ou dans les malheurs, plus d'une personne, qui n'allait point à l'église y chercher des consolations, allait au presbytère y chercher des avis. Pour achever ce portrait moral, il suffira d'une petite anecdote. Des paysans, rarement il est vrai, mais enfin de mauvaises gens, se disaient poursuivis ou se faisaient poursuivre fictivement pour stimuler la bienfaisance de l'abbé Chaperon. Ils trompaient leurs femmes, qui, voyant leur maison menacée d'expropriation et leurs vaches saisies, trompaient par leurs innocentes larmes le pauvre curé, qui leur trouvait alors les sept ou huit cents francs demandés, avec lesquels le paysan achetait un lopin de terre. Quand de pieux personnages démontrèrent la fraude à l'abbé Chaperon en le priant de les consulter pour ne pas être victime de la cupidité, il leur dit:

— Peut-être ces gens auraient-ils commis quelque chose de blâmable pour avoir leur arpent de terre, et n'est-ce pas encore faire le bien que d'empêcher le mal?

On aimera peut-être à trouver ici l'esquisse de cette figure, remarquable en ce que les sciences et les lettres avaient passé dans ce cœur et dans cette forte tête sans y rien corrompre.

À soixante ans, l'abbé Chaperon avait les cheveux entièrement blancs, tant il éprouvait vivement les malheurs d'autrui, tant aussi les événements de la Révolution avaient agi sur lui. Il était de moyenne taille, ni gras ni maigre. Son visage, très ridé, très creusé, sans couleur, occupait tout d'abord le regard par la tranquillité profonde des lignes et par la pureté des contours, qui semblaient bordés de lumière. Ce noble et beau vieillard, dont la figure était toujours embellie par la sérénité d'une âme sans reproche, devait avoir sur les choses et sur les hommes de cette histoire une si grande influence, qu'il fallait tout d'abord remonter à la source de son autorité.

Minoret recevait trois journaux: un libéral, un ministériel, un ultra, quelques recueils périodiques et des journaux de science, dont les collections grossissaient sa bibliothèque. Les journaux et les livres furent un attrait pour un ancien capitaine nommé M. de Jordy, gentilhomme et vieux garçon qui vivait de seize cents francs de pension et rente viagère. Après avoir lu pendant quelques jours les *gazettes* par l'entremise du curé, M. de Jordy jugea convenable d'aller remercier le docteur. Dès la première visite, le vieux capitaine, ancien professeur à l'École militaire, conquit les bonnes grâces du vieux médecin, qui lui rendit sa visite avec empressement. M. de Jordy, petit homme sec et maigre, vous frappait tout d'abord par son beau front à la Charles XII, au-dessus duquel il maintenait ses cheveux coupés ras comme ceux de ce roi-soldat. Il prenait beaucoup de tabac, et, chose étrange, il s'en déshabitua pour la petite Ursule, qui manifestait, à cause de cette habitude, de la répugnance pour lui. Dès qu'il put voir cette petite, le

capitaine attacha sur elle de longs regards presque passionnés. Il aimait si follement ses jeux, il s'intéressait tant à elle, que cette affection rendit encore plus étroits ses liens avec le docteur, qui n'osa jamais dire à ce vieux garçon:

— Et vous aussi, vous avez donc perdu des enfants?

Il est de ces êtres, bons et patients comme lui, qui passent dans la vie, une pensée amère au cœur et un sourire à la fois tendre et douloureux sur les lèvres, emportant avec eux le mot de l'énigme sans le laisser deviner, par fierté, par dédain, par vengeance peut-être, n'ayant que Dieu pour confident et pour consolateur. M. de Jordy ne voyait guère à Nemours, où, comme le docteur, il était venu mourir en paix, que le curé, toujours aux ordres de ses paroissiens, et que madame de Portenduère, qui se couchait à neuf heures. Aussi, de guerre lasse, avait-il fini par se mettre au lit de bonne heure. Ce fut donc bonne fortune pour le médecin comme pour le capitaine, que de rencontrer un homme ayant vu le même monde, qui parlait la même langue, avec lequel on pouvait échanger ses idées, et qui se couchait tard. Une fois que M. de Jordy, l'abbé Chaperon et Minoret eurent passé ensemble une première soirée, ils y éprouvèrent tant de plaisir, que le prêtre et le militaire revinrent tous les soirs à neuf heures, moment où, la petite Ursule couchée, le vieillard se trouvait libre. Et tous trois, ils veillaient jusqu'à minuit ou une heure.

Bientôt ce trio devint un quatuor. Un autre homme à qui la vie était connue et qui devait à la pratique des affaires cette indulgence, ce savoir, cette masse d'observations, cette finesse, ce talent de conversation que le

militaire, le médecin, le curé, devaient à la pratique des âmes, des maladies et de l'enseignement, le juge de paix flaira les plaisirs de ces soirées et rechercha la société du docteur. Avant d'être juge de paix à Nemours, M. Bongrand avait été pendant dix ans avoué à Melun, où il plaidait lui-même, selon l'usage des villes où il n'y a pas de barreau. Devenu veuf à l'âge de quarante-cinq ans, il se sentait encore trop actif pour ne rien faire; il avait donc demandé la justice de paix de Nemours, vacante quelques mois avant l'installation du docteur. Le garde des sceaux est toujours heureux de trouver des praticiens, et surtout des gens à leur aise, pour exercer cette importante magistrature. M. Bongrand vivait modestement à Nemours des quinze cents francs de sa place, et pouvait ainsi consacrer ses revenus à son fils, qui faisait son droit à Paris.

Cette petite société se fit une oasis dans le salon de Minoret. Le médecin de Nemours, qui ne manquait ni d'instruction ni de savoir-vivre, et qui honorait en Minoret une des illustrations de la médecine, y eut ses entrées; mais ses occupations, ses fatigues, qui l'obligeaient à se coucher tôt pour se lever de bonne heure, l'empêchèrent d'être aussi assidu que le furent les trois amis du docteur. La réunion de ces cinq personnes supérieures, les seules qui dans Nemours eussent des connaissances assez universelles pour se comprendre, explique la répulsion du vieux Minoret pour ses héritiers: s'il devait leur laisser sa fortune, il ne pouvait guère les admettre dans sa société. Soit que le maître de poste, le greffier et le percepteur eussent compris cette nuance, soit qu'ils fussent rassurés par la loyauté, par les bienfaits de leur oncle, ils ces-

sèrent, à son grand contentement, de le voir. Ainsi les quatre vieux joueurs de whist et de trictrac, sept ou huit mois après l'installation du docteur à Nemours, formèrent une société compacte, exclusive, et qui fut pour chacun d'eux comme une fraternité d'arrière-saison, inespérée, et dont les douceurs n'en furent que mieux savourées. Cette famille d'esprits choisis eut dans Ursule une enfant adoptée par chacun d'eux selon ses goûts: le curé pensait à l'âme, le juge de paix se faisait le curateur, le militaire se promettait de devenir le précepteur; et, quant à Minoret, il était à la fois le père, la mère et le médecin.

Après s'être acclimaté, le vieillard prit ses habitudes et régla sa vie comme elle se règle au fond de toutes les provinces. À cause d'Ursule, il ne recevait personne le matin, il ne donnait jamais à dîner; ses amis pouvaient arriver chez lui vers six heures du soir et y rester jusqu'à minuit. Les premiers venus trouvaient les journaux sur la table du salon et les lisaient en attendant les autres, ou quelquefois ils allaient à la rencontre du docteur s'il était à la promenade. Ces habitudes tranquilles ne furent pas seulement une nécessité de la vieillesse, elles furent aussi chez l'homme du monde un sage et profond calcul pour ne pas laisser troubler son bonheur par l'inquiète curiosité de ses héritiers ni par le caquetage des petites villes. Aussi, dès que l'enfant fut sevrée et marcha, renvoya-t-il la cuisinière que sa nièce, madame Minoret-Levrault, lui avait donnée, en découvrant qu'elle instruisait la maîtresse de poste de tout ce qui se passait chez lui.

La nourrice de la petite Ursule, veuve d'un pauvre

ouvrier sans autre nom qu'un nom de baptême et qui venait de Bougival, avait perdu son dernier enfant à six mois, au moment où le docteur, qui la connaissait pour une honnête et bonne créature, la prit pour nourrice touché de sa détresse. Sans fortune, venue de la Bresse où sa famille était dans la misère, Antoinette Patris, veuve de Pierre dit de Bougival, s'attacha naturellement à Ursule comme s'attachent les mères de lait à leurs nourrissons quand elles les gardent. Cette aveugle affection maternelle s'augmenta du dévouement domestique. Prévenue des intentions du docteur, la Bougival apprit sournoisement à faire la cuisine, devint propre, adroite et se plia aux habitudes du vieillard. Elle eut des soins minutieux pour les meubles et les appartements, enfin elle fut infatigable. Non seulement le docteur voulait que sa vie privée fût murée, mais encore il avait des raisons pour dérober la connaissance de ses affaires à ses héritiers. Dès la deuxième année de son établissement, il n'eut donc plus au logis que la Bougival, sur la discrétion de laquelle il pouvait compter absolument, et il déguisa ses véritables motifs sous la toute-puissante raison de l'économie. Au grand contentement de ses héritiers, il se fit avare. Sans patelinage et par la seule influence de sa sollicitude et de son dévouement, la Bougival, âgée de quarante-trois ans au moment où ce drame commence, était la gouvernante du docteur et de sa protégée, le pivot sur lequel tout roulait au logis, enfin la femme de confiance. On l'avait appelée la Bougival par l'impossibilité reconnue d'appliquer à sa personne son prénom d'Antoinette, car les noms et les figures obéissent aux lois de l'harmonie.

L'avarice du docteur ne fut pas un vain mot, mais elle eut un but. À compter de 1817, il retrancha deux journaux et cessa ses abonnements à ses recueils périodiques. Sa dépense annuelle, que tout Nemours put estimer, ne dépassa point dix-huit cents francs par an. Comme tous les vieillards, ses besoins en linge, chaussure ou vêtements étaient presque nuls. Tous les six mois, il faisait un voyage à Paris, sans doute pour toucher et placer lui-même ses revenus. En quinze ans, il ne dit pas un mot qui eût trait à ses affaires. Sa confiance en Bongrand vint fort tard; il ne s'ouvrit à lui sur ses projets qu'après la révolution de 1830. Telles étaient dans la vie du docteur les seules choses alors connues de la bourgeoisie et de ses héritiers. Quant à ses opinions politiques, comme sa maison ne payait que cent francs d'impôts, il ne se mêlait de rien, et repoussait aussi bien les souscriptions royalistes que les souscriptions libérales.

Les trois héritiers collatéraux du docteur, Minoret-Levrault et sa femme, M. et madame Massin-Levrault junior, M. et madame Crémière-Crémière, — que nous appellerons simplement Crémière, Massin et Minoret, puisque ces distinctions entre homonymes ne sont nécessaires que dans le Gâtinais; — ces trois familles, trop occupées pour créer un autre centre, se voyaient comme on se voit dans les petites villes. Le maître de poste donnait un grand dîner le jour de la naissance de son fils, un bal au carnaval, un autre au jour anniversaire de son mariage, et il invitait alors toute la bourgeoisie de Nemours. Le percepteur réunissait aussi deux fois par an ses parents et ses amis. Le greffier de la justice de

paix, trop pauvre, disait-il, pour se jeter en de telles profusions, vivait petitement dans une maison située au milieu de la Grand'Rue, et dont une portion, le rez-de-chaussée, était louée à sa sœur, directrice de la poste aux lettres, autre bienfait du docteur. Néanmoins, pendant l'année, ces trois héritiers ou leurs femmes se rencontraient en ville, à la promenade, au marché le matin, sur le pas de leurs portes, ou, le dimanche après la messe, sur la place, comme en ce moment; en sorte qu'ils se voyaient tous les jours. Or, depuis trois ans surtout, l'âge du docteur, son avarice et sa fortune autorisaient des allusions ou des propos directs relatifs à la succession qui finirent par gagner de proche en proche et par rendre également célèbres et le docteur et ses héritiers. Depuis six mois, il ne se passait pas de semaine que les amis ou les voisins des héritiers Minoret ne leur parlassent, avec une sourde envie, *du jour où, les deux yeux du bonhomme se fermant, ses coffres s'ouvriraient.*

— Le docteur Minoret a beau être médecin et s'entendre avec la mort, il n'y a que Dieu d'éternel, disait l'un.

— Bah! il nous enterrera tous; il se porte mieux que nous, répondait hypocritement l'héritier.

— Enfin, si ce n'est pas vous, vos enfants hériteront toujours, à moins que cette petite Ursule . . .

— Il ne lui laissera pas tout.

Ursule, selon les prévisions de madame Massin, était la bête noire des héritiers, leur épée de Damoclès, et ce mot: «Bah! qui vivra verra!» conclusion favorite de madame Crémière, disait assez qu'ils lui souhaitaient plus de mal que de bien.

Le percepteur et le greffier, pauvres en comparaison du maître de poste, avaient souvent évalué, par forme de conversation, l'héritage du docteur. En se promenant le long du canal ou sur la route, s'ils voyaient venir leur oncle, ils se regardaient d'un air piteux.

— Il a sans doute gardé pour lui quelque élixir de longue vie, disait l'un.

— Il a fait un pacte avec le diable, répondait l'autre.

— Il devrait nous avantager nous deux, car ce gros Minoret n'a besoin de rien.

— Ah! Minoret a un fils qui lui mangera bien de l'argent!

— À quoi estimez-vous la fortune du docteur? disait le greffier au financier.

— Au bout de douze ans, douze mille francs économisés chaque année donnent cent quarante-quatre mille francs, et les intérêts composés produisent au moins cent mille francs; mais, comme il a dû, conseillé par son notaire à Paris, faire quelques bonnes affaires, et que, jusqu'en 1822, il a dû placer à huit et à sept et demi sur l'État, le bonhomme remue maintenant environ quatre cent mille francs, sans compter ses quatorze mille livres de rente en cinq pour cent, à cent seize aujourd'hui. S'il mourait demain sans avantager Ursule, il nous laisserait donc sept à huit cent mille francs, outre sa maison et son mobilier.

— Eh bien, cent mille à Minoret, cent mille à la petite, et à chacun de nous trois cent: voilà ce qui serait juste.

— Ah! cela nous chausserait proprement.

— S'il faisait cela, s'écriait Massin, je vendrais mon

greffe, j'achèterais une belle propriété, je tâcherais de devenir juge à Fontainebleau, et je serais député.

— Moi, j'achèterais une charge d'agent de change, disait le percepteur.

— Malheureusement, cette petite fille qu'il a sous le bras et le curé l'ont si bien cerné, que nous ne pouvons rien sur lui.

— Après tout, nous sommes toujours bien certains qu'il ne laissera rien à l'Église.

Chacun peut maintenant concevoir en quelles transes étaient les héritiers en voyant leur oncle aller à la messe. Aussi ce terrible raisonnement: « Si la petite Ursule a le pouvoir de jeter son protecteur dans le giron de l'Église, elle aura bien celui de se faire donner sa succession, » éclatait-il en lettres de feu dans l'intelligence du plus obtus des héritiers. Avouons-le, la crainte des héritiers tenait aux plus forts et aux plus légitimes des sentiments sociaux, les intérêts de famille.

— Eh bien, monsieur Minoret, dit le maire (ancien meunier devenu royaliste, un Levrault-Crémière), quand le diable devint vieux, il se fit ermite. Votre oncle est, dit-on, des nôtres.

— Vaut mieux tard que jamais, mon cousin, répondit le maître de poste en essayant de dissimuler sa contrariété.

— Celui-là rirait-il, si nous étions frustrés! Il serait capable de marier son fils à cette fille! s'écria Crémière en serrant les poings et montrant le maire sous le porche.

— À qui donc en a-t-il, le père Crémière? dit le boucher de Nemours, un Levrault-Levrault fils aîné. N'est-il pas content de voir son oncle prendre le chemin du paradis?

— Qui aurait jamais cru cela ? dit le greffier.

— Ah! il ne faut jamais dire: « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau, » répondit le notaire, qui, voyant de loin le groupe, se détacha de sa femme en la laissant aller seule à l'église.

— Voyons, monsieur Dionis, dit Crémière en prenant le notaire par le bras, que nous conseillez-vous de faire dans cette circonstance ?

— Je vous conseille, dit le notaire en s'adressant aux héritiers, de vous coucher et de vous lever à vos heures habituelles, de manger votre soupe sans la laisser refroidir, de mettre vos pieds dans vos souliers, vos chapeaux sur vos têtes, enfin de continuer votre genre de vie absolument comme *si de rien n'était.*

— Vous n'êtes pas consolant, lui dit Massin en lui jetant un regard de compère.

Malgré sa petite taille et son embonpoint, malgré son visage épais et ramassé, Crémière-Dionis était délié comme une soie. Pour faire fortune, il s'était associé secrètement avec Massin, à qui sans doute il indiquait les paysans gênés et les pièces de terre à dévorer. Ces deux hommes choisissaient ainsi les affaires, n'en laissaient point échapper de bonnes, et se partageaient les bénéfices de cette usure hypothécaire qui retarde, sans l'empêcher, l'action des paysans sur le sol. Aussi, moins pour Minoret le maître de poste, et Crémière le receveur, que pour son ami le greffier, Dionis portait-il un vif intérêt à la succession du docteur. La part de Massin devait, tôt ou tard, grossir les capitaux avec lesquels les deux associés opéraient dans le canton.

— Nous tâcherons de savoir par M. Bongrand d'où

part ce coup, répondit le notaire à voix basse en avertissant Massin de se tenir coi.

— Mais que fais-tu donc là, Minoret? cria tout à coup une petite femme qui fondit sur le groupe au milieu duquel le maître de poste se voyait comme une tour. Tu ne sais pas où est Désiré, et tu restes planté sur tes jambes à bavarder quand je te croyais à cheval! — Bonjour, mesdames et messieurs.

Cette petite femme maigre, pâle et blonde, vêtue d'une robe d'indienne blanche à grandes fleurs couleur chocolat, coiffée d'un bonnet brodé garni de dentelle, et portant un petit châle vert sur ses plates épaules, était la maîtresse de poste qui faisait trembler les plus rudes postillons, les domestiques et les charretiers; qui tenait la caisse, les livres, et menait la maison au doigt et à l'œil, selon l'expression populaire des voisins. Comme les vraies ménagères, elle n'avait aucun joyau sur elle. Elle ne donnait point, selon son expression, dans le clinquant et les colifichets; elle s'attachait au solide, et gardait, malgré la fête, son tablier noir, dans les poches duquel sonnait un trousseau de clefs. Sa voix glapissante déchirait le tympan des oreilles. En dépit du bleu tendre de ses yeux, son regard rigide offrait une visible harmonie avec les lèvres minces d'une bouche serrée, avec un front haut, bombé, très impérieux. Vif était le coup d'œil, plus vifs étaient le geste et la parole.

— Quand tu sauras ce qui nous arrive, répondit le maître de Nemours, tu seras toi-même hors des gonds.

— Eh bien, quoi?

— Ursule a amené le docteur Minoret à la messe.

Les prunelles de Zélie Levrault se dilatèrent, elle resta

pendant un moment jaune de colère, dit: « Je veux le voir pour le croire! » et se précipita dans l'église. La messe en était à l'élévation. Favorisée par le recueillement général, la Minoret put donc regarder dans chaque rangée de chaises et de bancs, en remontant le long des chapelles jusqu'à la place d'Ursule, auprès de qui elle aperçut le vieillard la tête nue.

Les bras croisés sur sa poitrine, ce grand vieillard sec, debout dans une attitude qui annonçait la toute-puissance de ses facultés et quelque chose d'inébranlable dans sa foi, ne cessa de contempler l'autel par un regard humble, et que rajeunissait l'espérance, sans vouloir regarder la femme de son neveu, plantée presque en face de lui comme pour lui reprocher ce retour à Dieu.

En voyant toutes les têtes se tourner vers elle, Zélie se hâta de sortir, et revint sur la place moins précipitamment qu'elle n'était allée à l'église; elle comptait sur cette succession, et la succession devenait problématique. Elle trouva le greffier, le percepteur et leurs femmes encore plus consternés qu'auparavant: Goupil avait pris plaisir à les tourmenter.

— Ce n'est pas sur la place et devant toute la ville que nous pouvons parler de nos affaires, dit la maîtresse de poste; venez chez moi. Vous ne serez pas de trop, monsieur Dionis, dit-elle au notaire.

Ainsi, l'exhérédation probable des Massin, des Crémière et du maître de poste allait être la nouvelle du pays.

Au moment où les héritiers et le notaire allaient traverser la place pour se rendre à la poste, le bruit de la diligence arrivant à fond de train au bureau, qui se trouve

à quelques pas de l'église, en haut de la Grand'Rue, fit un fracas énorme.

— Tiens! je suis comme toi, Minoret, j'oublie Désiré, dit Zélie. Allons à son débarquer: il est presque avocat, et c'est un peu de ses affaires qu'il s'agit.

L'arrivée d'une diligence est toujours une distraction; mais, quand elle est en retard, on s'attend à des événements: aussi la foule se porta-t-elle devant la Ducler.

— Voilà Désiré! fut un cri général.

À la fois le tyran et le boute-en-train de Nemours, Désiré mettait toujours la ville en émoi par ses apparitions. Désiré Minoret, jeune homme mince, fluet et blond comme sa mère, de laquelle il avait les yeux bleus et le teint pâle, sourit par la portière à la foule, et descendit lestement pour embrasser sa mère.

Les reconnaissances d'amis, les bonjours, les élans de la jeunesse autour de Désiré, tous les incidents de cette arrivée et les récits de l'accident auquel était dû le retard prirent assez de temps pour que le troupeau des héritiers, augmenté de leurs amis, arrivât sur la place à la sortie de la messe. Par un effet du hasard, qui se permet tout, Désiré vit Ursule sous le porche de la paroisse au moment où il passait, et resta stupéfait de sa beauté. Le mouvement du jeune avocat arrêta nécessairement la marche de ses parents.

— Il lui a donné une nouvelle montre! dit madame Crémière en serrant le bras de son mari.

— Comment, c'est là Ursule? s'écria Désiré. Je ne la reconnaissais pas.

— Eh bien, mon cher oncle, vous faites événement, dit le maître de poste en montrant toute la ville en deux

haies sur le passage du vieillard, chacun veut vous voir.

— Est-ce l'abbé Chaperon ou mademoiselle Ursule qui vous a converti, mon oncle? dit Massin avec une obséquiosité jésuitique en saluant le docteur et sa protégée.

— C'est Ursule, dit sèchement le vieillard en marchant toujours, comme un homme importuné.

Quand même la veille, en finissant son whist avec Ursule, avec le médecin de Nemours et Bongrand, à ces mots: «J'irai demain à la messe!» dits par le vieillard, le juge de paix n'aurait pas répondu: «Vous héritiers ne dormiront plus!» il devait suffire au sagace et clairvoyant docteur d'un seul coup d'œil pour pénétrer les dispositions de ses héritiers à l'aspect de leurs figures. L'irruption de Zélie dans l'église, son regard que le docteur avait saisi, cette réunion de tous les intéressés sur la place et l'expression de leurs yeux en apercevant Ursule, tout démontrait une haine fraîchement ravivée et des craintes sordides.

— C'est un *fer à vous* (affaire à vous), mademoiselle! reprit madame Crémière en intervenant aussi par une humble révérence. Un miracle ne vous coûte guère.

— Il appartient à Dieu, madame, répondit Ursule.

— Eh bien, dit Minoret à sa femme et à son fils, vous ne venez pas saluer mon oncle?

— Je ne serais pas maîtresse de moi devant cette sainte-nitouche, s'écria Zélie en emmenant son fils.

— Vous feriez bien, mon oncle, disait madame Massin, de ne pas aller à l'église sans avoir un petit bonnet de velours noir, la paroisse est bien humide.

— Bah! ma nièce, dit le bonhomme en regardant ceux qui l'accompagnaient, plus tôt je serai couché, plus tôt vous danserez.

Il continuait toujours à marcher en entraînant Ursule, et se montrait si pressé, qu'on les laissa seuls.

— Pourquoi leur dites-vous des paroles si dures? Ce n'est pas bien, lui dit Ursule en lui remuant le bras d'une façon mutine.

— Avant comme après mon entrée en religion, ma haine sera la même contre les hypocrites. Je leur ai fait du bien à tous, je ne leur ai pas demandé de reconnaissance; mais aucun de ces gens-là ne t'a envoyé une fleur le jour de ta fête, la seule que je célèbre.

À une assez grande distance du docteur et d'Ursule, madame de Portenduère se traînait en paraissant accablée de douleurs. Elle appartenait à ce genre de vieilles femmes dans le costume desquelles se retrouve l'esprit du dernier siècle, qui portent des robes couleur pensée, à manches plates et d'une coupe dont le modèle ne se voit que dans les portraits de madame Lebrun. Les yeux ridés et rouges de cette vieille dame disaient assez qu'elle avait pleuré pendant la messe. Elle allait comme une personne troublée, et semblait attendre quelqu'un, car elle se retourna. Or, madame de Portenduère se retournant était un fait aussi grave que celui de la conversion du docetur Minoret.

— À qui madame de Portenduère en veut-elle? dit madame Massin en rejoignant les héritiers, pétrifiés par les réponses du vieillard.

— Elle cherche le curé, dit le notaire Dionis, qui se frappa le front comme un homme saisi par un souvenir

ou par une idée oubliée. J'ai votre affaire à tous, et la succession est sauvée! Allons déjeuner gaiement chez madame Minoret.

Le docteur disparut dans la rue des Bourgeois, et arriva tout aussi lestement qu'un jeune homme à la maison où s'était accompli, pendant la semaine, l'étrange événement qui préoccupait alors toute la ville de Nemours, et qui veut quelques explications pour rendre cette histoire et la communication du notaire aux héritiers parfaitement claires.

Le beau-père du docteur, le fameux claveciniste et facteur d'instruments Valentin Mirouët, un de nos plus célèbres organistes, était mort en 1785, laissant un fils naturel, le fils de sa vieillesse, reconnu, portant son nom, mais excessivement mauvais sujet. À son lit de mort, il n'eut pas la consolation de voir cet enfant gâté.

Joseph Mirouët, doué par la nature d'une voix séduisante, d'une taille avantageuse, d'une jolie figure, et par-dessus tout compositeur plein de goût et de verve, mena pendant quinze ans cette vie bohémienne que le Berlinois Hoffmann a si bien décrite. Aussi, vers quarante ans, fut-il en proie à de si grandes misères, qu'il saisit en 1806 l'occasion de redevenir Français. Il s'établit alors à Hambourg, où il épousa la fille d'un bon bourgeois, folle de musique, qui s'éprit de l'artiste, dont la gloire était toujours en perspective, et qui voulut s'y consacrer. Mais, après quinze ans de malheurs, Joseph Mirouët ne sut pas soutenir le vin de l'opulence; son naturel dépensier reparut; et, tout en rendant sa femme heureuse, il dépensa sa fortune en peu d'années. La misère revint. Le ménage dut avoir traîné l'existence la

plus horrible pour que Joseph Mirouët en arrivât à s'engager comme musicien dans un régiment français. En 1813, par le plus grand des hasards, le chirurgien-major de ce régiment, frappé de ce nom de Mirouët, écrivit au docteur Minoret, auquel il avait des obligations. La réponse ne se fit pas attendre. En 1814, avant la capitulation de Paris, Joseph Mirouët eut à Paris un asile, où sa femme mourut en donnant le jour à une petite fille que le docteur voulut appeler Ursule, du nom de sa femme. Le capitaine de musique ne survécut pas à la mère, épuisé comme elle de fatigues et de misères. En mourant, l'infortuné musicien légua sa fille au docteur, qui lui servit de parrain, malgré sa répugnance pour ce qu'il appelait les momeries de l'Église.

Durant sa vie conjugale, si cruellement agitée, le docteur avait, par-dessus tout, désiré une petite fille blonde, une de ces fleurs qui font la joie d'une maison; il accepta donc avec bonheur le legs que lui fit Joseph Mirouët et reporta sur l'orpheline les espérances de ses rêves évanouis. L'heureux vieillard suivit avec les sentiments d'une mère les progrès de cette chevelure blonde, d'abord duvet, puis soie, puis cheveux légers et fins, si caressants aux doigts qui les caressent. Il était fou de cette petite. La beauté d'Ursule, sa douceur, la rendaient si chère au docteur, qu'il aurait voulu changer pour elle les lois de la nature. Lorsque les vieillards aiment les enfants, ils ne mettent pas de bornes à leur passion, ils les adorent. La lenteur de leurs mouvements remplace la douceur maternelle. Enfin, chez eux comme chez les enfants, la vie est réduite au simple; et,

si le sentiment rend la mère esclave, le détachement de toute passion et l'absence de tout intérêt permettent au vieillard de se donner en entier. Aussi n'est-il pas rare de voir les enfants s'entendre avec les vieilles gens. Le vieux militaire, le vieux curé, le vieux docteur, heureux des caresses et des coquetteries d'Ursule, ne se lassaient jamais de lui répondre ou de jouer avec elle. Loin de les impatienter, la pétulance de cette enfant les charmait, et ils satisfaisaient à tous ses désirs en faisant de tout un sujet d'instruction. Ainsi, cette petite grandit environnée de vieilles gens qui lui souriaient et lui faisaient comme plusieurs mères autour d'elle, également attentives et prévoyantes. Grâce à cette savante éducation, l'âme d'Ursule se développa dans la sphère qui lui convenait.

— Dans quelle religion élèverez-vous cette petite? demanda l'abbé Chaperon à Minoret quand Ursule eut six ans.

— Dans la vôtre, répondit le médecin.

Athée à la façon de M. de Wolmar dans *la Nouvelle Héloïse*, il ne se reconnut pas le droit de priver Ursule des bénéfices offerts par la religion catholique. Le médecin, assis sur un banc au-dessous de la fenêtre du cabinet chinois, se sentit alors la main pressée par la main du curé.

— Oui, curé, toutes les fois qu'elle me parlera de Dieu, je la renverrai à son ami *Sapron*, dit-il en imitant le parler enfantin d'Ursule. Je veux voir si le sentiment religieux est inné. Aussi n'ai-je rien fait pour, ni rien contre les tendances de cette jeune âme; mais je vous ai déjà nommé dans mon cœur son père spirituel.

— Ceci vous sera compté par Dieu, je l'espère, répondit l'abbé Chaperon en frappant doucement ses mains l'une contre l'autre et les élevant vers le ciel comme s'il faisait une courte prière mentale.

Ainsi, dès l'âge de six ans, la petite orpheline tomba sous le pouvoir religieux du curé, comme elle était déjà tombée sous celui de son vieil ami Jordy.

Le capitaine, autrefois professeur dans une des anciennes Écoles militaires, occupé par goût de grammaire et des différences entre les langues européennes, avait étudié le problème d'un langage universel. Ce savant homme, patient comme tous les vieux maîtres, se fit donc un bonheur d'apprendre à lire et à écrire à Ursule, en lui apprenant la langue française et ce qu'elle devait savoir de calcul. La nombreuse bibliothèque du docteur permit de choisir entre les livres ceux qui pouvaient être lus par une enfant, et qui devaient l'amuser en l'instruisant. Le militaire et le curé laissaient cette intelligence s'enrichir avec l'aisance et la liberté que le docteur laissait au corps. Ursule apprenait en se jouant. Le parrain se chargeait de tout le bien-être matériel et des choses de la vie; l'instruction regardait Jordy; la morale, la métaphysique et les hautes questions appartenaient au curé. Cette belle éducation ne fut pas, comme il arrive souvent dans les maisons les plus riches, contrariée par d'imprudents serviteurs. La Bougival, sermonnée à ce sujet, et trop simple d'ailleurs d'esprit et de caractère pour intervenir, ne dérangea point l'œuvre de ces grands esprits. Ursule, créature privilégiée, eut donc autour d'elle trois bons génies à qui son beau naturel rendit toute tâche douce et facile. Cette ten-

dresse virile, cette gravité tempérée par les sourires, cette liberté sans danger, ce soin perpétuel de l'âme et du corps, firent d'elle, à l'âge de neuf ans, une enfant accomplie et charmante à voir. Par malheur, cette trinité paternelle se rompit. Dans l'année suivante, le vieux capitaine mourut, laissant au docteur et au curé son œuvre à continuer, après en avoir accompli la partie la plus difficile. Les fleurs devaient naître d'elles-mêmes dans un terrain si bien préparé. Le gentilhomme avait, pendant neuf ans, économisé mille francs par an, pour léguer dix mille francs à sa petite Ursule afin qu'elle conservât de lui un souvenir pendant toute sa vie. Dans un testament dont les motifs étaient touchants, il invitait sa légataire à se servir uniquement pour sa toilette des quatre ou cinq cents francs de rente que rendrait ce petit capital. Quand le juge de paix mit les scellés chez son vieil ami, on trouva dans un cabinet où jamais il n'avait laissé pénétrer personne une grande quantité de joujoux dont beaucoup étaient brisés et qui tous avaient servi, des joujoux du temps passé, pieusement conservés, et que M. Bongrand devait brûler lui-même, à la prière du pauvre capitaine.

Vers cette époque, Ursule dut faire sa première communion. L'abbé Chaperon employa toute une année à l'instruction de cette jeune fille, chez qui le cœur et l'intelligence, si développés, mais si prudemment maintenus l'un par l'autre, exigeaient une nourriture spirituelle particulière. Telle fut cette initiation à la connaissance des choses divines, que, depuis cette époque où l'âme prend sa forme religieuse, Ursule devint la pieuse et mystique jeune fille dont le caractère fut toujours au-dessus des

événements, et dont le cœur domina toute adversité. Ce fut alors aussi que commença secrètement entre cette vieillesse incrédule et cette enfance pleine de croyance une lutte pendant longtemps inconnue à celle qui la provoqua, mais dont le dénoûment occupait toute la ville, et devait avoir tant d'influence sur l'avenir d'Ursule, en déchaînant contre elle les collatéraux du docteur.

Cependant, à douze ans, Ursule, dont la finesse et l'adresse naturelles à la femme étaient exercées par une éducation supérieure et dont le sens, dans toute sa fleur, était éclairé par l'esprit religieux, de tous les genres d'esprit le plus délicat, finit par comprendre que son parrain ne croyait ni à un avenir, ni à l'immortalité de l'âme, ni à une providence, ni à Dieu. Pressé de questions par l'innocente créature, il fut impossible au docteur de cacher plus longtemps ce fatal secret. La naïve consternation d'Ursule le fit d'abord sourire; mais, en la voyant quelquefois triste, il comprit tout ce que cette tristesse annonçait d'affection.

Ursule grandissait, se développait, devenait la jeune fille modeste et chrétiennement instruite que Désiré avait admirée au sortir de l'église. La culture des fleurs dans le jardin, la musique, les plaisirs de son tuteur, et tous les petits soins qu'Ursule lui rendait, car elle avait soulagé la Bougival en s'occupant de lui, remplissaient les heures, les jours, les mois de cette existence calme.

En ces conjonctures, un mois avant le jour où ce drame commence, il arriva dans la vie intellectuelle du docteur un de ces faits qui labourent jusqu'au tuf le champ des convictions et le retournent; mais ce fait exige un récit succinct de quelques événements de sa carrière médi-

cale, qui donnera d'ailleurs un nouvel intérêt à cette histoire.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la science fut aussi profondément divisée par l'apparition de Mesmer, que l'art le fut par celle de Gluck. Après avoir retrouvé le magnétisme, Mesmer vint en France, où depuis un temps immémorial les inventeurs accourent faire légitimer leurs découvertes. La France, grâce à son langage clair, est en quelque sorte la trompette du monde.

Mesmer eut donc des adeptes et des antagonistes aussi ardents que les piccinistes contre les gluckistes. La France savante s'émut, un débat solennel s'ouvrit. Avant l'arrêt, la Faculté de médecine proscrivit en masse le prétendu charlatanisme de Mesmer. Le docteur Bouvard, ami de Minoret, donna dans la foi nouvelle, et y persévéra jusqu'à sa mort. Minoret, qui refusait d'y croire, se brouilla sans retour avec son camarade; mais il fit plus, il le persécuta. Sa conduite avec Bouvard devait lui causer le seul repentir qui pût troubler la sérénité de son déclin.

Au commencement de cette année, le repos de l'antimesmérien fut troublé par la lettre suivante:

«Mon vieux camarade,

«Toute amitié, même perdue, a des droits qui se prescrivent difficilement. Je sais que vous vivez encore, et je me souviens moins de notre inimitié que de nos beaux jours au taudis de Saint-Julien-le-Pauvre. Au moment de m'en aller de ce monde, je tiens à vous prouver que le magnétisme va constituer une des sciences les plus importantes, si toutefois la science ne doit pas

être *une*. Je puis foudroyer votre incrédulité par des preuves positives. Peut-être devrai-je à votre curiosité le bonheur de vous serrer encore une fois la main, comme nous nous la serrions avant Mesmer.

« Toujours à vous,

« BOUVARD. »

Piqué comme l'est un lion par un taon, l'antimesmérien bondit jusqu'à Paris et mit sa carte chez le vieux Bouvard, qui demeurait rue Férou, près de Saint-Sulpice. Bouvard lui mit une carte à son hôtel, en lui écrivant: « Demain, à neuf heures, rue Saint-Honoré, en face de l'Assomption. » Minoret, redevenu jeune, ne dormit pas. Après quarante-quatre années d'inimitié, les deux antagonistes se revirent sous une porte cochère de la rue Saint-Honoré.

Cependant, chacun des deux docteurs garda sa main sans l'offrir. Bouvard le premier dit à Minoret:

— Tu te portes à ravir.

— Oui, pas mal, et toi? répondit Minoret, une fois la glace rompue.

— Moi, comme tu vois.

— Le magnétisme empêche-t-il de mourir? demanda Minoret d'un ton plaisant, mais sans aigreur.

— Non, mais il a failli m'empêcher de vivre.

— Tu n'es donc pas riche? fit Minoret.

— Bah! dit Bouvard.

— Eh bien, je suis riche, moi, s'écria Minoret.

— Ce n'est pas à ta fortune, c'est à ta conviction que j'en veux. Viens, répondit Bouvard.

— Oh! l'entêté! s'écria Minoret.

Le mesmérien entraîna l'incrédule dans un escalier assez obscur, et le lui fit monter avec précaution jusqu'au quatrième étage.

Les deux docteurs entrèrent dans un appartement plus que modeste. Bouvard alla parler pendant un moment dans une chambre à coucher contiguë au salon où attendait Minoret, dont la défiance s'éveilla; mais Bouvard vint aussitôt le prendre et l'introduisit dans cette chambre où se trouvaient un mystérieux disciple de Swedenborg et une femme assise dans un fauteuil. Cette femme ne se leva point, et ne parut pas s'apercevoir de l'entrée des deux vieillards.

Les trois hommes s'assirent, et l'inconnu se mit à causer. On parla pluie et beau temps, à la grande surprise du vieux Minoret, qui se crut mystifié. Le swedenborgiste questionna le visiteur sur ses opinions scientifiques, et semblait évidemment prendre le temps de l'examiner.

— Vous venez ici en simple curieux, monsieur, dit-il enfin. Je n'ai pas l'habitude de prostituer une puissance qui, dans ma conviction, émane de Dieu; si j'en faisais un usage frivole ou mauvais, elle pourrait m'être retirée. Néanmoins, il s'agit, m'a dit M. Bouvard, de changer une conviction contraire à la nôtre, et d'éclairer un savant de bonne foi: je vais donc vous satisfaire. Cette femme que vous voyez, dit-il en montrant l'inconnue, est dans le sommeil somnambulique.

— Elle dort? dit Minoret en examinant la femme, qui lui parut appartenir à la classe inférieure.

— Son corps est en quelque sorte annulé, répondit le swedenborgiste. Les ignorants prennent cet état pour

le sommeil. Mais elle va vous prouver qu'il existe un univers spirituel et que l'esprit n'y reconnaît point les lois de l'univers matérial. Je l'enverrai dans la région où vous voudrez qu'elle aille, à vingt lieues d'ici comme en Chine: elle vous dira ce qui s'y passe.

— Envoyez-la seulement chez moi, à Nemours, demanda Minoret.

— Je n'y veux être pour rien, répondit l'homme mystérieux. Donnez-moi votre main; vous serez à la fois acteur et spectateur, effet et cause.

Il prit la main de Minoret, que Minoret lui laissa prendre; il la tint pendant un moment en paraissant se recueillir, et de son autre main il saisit la main de la femme assise dans le fauteuil; puis il mit celle du docteur dans celle de la femme, en faisant signe au vieil incrédule de s'asseoir à côté d'elle. Minoret remarqua dans les traits excessivement calmes de cette femme un léger tressaillement quand ils furent unis par le swedenborgiste; mais ce mouvement, quoique merveilleux dans ses effets, fut d'une grande simplicité.

— Obéissez à monsieur, lui dit ce personnage en étendant la main sur la tête de la femme, qui parut aspirer de lui la lumière et la vie, et songez que tout ce que vous ferez pour lui me plaira.

— Vous pouvez lui parler maintenant, dit-il à Minoret.

— Allez à Nemours, rue des Bourgeois, chez moi, dit le docteur.

— Donnez-lui le temps, laissez votre main dans la sienne jusqu'à ce qu'elle vous prouve par ce qu'elle vous dira qu'elle y est arrivée, dit Bouvard à son ancien ami.

— Je vois une rivière, répondit la femme d'une voix

faible en paraissant regarder en dedans d'elle-même avec une profonde attention, malgré ses paupières baissées. Je vois un joli jardin . . .

— Pourquoi entrez-vous par la rivière et par le jardin? dit Minoret.

— Parce qu'elles y sont.

— Qui?

— La jeune personne et la nourrice auxquelles vous pensez.

— Comment est le jardin? demanda Minoret.

— En y entrant par le petit escalier qui descend sur la rivière, il se trouve à droite une longue galerie en briques dans laquelle je vois des livres. À gauche, le mur est revêtu d'un massif de plantes grimpantes, de la vigne vierge, du jasmin de Virginie. Au milieu se trouve un petit cadran solaire. Il y a beaucoup de pots de fleurs. Votre pupille examine ses fleurs, les montre à sa nourrice, fait des trous avec un plantoir et y met des graines. . . . La nourrice ratisse les allées. . . . Il y a chez la jeune fille un commencement d'amour, faible comme un crépuscule du matin.

— Pour qui? demanda le docteur, qui jusqu'à présent n'entendait rien que personne ne pût lui dire sans être somnambule. Il croyait toujours à de la jonglerie.

— Vous n'en savez rien. Le mouvement de son cœur a suivi celui de la nature . . .

— Et c'est une femme du peuple qui parle ainsi? s'écria le vieux docteur.

— Dans cet état, toutes s'expriment avec une limpidité particulière, répondit Bouvard.

— Mais qui Ursule aime-t-elle?

— Ursule ne sait pas qu'elle aime, répondit avec un petit mouvement de tête la femme.

— Mais qui est-ce?

— Le fils d'une dame qui demeure en face . . .

— Madame de Portenduère?

— Portenduère, dites-vous? reprit la somnambule; je le veux bien. Mais il n'y a pas de danger, il n'est point dans le pays.

— Se sont-ils parlé? demanda le docteur.

— Jamais.

— Son nom?

— Ah! pour vous le dire, il faut que je le lise ou que je l'entende. . . . Il se nomme Savinien, elle vient de prononcer son nom. Oh! elle aimera bien, elle n'est pas fille à aimer deux fois.

— Où voyez-vous cela?

— En elle. Elle saura souffrir; elle a de qui tenir, car son père et sa mère ont bien souffert!

Ce dernier mot renversa le docteur, qui fut moins ébranlé que surpris.

— Oh! questionnez-la, reprit le mystérieux personnage en s'adressant à Minoret, elle vous dira les secrets que vous pouvez seul connaître.

— Ursule m'aime? reprit Minoret.

— Presque autant que Dieu, dit-elle avec un sourire. Aussi est-elle bien malheureuse de votre incrédulité. Vous ne croyez pas en Dieu, comme si vous pouviez empêcher qu'il soit! Sa parole emplit les mondes! Vous causez ainsi les seuls tourments de cette pauvre enfant.

Le docteur Minoret prit son portefeuille et nota l'heure précise.

— Pouvez-vous me dire quelles sont les graines qu'elle a semées?

— Du réséda, des pois de senteur, des balsamines . . .

— En dernier?

— Des pieds d'alouette.

— Où est mon argent?

— Chez votre notaire; mais vous le placez à mesure sans perdre un seul jour d'intérêt.

— Oui; mais où est l'argent que je garde à Nemours pour ma dépense du semestre?

— Vous le mettez dans un grand livre relié en rouge intitulé *Pandectes de Justinien*, tome II, entre les deux avant-derniers feuillets; le livre est au-dessus du buffet vitré, dans la case aux in-folio. Vous en avez toute une rangée. Vos fonds sont dans le dernier volume, du côté du salon. Tiens! le tome III est avant le tome II. Mais vous n'avez pas d'argent, c'est des . . .

— Billets de mille francs? . . . demanda le docteur.

— Je ne vois pas bien, ils sont pliés. Non, il y a deux billets de chacun cinq cents francs.

— Vous les voyez?

— Oui.

— Comment sont-ils?

— Il y en a un très jaune et vieux, l'autre blanc et presque neuf . . .

Cette dernière partie de l'interrogatoire foudroya le docteur Minoret. Il regarda Bouvard d'un air hébété; mais Bouvard et le swedenborgiste, familiarisés avec l'étonnement des incrédules, causaient à voix basse sans paraître ni surpris ni étonnés.

Minoret les pria de lui permettre de revenir après le

dîner. L'antimesmérien voulait se recueillir, se remettre de sa profonde terreur, pour éprouver de nouveau ce pouvoir immense, le soumettre à des expériences décisives, lui poser des questions dont la solution enlevât toute espèce de doute.

— Soyez ici à neuf heures, ce soir, dit l'inconnu; je reviendrai pour vous.

Le docteur Minoret était dans un état si violent, qu'il sortit sans saluer, suivi par Bouvard qui lui criait à distance:

— Eh bien? eh bien?

— Je me crois fou, Bouvard, répondit Minoret sur le pas de la porte cochère. Si la femme a dit vrai pour Ursule, comme il n'y a qu'Ursule au monde qui sache ce que cette sorcière m'a révélé, *tu auras raison.* Je voudrais avoir des ailes, aller à Nemours vérifier ses assertions. Mais je louerai une voiture et partirai ce soir à dix heures. Ah! je perds la tête.

— Dînons ensemble, Bouvard, et ne nous quittons pas jusqu'à neuf heures. Je veux chercher une expérience décisive, irrécusable.

— Soit, mon vieux camarade, répondit le docteur mesmérien.

Les deux ennemis, réconciliés, allèrent dîner au Palais-Royal. Après une conversation animée, à l'aide de laquelle Minoret trompa la fièvre d'idées qui lui ravageait la cervelle, Bouvard lui dit:

— Si tu reconnais à cette femme la faculté d'anéantir ou de traverser l'espace, si tu acquiers la certitude qu'elle entend et voit ce qui se dit et se fait à Nemours, il faut admettre tous les autres effets magnétiques, ils

sont pour un incrédule tout aussi impossibles que ceux-là. Demande-lui donc une seule preuve qui te satisfasse, car tu peux croire que nous nous sommes procuré tous ces renseignements; mais nous ne pouvons pas savoir, par exemple, ce qui va se passer à neuf heures, dans ta maison, dans la chambre de ta pupille: retiens ou écris ce que la somnambule va voir ou entendre, et cours chez toi. Cette petite Ursule, que je ne connaissais point, n'est pas notre complice; et, si elle a dit ou fait ce que tu auras en écrit, baisse la tête, fier Sicambre!

Les deux amis revinrent dans la chambre, et y trouvèrent la somnambule, qui ne reconnut pas le docteur Minoret. Les yeux de cette femme se fermèrent doucement sous la main que le swedenborgiste étendit sur elle à distance, et elle reprit l'attitude dans laquelle Minoret l'avait vue avant le dîner. Quand la main de la femme et celle du docteur furent mises en rapport, il la pria de lui dire tout ce qui se passait chez lui, à Nemours, en ce moment.

— Que fait Ursule? dit-il.

— Elle est à genoux sur son prie-Dieu, devant un crucifix d'ivoire attaché sur un tableau de velours rouge.

— Que dit-elle?

— Elle fait ses prières du soir, elle se recommande à Dieu, elle le supplie d'écarter de son âme les mauvaises pensées; elle examine sa conscience et repasse ce qu'elle a fait dans la journée, afin de savoir si elle a manqué à ses commandements ou à ceux de l'Église. Elle finit par vous et dit à haute voix une prière.

— Pouvez-vous la répéter?

— Oui.

Minoret prit son crayon et écrivit, sous la dictée de la somnambule, la prière suivante, évidemment composée par l'abbé Chaperon:

« Mon Dieu, si vous êtes content de votre servante, qui vous adore et vous prie avec autant d'amour que de ferveur, qui tâche de ne point s'écarter de vos saints commandements, qui mourrait avec joie comme votre Fils pour glorifier votre nom, qui voudrait vivre dans votre ombre, vous enfin qui lisez dans les cœurs, faites-moi la faveur de dessiller les yeux de mon parrain, de le mettre dans la voie du salut et de lui communiquer votre grâce afin qu'il vive en vous ses derniers jours; préservez-le de tout mal et faites-moi souffrir en sa place! »

La somnambule imita si parfaitement les gestes candides et les saintes inspirations de l'enfant, que le docteur Minoret eut les yeux pleins de larmes.

— Dit-elle encore quelque chose? demanda Minoret.

— Oui.

— Répétez-le.

— « Ce cher parrain! avec qui fera-t-il son trictrac à Paris? . . . » Elle souffle son bougeoir, elle penche la tête et s'endort.

Minoret salua le grand inconnu, serra la main à Bouvard, descendit avec rapidité, courut à une station de cabriolets bourgeois qui existait alors sous la porte d'un hôtel depuis démoli pour faire place à la rue d'Alger; il y trouva un cocher et lui demanda s'il consentait à partir sur-le-champ pour Fontainebleau. Une fois le prix fait et accepté, le vieillard, redevenu jeune, se mit

en route à l'instant. Suivant sa convention, il laissa reposer le cheval à Essonne, atteignit la diligence de Nemours, y trouva de la place, et congédia son cocher. Arrivé chez lui vers cinq heures du matin, il se coucha, et dormit jusqu'à neuf heures, tant il était fatigué de sa course.

À son réveil, certain que, depuis son retour, personne n'avait franchi le seuil de sa maison, le docteur procéda, non sans une invincible terreur, à la vérification des faits. Il ignorait lui-même la différence des deux billets de banque et l'interversion des deux volumes des *Pandectes*. La somnambule avait bien vu. Il sonna la Bougival.

— Dites à Ursule de venir me parler, dit-il en s'asseyant au milieu de sa bibliothèque.

L'enfant vint, elle courut à lui, l'embrassa; le docteur la prit sur ses genoux, où elle s'assit en mêlant ses belles touffes blondes aux cheveux blancs de son vieil ami.

— Vous avez quelque chose, mon parrain?

— Oui, mais promets-moi, par ton salut, de répondre franchement, sans détour, à mes questions.

— Parlez, mon parrain.

— Par quelle pensée as-tu fini tes prières du soir, hier, et à quelle heure les as-tu faites?

— Il était neuf heures un quart, neuf heures et demie.

— Eh bien, répète-moi ta dernière prière.

La jeune fille espéra que sa voix communiquerait sa foi à l'incrédule; elle quitta sa place, se mit à genoux, joignit les mains avec ferveur, une lueur radieuse illumina son visage, elle regarda le vieillard et lui dit:

— Ce que je demandais hier à Dieu, je l'ai demandé ce matin, je le demanderai jusqu'à ce qu'il m'ait exaucée.

Puis elle répéta sa prière avec une nouvelle et plus puissante expression; mais, à son grand étonnement, son parrain l'interrompit en achevant la prière.

— Bien, Ursule, dit le docteur en reprenant sa filleule sur ses genoux. Quand tu t'es endormie la tête sur l'oreiller, n'as-tu pas dit en toi-même: « Ce cher parrain! avec qui fera-t-il son trictrac à Paris? »

Ursule se leva comme si la trompette du jugement dernier eût éclaté à ses oreilles: elle jeta un cri de terreur; ses yeux agrandis regardaient le vieillard avec une horrible fixité.

— Qui êtes-vous, mon parrain? De qui tenez-vous une pareille puissance? lui demanda-t-elle en imaginant que, pour ne pas croire en Dieu, il devait avoir fait un pacte avec l'ange de l'enfer.

— Qu'as-tu semé hier dans le jardin?

— Du réséda, des pois de senteur, des balsamines.

— Et en dernier des pieds d'alouette?

Elle tomba sur ses genoux.

— Ne m'épouvantez pas, mon parrain; mais vous étiez ici, n'est-ce pas?

— Ne suis-je pas toujours avec toi? répondit le docteur en plaisantant pour respecter la raison de cette innocente fille.

Il lui donna le bras et monta l'escalier.

— Vos jambes tremblent, mon bon ami, dit-elle.

— Oui, je suis comme foudroyé.

— Croiriez-vous donc enfin en Dieu? s'écria-t-elle avec une joie naïve en laissant voir des larmes dans ses yeux.

Le vieillard médita jusqu'au soir sur ces événements, plus immenses encore pour lui que pour tout autre. Il

fallait se rendre à l'évidence. Néanmoins, l'obstiné vieillard chercha querelle à ses doutes. Encore qu'il fût atteint au cœur, il ne se décidait pas, il luttait toujours contre Dieu. Cependant son esprit parut vacillant, il ne fut plus le même. Devenu songeur outre mesure, il lisait les *Pensées de Pascal*, il lisait la sublime *Histoire des variations* de Bossuet, il lut saint Augustin. L'édifice bâti chez cet homme par le matérialisme craquait de toutes parts, il ne fallait plus qu'une secousse. Plusieurs fois déjà, le soir, en jouant avec le curé, sa filleule à côté d'eux, il avait fait des questions qui, relativement à ses opinions, paraissaient singulières à l'abbé Chaperon, ignorant encore du travail intérieur par lequel Dieu redressait cette belle conscience.

— Un soir enfin il lui dit:

— Quand je serai mort, si je me réconcilie avec Dieu, je le prierai de me laisser vous apparaître.

— Ursule, ajouta-t-il, si jamais un danger te menaçait, appelle-moi, je viendrai.

— Pourquoi parlez-vous de votre mort, mon cher parrain? dit d'un ton douloureux la jeune fille; nous ne mourons pas, nous autres chrétiens, notre tombe est le berceau de notre âme.

— Enfin, dit le docteur en souriant, il faut bien s'en aller de ce monde, et, quand je n'y serai plus, tu seras bien étonnée de ta fortune.

— Quand vous ne serez plus, mon bon ami, ma seule consolation sera de vous consacrer ma vie.

— À moi, mort?

— Oui. Toutes les bonnes œuvres que je pourrai faire seront faites en votre nom pour racheter vos fautes.

Je prierai Dieu tous les jours, afin d'obtenir de sa clémence infinie qu'il ne punisse pas éternellement les erreurs d'un jour, et qu'il mette près de lui, parmi les âmes des bienheureux, une âme aussi belle, aussi pure que la vôtre.

Cette réponse, dite avec une candeur angélique, prononcée d'un accent plein de certitude, confondit l'erreur et convertit Denis Minoret à la façon de saint Paul. Un rayon de lumière intérieure l'étourdit, en même temps que cette tendresse, étendue sur sa vie à venir, lui fit venir les larmes aux yeux. Ce subit effet de la grâce eut quelque chose d'électrique. Le curé joignit les mains et se leva troublé. La petite, surprise de son triomphe, pleura. Le vieillard se dressa comme si quelqu'un l'eût appelé, regarda dans l'espace comme s'il y voyait une aurore; puis il fléchit le genou sur son fauteuil, joignit les mains et baissa les yeux vers la terre en homme profondément humilié.

— Mon Dieu! dit-il d'une voix émue en relevant son front, si quelqu'un peut obtenir ma grâce et m'amener vers toi, n'est-ce pas cette créature sans tache? Pardonne à cette vieillesse repentie que cette glorieuse enfant te présente!

Il éleva mentalement son âme à Dieu, le priant d'achever de l'éclairer par sa science après l'avoir foudroyé de sa grâce; il se tourna vers le curé, et, lui tendant la main:

— Mon cher pasteur, je redeviens petit, je vous appartiens et vous livre mon âme.

Ursule couvrit de larmes joyeuses les mains de son parrain en les lui baisant. Le vieillard prit cette enfant sur ses genoux et la nomma gaiement sa marraine. Le

curé tout attendri récita le *Veni, Creator*, dans une sorte d'effusion religieuse. Cette hymne servit de prière du soir à ces trois chrétiens agenouillés.

— Qu'y a-t-il? demanda la Bougival étonnée.

— Enfin! mon parrain croit en Dieu, répondit Ursule.

— Ah! ma foi, tant mieux; il ne lui manquait que ça pour être parfait, s'écria la vieille Bressane en se signant avec une naïveté sérieuse.

— Cher docteur, dit le bon prêtre, vous aurez compris bientôt les grandeurs de la religion et la nécessité de ses pratiques; vous trouverez sa philosophie, dans ce qu'elle a d'humain, bien plus élevée que celle des esprits les plus audacieux.

Le curé, qui manifestait une joie presque enfantine, convint alors de catéchiser ce vieillard en conférant avec lui deux fois par semaine. Ainsi, la conversion attribuée à Ursule et à un esprit de calcul sordide fut spontanée. Le curé, qui s'était abstenu pendant quatorze années de toucher aux plaies de ce cœur, tout en les déplorant, avait été sollicité comme on va quérir le chirurgien en se sentant blessé. Depuis cette scène, tous les soirs, les prières prononcées par Ursule avaient été faites en commun. S'il avait paru pressé de revenir au logis, c'était pour remercier sa chère petite filleule de l'avoir fait entrer en religion, selon la belle expression du temps passé. Aussi la tenait-il sur ses genoux dans son salon, et la baisait-il saintement au front au moment où, salissant de leurs craintes ignobles une si sainte influence, ses héritiers collatéraux prodiguaient à Ursule les outrages les plus grossiers. L'empressement du bonhomme à rentrer chez lui, son prétendu dédain pour ses

proches, ses mordantes réponses au sortir de l'église, étaient naturellement attribués par chacun des héritiers à la haine qu'Ursule lui inspirait contre eux.

Pendant que la filleule jouait à son parrain des variations sur la *Dernière Pensée* de Weber, il se tramait dans la salle à manger de la maison Minoret-Levrault un honnête complot qui devait avoir pour résultat d'amener sur la scène un des principaux personnages de ce drame. Le déjeuner, bruyant comme tous les déjeuners de province, et animé par d'excellents vins qui arrivent à Nemours par le canal, soit de la Bourgogne, soit de la Touraine, dura plus de deux heures. Zélie avait fait venir du coquillage, du poisson de mer et quelques raretés gastronomiques, afin de fêter le retour de Désiré.

La salle à manger, au milieu de laquelle la table ronde offrait un spectacle réjouissant, avait l'air d'une salle d'auberge. Satisfaite de la grandeur de ses communs, Zélie s'était bâti un pavillon entre sa vaste cour et son jardin cultivé en légumes, plein d'arbres fruitiers. Tout, chez elle, était seulement propre et solide. L'exemple de Levrault-Levrault avait été terrible pour le pays. Aussi défendit-elle à son maître architecte de la jeter dans de pareilles sottises. Cette salle était donc tendue d'un papier verni, garnie de chaises en noyer, de buffets en noyer, ornée d'un poêle en faïence, d'un cartel et d'un baromètre. Si la vaisselle était en porcelaine blanche commune, la table brillait par le linge et par une argenterie abondante. Une fois le café servi par Zélie, qui allait et venait comme un grain de plomb dans une bouteille de vin de Champagne, car elle se contentait d'une cuisinière; quand Désiré, le futur avocat, eut été

mis au fait du grand événement de la matinée et de ses conséquences, Zélie ferma la porte, et la parole fut donnée au notaire Dionis. Par le silence qui se fit, et par les regards que chaque héritier attacha sur cette face authentique, il était facile de reconnaître l'empire que ces hommes exercent sur les familles.

— Mes chers enfants, dit-il, votre oncle, étant né en 1746, a ses quatre-vingt-trois ans aujourd'hui; or, les vieillards sont sujets à des folies, et cette petite . . .

— Vipère! s'écria madame Massin.

— Misérable! dit Zélie.

— Ne l'appelons que par son nom, reprit Dionis.

— Eh bien, c'est une voleuse, dit madame Crémière.

— Une jolie voleuse, répliqua Désiré Minoret.

— Cette petite Ursule, reprit Dionis, lui tient au cœur. Je n'ai pas attendu, dans l'intérêt de vous tous, qui êtes mes clients, à ce matin pour prendre des renseignements et voici ce que je sais sur cette jeune . . .

— Spoliatrice! s'écria le receveur.

— Captatrice de succession! dit le greffier.

— Chut! mes amis, dit le notaire, ou je prends mon chapeau, je vous laisse, et bonsoir.

— Ursule est, il est vrai, la fille légitime de Joseph Mirouët; mais son père est le fils naturel de Valentin Mirouët, beau-père de votre oncle. Ursule est donc la nièce naturelle du docteur Denis Minoret. Comme nièce naturelle, le testament que ferait le docteur en sa faveur serait peut-être attaquable; et, s'il lui laisse ainsi sa fortune, vous intenteriez à Ursule un procès assez mauvais pour vous, car on ne peut soutenir qu'il n'existe aucun lien de parenté entre Ursule et le docteur; mais ce

procès effrayerait certes une jeune fille sans défense et donnerait lieu à quelque transaction.

— La rigueur de la loi est si grande sur les droits des enfants naturels, dit le licencié de fraîche date, jaloux de montrer son savoir, qu'aux termes d'un arrêt de la cour de cassation du 7 juillet 1817 l'enfant naturel ne peut rien réclamer de son *aïeul naturel*, pas même des aliments. Aussi la cour royale de Paris, le 26 décembre de l'année dernière, a-t-elle réduit un legs fait à l'enfant légitime du fils naturel par l'aïeul, qui, certes, en tant qu'aïeul, était aussi étranger pour le petit-fils naturel que le docteur, en tant qu'oncle, peut l'être relativement à Ursule.

— Mais, dit Goupil, il ne s'agit pas du tout des oncles, qui ne me paraissent avoir aucun lien de parenté avec les enfants légitimes de leurs beaux-frères naturels. Ursule est une étrangère pour le docteur Minoret. Je me souviens d'un arrêt de la cour royale de Colmar, rendu en 1825 pendant que j'achevais mon droit, et par lequel on a déclaré que, l'enfant naturel une fois décédé, sa descendance ne pouvait plus être l'objet d'une *interposition*. Or, le père d'Ursule est mort.

L'argumentation de Goupil produisit ce que, dans les comptes, rendus des séances législatives, les journalistes désignent par cette parenthèse: (*Profonde sensation*).

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria Dionis. Que le cas de libéralités faites par l'oncle d'un enfant naturel ne s'est pas encore présenté devant les tribunaux; mais, qu'il s'y présente, et la rigueur de la loi française envers les enfants naturels sera d'autant mieux appliquée, que nous sommes dans un temps où la religion est honorée.

Aussi puis-je répondre que, sur ce procès, il y aurait transaction, surtout quand on vous saurait déterminés à conduire Ursule jusqu'en cour de cassation.

Comme s'il eût tiré le fil d'un de ces petits théâtres dont tous les personnages marchent par saccades au moyen d'un rouage, Dionis vit alors tous les yeux braqués sur lui, tous les visages ramenés à une pose unique.

— Mais aucune loi ne peut empêcher votre oncle d'adopter ou d'épouser Ursule, reprit-il. Quant à l'adoption, elle serait contestée et vous auriez, je crois, gain de cause: les cours royales ne badinent pas en matière d'adoption, et vous seriez entendus dans l'enquête. Le docteur a beau porter le cordon de Saint-Michel, être officier de la Légion d'honneur et ancien médecin de l'ex-empereur, il succomberait. Mais, si vous êtes avertis en cas d'adoption, comment sauriez-vous le mariage? Le bonhomme est assez rusé pour aller se marier à Paris après un an de domicile, et reconnaître à sa future, par le contrat, une dot d'un million. Le seul acte qui mette votre succession en danger est donc le mariage de la petite avec son oncle.

Ici, le notaire fit une pause.

— Il existe un autre danger, dit encore Goupil d'un air capable, celui d'un testament fait à un tiers, le père Bongrand, par exemple, qui aurait un fidéicommis relatif à mademoiselle Ursule Mirouët.

— Si vous taquinez votre oncle, reprit Dionis en coupant la parole à son maître clerc, si vous n'êtes pas tous excellents pour Ursule, vous le pousserez soit au mariage, soit au fidéicommis dont vous parle Goupil; mais je ne le crois pas capable de recourir au fidéicommis, moyen

dangereux. Quant au mariage, il est facile de l'empêcher. Désiré n'a qu'à faire un doigt de cour à la petite, elle préférera toujours un charmant jeune homme à un vieillard.

— Ma mère, dit à l'oreille de Zélie le fils du maître de poste, autant alléché par la somme que par la beauté d'Ursule, si je l'épousais, nous aurions tout.

— Es-tu fou? toi qui auras un jour cinquante mille livres de rente et qui dois devenir député! Tant que je serai vivante, tu ne te casseras pas le cou par un sot mariage. Sept cent mille francs? . . . la belle poussée! La fille unique à M. le maire aura cinquante mille francs de rente, et m'a déjà été proposée . . .

Cette réponse, où pour la première fois de sa vie sa mère lui parlait avec rudesse, éteignit en Désiré tout espoir de mariage avec la belle Ursule, car son père et lui ne l'emporteraient jamais sur la décision écrite dans les terribles yeux bleus de Zélie.

— Eh! mais, dites donc, monsieur Dionis, s'écria Crémière, à qui sa femme avait poussé le coude, si le bonhomme prenait la chose au sérieux et mariait sa pupille à Désiré en lui donnant la nue propriété de toute la fortune, adieu la succession! Et qu'il vive encore cinq ans, notre oncle aura bien un million.

— Jamais, s'écria Zélie, ni de ma vie ni de mes jours Désiré n'épousera une fille prise par charité, ramassée sur la place! Mon fils doit représenter les Minoret à la mort de son oncle, et les Minoret ont cinq cents ans de bonne bourgeoisie. Cela vaut la noblesse. Soyez tranquilles là-dessus: Désiré se mariera quand nous saurons ce qu'il peut devenir à la Chambre des députés.

Cette hautaine déclaration fut appuyée par Goupil, qui dit:

— Désiré, doté de vingt-quatre mille livres de rente, deviendra ou président de cour royale ou procureur général, ce qui mène à la pairie; et un sot mariage l'enfoncerait.

Les héritiers se parlèrent tous alors les uns aux autres; mais ils se turent au coup de poing que Minoret frappa sur la table pour maintenir la parole au notaire.

— Votre oncle est un brave et digne homme, reprit Dionis. Il se croit immortel; et, comme tous les gens d'esprit, il se laissera surprendre par la mort sans avoir testé. Mon opinion est donc pour le moment de le pousser à placer ses capitaux de manière à rendre votre dépossession difficile, et l'occasion s'en présente. Le petit Portenduère est à Saint-Pélagie écroué pour cent et quelques mille francs de dettes. Sa vieille mère le sait en prison, elle pleure comme une Madeleine et attend l'abbé Chaperon à dîner, sans doute pour causer avec lui de ce désastre. Eh bien, j'irai ce soir engager votre oncle à vendre ses rentes cinq pour cent consolidés, qui sont à cent dix-huit, et à prêter à madame de Portenduère, sur sa ferme des Bordières et sur sa maison, la somme nécessaire pour dégager l'enfant prodigue. Je suis dans mon rôle de notaire en lui parlant pour ce petit niais de Portenduère, et il est très naturel que je veuille lui faire déplacer ses rentes: j'y gagne des actes, des ventes, des affaires. Si je puis devenir son conseil, je lui proposerai d'autres placements en terre pour le surplus du capital, et j'en ai d'excellents à mon étude. Une fois sa fortune mise en propriétés foncières ou en

créances hypothécaires dans le pays, elle ne s'envolera pas facilement. On peut toujours faire naître des embarras entre la volonté de réaliser et la réalisation.

Les héritiers, frappés de la justesse de cette argumentation, firent entendre des murmures approbatifs.

— Entendez-vous donc bien, dit le notaire en terminant, pour garder votre oncle à Nemours, où il a ses habitudes, où vous pourrez le surveiller. En donnant un amant à la petite, vous empêchez le mariage . . .

— Mais si le mariage se faisait? dit Goupil, étreint par une pensée ambitieuse.

— Ce ne serait pas déjà si bête, car la perte serait chiffrée, on saurait ce que le bonhomme veut lui donner, répondit le notaire. Mais, si vous lui lâchez Désiré, il peut bien lambiner la petite jusqu'à la mort du bonhomme. Les mariages se font et se défont.

— Le plus court, dit Goupil, si le docteur doit vivre encore longtemps, serait de la marier à un bon garçon qui vous en débarrasserait en allant s'établir avec elle à Sens, à Montargis, à Orléans, avec cent mille francs.

Dionis, Massin, Zélie et Goupil, les seules têtes fortes de cette assemblée, échangèrent quatre regards remplis de pensées.

— Ce serait le ver dans la poire, dit Zélie à l'oreille de Massin.

— Pourquoi l'a-t-on laissé venir? répondit le greffier.

— Ça t'irait! cria Désiré à Goupil.

— Aujourd'hui, dit Zélie à l'oreille de Massin, les notaires ne connaissent que leurs intérêts; et, si Dionis allait, pour faire des actes, se mettre du côté d'Ursule?

— Je suis sûr de lui, répondit le greffier en jetant à sa cousine un regard de ses petits yeux malicieux.

Il allait ajouter: « J'ai de quoi le perdre? » mais il se retint.

— Je suis tout à fait de l'avis de Dionis, dit-il à haute voix.

— Et moi aussi, s'écria Zélie, qui cependant soupçonnait déjà le notaire d'une collusion d'intérêts avec le greffier.

— Ma femme a voté! dit le maître de poste en humant un petit verre, quoique déjà sa face fût violacée par la digestion du déjeuner et par une notable absorption de liquides.

— C'est très bien, dit le percepteur.

— J'irai donc après le dîner? reprit Dionis.

— Si M. Dionis a raison, dit madame Crémière à madame Massin, il faut aller chez notre oncle comme autrefois, en soirée, tous les dimanches, et faire tout ce que vient de nous dire M. Dionis.

— Oui, pour être reçus comme nous l'étions! s'écria Zélie. Après tout, nous avons plus de quarante bonnes mille livres de rente, et il a refusé toutes nos invitations; nous le valons bien. Si je ne sais pas faire des ordonnances, je sais mener ma barque, moi!

— Comme je suis loin d'avoir quarante mille livres de rente, dit madame Massin, un peu piquée je ne me soucie pas d'en perdre dix mille!

— Nous sommes ses nièces, nous le soignerons: nous y verrons clair, dit madame Crémière, et vous nous en saurez gré quelque jour, cousine.

— Ménagez bien Ursule, le vieux bonhomme de Jordy

lui a laissé ses économies! fit le notaire en levant son index droit à la hauteur de sa lèvre.

— Je vais me mettre sur mon cinquante et un, s'écria Désiré.

— Vous avez été aussi fort que Desroches, le plus fort des avoués de Paris, dit Goupil à son patron en sortant de la poste.

— Et ils discutent nos honoraires! répondit le notaire en souriant avec amertume.

Les héritiers, qui reconduisaient Dionis et son premier clerc, se trouvèrent, le visage assez allumé par le déjeuner, tous, à la sortie des vêpres. Selon les prévisions du notaire, l'abbé Chaperon donnait le bras à la vieille madame de Portenduère.

— Elle l'a traîné à vêpres, s'écria madame Massin en montrant à madame Crémière Ursule et son parrain qui sortaient de l'église.

— Allons lui parler, dit madame Crémière en s'avançant vers le vieillard.

Le changement que la conférence avait opéré sur tous ces visages surprit le docteur Minoret. Il se demanda la cause de cette amitié de commande, et, par curiosité, favorisa la rencontre d'Ursule et des deux femmes, empressées de la saluer avec une affection exagérée et des sourires forcés.

— Mon oncle, nous permettrez-vous de venir vous voir ce soir? dit madame Crémière. Nous avons cru quelquefois vous gêner; mais il y a bien longtemps que nos enfants ne vous ont rendu leurs devoirs, et voilà nos filles en âge de faire connaissance avec notre chère Ursule.

— Ursule est digne de son nom, répliqua le docteur, elle est très sauvage.

— Laissez-nous l'apprivoiser, dit madame Massin. Et puis, tenez, mon oncle, ajouta cette bonne ménagère en essayant de cacher ses projets sous un calcul d'économie, on nous a dit que votre chère filleule a un si beau talent sur le piano, que nous serions bien enchantées de l'entendre. Madame Crémière et moi, nous sommes assez disposées à prendre son maître pour nos petites; car, s'il avait sept ou huit élèves, il pourrait mettre les prix de ses leçons à la portée de nos fortunes . . .

— Volontiers, dit le vieillard, et cela se trouvera d'autant mieux que je veux aussi donner un maître de chant à Ursule.

— Eh bien, à ce soir, mon oncle; nous viendrons avec votre petit-neveu Désiré, que voilà maintenant avocat.

— À ce soir, répondit Minoret, qui voulut pénétrer ces petites âmes.

Les deux nièces serrèrent la main d'Ursule en lui disant avec une grâce affectée:

— Au revoir.

— Oh! mon parrain, vous lisez donc dans mon cœur? s'écria Ursule en jetant au vieillard un regard plein de remercîments.

— Tu as de la voix, dit-il. Et je veux te donner aussi des maîtres de dessin et d'italien. Une femme, reprit le docteur en regardant Ursule au moment où il ouvrait la grille de sa maison, doit être élevée de manière à se trouver à la hauteur de toutes les positions où son mariage peut la mettre.

— Vous voyez bien, mon parrain, que vos nièces sont bonnes pour moi.

— Pauvre petite! s'écria le vieillard.

Il étala sur son bras la main d'Ursule en la tapotant, et l'emmena le long de la terrasse au bord de la rivière, où personne ne pouvait les entendre.

— Pourquoi dites-vous: «Pauvre petite»?

— Ne vois-tu pas qu'elles te craignent!

— Et pourquoi?

— Mes héritiers sont en ce moment tous inquiets de ma conversion; ils l'ont sans doute attribuée à l'empire que tu exerces sur moi, et s'imaginent que je les frustrerai de ma succession pour t'enrichir.

— Mais ce ne sera pas? . . . dit naïvement Ursule en regardant son parrain.

— Oh! divine consolation de mes vieux jours, dit el vieillard, qui enleva de terre sa pupille et la baisa sur les deux joues. C'est bien pour elle et non pour moi, mon Dieu, que je vous ai prié tout à l'heure de me laisser vivre jusqu'au jour où je l'aurai confiée à quelque bon être digne d'elle! Tu verras, mon petit ange, les comédies que les Minoret, les Crémière et les Massin vont venir jouer ici. Tu veux embellir et prolonger ma vie, toi! Eux, ils ne pensent qu'à ma mort . . .

— Dieu nous défend de haïr; mais, si cela est, . . . oh! je les méprise bien! fit Ursule.

— Le dîner! cria la Bougival du haut du perron qui, du côté du jardin, se trouvait au bout du corridor.

Ursule et son tuteur étaient, au dessert, dans la jolie salle à manger décorée de peintures chinoises en façon de laque, la ruine de Levrault-Levrault, lorsque le juge de

paix se présenta; le docteur lui offrit, telle était sa grande marque d'intimité, une tasse de son café Moka mélangé de café Bourbon et de café Martinique, brûlé, moulu, fait par lui-même, dans une cafetière d'argent.

— Eh bien, dit Bongrand en relevant ses lunettes et regardant le vieillard d'un air narquois, la ville est en l'air! votre apparition à l'église a révolutionné vos parents! Vous laissez votre fortune aux prêtres, aux pauvres! Vous les avez remués, et ils se remuent, ah! J'ai vu leur première émeute sur la place, ils étaient affairés comme des fourmis à qui on a pris leurs œufs.

— Que te disais-je, Ursule? s'écria le vieillard. Au risque de te peiner, mon enfant, ne dois-je pas t'apprendre à connaître le monde et te mettre en garde contre des inimitiés imméritées!

— Je voudrais vous dire un mot à ce sujet, reprit Bongrand, en saisissant cette occasion de parler à son vieil ami de l'avenir d'Ursule.

Le docteur mit un bonnet de velours noir sur sa tête blanche, le juge de paix garda son chapeau pour se garantir de la fraîcheur, et tous deux ils se promenèrent le long de la terrasse en discutant les moyens d'assurer à Ursule ce que son parrain voudrait lui donner. Le juge de paix connaissait l'opinion de Dionis sur l'invalidité d'un testament fait par le docteur en faveur d'Ursule, car Nemours se préoccupait trop de la succession Minoret pour que cette question n'eût pas été agitée entre les jurisconsultes de la ville.

— En tout autre pays, dit-il au docteur en achevant de lui exposer l'état de la jurisprudence que Goupil, Dionis et Désiré venaient d'expliquer aux héritiers, Ursule n'au-

rait rien à craindre; elle est fille légitime, et l'incapacité de son père ne devrait avoir d'effet qu'à l'égard de la succession de Valentin Mirouët, votre beau-père; mais, en France, la magistrature est malheureusement très spirituelle et conséquentielle, elle recherche l'esprit de la loi. Des avocats parleront morale et démontreront que la lacune du Code vient de la bonhomie des législateurs qui n'ont pas prévu le cas, mais qui n'en ont pas moins établi un principe. Le procès sera long et dispendieux. Avec Zélie, on irait jusqu'en cour de cassation, et je ne suis pas sûr d'être encore vivant quand ce procès se fera.

Sans se prononcer sur ses intentions, le vieillard rejeta le fidéicommis. Mais, quant à la voie d'un mariage que Bongrand lui proposa de prendre pour assurer sa fortune à Ursule:

— Pauvre petite! s'écria le docteur. Je suis capable de vivre encore quinze ans, que deviendrait-elle?

— Eh bien, que comptez-vous donc faire? . . . dit Bongrand.

— Nous y penserons. . . . Je verrai, répondit le vieux docteur, évidemment embarrassé de répondre.

En ce moment, Urusle vint annoncer aux deux amis que Dionis demandait à parler au docteur.

— Déjà Dionis! s'écria Minoret en regardant le juge de paix. — Oui, répondit-il à Ursule, qu'il entre.

— Je gagerais mes lunettes contre une allumette, qu'il est le paravent de vos héritiers; ils ont déjeuné tous à la poste avec Dionis, il s'y est machiné quelque chose.

Le notaire, amené par Ursule, arriva jusqu'au fond

du jardin. Après les salutations et quelques phrases insignifiantes, Dionis obtint un moment d'audience particulière. Ursule et Bongrand se retirèrent au salon.

— «Nous y penserons! Je verrai!» se disait en lui-même Bongrand en répétant les dernières paroles du docteur. Voilà le mot des gens d'esprit; la mort les surprend, et ils laissent dans l'embarras les êtres qui leur sont chers!

Piqué du silence que le docteur avait gardé, mais mû sans doute par l'intérêt d'Ursule et le croyant compromis, il résolut de la défendre contre les héritiers. Il était désespéré de ne rien savoir de cet entretien du vieillard avec Dionis.

— Les Minoret-Levrault, dit-il à Ursule en raffermissant ses lunettes, sont capables de vous demander en mariage pour leur fils.

La pauvre petite pâlit: elle était trop bien élevée, elle avait une trop sainte délicatesse pour aller écouter ce qui se disait entre Dionis et son oncle; mais, après une courte délibération intime, elle crut pouvoir se montrer, en pensant que, si elle était de trop, son parrain le lui ferait sentir. Le pavillon chinois où se trouvait le cabinet du docteur avait les persiennes de sa porte-fenêtre ouvertes. Ursule inventa d'aller tout y fermer elle-même. Elle s'excusa de laisser seul au salon le juge de paix, qui lui dit en souriant:

— Faites, faites.

Ursule arriva sur les marches du perron par où l'on descendait du pavillon chinois au jardin, et y resta pendant quelques minutes, manœuvrant les persiennes avec lenteur et regardant le coucher du soleil. Elle entendit

alors cette réponse faite par le docteur, qui venait vers le pavillon chinois:

— Mes héritiers seraient enchantés de me voir des biens-fonds, des hypothèques; ils s'imaginent que ma fortune serait beaucoup plus en sûreté: je devine tout ce qu'ils se disent, et peut-être venez-vous de leur part. . . . Apprenez, mon cher monsieur, que mes dispositions sont irrévocables. Mes héritiers auront le capital de la fortune que j'ai apportée ici, qu'ils se tiennent pour avertis et me laissent tranquille. Si l'un d'eux dérangeait quelque chose à ce que je crois devoir faire pour cette enfant (il désigna sa filleule), je reviendrais de l'autre monde pour les tourmenter! Ainsi, M. Savinien de Portenduère peut bien rester en prison, si l'on compte sur moi pour l'en tirer, ajouta le docteur. Je ne vendrai point mes rentes.

En entendant ce dernier fragment de phrase, Ursule éprouva la première, la seule douleur qui l'eût atteinte; elle appuya son front à la persienne en s'y attachant pour se soutenir.

— Mon Dieu! qu'a-t-elle? s'écria le vieux médecin, elle est sans couleur! Une pareille émotion après dîner peut la tuer!

Il étendit le bras pour prendre Ursule, qui tombait presque évanouie.

— Adieu, monsieur, laissez-moi, dit-il au notaire.

Il transporta sa filleule sur une immense bergère du temps de Louis XV, qui se trouvait dans son cabinet, saisit un flacon d'éther au milieu de sa pharmacie et le lui fit respirer.

— Remplacez-moi, mon ami, dit-il à Bongrand effrayé, je veux rester seul avec elle.

Le juge de paix reconduisit le notaire jusqu'à la grille, en lui demandant, sans y mettre aucun empressement:

— Qu'est-il donc arrivé à Ursule?

— Je ne sais pas, répondit M. Dionis. Elle était sur les marches à nous écouter; et, quand *son oncle* m'a refusé de prêter la somme nécessaire au jeune Portenduère, qui est en prison pour dettes, car il n'a pas eu, comme M. du Rouvre, un M. Bongrand pour le défendre, elle a pâli, chancelé. . . . L'aimerait-elle? Y aurait-il entre eux? . . .

— À quinze ans? répliqua Bongrand en interrompant Dionis.

— Elle est née en février 1814, elle aura seize ans dans quatre mois.

Le notaire était assez enchanté de cette découverte, qui devait empêcher le redoutable mariage *in extremis* par lequel le docteur pouvait frustrer ses héritiers, tandis que Bongrand voyait ses châteaux en Espagne démolis: depuis longtemps, il pensait à marier son fils avec Ursule.

— Si la pauvre enfant aimait ce garçon, ce serait un malheur pour elle: madame de Portenduère est Bretonne et entichée de noblesse, répondit le juge de paix après une pause.

— Heureusement . . . pour l'honneur des Portenduère, répliqua le notaire, qui faillit se laisser deviner.

Rendons au brave et honnête juge de paix la justice de dire qu'en venant de la grille au salon il abandonna, non sans douleur pour son fils, l'espérance qu'il avait caressée de pouvoir un jour nommer Ursule sa fille. Il comptait donner six mille livres de rente à son fils le jour où il serait nommé substitut; et, si le docteur eût voulu doter

Ursule de cent mille francs, ces deux jeunes gens devaient être la perle des ménages; son Eugène était un loyal et charmant garçon. Peut-être avait-il un peu trop vanté cet Eugène, et peut-être la défiance du vieux Minoret venait-elle de là.

— Je me rabattrai sur la fille du maire, pensa Bongrand. Mais Ursule sans dot vaut mieux que mademoiselle Levrault-Crémière avec son million. Maintenant, il faut manœuvrer pour faire épouser à Ursule ce petit Portenduère, si toutefois elle l'aime.

Après avoir fermé la porte du côté de la bibliothèque et celle du jardin, le docteur avait amené sa pupille à la fenêtre qui donnait sur le bord de l'eau.

— Qu'as-tu, cruelle enfant? lui dit-il. Ta vie est ma vie. Sans ton sourire, que deviendrais-je?

— Savinien en prison! répondit-elle.

Après ces mots, un torrent de larmes sortit de ses yeux, et les sanglots vinrent.

— Elle est sauvée! pensa le vieillard, qui lui tâtait le pouls avec une anxiété de père. Hélas! elle a toute la sensibilité de ma pauvre femme, se dit-il en allant prendre un stéthoscope qu'il mit sur le cœur d'Ursule en y appliquant son oreille. Allons, tout va bien, se dit-il.

— Je ne savais pas, mon cœur, que tu l'aimasses autant déjà, reprit-il en la regardant.

— Je ne l'aime pas, mon parrain, nous ne nous sommes jamais rien dit, répondit-elle en sanglotant. Mais apprendre que ce pauvre jeune homme est en prison et savoir que vous refusez durement de l'en tirer, vous si bon!

— Écoute-moi. . . . Quand même il t'aimerait, quand

sa mère me demanderait ta main pour lui, je ne consentirais à ce mariage qu'après avoir soumis Savinien à un long et mûr examen. Sa conduite vient de le rendre suspect à toutes les familles, et de mettre entre les héritières et lui des barrières qui tomberont difficilement.

Un sourire divin sécha les pleurs d'Ursule, qui dit:

— À quelque chose malheur est bon!

Le docteur fut sans réponse à cette naïveté.

— Qu'a-t-il fait, mon parrain? reprit-elle.

— En deux ans, mon petit ange, il a fait à Paris pour cent vingt mille francs de dettes! Il a eu la sottise de se laisser mettre à Sainte-Pélagie, maladresse qui déconsidère à jamais un jeune homme, par le temps qui court. Un dissipateur capable de plonger une pauvre mère dans la douleur et la misère fait, comme ton pauvre père, mourir sa femme de désespoir!

— Croyez-vous qu'il puisse se corriger? demanda-t-elle.

— Si sa mère paye pour lui, il sera mis sur la paille, et je ne sais pas de pire correction pour un noble que d'être sans fortune.

Cette réponse rendit Ursule pensive: elle essuya ses larmes et dit à son parrain:

— Si vous pouvez le sauver, sauvez-le, mon parrain; ce service vous donnera le droit de le conseiller: vous lui ferez des remontrances . . .

— Et, dit le docteur en imitant le parler d'Ursule, il pourra venir ici, la vieille dame y viendra, nous les verrons, et . . .

— Je ne songe en ce moment qu'à lui-même, répondit Ursule en rougissant.

— Ne pense plus à lui, ma pauvre enfant; c'est une folie! dit gravement le docteur. Jamais madame de Portenduère, une Kergarouët, n'eût-elle que trois cents livres par an pour vivre, ne consentirait au mariage du vicomte Savinien de Portenduère, petit-neveu du feu comte de Portenduère, lieutenant général des armées navales du roi et fils du vicomte de Portenduère, capitaine de vaisseau, avec qui? avec Ursule Mirouët, fille d'un musicien de régiment, sans fortune, et dont le père, hélas! voici le moment de te le dire, était le fils naturel d'un organiste, de mon beau-père.

— O mon parrain, vous avez raison: nous ne sommes égaux que devant Dieu. Je ne songerai plus à lui que dans mes prières! dit-elle au milieu des sanglots que cette révélation excita. Donnez-lui tout ce que vous me destinez. De quoi peut avoir besoin une pauvre fille comme moi? . . . En prison, lui!

Le silence régna pendant quelques instants. Quand Ursule, qui n'osait regarder son parrain, leva les yeux sur lui, son cœur fut profondément remué en voyant des larmes rouler sur ses joues flétries. Les pleurs des vieillards sont aussi terribles que ceux des enfants sont naturels.

— Qu'avez-vous, mon Dieu? dit-elle en se jetant à ses pieds et lui baisant les mains. N'êtes-vous pas sûr de moi?

— Moi qui voudrais satisfaire à tous tes vœux, je suis obligé de te causer la première grande douleur de ta vie! Je souffre autant que toi. Je n'ai pleuré qu'à la mort de mes enfants et à celle d'Ursule. . . . Tiens, je ferai tout ce que tu voudras! s'écria-t-il.

À travers ses larmes, Ursule jeta sur son parrain un regard qui fut comme un éclair: elle sourit.

— Allons au salon, et sache te garder le secret à toi-même sur tout ceci, ma petite, dit le docteur en laissant sa filleule dans son cabinet.

Ce père se sentit si faible contre ce divin sourire, qu'il allait dire un mot d'espérance et tromper ainsi sa filleule.

En ce moment, madame de Portenduère, seule avec le curé dans sa froide petite salle au rez-de-chaussée, avait fini de confier ses douleurs à ce bon prêtre, son seul ami. Elle tenait à la main des lettres que l'abbé Chaperon venait de lui rendre après les avoir lues, et qui avaient mis ses misères au comble.

Les lettres que le curé venait de lire et que la pauvre mère tenait à la main, humides de ses larmes, étaient arrivées le matin même et lui avaient brisé le cœur.

« À Madame de Portenduère.

« Paris, septembre 1829.

« Madame,

« Vous ne pouvez pas douter de l'intérêt que, l'amiral et moi, nous prenons à vos peines. Ce que vous mandez à M. de Kergarouët m'afflige d'autant plus, que ma maison était celle de votre fils: nous étions fiers de lui. Si Savinien avait eu plus de confiance en l'amiral, nous l'eussions pris avec nous, il serait déjà placé convenablement; mais il ne nous a rien dit, le malheureux enfant! L'amiral ne saurait payer cent mille francs; il est endetté lui-même, et s'est obéré pour moi, qui ne savais rien de sa position pécuniaire. Il est d'autant plus

désespéré, que Savinien nous a, pour le moment, lié les mains en se laissant arrêter. M. de Kergarouët aurait pu demander une place pour son petit-neveu dans les bureaux de la marine; mais un emprisonnement pour dettes va sans doute paralyser les démarches de l'amiral. Payez les dettes de Savinien, qu'il serve dans la marine, il fera son chemin en vrai Portenduère, il a leur feu dans ses beaux yeux noirs, et nous l'aiderons tous.

« Ne vous désespérez donc pas, madame; il vous reste des amis au nombre desquels je veux être comprise comme une des plus sincères, et je vous envoie mes vœux avec les respects de

« Votre très affectionnée servante,

« ÉMILIE DE KERGAROUËT. »

« À MADAME DE PORTENDUÈRE.

« Portenduère, août 1829.

« Ma chère tante, je suis aussi contrarié qu'affligé des escapades de Savinien. Marié, père de deux fils et d'une fille, ma fortune, déjà si médiocre relativement à ma position et à mes espérances, ne me permet pas de l'amoindrir d'une somme de cent mille francs pour payer la rançon d'un Portenduère pris par les lombards. Vendez votre ferme, payez ses dettes et venez à Portenduère, vous y trouverez l'accueil que nous vous devons, quand même nos cœurs ne seraient pas entièrement à vous. Vous vivrez heureuse, et nous finirons par marier Savinien, que ma femme trouve charmant. Cette frasque n'est rien, ne vous désolez pas, elle ne se

saura jamais dans notre province, où nous connaissons plusieurs filles d'argent très riches, et qui seront enchantées de nous appartenir.

« Ma femme se joint à moi pour vous dire toute la joie que vous nous ferez, et vous prie d'agréer ses vœux pour la réalisation de ce projet et l'assurance de nos respects affectueux.

« LUC-SAVINIEN, comte DE PORTENDUÈRE. »

— Quelles lettres pour une Kergarouët! s'écria la vieille Bretonne en s'essuyant les yeux.

— L'amiral ne sait pas que son neveu est en prison, dit enfin l'abbé Chaperon; la comtesse a seule lu votre lettre, et seule a répondu. Mais il faut prendre un parti, poursuivit-il après une pause, et voici ce que j'ai l'honneur de vous conseiller. Ne vendez pas votre ferme. Le bail est à fin, et voici vingt-quatre ans qu'il dure; dans quelques mois, vous pourrez porter son fermage à six mille francs, et vous faire donner un pot-de-vin d'une valeur de deux années. Empruntez à un honnête homme, et non aux gens de la ville qui font le commerce des hypothèques. Votre voisin est un digne homme, un homme de bonne compagnie, qui a vu le beau monde avant la Révolution, et qui d'athée est devenu catholique. N'ayez point de répugnance à le venir voir ce soir, il sera très sensible à votre démarche; oubliez un moment que vous êtes une Kergarouët.

— Jamais! dit la vieille mère d'un son de voix strident.

— Enfin soyez une Kergarouët aimable; venez quand il sera seul, il ne vous prêtera qu'à trois et demi, peut-être à trois pour cent, et vous rendra service avec délicatesse,

vous en serez contente; il ira délivrer lui-même Savinien, car il sera forcé de vendre des rentes, et vous le ramènera.

— Vous parlez donc de ce petit Minoret?

— Ce petit a quatre-vingt-trois ans, reprit l'abbé Chaperon en souriant. Ma chère dame, ayez un peu de charité chrétienne, ne le blessez pas, il peut vous être utile de plus d'une manière.

— Et comment?

— Mais il a un ange auprès de lui, la plus céleste jeune fille . . .

— Oui, cette petite Ursule. . . . Eh bien, après?

Le pauvre curé n'osa poursuivre en entendant cet « Eh bien, après? » dont la sécheresse et l'âpreté tranchaient d'avance la proposition qu'il voulait faire.

— Je crois le docteur Minoret puissamment riche . . .

— Tant mieux pour lui.

— Vous avez déjà très indirectement causé les malheurs actuels de votre fils en ne lui donnant pas de carrière, prenez garde à l'avenir! dit sévèrement le curé. Dois-je annoncer votre visite à votre voisin?

— Mais pourquoi, sachant que j'ai besoin de lui, ne viendrait-il pas?

— Ah! madame, en allant chez lui, vous payerez trois pour cent, et, s'il vient chez vous, vous payerez cinq, dit le curé, qui trouva cette belle raison afin de décider la vieille dame. Et, si vous étiez forcée de vendre votre ferme par Dionis le notaire, par le greffier Massin, qui vous refuseraient des fonds en espérant profiter de votre désastre, vous perdriez la moitié de la valeur des Bordières. Je n'ai pas la moindre influence sur

des Dionis, des Massin, des Levrault, les gens riches du pays qui convoitent votre ferme et savent votre fils en prison.

— Ils le savent! ils le savent! s'écria-t-elle en levant les bras. — Oh! mon pauvre curé, vous avez laissé refroidir votre café. . . . — Tiennette! Tiennette!

Tiennette, une vieille Bretonne à casaquin et à bonnet bretons, âgée de soixante ans, entra lestement et prit, pour le faire chauffer, le café du curé.

— Soyez paisible, monsieur le recteur, dit-elle en voyant que le curé voulait boire, je le mettrai dans le bain-marie, il ne deviendra point mauvais.

— Eh bien, reprit le curé de sa voix insinuante, j'irai prévenir M. le docteur de votre visite, et vous viendrez.

La vieille mère ne céda qu'après une heure de discussion, pendant laquelle le curé fut obligé de répéter dix fois ses arguments. Et encore l'altière Kergarouët ne fut-elle vaincue que par ces derniers mots:

— Savinien irait!

— Il vaut mieux alors que ce soit moi, dit-elle.

Neuf heures sonnaient quand la petite porte ménagée dans la grande se fermait sur le curé, qui sonna vivement à la grille du docteur.

Le curé trouva nombreuse compagnie dans le salon vert et brun du docteur, car Dionis était allé rassurer les héritiers, en passant chez Massin pour lui répéter les paroles de son oncle.

— Ursule, dit-il, a, je crois, un amour au cœur qui ne lui donnera que peine et souci; elle paraît romanesque (l'excessive sensibilité s'appelle ainsi chez les notaires),

et nous la verrons longtemps fille. Ainsi, pas de défiance: soyez aux petits soins avec elle, et soyez les serviteurs de votre oncle, car il est plus fin que cent Goupils, ajouta le notaire, sans savoir que Goupil est la corruption du mot latin *vulpes*, renard.

Donc, mesdames Massin et Crémière, leurs maris, le maître de poste et Désiré formaient, avec le médecin de Nemours et Bongrand, une assemblée inaccoutumée et turbulente chez le docteur. L'abbé Chaperon entendit en entrant les sons du piano. La pauvre Ursule achevait la symphonie en *la* de Beethoven. Avec la ruse permise à l'innocence, l'enfant, que son parrain avait éclairée et à qui les héritiers déplaisaient, choisit cette musique grandiose et qui doit être étudiée pour être comprise, afin de dégoûter ces femmes de leur envie. Plus la musique est belle, moins les ignorants la goûtent. Aussi, quand la porte s'ouvrit et que l'abbé Chaperon montra sa tête vénérable: «Ah! voilà M. le curé!» s'écrièrent les héritiers, heureux de se lever tous et de mettre un terme à leur supplice.

L'exclamation trouva un écho à la table de jeu, où Bongrand, le médecin de Nemours et le vieillard étaient victimes de l'outrecuidance avec laquelle le percepteur, pour plaire à son grand-oncle, avait proposé de faire le quatrième au whist. Ursule quitta le piano. Le docteur se leva comme pour saluer le curé, mais bien pour arrêter la partie. Après de grands compliments adressés à leur oncle sur le talent de sa filleule, les héritiers tirèrent leur révérence.

— Bonsoir, mes amis, s'écria le docteur quand la grille retentit.

— Ah! voilà ce qui coûte si cher? dit madame Crémière à madame Massin quand elles furent à quelques pas.

— Dieu me garde de donner de l'argent pour que ma petite Aline me fasse des charivaris pareils dans la maison! répondit madame Massin.

— Je crois que notre oncle l'a fait exprès pour que nous n'y revenions plus, dit Massin, car il a cligné des yeux en montrant le volume vert à sa petite mijaurée.

— Si c'est avec ce carillon-là qu'ils s'amusent, reprit le maître de poste, ils font bien de rester entre eux.

— Je ne saurai jamais jouer devant des personnes qui ne comprennent pas la musique, dit Ursule en venant s'asseoir auprès de la table de jeu.

— Les sentiments, chez les personnes richement organisées, ne peuvent se développer que dans une sphère amie, dit le curé de Nemours. De même que le prêtre ne saurait bénir en présence du mauvais esprit, que le châtaignier meurt dans une terre grasse, un musicien de génie éprouve une défaite intérieure quand il est entouré d'ignorants. Dans les arts, nous devons recevoir, des âmes qui servent de milieu à notre âme, autant de force que nous leur en communiquons. Cet axiome qui régit les affections humaines a dicté les proverbes: «Il faut hurler avec les loups; — Qui se ressemble s'assemble.» Mais la souffrance que vous devez avoir éprouvée n'atteint que les natures tendres et délicates.

— Ces dames ont été cependant bien flatteuses pour vous, Ursule, dit le juge de paix en souriant.

— Grossièrement flatteuses, fit observer le médecin de Nemours.

— J'ai toujours remarqué de la grossièreté dans les flatteries de commande, répondit le vieux Minoret; et pourquoi?

— Une pensée vraie porte avec elle sa finesse, dit l'abbé.

— Vous avez dîné chez madame de Portenduère? dit alors Ursule, qui interrogea l'abbé Chaperon en lui jetant un regard plein d'inquiète curiosité.

— Oui; la pauvre dame est bien affligée, et il ne serait pas impossible qu'elle vînt vous voir ce soir, monsieur Minoret.

— Si elle est dans le chagrin et qu'elle ait besoin de moi, j'irai chez elle, s'écria le docteur. Achevons le dernier *rubber*.

Par-dessous la table, Ursule pressa la main du vieillard.

— Mes amis, s'écria le vieux Minoret, en voici bien assez pour ce soir; il ne faut pas laisser pleurer une pauvre mère une minute de plus, quand on peut sécher ses larmes.

Les quatre amis se levèrent et sortirent. Ursule les accompagna jusqu'à la grille, regarda son parrain et le curé frappant à la porte en face; et, quand Tiennette les eut introduits, elle s'assit sur une des bornes extérieures de la maison, ayant la Bougival près d'elle.

— Madame la vicomtesse, dit le curé, qui entra le premier dans la petite salle, M. le docteur Minoret n'a point voulu que vous prissiez la peine de venir chez lui . . .

— Je suis trop de l'ancien temps, madame, reprit le docteur, pour ne pas savoir tout ce qu'un homme doit à une personne de votre qualité, et je suis trop heureux,

d'après ce que m'a dit M. le curé, de pouvoir vous servir en quelque chose.

Madame de Portenduère, à qui la démarche convenue pesait tant, que, depuis le départ de l'abbé Chaperon, elle voulait s'adresser au notaire de Nemours, fut si surprise de la délicatesse de Minoret, qu'elle se leva pour répondre à son salut et lui montra un fauteuil.

— Asseyez-vous, monsieur, dit-elle d'un air royal. Notre cher curé vous aura dit que le vicomte est en prison pour quelques dettes de jeune homme, cent mille livres. . . . Si vous pouviez les lui prêter, je vous donnerais une garantie sur ma ferme des Bordières.

— Nous en parlerons, madame la vicomtesse, quand je vous aurai ramené monsieur votre fils, si vous me permettez d'être votre intendant en cette circonstance.

— Très bien, monsieur le docteur, répondit la vieille dame en inclinant la tête et regardant le curé d'un air qui voulait dire: «Vous avez raison, il est homme de bonne compagnie.»

— Mon ami le docteur, dit alors le curé, vous le voyez, madame, est plein de dévouement pour votre maison.

— Nous vous en aurons de la reconnaissance, monsieur, dit madame de Portenduère en faisant visiblement un effort; car, à votre âge, s'aventurer dans Paris à la piste des méfaits d'un étourdi . . .

— Madame, en 65, j'eus l'honneur de voir l'illustre amiral de Portenduère chez cet excellent M. de Malesherbes, et chez M. le comte de Buffon, qui désirait le questionner sur plusieurs faits curieux de ses voyages. Il n'est pas impossible que feu M. de Portenduère, votre mari, s'y soit trouvé. La marine française était alors

glorieuse, elle tenait tête à l'Angleterre, et le capitaine apportait dans cette partie sa quote-part de courage. Votre grand-oncle, qui vit encore, l'amiral de Kergarouët a soutenu dans ce temps-là son fameux combat, car il était sur *la Belle-Poule.*

— Ah! s'il savait son petit-neveu en prison!

— M. le vicomte n'y sera plus dans deux jours, dit le vieux Minoret en se levant.

Il tendit la main pour prendre celle de la vieille dame, qui se la laissa prendre, il y déposa un baiser respectueux, la salua profondément et sortit; mais il rentra pour dire au curé:

— Voulez-vous, mon cher abbé, m'arrêter une place à la diligence pour demain matin?

Le curé resta pendant une demi-heure environ à chanter les louanges du docteur Minoret, qui avait voulu faire et avait fait la conquête de la vieille dame.

— Il est étonnant pour son âge, dit-elle; il parle d'aller à Paris et de faire les affaires de mon fils, comme s'il n'avait que vingt-cinq ans. Il a vu la bonne compagnie.

— La meilleure, madame; et, aujourd'hui, plus d'un fils de pair de France pauvre serait bien heureux d'épouser sa pupille avec un million. Ah! si cette idée passait par le cœur de Savinien, les temps sont si changés, que ce n'est pas de votre côté que seraient les plus grandes difficultés, après la conduite de votre fils.

L'étonnement profond où cette dernière phrase jeta la vieille dame permit au curé de l'achever.

— Vous avez perdu le sens, mon cher abbé Chaperon.

— Vous y penserez, madame, et Dieu veuille que

votre fils se conduise désormais de manière à conquérir l'estime de ce vieillard!

— Si ce n'était pas vous, monsieur le curé, dit madame de Portenduère, si c'était un autre qui me parlât ainsi . . .

— Vous ne le verriez plus, dit en souriant l'abbé Chaperon. Espérons que votre cher fils vous apprendra ce qui se passe à Paris en fait d'alliances. Vous songerez au bonheur de Savinien, et, après avoir déjà compromis son avenir, ne l'empêcherez pas de se faire une position.

— Et c'est vous qui me dites cela!

— Si je ne vous le disais point, qui donc vous le dirait? s'écria le prêtre en se levant et faisant une prompte retraite.

Le curé vit Ursule et son parrain tournant sur eux-mêmes dans la cour. Le faible docteur avait été tant tourmenté par sa filleule, qu'il venait de céder: elle voulait aller à Paris et lui donnait mille prétextes. Il appela le curé, qui vint, et le pria de retenir tout le coupé pour lui le soir même, si le bureau de la diligence était encore ouvert. Le lendemain, à six heures et demie du soir, le vieillard et la jeune fille arrivèrent à Paris, où, dans la soirée même, le docteur alla consulter son notaire. Les événements politiques étaient menaçants. Le juge de paix de Nemours avait dit plusieurs fois la veille au docteur, pendant sa conversation, qu'il fallait être fou pour conserver un sou de rente dans les fonds tant que la querelle élevée entre la presse et la cour ne serait pas vidée. Le notaire de Minoret approuva le conseil indirectement donné par le juge de paix. Le docteur profita donc de son voyage pour

réaliser ses actions industrielles et ses rentes, qui toutes se trouvaient en hausse, et déposer ses capitaux à la Banque. Le notaire engagea son vieux client à vendre aussi les fonds laissés par M. de Jordy à Ursule, et qu'il avait fait valoir en bon père de famille. Il promit de mettre en campagne un agent d'affaires excessivement rusé pour traiter avec les créanciers de Savinien; mais il fallait, pour réussir, que le jeune homme eût le courage de rester quelques jours encore en prison.

— La précipitation dans ces sortes d'affaires coûte au moins quinze pour cent, dit le notaire au docteur. Et d'abord, vous n'aurez pas vos fonds avant sept ou huit jours.

Quand Ursule apprit que Savinien serait encore au moins une semaine en prison, elle pria son tuteur de la laisser l'y accompagner une seule fois. Le vieux Minoret refusa. L'oncle et la nièce étaient logés dans un hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs, où le docteur avait pris tout un appartement convenable; et, connaissant la religion de sa pupille, il lui fit promettre de n'en point sortir quand il serait dehors pour ses affaires. Le bonhomme promenait Ursule dans Paris, lui faisait voir les passages, les boutiques, les boulevards; mais rien ne l'amusait ni ne l'intéressait.

— Que veux-tu? lui disait le vieillard.

— Voir Sainte-Pélagie, répondait-elle avec obstination.

Minoret prit alors un fiacre et la mena jusqu'à la rue de la Clef, où la voiture stationna devant l'ignoble façade de cet ancien couvent transformé en prison. La vue de ces hautes murailles grisâtres dont toutes les fenêtres sont grillées, celle de ce guichet où l'on ne peut entrer qu'en se baissant (horrible leçon!), cette masse sombre

dans un quartier plein de misères et où elle se dresse entourée de rues désertes comme une misère suprême: cet ensemble de choses tristes saisit Ursule et lui fit verser quelques larmes.

— Comment, dit-elle, emprisonne-t-on des jeunes gens pour de l'argent? comment une dette donne-t-elle à un usurier un pouvoir que le roi lui-même n'a pas? *Il* est donc là! s'écria-t-elle. Et où, mon parrain? ajouta-t-elle en regardant de fenêtre en fenêtre.

— Ursule, dit le vieillard, tu me fais faire des folies. Ce n'est pas l'oublier, cela.

— Mais, reprit-elle, s'il faut renoncer à lui, dois-je aussi ne lui porter aucun intérêt? Je puis l'aimer et ne me marier à personne.

— Ah! s'écria le bonhomme, il y a tant de raison dans ta déraison, que je me repens de t'avoir amenée.

Trois jours après, le vieillard avait les quittances en règle, les titres et toutes les pièces établissant la libération de Savinien. Cette liquidation, y compris les honoraires de l'homme d'affaires, s'était opérée pour une somme de quatre-vingt mille francs. Il restait au docteur huit cent mille francs, que son notaire lui fit mettre en bons du Trésor, afin de ne pas perdre trop d'intérêts. Il gardait vingt mille francs en billets de banque pour Savinien. Le docteur alla lui-même lever l'écrou le samedi, à deux heures, et le jeune vicomte, instruit déjà par une lettre de sa mère, remercia son libérateur avec une sincère effusion de cœur.

— Vous ne devez pas tarder à venir voir votre mère, lui dit le vieux Minoret.

Savinien répondit avec une sorte de confusion qu'il

avait contracté dans sa prison une dette d'honneur, et raconta la visite de ses amis.

— Je vous soupçonnais quelque dette privilégiée, s'écria le docteur en souriant. Votre mère m'emprunte cent mille francs, mais je n'en ai payé que quatre-vingt mille: voici le reste, ménagez-le bien, monsieur, et considérez ce que vous en garderez comme votre enjeu au tapis vert de la fortune.

Pendant les huit derniers jours, Savinien avait fait des réflexions sur l'époque actuelle. Le nom de Portenduère, que sa mère lui disait tout-puissant, n'était rien à Paris. Son cousin le député, le comte de Portenduère, faisait petite figure au sein de la Chambre élective en présence de la pairie, de la cour, et n'avait pas trop de son crédit pour lui-même. L'amiral de Kergarouët n'existait que par sa femme. Il avait vu des orateurs, des gens venus du milieu social inférieur à la noblesse ou de petits gentilshommes être des personnages influents. Enfin l'argent était le pivot, l'unique moyen, l'unique mobile d'une société que Louis XVIII avait voulu créer à l'instar de celle d'Angleterre.

— Je dois, dit-il, me faire oublier pendant trois ou quatre ans, et chercher une carrière. Peut-être me ferais-je un nom par un livre de haute politique ou de statistique morale, par quelque traité sur une des grandes questions actuelles. Enfin, tout en cherchant à me marier avec une jeune personne qui me donne l'éligibilité, je travaillerai dans l'ombre et le silence.

En étudiant avec soin la figure du jeune homme, le docteur y reconnut le sérieux de l'homme blessé qui veut une revanche. Il approuva beaucoup ce plan.

— Mon voisin, lui dit-il en terminant, si vous avez dépouillé la peau de la vieille noblesse, qui n'est plus de mise aujourd'hui, après trois ou quatre ans de vie sage et appliquée, je me charge de vous trouver une jeune personne supérieure, belle, aimable, pieuse, et riche de sept à huit cent mille francs, qui vous rendra heureux et de laquelle vous serez fier, mais qui ne sera noble que par le cœur.

— Eh! docteur, s'écria le jeune homme, il n'y a plus de noblesse aujourd'hui, il n'y a plus qu'une aristocratie.

— Allez payer vos dettes d'honneur, et revenez ici; je vais retenir le coupé de la diligence, car ma pupille est avec moi, dit le vieillard.

Le soir, à six heures, les trois voyageurs partirent par la Ducler de la rue Dauphine.

En entrant à Nemours, à cinq heures du matin, Ursule s'éveilla toute honteuse de son désordre et de rencontrer le regard plein d'admiration de Savinien. Pendant l'heure que la diligence mit à venir de Bouron, où elle s'arrêta quelques minutes, le jeune homme s'était épris d'Ursule. Je ne sais quel pressentiment lui fit voir dans Ursule la femme que le docteur lui avait dépeinte, en l'encadrant d'or avec ces mots magiques: «Sept à huit cent mille francs!»

— Dans trois ou quatre ans, elle aura vingt ans, j'en aurai vingt-sept; le bonhomme a parlé d'épreuves, de travail, de bonne conduite! Quelque fin qu'il paraisse, il finira par me dire son secret.

Les trois voisins se séparèrent en face de leurs maisons. Malgré la fatigue du voyage, le docteur et Ursule allèrent à la grand'messe. La délivrance de Savinien et

son retour en compagnie du docteur avaient expliqué le but de son absence aux politiques de la ville et aux héritiers réunis sur la place en un conciliabule semblable à celui qu'ils y tenaient quinze jours auparavant. Au grand étonnement des groupes, à la sortie de la messe, madame de Portenduère arrêta le vieux Minoret, qui lui offrit le bras et la reconduisit. La vieille dame voulait le prier à dîner, ainsi que sa pupille, le jour même, en lui disant que M. le curé serait l'autre convive.

— Il aura voulu montrer Paris à Ursule, dit Minoret-Levrault.

— Peste! le bonhomme ne fait pas un pas sans sa petite bonne, s'écria Crémière.

— Pour que la bonne femme Portenduère lui ait donné le bras, il doit se passer des choses bien intimes entre eux, dit Massin.

— Et vous n'avez pas deviné que votre oncle a vendu ses rentes et débloqué le petit Portenduère! s'écria Goupil. Ah! vous êtes cuits.

— Ce ne serait pas une maladresse que de marier Ursule avec M. Savinien, dit le boucher. La vieille dame donne à dîner aujourd'hui à M. Minoret, Tiennette est venue dès cinq heures me retenir un filet de bœuf.

— Eh bien, Dionis, il se fait de belle besogne! . . . dit Massin en courant au-devant du notaire qui venait sur la place.

— Eh bien, quoi? Tout va bien, répliqua le notaire. Votre oncle a vendu ses rentes, et madame de Portenduère m'a prié de passer chez elle pour signer une obligation de cent mille francs hypothéqués sur ses biens et prêtés par votre oncle.

— Oui; mais si les jeunes gens allaient se marier?

— C'est comme si vous me disiez que Goupil est mon successeur, répondit le notaire.

— Les deux choses ne sont pas impossibles, dit Goupil.

En revenant de la messe, la vieille dame fit dire par Tiennette à son fils de passer chez elle.

— Où est ma mère? dit Savinien à Tiennette.

— Elle vous attend dans la chambre de votre père, répondit la vieille servante bretonne.

Savinien ne put retenir un tressaillement. Il connaissait la rigidité des principes de sa mère, son culte de l'honneur, sa loyauté, sa foi dans la noblesse, et il prévit une scène. Aussi allait-il comme à un assaut, le cœur agité, le visage presque pâle. Dans le demi-jour qui filtrait à travers les persiennes, il aperçut sa mère, vêtue de noir, et qui avait arboré un air solennel en harmonie avec cette chambre mortuaire.

— Monsieur le vicomte, lui dit-elle en le voyant, se levant et lui saisissant la main pour l'amener devant le lit paternel, là a expiré votre père, homme d'honneur, mort sans avoir un reproche à se faire. Son esprit est là. Certes, il a dû gémir là-haut en apercevant son fils souillé par un emprisonnement pour dettes. Sous l'ancienne monarchie, on vous eût épargné cette tache de boue en sollicitant une lettre de cachet et en vous enfermant pour quelques jours dans une prison d'État. Mais, enfin, vous voilà devant votre père, qui vous entend. Vous qui savez tout ce que vous avez fait avant d'aller dans cette ignoble prison, pouvez-vous me jurer devant cette ombre et devant Dieu, qui voit tout, que vous n'avez commis aucune action déshonorante, que vos

dettes ont été la suite de l'entraînement de la jeunesse, et qu'enfin l'honneur est sauf! Si votre irréprochable père était là, vivant, dans ce fauteuil, s'il vous demandait compte de votre conduite, après vous avoir écouté, vous embrasserait-il?

— Oui, ma mère, dit le jeune homme avec une gravité pleine de respect.

Elle ouvrit alors ses bras et serra son fils sur son cœur en versant quelques larmes.

— Oublions donc tout, dit-elle; ce n'est que de l'argent de moins; je prierai Dieu qu'il nous le fasse retrouver, et, puisque tu es toujours digne de ton nom, embrasse-moi, car j'ai bien souffert!

— Je jure, ma chère mère, dit-il en étendant la main sur ce lit, de ne plus te donner le moindre chagrin de ce genre, et de tout faire pour réparer mes premières fautes.

— Viens déjeuner, mon enfant, dit-elle en sortant de la chambre.

S'il faut appliquer les lois de la scène au récit, l'arrivée de Savinien, en introduisant à Nemours le seul personnage qui manquât encore à ceux qui doivent être en présence dans ce petit drame, termine ici l'exposition.

DEUXIÈME PARTIE.

La Succession Minoret.

L'action commença par le jeu d'un ressort tellement usé dans la vieille comme dans la nouvelle littérature, que personne ne pourrait croire à ses effets en 1829, s'il ne s'agissait pas d'une vieille Bretonne, d'une Kergarouët, d'une émigrée! Mais, hâtons-nous de le reconnaître, en 1829, la noblesse avait reconquis dans les mœurs un peu du terrain perdu dans la politique. D'ailleurs, le sentiment qui gouverne les grands parents dès qu'il s'agit des convenances matrimoniales est un sentiment impérissable, lié très étroitement à l'existence des sociétés civilisées et puisé dans l'esprit de famille. Néanmoins, toute loi sociale a ses exceptions. Savinien pensait donc à faire plier l'orgueil de sa mère devant la noblesse innée d'Ursule. L'engagement eut lieu sur-le-champ. Dès que Savinien fut attablé, sa mère lui parla des lettres horribles, selon elle, que les Kergarouët et les Portenduère lui avaient écrites.

— Il n'y a plus de famille aujourd'hui, ma mère, lui répondit Savinien, il n'y a plus que des individus! Les nobles ne sont plus solidaires. Aujourd'hui, on ne vous demande pas si vous êtes un Portenduère, si vous êtes brave, si vous êtes homme d'État; tout le monde vous dit: «Combien payez-vous de contributions?»

Aussi dois-je me marier avec une fille riche, à quelque

famille qu'elle appartienne, avec la fille d'un paysan, si elle a un million de dot et si elle est suffisamment bien élevée, c'est-à-dire si elle sort d'un pensionnat.

— Ceci est autre chose! fit la vieille dame.

Savinien fronça les sourcils en entendant cette parole. Il connaissait cette volonté granitique, appelée l'entêtement breton, qui distinguait sa mère, et voulut savoir aussitôt son opinion sur ce point délicat.

— Ainsi, dit-il, si j'aimais une jeune personne, comme par exemple la pupille de notre voisin, la petite Ursule, vous vous opposeriez donc à mon mariage?

— Tant que je vivrai, dit-elle. Après ma mort, tu seras seul responsable de l'honneur et du sang des Portenduère et des Kergarouët.

— Ainsi vous me laisseriez mourir de faim et de désespoir pour une chimère qui ne devient aujourd'hui une réalité que par le lustre de la fortune?

— Tu servirais la France et tu te fierais à Dieu!

— Vous ajourneriez mon bonheur au lendemain de votre mort?

— Ce serait horrible de ta part, voilà tout.

Savinien aimait et respectait à la fois sa mère; il opposa sur-le-champ, mais silencieusement, à l'entêtement de la vieille Kergarouët, un entêtement égal, et résolut de ne jamais avoir d'autre femme qu'Ursule.

Lorsque, après vêpres, le docteur Minoret et Ursule, mise en blanc et rose entrèrent dans cette froide salle, l'enfant fut saisie d'un tremblement nerveux comme si elle se fût trouvée en présence de la reine de France et qu'elle eût une grâce à lui demander. Depuis son explication avec le docteur, cette petite maison avait pris les

proportions d'un palais, et la vieille dame toute la valeur sociale qu'une duchesse devait avoir au moyen âge aux yeux de la fille d'un vilain. Jamais Ursule ne mesura plus désespérément qu'en ce moment la distance qui séparait un vicomte de Portenduère de la fille d'un capitaine de musique, ancien chanteur aux Italiens, et dont l'existence tenait aux bontés d'un médecin.

— Qu'avez-vous, mon enfant? lui dit la vieille dame en la faisant asseoir près d'elle.

— Madame, je suis confuse de l'honneur que vous daignez me faire . . .

— Eh! ma petite, répliqua madame de Portenduère de son ton le plus aigre, je sais combien votre tuteur vous aime et je veux lui être agréable, car il m'a ramené l'enfant prodigue.

— Mais, ma chère mère, dit Savinien, atteint au cœur en voyant la vive rougeur d'Ursule et la contraction horrible par laquelle elle réprima ses larmes, quand même vous n'auriez aucune obligation à M. le chevalier Minoret, il me semble que nous pourrions toujours être heureux du plaisir que mademoiselle veut bien nous donner en acceptant votre invitation.

Et le jeune gentilhomme serra la main du docteur d'une façon significative, en ajoutant:

— Vous portez, monsieur, l'ordre de Saint-Michel, le plus vieil ordre de France et qui confère toujours la noblesse.

L'excessive beauté d'Ursule, à qui son amour presque sans espoir avait prêté depuis quelques jours cette profondeur que les grands peintres ont imprimée à ceux de leurs portraits où l'âme est fortement mise en relief,

avait soudain frappé madame de Portenduère en lui faisant soupçonner un calcul d'ambitieux sous la générosité du docteur. Aussi la phrase à laquelle répondait alors Savinien fut-elle dite avec une intention qui blessa le vieillard en ce qu'il avait de plus cher; mais il ne put réprimer un sourire en s'entendant nommer chevalier par Savinien, et reconnut dans cette exagération l'audace des amoureux qui ne reculent devant aucun ridicule.

— L'ordre de Saint-Michel, qui jadis fit commettre tant de folies pour être obtenu, est tombé, monsieur le vicomte, répondit l'ancien médecin du roi, comme sont tombés tant de privilèges! Il ne se donne plus aujourd'hui qu'à des médecins, à de pauvres artistes.

Après cette réponse à la fois empreinte de moquerie et de dignité, le silence régna sans que personne le voulût rompre, et il était devenu gênant, quand on frappa.

— Voici notre cher curé, dit la vieille dame, qui se leva, laissant Ursule seule et allant au-devant de l'abbé Chaperon, honneur qu'elle n'avait fait ni à Ursule ni au docteur.

Le vieillard sourit en regardant tour à tour sa pupille et Savinien. Se plaindre des manières de madame de Portenduère ou s'en offenser était un écueil sur lequel un homme d'un petit esprit aurait touché; mais Minoret avait trop d'acquis pour ne pas l'éviter; il se mit à causer avec le vicomte du danger que courait alors Charles X, après avoir confié la direction de sa politique au prince de Polignac. Lorsqu'il y eut assez de temps écoulé pour qu'en parlant d'affaires le docteur n'eût point l'air de se venger, il présenta, presque en plaisantant,

à la vieille dame, les dossiers de poursuites el les mémoires acquittés qui appuyaient un compte fait par son notaire.

— Mon fils l'a reconnu? dit-elle en jetant à Savinien un regard auquel il répondit en inclinant la tête. Eh bien, cela revient à Dionis, ajouta-t-elle en repoussant les papiers et traitant cette affaire avec le dédain qu'à ses yeux méritait l'argent.

Rabaisser la richesse, c'était, dans les idées de madame de Portenduère, élever la noblesse et ôter toute son importance à la bourgeoisie.

Quelques instants après, Goupil vint, de la part de son patron, demander les comptes entre Savinien et M. Minoret.

— Et pourquoi? dit la vieille dame.

— Pour en faire la base de l'obligation; il n'y a pas délivrance d'espèces, répondit le premier clerc en jetant autour de lui des regards effrontés.

Ursule et Savinien, qui pour la première fois échangèrent un coup d'œil avec cet horrible personnage, éprouvèrent la sensation que cause un crapaud, mais aggravée par un sinistre pressentiment. Tous deux, ils eurent cette indéfinissable et confuse vision de l'avenir sans nom dans la langue, mais qui serait explicable par une action de l'être intérieur dont avait parlé le swedenborgiste au docteur Minoret. La certitude que ce venimeux Goupil leur serait fatal fit trembler Ursule; mais elle se remit de son trouble en sentant un indicible plaisir à voir Savinien partageant son émotion.

— Il n'est pas beau, le clerc de M. Dionis! dit Savinien quand Goupil eut fermé la porte.

— Et qu'est-ce que cela fait, que ces gens-là soient beaux ou laids? dit madame de Portenduère.

— Je ne lui en veux pas de sa laideur, reprit le curé, mais de sa méchanceté, qui passe les bornes: il y met de la scélératesse.

Malgré son désir d'être aimable, le docteur devint digne et froid. Les deux amoureux furent gênés. Sans la bonhomie de l'abbé Chaperon, dont la gaieté douce anima le dîner, la situation du docteur et de sa pupille eût été presque intolérable. Au dessert, en voyant pâlir Ursule, il lui dit:

— Si tu ne te trouves pas bien, mon enfant, tu n'as que la rue à traverser.

— Qu'avez-vous, mon cœur? dit la vieille dame à la jeune fille.

— Hélas! madame, reprit sévèrement le docteur, son âme a froid, habituée comme elle l'est à ne rencontrer que des sourires.

— Une bien mauvaise éducation, monsieur le docteur, dit madame de Portenduère. — N'est-ce pas, monsieur le curé?

— Oui, madame, répondit Minoret en jetant un regard au curé, qui se trouva sans parole. J'ai rendu, je le vois, la vie impossible à cette nature angélique, si elle devait aller dans le monde; mais je ne mourrai pas sans l'avoir mise à l'abri de la froideur, de l'indifférence et de la haine.

— Mon parrain! . . . je vous en prie . . . assez. Je ne souffre pas ici, dit-elle en affrontant le regard de madame de Portenduère plutôt que de donner trop de signification à ses paroles en regardant Savinien.

— Je ne sais pas, madame, dit alors Savinien à sa mère, si mademoiselle Ursule souffre, mais je sais que vous me mettez au supplice.

En entendant ce mot arraché par les façons de sa mère à ce généreux jeune homme, Ursule pâlit et pria madame de Portenduère de l'excuser; elle se leva, prit le bras de son tuteur, salua, sortit, revint chez elle, entra précipitamment dans le salon de son parrain, où elle s'assit près de son piano, mit sa tête dans ses mains et fondit en larmes.

— Pourquoi ne laisses-tu pas la conduite de tes sentiments à ma vieille expérience, cruelle enfant? . . . s'écria le docteur au désespoir. Les nobles ne se croient jamais obligés par nous autres bourgeois. En les servant nous faisons notre devoir, voilà tout. D'ailleurs, la vieille dame a vu que Savinien te regardait avec plaisir, elle a peur qu'il ne t'aime.

— Enfin, il est sauvé! dit-elle. Mais essayer d'humilier un homme comme vous . . .

— Attends-moi, ma petite.

Quand le docteur revint chez madame de Portenduère, il y trouva Dionis, accompagné de MM. Bongrand et Levrault, le maire, témoins exigés par la loi pour la validité des actes passés dans les communes où il n'existe qu'un notaire. Minoret prit à part M. Dionis et lui dit un mot à l'oreille, après lequel le notaire fit la lecture de l'obligation: madame de Portenduère y donnait une hypothèque sur tous ses biens jusqu'au remboursement des cent mille francs prêtés par le docteur au vicomte, et les intérêts y étaient stipulés à cinq pour cent. À la lecture de cette clause, le curé regarda Minoret, qui

répondit à l'abbé par un léger coup de tête approbatif. Le pauvre prêtre alla dire à l'oreille de sa pénitente quelques mots auxquels elle répondit à mi-voix:

— Je ne veux rien devoir à ces gens-là.

— Ma mère, monsieur, me laisse le beau rôle, dit Savinien au docteur; elle vous rendra tout l'argent et me charge de la reconnaissance.

— Mais il vous faudra trouver onze mille francs la première année, à cause des frais du contrat, reprit le curé.

— Monsieur, dit Minoret à Dionis, comme M. et madame de Portenduère sont hors d'état de payer l'enregistrement, joignez les frais de l'acte au capital, je vous les payerai.

Dionis fit des renvois, et le capital fut alors fixé à cent sept mille francs. Quand tout fut signé, Minoret prétexta de sa fatigue pour se retirer en même temps que le notaire et les témoins.

— Madame, dit le curé, qui resta seul avec le vicomte, pourquoi choquer cet excellent M. Minoret, qui vous a sauvé cependant au moins vingt-cinq mille francs à Paris, et qui a eu la délicatesse d'en laisser vingt mille à votre fils pour ses dettes d'honneur? . . .

— Votre Minoret est un sournois, dit-elle en prenant une pincée de tabac, il sait bien ce qu'il fait.

— Ma mère croit qu'il veut m'obliger à épouser sa pupille en englobant notre ferme, comme si l'on pouvait forcer un Portenduère, fils d'une Kergarouët, à se marier contre son gré.

Une heure après, Savinien se présenta chez le docteur, où les héritiers se trouvaient, amenés par la curiosité.

L'apparition du jeune vicomte produisit une sensation d'autant plus vive, que, chez chacun des assistants, elle excita des émotions différentes. Mesdemoiselles Crémière et Massin chuchotèrent en regardant Ursule, qui rougissait. Les mères dirent à Désiré que Goupil pouvait bien avoir raison à l'égard de ce mariage. Les yeux de toutes les personnes présentes se tournèrent alors sur le docteur, qui ne se leva point pour recevoir le gentilhomme et se contenta de le saluer par une inclination de tête sans quitter le cornet, car il faisait une partie de trictrac avec M. Bongrand. L'air froid du docteur surprit tout le monde.

— Ursule, mon enfant, dit-il, fais-nous un peu de musique.

En voyant la jeune fille, heureuse d'avoir une contenance, sauter sur l'instrument et remuer les volumes reliés en vert, les héritiers acceptèrent avec des démonstrations de plaisir le supplice et le silence qui allaient leur être infligés, tant ils tenaient à savoir ce qui se tramait entre leur oncle et les Portenduère.

Il arrive souvent qu'un morceau pauvre en lui-même, mais exécuté par une jeune fille sous l'empire d'un sentiment profond, fasse plus d'impression qu'une grande ouverture pompeusement dite par un orchestre habile. Il existe en toute musique, outre la pensée du compositeur, l'âme de l'exécutant, qui, par un privilège acquis seulement à cet art, peut donner du sens et de la poésie à des phrases sans grande valeur. *Le Songe de Rousseau*, morceau choisi par Ursule, une des compositions de la jeunesse d'Hérold, ne manque pas d'ailleurs d'une certaine profondeur qui peut se dé-

velopper à l'exécution; elle y jeta les sentiments qui l'agitaient et justifia bien le titre de *caprice* que porte ce fragment.

— Vous avez autant de talent que d'âme, mademoiselle, dit Savinien quand la jeune fille ferma son piano pour venir s'asseoir à côté de son parrain. Quel est donc votre maître?

— Un Allemand logé précisément auprès de la rue Dauphine, sur le quai Conti, dit le docteur. S'il n'avait pas donné tous les jours une leçon à Ursule pendant notre séjour à Paris, il serait venu ce matin.

— C'est non seulement un grand musicien, dit Ursule, mais un homme adorable de naïveté.

— Ces leçons-là doivent coûter cher! s'écria Désiré.

Un sourire d'ironie fut échangé par les joueurs. Quand la partie se termina, le docteur, soucieux jusqu'alors, prit en regardant Savinien l'air d'un homme peiné d'avoir à remplir une obligation.

— Monsieur, lui dit-il, je vous sais beaucoup de gré du sentiment qui vous a porté à me faire si promptement visite; mais madame votre mère me suppose des arrière-pensées très peu nobles, et je lui donnerais le droit de les croire vraies si je ne vous priais pas de ne plus venir me voir, malgré l'honneur que me feraient vos visites et le plaisir que j'aurais à cultiver votre société. Mon honneur et mon repos exigent que nous cessions toute relation de voisinage. Dites à madame votre mère que, si je ne vais point la prier de nous faire l'honneur, à ma pupille et à moi, d'accepter à dîner dimanche prochain, c'est à cause de la certitude où je suis qu'elle serait indisposée ce jour-là.

Le vieillard tendit la main au jeune vicomte, qui la lui serra respectueusement, en lui disant:

— Vous avez raison, monsieur!

Et il se retira, non sans faire à Ursule un salut qui révélait plus de mélancolie que de désappointement.

Désiré sortit en même temps que le gentilhomme; mais il lui fut impossible d'échanger un mot, car Savinien se précipita chez lui.

Le désaccord des Portenduère et du docteur Minoret défraya, pendant deux jours, la conversation des héritiers, qui rendirent hommage au génie de Dionis, et regardèrent alors leur succession comme sauvée. Ainsi, dans un siècle où les rangs se nivellent, où la manie de l'égalité met de plain-pied tous les individus et menace tout; où, par conséquent, les passions n'ont plus d'autres obstacles à vaincre que les antipathies personnelles ou le défaut d'équilibre entre les fortunes, l'obstination d'une vieille Bretonne et la dignité du docteur Minoret élevaient entre ces deux amants des barrières destinées, comme autrefois, moins à détruire qu'à fortifier l'amour. Pour un homme passionné, toute femme vaut ce qu'elle lui coûte; or, Savinien apercevait une lutte, des efforts, des incertitudes qui lui rendaient déjà cette jeune fille chère: il voulait la conquérir. Peut-être nos sentiments obéissent-ils aux lois de la nature sur la durée de ses créations: à longue vie, longue enfance!

Le lendemain matin, au réveil d'Ursule, la Bougival lui monta la lettre suivante:

« À MADEMOISELLE URSULE.

« Mademoiselle,

« C'est avec une profonde humilité que je me mets à vos pieds pour vous avouer mon amour. Je ne veux pas d'autre femme que vous. Vous avez toutes les distinctions que je souhaite dans celle qui doit porter mon nom. L'éducation que vous avez reçue et la dignité de votre cœur vous mettent à la hauteur des situations les plus élevées.

« J'ai senti le prix de cette belle âme qui se révèle en vous dans les plus petites choses. Voilà ce qui me donne la hardiesse de vous demander, si vous n'aimez encore personne, de me laisser vous prouver par mes soins et par ma conduite que je suis digne de vous. Il s'agit de ma vie, vous ne pouvez douter que toutes mes forces ne soient employées non seulement à vous plaire, mais encore à mériter votre estime, qui peut tenir lieu de celle de toute la terre. Avec cet espoir, Ursule, et si vous me permettez de vous nommer dans mon cœur comme une adorée, Nemours sera pour moi le paradis, et les plus difficiles entreprises ne m'offriront que des jouissances qui vous seront rapportées comme on rapporte tout à Dieu. Dites-moi donc que je puis me dire

« Votre SAVINIEN. »

Ursule baisa cette lettre; puis, après l'avoir relue, elle s'habilla pour aller la montrer à son parrain.

Quelques instants après, elle descendit au jardin et y trouva son tuteur, à qui elle fit lire la lettre de Savinien. Tous deux, ils s'assirent sur le banc, sous le massif de

plantes grimpantes, en face du pavillon chinois: Ursule attendait un mot du vieillard, et le vieillard réfléchissait beaucoup trop longtemps pour une fille impatiente. Enfin, de leur entretien secret, il résulta la lettre suivante, que le docteur avait sans doute en partie dictée:

« Monsieur,

« Je ne puis être que fort honorée de la lettre par laquelle vous m'offrez votre main; mais, à mon âge, et d'après les lois de mon éducation, j'ai dû la communiquer à mon tuteur, qui est toute ma famille, et que j'aime à la fois comme un père et comme un ami. Voici donc les cruelles objections qu'il m'a faites et qui doivent me servir de réponse.

« Je suis, monsieur le vicomte, une pauvre fille dont la fortune à venir dépend entièrement non seulement des bons vouloirs de mon parrain, mais encore des mesures chanceuses qu'il prendra pour éluder les mauvais vouloirs de ses héritiers à mon égard. Quoique fille légitime de Joseph Mirouët, capitaine de musique au 45e régiment d'infanterie, comme il était le beau-frère naturel de mon tuteur, on pourrait, quoique sans raison, faire un procès à une jeune fille qui resterait sans défense. Vous voyez, monsieur, que mon peu de fortune n'est pas mon plus grand malheur. J'ai bien des raisons d'être humble. C'est pour vous et non pour moi que je vous soumets de pareilles observations, qui sont souvent d'un poids léger pour des cœurs aimants et dévoués. Mais considérez aussi, monsieur, que, si je ne vous les soumettais pas, je serais soupçonnée de vouloir faire passer votre tendresse par-dessus des obstacles que le monde et surtout votre

mère trouveraient invincibles. J'aurai seize ans dans quatre mois. Peut-être reconnaîtrez-vous que nous sommes l'un et l'autre trop jeunes et trop inexpérimentés pour combattre les misères d'une vie commencée sans autre fortune que ce que je tiens de la bonté de feu M. de Jordy. Mon tuteur désire, d'ailleurs, ne pas me marier avant que j'aie atteint vingt ans. Qui sait ce que le sort vous réserve durant ces quatre années, les plus belles de votre vie? Ne la brisez donc pas pour une pauvre fille.

« Après vous avoir exposé, monsieur, les raisons de mon cher tuteur, qui, loin de s'opposer à mon bonheur, veut y contribuer de toutes ses forces et souhaite voir sa protection, bientôt débile, remplacée par une tendresse égale à la sienne, il me reste à vous dire combien je suis touchée et de votre offre et des compliments affectueux qui l'accompagnent. La prudence qui dicte cette réponse est d'un vieillard à qui la vie est bien connue; mais la reconnaissance que je vous exprime est d'une jeune fille à qui nul autre sentiment n'est entré dans l'âme.

« Ainsi, monsieur, je puis me dire, en toute vérité,

« Votre servante,

« URSULE MIROUËT. »

Savinien ne répondit pas. Faisait-il des tentatives auprès de sa mère? Cette lettre avait-elle éteint son amour? Mille questions semblables, toutes insolubles, tourmentaient horriblement Ursule et, par ricochet, le docteur, qui souffrait des moindres agitations de sa chère enfant.

À la fin de la semaine, pas plus tôt, elle reçut la lettre suivante de Savinien:

« À Mademoiselle Ursule Mirouët.

« Chère Ursule, je suis un peu Breton; et, une fois mon parti pris, rien ne m'en fait changer. Votre tuteur, que Dieu conserve encore longtemps, a raison; mais ai-je donc tort de vous aimer? Aussi voudrais-je seulement savoir de vous si vous m'aimez. Dites-le-moi, ne fût-ce que par un signe, et c'est alors que ces quatre années deviendront les plus belles de ma vie!

« Un de mes amis a remis à mon grand-oncle, le vice-amiral de Kergarouët, une lettre où je lui demande sa protection pour entrer dans la marine. Ce bon vieillard, ému par mes malheurs, m'a répondu que la bonne volonté du roi serait contrecarrée par les règlements, dans le cas où je voudrais un grade. Néanmoins, après trois mois d'études à Toulon, le ministre me fera partir comme maître de timonerie; puis, après une croisière contre les Algériens, avec lesquels nous sommes en guerre, je puis subir un examen et devenir aspirant. Enfin, si je me distingue dans l'expédition qui se prépare contre Alger, je serai certainement enseigne; mais dans combien de temps? Personne ne peut le dire. Seulement, on rendra les ordonnances aussi élastiques qu'il sera possible pour réintégrer le nom de Portenduère à la marine. Je ne dois vous obtenir que de votre parrain, je le vois; et votre respect pour lui vous rend plus chère à mon cœur. Avant de répondre, je vais donc avoir une entrevue avec lui: de sa réponse dépendra tout mon avenir. Quoi qu'il advienne, sachez que, riche ou pauvre, vous êtes

pour moi celle que la voix de mon cœur a désignée. . . . À ce soir. »

— Tenez, mon parrain, dit Ursule en lui tendant cette lettre par un mouvement d'orgueil.

— Ah! mon enfant, s'écria le docteur après avoir lu la lettre, je suis plus content que toi. Le gentilhomme a, par cette résolution, réparé toutes ses fautes.

Après le dîner, Savinien se présenta chez le docteur, qui se promenait alors avec Ursule le long de la balustrade de la terrasse sur la rivière.

— Monsieur, donnerez-vous cette chère personne à un capitaine de vaisseau? dit le jeune vicomte à voix basse au docteur.

— Non, dit Minoret en souriant; nous pourrions attendre trop longtemps; mais . . . à un lieutenant de vaisseau.

Des larmes de joie humectèrent les yeux du jeune homme, qui serra très affectueusement la main du vieillard.

— Je vais donc partir, répondit-il, aller étudier et tâcher d'apprendre en six mois ce que les élèves de l'École de marine ont appris en six ans.

— Partir? dit Ursule en s'élançant du perron vers eux.

— Oui, mademoiselle, pour vous mériter. Ainsi, plus j'y mettrai d'empressement, plus d'affection je vous témoignerai.

— Nous sommes aujourd'hui le 3 octobre, dit-elle en le regardant avec une tendresse infinie, partez après le 19.

— Oui, dit le vieillard, nous fêterons la Saint-Savinien.

— Adieu donc, s'écria le jeune homme. Je dois aller passer cette semaine à Paris, y faire les démarches nécessaires, mes préparatifs et mes acquisitions de livres, d'instruments de mathématiques, me concilier la faveur du ministre et obtenir les meilleures conditions possibles.

Ursule et son parrain reconduisirent Savinien jusqu'à la grille. Après l'avoir vu rentrant chez sa mère, ils le virent sortir accompagné de Tiennette, qui portait une petite malle.

— Pourquoi, si vous êtes riche, le forcez-vous à servir dans la marine? dit Ursule à son parrain

— Je crois que ce sera bientôt moi qui aurai fait ses dettes, dit le docteur en souriant. Je ne le force point; mais l'uniforme, mon cher cœur, et la croix de la Légion d'honneur gagnée dans un combat, effaceront bien des taches. En quatre ans, il peut arriver à commander un bâtiment, et voilà tout ce que je lui demande.

— Mais il peut périr, dit-elle en montrant au docteur un visage pâle.

— Les amoureux ont, comme les ivrognes, un dieu pour eux, répondit le docteur en plaisantant.

Deux jours après sa fête, Savinien partit. Malgré les lettres qu'il écrivit régulièrement à Ursule, elle fut en proie à une maladie sans cause sensible. Semblable à ces beaux fruits attaqués par un ver, une pensée lui rongeait le cœur. Elle perdit l'appétit et ses belles couleurs. Quand son parrain lui demanda la première fois ce qu'elle éprouvait:

— Je voudrais voir la mer, dit-elle.

— Il est difficile de te mener en décembre voir un port de mer, lui répondit le vieillard.

— Irai-je donc? dit-elle.

Le vieux médecin resta plongé dans une profonde méditation que le juge de paix et le curé jugèrent douloureuse, à voir l'expression de son visage.

— Qu'avez-vous? lui demandèrent-ils quand Ursule les eut laissés seuls.

— Vivra-t-elle? répondit le vieux médecin. Une si délicate et si tendre fleur résistera-t-elle à des peines de cœur?

Néanmoins, *la petite rêveuse*, comme la surnomma le curé, travaillait avec ardeur; elle comprenait l'importance d'une grande instruction pour une femme du monde, et tout le temps qu'elle ne donnait pas au chant, à l'étude de l'harmonie et de la composition, elle le passait à lire les livres que lui choisissait l'abbé Chaperon dans la riche bibliothèque de son parrain. Tout en menant cette vie occupée, elle souffrait, mais sans se plaindre. Effrayé des ravages produits par cette nostalgie de l'amour, le jour de la naissance d'Ursule, son parrain lui promit de la conduire à Toulon voir le départ de l'expédition d'Alger sans que Savinien, que en faisait partie, en fût instruit. Le juge de paix et le curé gardèrent le secret au docteur sur le but de ce voyage, qui parut être entrepris pour la santé d'Ursule, et qui intrigua beaucoup les héritiers Minoret. Après avoir revu Savinien en uniforme d'aspirant, après avoir monté sur le beau vaisseau de l'amiral, à qui le ministre avait recommandé le jeune Portenduère, Ursule alla respirer l'air de Nice, et parcourut la côte de la Méditerranée

jusqu'à Gênes, où elle apprit l'arrivée de la flotte devant Alger et les heureuses nouvelles du débarquement. Le docteur aurait voulu continuer ce voyage à travers l'Italie, autant pour distraire Ursule que pour achever en quelque sorte son éducation en agrandissant ses idées par la comparaison des mœurs, des pays, et par les enchantements de la terre où vivent les chefs-d'œuvre de l'art, et où tant de civilisations ont laissé leurs traces brillantes; mais la nouvelle de la résistance opposée par le trône aux électeurs de la fameuse Chambre de 1830 rappela le docteur en France, où il ramena sa pupille dans un état de santé florissante, et riche d'un charmant petit modèle du vaisseau sur lequel servait Savinien.

En voyant le trois pour cent à quarante-cinq, le docteur partit en poste pour Paris, et plaça cinq cent quarante mille francs en inscriptions au porteur. Le reste de sa fortune, qui allait environ à deux cent soixante et dix mille francs, lui donna, mis à son nom dans le même fonds, ostensiblement quinze mille francs de rente. Il employa de la même manière le capital légué par le vieux professeur à Ursule, ainsi que les huit mille francs produits en neuf ans par les intérêts, ce qui fit à sa pupille quatorze cents francs de rente, au moyen d'une petite somme qu'il ajouta pour arrondir ce léger revenu. D'après les conseils de son maître, la vieille Bougival eut trois cent cinquante francs de rente en plaçant ainsi cinq mille et quelques cents francs d'économies. Ces sages opérations, méditées entre le docteur et le juge de paix, furent accomplies dans le plus profond secret à la faveur des troubles politiques. Quand le calme fut à peu près rétabli, le docteur acheta une petite maison contiguë à la

sienne, et l'abattit, ainsi que le mur de sa cour, pour faire construire à la place une remise et une écurie. Employer le capital de mille francs de rente à se donner des communs parut une folie à tous les héritiers Minoret. Cette prétendue folie fut le commencement d'une ère nouvelle dans la vie du docteur, qui, par un moment où les chevaux et les voitures se donnaient presque, ramena de Paris trois superbes chevaux et une calèche.

Quand, au commencement de novembre 1830, le vieillard vint pour la première fois, par un temps pluvieux, en calèche à la messe, et descendit pour donner la main à Ursule, tous les habitants accoururent sur la place, autant pour voir la voiture du docteur et questionner son cocher, que pour gloser sur la pupille, à l'excessive ambition de laquelle Massin, Crémière, le maître de poste et leurs femmes attribuaient les folies de leur oncle.

— La calèche! hé, Massin! cria Goupil. Votre succession va bon train, hein?

— Tu dois avoir demandé de bons gages, Cabirolle? dit le maître de poste au fils d'une de ses conducteurs qui restait auprès des chevaux, car il faut espérer que tu n'useras pas beaucoup de fers chez un homme de quatre-vingt-quatre ans. Combien les chevaux ont-ils coûté?

— Quatre mille francs. La calèche, quoique de hasard, a été payée deux mille francs; mais elle est belle, les roues sont à patente.

— C'est une belle voiture, tout de même, s'écria Crémière, et il faut être riche pour prendre un pareil genre.

— Elle va bien, la petite, dit Goupil. Mais elle a raison, elle vous apprend à jouir de la vie. Pourquoi n'avez-vous pas de beaux chevaux et des calèches, vous,

papa Minoret? Vous laisserez-vous humilier? À votre place, moi, j'aurais une voiture de prince!

— Voyons, Cabirolle, dit Massin, est-ce la petite qui lance notre oncle dans ces luxes-là?

— Je ne sais pas, répondit Cabirolle, mais elle est quasiment la maîtresse au logis. Il vient maintenant maître sur maître de Paris. Elle va, dit-on, étudier la peinture.

— Le vieil Allemand n'est cependant pas renvoyé, dit madame Massin.

— Il y est encore aujourd'hui, répondit Cabirolle.

— Abondance de chiens ne nuit pas, dit madame Crémière, qui fit rire tout le monde.

— Maintenant, s'écria Goupil, vous ne devez plus compter sur la succession. Ursule a bientôt dix-sept ans, elle est plus jolie que jamais; les voyages forment la jeunesse, et la petite farceuse tient votre oncle par le bon bout. Il y a cinq ou six paquets pour elle aux voitures par semaine, et les couturières, les modistes viennent lui essayer ici ses robes et ses affaires. Aussi ma patronne est-elle furieuse. Attendez Ursule à la sortie et regardez son petit châle de cou, un vrai cachemire de six cents francs.

La foudre serait tombée au milieu du groupe des héritiers, elle n'aurait pas produit plus d'effet que les derniers mots de Goupil, qui se frottait les mains.

Le vieux salon vert du docteur fut renouvelé par un tapissier de Paris. Jugé sur le luxe qu'il déployait, le vieillard était tantôt accusé d'avoir celé sa fortune et de posséder soixante mille livres de rente, tantôt de dépenser ses capitaux pour plaire à Ursule. On faisait de lui tour

à tour un richard et un libertin. Ce mot: « C'est un vieux fou! » résuma l'opinion du pays. Cette fausse direction des jugements de la petite ville eut pour avantage de tromper les héritiers, qui ne soupçonnèrent point l'amour de Savinien pour Ursule, véritable cause des dépenses du docteur, enchanté d'habituer sa pupille à son rôle de vicomtesse, et qui, riche de plus de cinquante mille francs de rente, se donnait le plaisir de parer son idole.

Au mois de février 1832, le jour où Ursule avait dix-sept ans, le matin même en se levant, elle vit Savinien, en costume d'enseigne, à sa fenêtre.

— Comment n'en ai-je rien su? se dit-elle.

Depuis la prise d'Alger, où Savinien se distingua par un trait de courage qui lui valut la croix, la corvette sur laquelle il servait étant restée pendant plusieurs mois à la mer, il lui avait été tout à fait impossible d'écrire au docteur, et il ne voulait pas quitter le service sans l'avoir consulté. Jaloux de conserver à la marine un nom illustre, le nouveau gouvernement avait profité du remue-ménage de Juillet pour donner le grade d'enseigne à Savinien. Après avoir obtenu un congé de quinze jours, le nouvel enseigne arrivait de Toulon par la malle-poste pour la fête d'Ursule et pour prendre en même temps l'avis du docteur.

— Il est arrivé! cria la filleule en se précipitant dans la chambre de son parrain.

— Très bien, répondit-il; je devine le motif qui lui fait quitter le service, et il peut maintenant rester à Nemours.

— Ah! voilà ma fête: elle est toute dans ce mot, dit-elle en embrassant le docteur.

Sur un signe qu'elle alla faire au gentilhomme, Savinien vint aussitôt; elle voulait l'admirer, car il lui semblait changé en mieux. En effet, le service militaire imprime aux gestes, à la démarche, à l'air des hommes une décision mêlée de gravité, je ne sais quelle rectitude qui permet au plus superficiel observateur de reconnaître un militaire sous l'habit bourgeois: rien ne démontre mieux que l'homme est fait pour commander. Ursule en aima davantage encore Savinien, et ressentit une joie d'enfant à se promener dans le petit jardin en lui donnant le bras et lui faisant raconter la part qu'il avait eue, *en sa qualité d'aspirant*, à la prise d'Alger. Évidemment, Savinien avait pris Alger. Le docteur, qui, de sa chambre, les surveillait en s'habillant, vint les retrouver. Sans s'ouvrir entièrement au vicomte, il lui dit alors qu'au cas où madame de Portenduère consentirait à son mariage avec Ursule, la fortune de sa filleule rendait superflu le traitement des grades qu'il pouvait acquérir.

— Hélas! dit Savinien, il faudra bien du temps pour vaincre l'opposition de ma mère. Avant mon départ, placée entre l'alternative de me voir rester près d'elle si elle consentait à mon mariage avec Ursule, ou de ne plus me revoir que de loin en loin et de me savoir exposé aux dangers de ma carrière, elle m'a laissé partir . . .

— Mais, Savinien, nous serons ensemble, dit Ursule en lui prenant la main et la lui secouant avec une espèce d'impatience.

Se voir et ne plus se quitter, c'était pour elle tout l'amour. La démission fut envoyée, et la fête d'Ursule reçut de la présence de son fiancé le plus bel éclat.

Quelques mois après, vers le mois de mai, la vie intérieure reprit chez le docteur Minoret le calme d'autrefois, mais avec un habitué de plus. Dionis fit observer aux héritiers que le bonhomme ne demandait point ses intérêts à madame de Portenduère, et que la vieille dame lui devait déjà trois années.

— Elle sera forcée de céder, de consentir à la mésalliance de son fils, dit le notaire. Si ce malheur arrive, il est probable qu'une grande partie de la fortune de votre oncle servira, selon Basile, d'argument irrésistible.

L'irritation des héritiers, en devinant que leur oncle leur préférait trop Ursule pour ne pas assurer son bonheur à leurs dépens, devint alors aussi sourde que profonde. Réunis tous les soirs chez Dionis depuis la révolution de Juillet, ils y maudissaient les deux amants, et la soirée ne s'y terminait guère sans qu'ils eussent cherché, mais vainement, les moyens de contrecarrer le vieillard. Zélie, qui sans doute avait profité, comme le docteur, de la baisse des rentes pour placer avantageusement ses énormes capitaux, était la plus acharnée après l'orpheline et les Portenduère. Un soir où Goupil, qui se gardait cependant de s'ennuyer dans ces soirées, était venu pour se tenir au courant des affaires de la ville qui se discutaient là, Zélie eut une recrudescence de haine: elle avait vu le matin le docteur, Ursule et Savinien revenant en calèche d'une promenade aux environs, dans une intimité qui disait tout.

— Je donnerais bien trente mille francs pour que Dieu rappelât à lui notre oncle avant que le mariage de ce Portenduère et de la *mijaurée* se fasse, dit-elle.

Goupil reconduisit M. et madame Minoret jusqu'au

milieu de leur grande cour, et leur dit en regardant autour de lui pour savoir s'ils étaient bien seuls:

— Voulez-vous me donner les moyens d'acheter l'étude de Dionis, et je ferai rompre le mariage de M. de Portenduère avec Ursule?

— Comment? demanda le colosse.

— Me croyez-vous assez niais pour vous dire mon projet! répondit le maître clerc.

— Eh bien, mon garçon, brouille-les, et nous verrons, dit Zélie.

— Je ne m'embarque point dans de pareils tracas sur un «Nous verrons!» Le jeune homme est un crâne qui pourrait me tuer, et je dois être ferré à glace, être de sa force à l'épée et au pistolet. Établissez-moi, je vous tiendrai parole.

— Empêche ce mariage et je t'établirai, répondit le maître de poste.

— Voici neuf mois que vous regardez à me prêter quinze malheureux mille francs pour acheter l'étude de Lecœur, l'huissier, et vous voulez que je me fie à cette parole? Allez, vous perdrez la succession de votre oncle, et ce sera bien fait.

— S'il ne s'agissait que de quinze mille francs et de l'étude de Lecœur, je ne dis pas, répondit Zélie; mais vous cautionner pour cinquante mille écus! . . .

— Mais je payerai, dit Goupil.

— Nous attendrons, dit Zélie.

— Ayez donc le génie du mal! pensa Goupil. Si jamais je les tiens, ceux-là, se dit-il en sortant, je les presserai comme des citrons.

En cultivant la société du docteur, du juge de paix et

du curé, Savinien leur prouva l'excellence de son caractère. Deux années, pleines de joies secrètes, se passèrent ainsi, sans autre événement que les tentatives inutiles du jeune homme pour obtenir le consentement de sa mère à son mariage avec Ursule. Il parlait quelquefois des matinées entières, sa mère l'écoutait sans répondre à ses raisons et à ses prières, autrement que par un silence de Bretonne ou par des refus. À dix-neuf ans, Ursule, élégante, excellente musicienne et bien élevée, n'avait plus rien à acquérir: elle était parfaite. Aussi obtint-elle une renommée de beauté, de grâce et d'instruction qui s'étendit au loin. Un jour, le docteur eut à refuser la marquise d'Aiglemont, qui pensait à Ursule pour son fils aîné. Six mois plus tard, malgré le profond secret gardé par Ursule, par le docteur et par madame d'Aiglemont, Savinien fut instruit par hasard de cette circonstance. Touché de tant de délicatesse, il argua de ce procédé pour vaincre l'obstination de sa mère, qui lui répondit:

— Si les d'Aiglemont veulent se mésallier, est-ce une raison pour nous?

Au mois de décembre 1834, le pieux et bon vieillard déclina visiblement. En le voyant sortir de l'église, la figure jaune et grippée, les yeux pâles, toute la ville parla de la mort prochaine du bonhomme, alors âgé de quatre-vingt-huit ans.

— Vous saurez ce qu'il en est, disait-on aux héritiers.

En effet, le décès du vieillard avait l'attrait d'un problème. Mais le docteur ne se savait pas malade, il avait des illusions, et ni la pauvre Ursule, ni Savinien, ni

le juge de paix, ni le curé, ne voulaient, par délicatesse, l'éclairer sur sa position; le médecin de Nemours, qui le venait voir tous les soirs, n'osait plus rien prescrire. Le vieux Minoret ne sentait aucune douleur, il s'éteignait doucement. Chez lui, l'intelligence demeurait ferme, nette et puissante. Chez les vieillards ainsi constitués, l'âme domine le corps et lui donne la force de mourir debout. Le curé, pour ne pas avancer le terme fatal, dispensa son paroissien de venir entendre la messe à l'église, et lui permit de lire les offices chez lui; car le docteur accomplissait minutieusement ses devoirs de religion: plus il alla vers la tombe, plus il aima Dieu. Les clartés éternelles lui expliquaient de plus en plus les difficultés de tout genre. Au commencement de la nouvelle année, Ursule obtint de lui qu'il vendît ses chevaux, sa voiture, et qu'il congédiât Cabirolle. Le juge de paix, dont les inquiétudes sur l'avenir d'Ursule étaient loin de se calmer par les demi-confidences du vieillard, entama la question délicate de l'héritage, en démontrant un soir à son vieil ami la nécessité d'émanciper Ursule. La pupille serait alors habile à recevoir un compte de tutelle et à posséder; ce qui permettait de l'avantager. Malgré cette ouverture, le vieillard, qui cependant avait déjà consulté le juge de paix, ne lui confia point le secret de ses dispositions envers Ursule; mais il adopta le parti de l'émancipation. Plus le juge de paix mettait d'insistance à vouloir connaître les moyens choisis par son vieil ami pour enrichir Ursule, plus le docteur devenait défiant. Enfin Minoret craignit positivement de confier au juge de paix ses trente-six mille francs de rente au porteur.

— Pourquoi, lui dit Bongrand, mettre contre vous le hasard?

— Entre deux hasards, répondit le docteur, on évite le plus chanceux.

Bongrand mena l'affaire de l'émancipation assez rondement pour qu'elle fût terminée le jour où mademoiselle Mirouët eut ses vingt ans. Cet anniversaire devait être la dernière fête du vieux docteur, qui, pris sans doute d'un pressentiment de sa fin prochaine, célébra somptueusement cette journée en donnant un petit bal auquel il invita les jeunes personnes et les jeunes gens des quatre familles Dionis, Crémière, Minoret et Massin. Savinien, Bongrand, le curé, ses deux vicaires, le médecin de Nemours et mesdames Zélie Minoret, Massin et Crémière furent les convives du grand dîner qui précéda le bal.

— Je sens que je m'en vais, dit le vieillard au notaire à la fin de la soirée. Je vous prie donc de venir demain pour rédiger le compte de tutelle que je dois rendre à Ursule, afin de ne pas en compliquer ma succession. Dieu merci! je n'ai pas fait tort d'une obole à mes héritiers, et n'ai disposé que de mes revenus. MM. Crémière, Massin et Minoret, mon neveu, sont membres du conseil de famille institué pour Ursule, ils assisteront à cette reddition de compte.

Ces paroles, entendues par Massin et colportées dans le bal, y répandirent la joie parmi les trois familles, qui depuis quatre ans vivaient en de continuelles alternatives, se croyant tantôt riches, tantôt déshéritées.

— C'est une *langue* qui s'éteint, dit madame Crémière.

Quand, vers deux heures du matin, il ne resta plus dans le salon que Savinien, Bongrand et le curé Chaperon,

le vieux docteur dit en leur montrant Ursule, charmante en habit de bal, qui venait de dire adieu aux jeunes demoiselles Crémière et Massin:

— C'est à vous, mes amis, que je la confie! Dans quelques jours, je ne serai plus là pour la protéger: mettez-vous tous entre elle et le monde, jusqu'à ce qu'elle soit mariée. . . . J'ai peur pour elle!

Ces paroles firent une impression pénible. Le compte, rendu quelques jours après en conseil de famille, établissait le docteur Minoret reliquataire de dix mille six cents francs, tant pour les arrérages de l'inscription de quatorze cents francs de rente, dont l'acquisition était expliquée par l'emploi du legs du capitaine de Jordy, que pour un petit capital de cinq mille francs provenant des dons faits, depuis quinze ans, par le docteur à sa pupille, à leurs jours de fête ou anniversaires de naissance respectifs.

Cette authentique reddition de compte avait été recommandée par le juge de paix, qui redoutait les effets de la mort du docteur Minoret, et qui, malheureusement, avait raison. Le lendemain de l'acceptation du compte de tutelle qui rendait Ursule riche de dix mille six cents francs et de quatorze cents francs de rente, le vieillard fut pris d'une faiblesse qui le contraignit à garder le lit. Malgré la discrétion qui enveloppait la maison du docteur, le bruit de sa mort se répandit en ville, où les héritiers coururent par les rues comme les grains d'un chapelet dont le fil est rompu. Massin, qui vint savoir les nouvelles, apprit d'Ursule elle-même que le bonhomme était au lit. Malheureusement, le médecin de Nemours avait déclaré que le moment où Minoret

s'aliterait serait celui de sa mort. Dès lors, malgré le froid, les héritiers stationnèrent dans les rues, sur la place ou sur le pas de leurs portes, occupés à causer de cet événement attendu depuis si longtemps, et à épier le moment où le curé porterait au vieux docteur les sacrements dans l'appareil en usage dans les villes de province. Aussi, quand, deux jours après, l'abbé Chaperon, accompagné de son vicaire et des enfants de chœur, précédé du sacristain portant la croix, traversa la Grand'Rue, les héritiers se joignirent-ils à lui pour occuper la maison, empêcher toute soustraction et jeter leurs mains avides sur les trésors présumés. Lorsque le docteur aperçut, à travers le clergé, ses héritiers agenouillés qui, loin de prier, l'observaient par des regards aussi vifs que les lueurs des cierges, il ne put retenir un malicieux sourire. Le curé se retourna, les vit et dit alors assez lentement les prières. Le maître de poste, le premier, quitta sa gênante posture, sa femme le suivit; Massin craignit que Zélie et son mari ne missent la main sur quelque bagatelle, il les rejoignit au salon, et bientôt tous les héritiers s'y trouvèrent réunis.

— Il est trop honnête homme pour voler l'extrême-onction, dit Crémière, ainsi nous voilà bien tranquilles.

— Oui, nous allons avoir chacun environ vingt mille francs de rente, répondit madame Massin.

— J'ai dans l'idée, dit Zélie, que, depuis trois ans, il ne *plaçait* plus; il *aimait* à thésauriser . . .

— Le trésor est sans doute dans sa cave? disait Massin à Crémière.

— Pourvu que nous trouvions quelque chose, dit Minoret-Levrault.

— Mais, après ses déclarations au bal, s'écria madame Massin, il n'y a plus de doute.

— En tout cas, dit Crémière, comment ferons-nous? partagerons-nous? liciterons-nous? ou distribuerons-nous par lots? car enfin nous sommes tous majeurs.

Une discussion, qui s'envenima promptement, s'éleva sur la manière de procéder. Au bout d'une demi-heure, un bruit de voix confus, sur lequel se détachait l'organe criard de Zélie, retentissait dans la cour et jusque dans la rue.

— Il doit être mort, dirent alors les curieux attroupés dans la rue.

Ce tapage parvint aux oreilles du docteur, qui entendit ces mots:

— Mais la maison, la maison vaut trente mille francs! Je la prends, moi, pour trente mille francs! criés ou plutôt beuglés par Crémière.

— Eh bien, nous la payerons ce qu'elle vaudra, répondit aigrement Zélie.

— Monsieur le curé, dit le vieillard à l'abbé Chaperon, qui demeura auprès de son ami après l'avoir administré, faites que je meure en paix. Mes héritiers, comme ceux du cardinal Ximénès, sont capables de piller ma maison avant ma mort, et je n'ai pas de singe pour me rétablir. Allez leur signifier que je ne veux personne chez moi.

Le curé, le médecin, descendirent, répétèrent l'ordre du moribond, et, dans un accès d'indignation, y ajoutèrent de vives paroles pleines de blâme.

— Madame Bougival, dit le médecin, fermez la grille et ne laissez entrer personne; il semble qu'on ne puisse pas mourir tranquille. Vous préparerez un cataplasme

de farine de moutarde, afin d'appliquer des sinapismes aux pieds de monsieur.

— Votre oncle n'est pas mort, et il peut vivre encore longtemps, disait l'abbé Chaperon en congédiant les héritiers, venus avec leurs enfants. Il réclame le plus profond silence et ne veut que sa pupille auprès de lui. Quelle différence entre la conduite de cette jeune fille et la vôtre!

— Vieux cafard! s'écria Crémière. Je vais faire sentinelle. Il est bien possible qu'il se machine quelque chose contre nos intérêts.

Le maître de poste avait déjà disparu dans le jardin, avec l'intention de veiller son oncle en compagnie d'Ursule et de se faire admettre dans la maison comme un aide. Il revint à pas de loup sans que ses bottes fissent le moindre bruit, car il y avait des tapis dans le corridor et sur les marches de l'escalier. Il put alors arriver jusqu'à la porte de la chambre de son oncle sans être entendu. Le curé, le médecin, étaient partis, la Bougival préparait le sinapisme.

— Sommes-nous bien seuls? dit le vieillard à sa pupille.

Ursule se haussa sur la pointe du pied pour voir dans la cour.

— Oui, dit-elle; M. le curé a tiré la grille lui-même en s'en allant.

— Mon enfant aimée, dit le mourant, mes heures, mes minutes même sont comptées. Je n'ai pas été médecin pour rien: le sinapisme du docteur ne me fera pas aller jusqu'à ce soir. Ne pleure pas, Ursule, dit-il en se voyant interrompu par les pleurs de sa filleule, mais

écoute-moi bien: il s'agit d'épouser Savinien. Aussitôt que la Bougival sera montée avec le sinapisme, descends au pavillon chinois, en voici la clef; soulève le marbre du buffet de Boule, et dessous tu trouvras une lettre cachetée à ton adresse: prends-la, reviens me la montrer, car je ne mourrai tranquille qu'en te la voyant entre les mains. Quand je serai mort, tu ne le diras pas sur-le-champ; tu feras venir M. de Portenduère, vous lirez la lettre ensemble, et tu me jures en son nom et au tien d'exécuter mes dernières volontés. Quand il m'aura obéi, vous annoncerez ma mort, et la comédie des héritiers commencera. Dieu veuille que ces monstres ne te maltraitent pas!

— Oui, mon parrain.

Le maître de poste n'écouta point le reste de la scène; il détala sur la pointe du pied, en se souvenant que la serrure du cabinet se trouvait du côté de la bibliothèque. Il avait assisté dans le temps au débat de l'architecte et du serrurier, qui prétendait que, si l'on s'introduisait dans la maison par la fenêtre donnant sur la rivière, il fallait par prudence mettre la serrure du côté de la bibliothèque, le cabinet devant être une des pièces de plaisance pour l'été. Ébloui par l'intérêt et les oreilles pleines de sang, Minoret dévissa la serrure au moyen d'un couteau avec la prestesse des voleurs. Il entra dans le cabinet, y prit le paquet de papiers sans s'amuser à le décacheter, revissa la serrure, remit les choses en état, et alla s'asseoir dans la salle à manger, en attendant que la Bougival montât le sinapisme pour quitter la maison. Il opéra sa fuite avec d'autant plus de facilité, que la pauvre Ursule trouva plus urgent de voir appliquer

le sinapisme que d'obéir aux recommandations de son parrain.

— La lettre! la lettre! cria d'une voix mourante le vieillard; obéis-moi, voici la clef. Je veux te voir la lettre à la main.

Ces paroles furent jetées avec des regards si égarés, que la Bougival dit à Ursule:

— Mais faites donc ce que veut votre parrain, ou vous allez causer sa mort.

Elle le baisa sur le front, prit la clef et descendit; mais, bientôt rappelée par les cris perçants de la Bougival, elle accourut. Le vieillard l'embrassa par un regard, lui vit les mains vides, se dressa sur son séant, voulut parler, et mourut en faisant un horrible dernier soupir, les yeux hagards de terreur. La pauvre petite, qui voyait la mort pour la première fois, tomba sur ses genoux et fondit en larmes. La Bougival ferma les yeux du vieillard et le disposa dans son lit. Quand, selon son expression, elle eut *paré* le mort, la vieille nourrice courut prévenir M. Savinien; mais les héritiers, qui se tenaient au bout de la rue, entourés de curieux et absolument comme des corbeaux qui attendent qu'un cheval soit enterré pour venir gratter la terre et la fouiller de leurs pattes et du bec, accoururent avec la célérité des oiseaux de proie.

Pendant ces événements, le maître de poste était allé chez lui pour savoir ce que contenait le mystérieux paquet.

Voici ce qu'il trouva:

« À MA CHÈRE URSULE MIROUËT.

« Nemours, 15 janvier 1830.

« Mon petit ange, mon affection paternelle, que tu as si bien justifiée, a eu pour principe non seulement le serment que j'ai fait à ton pauvre père de le remplacer, mais encore ta ressemblance avec Ursule Mirouët, ma femme, de qui tu m'as sans cesse rappelé les grâces, l'esprit, la candeur et le charme. Ta qualité de fille du fils naturel de mon beau-père pourrait rendre des dispositions testamentaires faites en ta faveur sujettes à contestation . . . »

— Le vieux gueux! cria le maître de poste.

« Ton adoption aurait été l'objet d'un procès. Enfin, j'ai toujours reculé devant l'idée de t'épouser pour te transmettre ma fortune; car j'aurais pu vivre longtemps et déranger l'avenir de ton bonheur, qui n'est retardé que par la vie de madame de Portenduère. Ces difficultés mûrement pesées, et voulant te laisser la fortune nécessaire à une belle existence . . . »

— Le scélérat, il a pensé à tout!

« Sans nuire en rien à mes héritiers . . . »

— Le jésuite! comme s'il ne nous devait pas toute sa fortune!

« Je t'ai destiné le fruit des économies que j'ai faites pendant dix-huit années et que j'ai constamment fait valoir, par les soins de mon notaire, en vue de te rendre aussi heureuse qu'on peut l'être par la richesse. Sans

argent, ton éducation et tes idées élevées feraient ton malheur. D'ailleurs, tu dois une belle dot au charmant jeune homme qui t'aime. Tu trouveras donc dans le milieu du troisième volume des *Pandectes*, in-folio, reliées en maroquin rouge, et qui est le dernier volume du premier rang, au-dessus de la tablette de la bibliothèque, dans le dernier corps, du côté du salon, trois inscriptions de rentes en trois pour cent, au porteur, de chacune douze mille francs . . .»

— Quelle profondeur de scélératesse! s'écria le maître de poste. Ah! Dieu ne permettra pas que je sois ainsi frustré.

«Prends-les aussitôt, ainsi que le peu d'arrérages économisés au moment de ma mort, et qui seront dans le volume précédent. Songe, mon enfant adorée, que tu dois obéir aveuglément à une pensée qui a fait le bonheur de toute ma vie, et qui m'obligerait à demander le secours de Dieu, si tu me désobéissais. Mais, en prévision d'un scrupule de ta chère conscience, que je sais ingénieuse à se tourmenter, tu trouveras ci-joint un testament en bonne forme de ces inscriptions au profit de M. Savinien de Portenduère. Ainsi, soit que tu les possèdes toi-même, soit qu'elles te viennent de celui que tu aimes, elles seront ta légitime propriété.

«Ton parrain,

«Denis Minoret.»

À cette lettre était jointe, sur un carré de papier timbré, la pièce suivante:

« CECI EST MON TESTAMENT.

« Moi, Denis Minoret, docteur en médecine, domicilié à Nemours, sain d'esprit et de corps, ainsi que la date de ce testament le démontre, lègue mon âme à Dieu, le priant de me pardonner mes longues erreurs en faveur de mon sincère repentir. Puis, ayant reconnu en M. le vicomte Savinien de Portenduère une véritable affection pour moi, je lui lègue trente-six mille francs de rente perpétuelle trois pour cent, à prendre dans ma succession, par préférence à tous mes héritiers.

« Fait et écrit en entier de ma main, à Nemours, le 11 janvier 1831.

« DENIS MINORET. »

Sans hésiter, le maître de poste, qui, pour être bien seul, s'était enfermé dans la chambre de sa femme, y chercha le briquet phosphorique, et reçut deux avis du ciel par l'extinction de deux allumettes qui successivement ne voulurent pas s'enflammer. La troisième prit feu. Il brûla dans la cheminée et la lettre et le testament. Par une précaution superflue, il enterra les vestiges du papier et de la cire dans les cendres. Puis, affriolé par l'idée de posséder les trente-six mille francs de rente à l'insu de sa femme, il revint au pas de course chez son oncle, aiguillonné par la seule idée, idée simple et nette, qui pouvait traverser sa lourde tête. En voyant la maison de son oncle envahie par les trois familles enfin maîtresses de la place, il trembla de ne pouvoir accomplir un projet sur lequel il ne se donnait pas le temps de réfléchir en ne pensant qu'aux obstacles.

— Que faites-vous donc là? dit-il à Massin et à Cré-

mière. Croyez-vous que nous allons laisser la maison et les valeurs au pillage? Nous sommes trois héritiers, nous ne pouvons pas camper là! — Vous, Crémière, courez donc chez Dionis et dites-lui de venir constater le décès. Je ne puis pas, quoique adjoint, dresser l'acte mortuaire de mon oncle. . . . — Vous, Massin, allez prier le père Bongrand d'apposer les scellés. — Et vous, tenez donc compagnie à Ursule, mesdames, dit-il à sa femme, à mesdames Massin et Crémière. Ainsi rien ne se perdra. Surtout fermez la grille, que personne ne sorte!

Les femmes, qui sentirent la justesse de cette observation, coururent dans la chambre d'Ursule et trouvèrent cette noble créature, déjà si cruellement soupçonnée, agenouillée et priant Dieu, le visage couvert de larmes. Minoret, devinant que les trois héritières ne resteraient pas longtemps avec Ursule, et craignant la défiance de ses cohéritiers, alla dans la bibliothèque, y vit le volume, l'ouvrit, prit les trois inscriptions, et trouva dans l'autre une trentaine de billets de banque. En dépit de sa nature brutale, le colosse crut entendre un carillon à chacune de ses oreilles, le sang lui sifflait aux tempes en accomplissant ce vol. Malgré la rigueur de la saison, il eut sa chemise mouillée dans le dos; enfin ses jambes flageolaient au point qu'il tomba sur un fauteuil du salon, comme s'il eût reçu quelque coup de massue à la tête.

— Ah! comme une succession délie la langue au grand Minoret! avait dit Massin en courant par la ville. L'avez-vous entendu? disait-il à Crémière. «Allez ici! allez là!» Comme il connaît la manœuvre!

— Oui, pour une grosse bête, il avait un certain air . . .

— Tenez, dit Massin alarmé, sa femme y est, ils sont trop de deux! Faites les commissions, j'y retourne.

Au moment où le maître de poste s'asseyait, il aperçut donc à la grille la figure allumée du greffier, qui revenait avec une célérité de fouine à la maison mortuaire.

— Eh bien, qu'y a-t-il? demanda le maître de poste en allant ouvrir à son cohéritier.

— Rien; je reviens pour les scellés, répondit Massin en lui lançant un regard de chat sauvage.

— Je voudrais qu'ils fussent déjà posés, et nous pourrions tous revenir chacun chez nous, reprit Minoret.

— Ma foi, nous mettrons un gardien des scellés, le greffier. La Bougival est capable de tout dans l'intérêt de la mijaurée. Nous y placerons Goupil.

— Lui? dit le maître de poste. Il prendrait la grenouille et nous n'y verrions que du feu.

— Voyons, reprit Massin. Ce soir, on veillera le mort, et nous aurons fini d'apposer les scellés dans une heure; ainsi nos femmes les garderont elles-mêmes. Nous aurons demain, à midi, l'enterrement. On ne peut procéder à l'inventaire que dans huit jours.

— Mais, dit le colosse en souriant, faisons déguerpir cette mijaurée, et nous commettrons le tambour de la mairie à la garde des scellés et de la maison.

— Bien! s'écria le greffier. Chargez-vous de cette expédition, vous êtes le chef des Minoret.

— Mesdames, mesdames, dit Minoret, veuillez rester toutes au salon; il ne s'agit pas d'aller dîner, mais de procéder à l'apposition des scellés pour la conservation de tous les intérêts.

Puis il prit sa femme à part pour lui communiquer les

idées de Massin relativement à Ursule. Aussitôt les femmes, dont le cœur était rempli de vengeance et qui souhaitaient prendre une revanche sur la mijaurée, accueillirent avec enthousiasme le projet de la chasser.

Bongrand parut et fut indigné de la proposition que Zélie et madame Massin lui firent, en qualité d'ami du défunt, de prier Ursule de quitter la maison.

— Allez vous-mêmes la chasser de chez son père, de chez son parrain, de chez son oncle, de chez son bienfaiteur, de chez son tuteur! Allez-y, vous qui ne devez cette succession qu'à la noblesse de son âme, prenez-la par les épaules et jetez-la dans la rue, à la face de toute la ville! Vous la croyez capable de vous voler? Eh bien, constituez un gardien des scellés, vous serez dans votre droit. Sachez d'abord que je n'apposerai pas les scellés sur sa chambre; elle y est chez elle, tout ce qui s'y trouve est sa propriété; je vais l'instruire de ses droits, et lui dire d'y rassembler tout ce qui lui appartient. . . . Oh! en votre présence, ajouta-t-il en entendant un grognement d'héritiers.

Assise sur une petite causeuse, à demi évanouie, la tête renversée, ses nattes défaites, Ursule laissait échapper un sanglot de temps en temps. Ses yeux étaient troubles, elle avait les paupières enflées, enfin elle se trouvait en proie à une prostration morale et physique qui eût attendri les êtres les plus féroces, excepté des héritiers.

— Ah! monsieur Bongrand, après ma fête, la mort et le deuil! dit-elle avec cette poésie naturelle aux belles âmes. Vous savez, vous, ce qu'il était: en vingt ans, pas une parole d'impatience avec moi! J'ai cru qu'il vivrait cent ans! Il a été ma mère, cria-t-elle, et une bonne mère!

Ce peu d'idées exprimées attira deux torrents de larmes entrecoupées de sanglots, puis elle retomba comme une masse.

— Mon enfant, reprit le juge de paix en entendant les héritiers dans l'escalier, vous avez toute la vie pour le pleurer, et vous n'avez qu'un instant pour vos affaires: réunissez dans votre chambre tout ce qui, dans la maison, est à vous. Les héritiers me forcent à mettre les scellés . . .

— Ah! ses héritiers peuvent bien tout prendre, s'écria Ursule en se dressant dans un accès d'indignation sauvage. J'ai là tout ce qu'il y a de précieux, dit-elle en se frappant la poitrine.

— Et quoi? demanda le maître de poste, qui, de même que Massin, montra sa terrible face.

— Le souvenir de ses vertus, de sa vie, de toutes ses paroles, une image de son âme céleste, dit-elle, les yeux et le visage étincelants, en levant une main par un superbe mouvement.

— Et vous y avez aussi une clef! s'écria Massin en se coulant comme un chat et allant saisir une clef qui tomba chassée des plis du corsage par le mouvement d'Ursule.

— C'est, dit-elle en rougissant, la clef de son cabinet, il m'y envoyait au moment d'expirer.

Après avoir échangé d'affreux sourires, les deux héritiers regardèrent le juge de paix en exprimant un flétrissant soupçon. Ursule, qui surprit et devina ce regard, calculé chez le maître de poste, involontaire chez Massin, se dressa sur ses pieds, devint pâle comme si son sang la quittait, et, d'une voix étranglée:

— Ah! monsieur Bongrand, dit-elle, tout ce qui est dans cette chambre me vient des bontés de mon parrain, on peut tout me prendre, je n'ai sur moi que mes vêtements, je vais sortir et n'y rentrerai plus.

Elle alla dans la chambre de son tuteur, d'où nulle supplication ne put l'arracher, car les héritiers eurent un peu honte de leur conduite. Elle dit à la Bougival de lui retenir deux chambres à l'auberge de *la Vieille-Poste*, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé quelque logement en ville où elles pussent vivre toutes les deux. Elle rentra chez elle pour y chercher son livre de prières, et resta presque toute la nuit avec le curé, le vicaire et Savinien, à prier et à pleurer. Le gentilhomme vint après le coucher de sa mère, et s'agenouilla sans mot dire auprès d'Ursule, qui lui jeta le plus triste sourire en le remerciant d'être fidèlement venu prendre une part de ses douleurs.

— Mon enfant, dit M. Bongrand en apportant à Ursule un paquet volumineux, une des héritières de votre oncle a pris dans votre commode tout ce qui vous était nécessaire, car on ne lèvera les scellés que dans quelques jours, et vous recouvrerez alors ce qui vous appartient. Dans votre intérêt, j'ai mis les scellés à votre chambre.

— Merci, monsieur, répondit-elle en allant à lui et lui serrant la main. Voyez-le donc encore une fois: ne dirait-on pas qu'il dort?

Le vieillard offrait en ce moment cette fleur de beauté passagère qui se pose sur la figure des morts expirés sans douleur, il semblait rayonner.

— Ne vous a-t-il rien remis en secret avant de mourir? dit le juge de paix à l'oreille d'Ursule.

— Rien, dit-elle; il m'a seulement parlé d'une lettre . . .

— Bon! elle se trouvera, reprit Bongrand. Il est alors très heureux pour vous qu'ils aient voulu les scellés.

Au petit jour, Ursule fit ses adieux à cette maison où son heureuse enfance s'était écoulée, surtout à cette modeste chambre où son amour avait commencé, et qui lui était si chère, qu'au milieu de son noir chagrin elle eut des larmes de regret pour cette paisible et douce demeure. Puis elle sortit pour se rendre à l'auberge, accompagnée de la Bougival, qui portait son paquet, du juge de paix, qui lui donnait le bras, et de Savinien, son doux protecteur. Ainsi, malgré les plus sages précautions, le défiant jurisconsulte se trouvait avoir raison: il allait voir Ursule sans fortune et aux prises avec les héritiers.

Le lendemain soir, toute la ville était aux obsèques du docteur Minoret. Quand on y apprit la conduite des héritiers envers sa fille d'adoption, l'immense majorité la trouva naturelle et nécessaire; il s'agissait d'une succession, le bonhomme était *cachotier;* Ursule pouvait se croire des droits, les héritiers défendaient leur bien, et, d'ailleurs, elle les avait assez humiliés pendant la vie de leur oncle, qui les recevait comme des chiens dans un jeu de quilles. Désiré Minoret, qui ne faisait pas merveilles dans sa place, disaient les envieux du maître de poste, arriva pour le service. Hors d'état d'assister au convoi, Ursule était au lit, en proie à une fièvre nerveuse autant causée par l'insulte que les héritiers lui avaient faite que par sa profonde affliction.

— Voyez donc cet hypocrite qui pleure! disaient quelques-uns des héritiers en se montrant Savinien, vivement affligé de la mort du docteur.

— La question est de savoir s'il a raison de pleurer,

observa Goupil. Ne vous pressez pas de rire, les scellés ne sont pas levés.

— Bah! dit Minoret, qui savait à quoi s'en tenir, vous nous avez toujours effrayés pour rien.

Au moment où le convoi partit de l'église pour se rendre au cimetière, Goupil eut un amer déboire: il voulut prendre le bras de Désiré, mais, en le lui refusant, le substitut renia son camarade en présence de tout Nemours.

— Ne nous fâchons point, je ne pourrais plus me venger, pensa le maître clerc, dont le cœur sec se gonfla comme une éponge dans sa poitrine.

Avant de lever les scellés et de procéder à l'inventaire, il fallut le temps au procureur du roi, tuteur légal des orphelins, de commettre Bongrand pour le représenter. La succession Minoret, de laquelle on parla pendant dix jours, s'ouvrit alors, et fut constatée avec la rigueur des formalités judiciaires. Dionis y trouvait son compte, Goupil aimait assez à faire le mal; et, comme l'affaire était bonne, les vacations se multiplièrent. On déjeunait presque toujours après la première vacation. Notaire, clerc, héritiers et témoins buvaient les vins les plus précieux de la cave.

En province, et surtout dans les petites villes, où chacun possède sa maison, il est assez difficile de se loger. Aussi, quand on y achète un établissement quelconque, la maison fait-elle presque toujours partie de la vente. Le juge de paix, à qui le procureur du roi recommanda les intérêts de l'orpheline, ne vit d'autre moyen, pour la retirer de l'auberge, que de lui faire acquérir dans la Grand'Rue, à l'encoignure du pont sur le Loing, une

petite maison à porte bâtarde ouvrant sur un corridor, et n'ayant au rez-de-chaussée qu'une salle à deux croisées sur la rue, et derrière laquelle il y avait une cuisine, dont la porte-fenêtre donnait sur une cour intérieure d'environ trente pieds carrés. Un petit escalier, éclairé sur la rivière par des jours de souffrance, menait au premier étage, composé de trois chambres et au-dessus duquel se trouvaient deux mansardes. Le juge de paix prit à la Bougival deux mille francs d'économies pour payer la première portion du prix de cette maison, qui valait six mille francs, et il obtint des termes pour le surplus. Pour pouvoir placer les livres qu'Ursule voulait racheter, Bongrand fit détruire la cloison intérieure de deux pièces au premier étage, après avoir observé que la profondeur de la maison répondait à la longueur du corps de bibliothèque. Savinien et le juge de paix pressèrent si bien les ouvriers qui nettoyaient cette maisonnette, la peignaient et y mettaient tout à neuf, que, vers la fin du mois de mars, l'orpheline put quitter son auberge, et retrouva dans cette laide maison une chambre pareille à celle d'où les héritiers l'avaient chassée, car elle fut meublée de ses meubles repris par le juge de paix à la levée des scellés. La Bougival, logée au-dessus, pouvait descendre à l'appel d'une sonnette placée au chevet du lit de sa jeune maîtresse. La pièce destinée à la bibliothèque, la salle du rez-de-chaussée et la cuisine, encore vides, mises en couleur seulement, tendues de papiers frais et repeintes, attendaient les acquisitions que la filleule ferait à la vente du mobilier de son parrain. Quoique le caractère d'Ursule leur fût connu, le juge de paix et le curé craignirent pour elle ce passage si subit à une vie dénuée des

recherches et du luxe auxquels le défunt docteur avait voulu l'habituer. Quant à Savinien, il en pleurait. Aussi avait-il donné secrètement aux ouvriers et au tapissier plus d'une soulte afin qu'Ursule ne trouvât aucune différence, à l'intérieur du moins, entre l'ancienne et la nouvelle chambre.

Dès que l'intitulé de l'inventaire fut dressé, Massin, conseillé par Goupil, qui se tourna vers lui par haine secrète contre Minoret, en espérant mieux du calcul de cet usurier que de la prudence de Zélie, fit mettre en demeure madame et M. de Portenduère, dont le remboursement était échu. La vieille dame fut étourdie par une sommation de payer cent vingt-neuf mille cinq cent dix-sept francs cinquante-cinq centimes aux héritiers dans les vingt-quatre heures, et les intérêts à compter du jour de la demande, à peine de saisie immobilière. Emprunter pour payer était chose impossible. Savinien alla consulter un avoué à Fontainebleau.

— Vous avez affaire à de mauvaises gens qui ne transigeront point: ils veulent poursuivre à outrance pour avoir la ferme des Bordières, lui dit l'avoué. Le mieux serait de laisser convertir la vente en vente volontaire, afin d'éviter les frais.

Cette triste nouvelle abattit la vieille Bretonne, à qui son fils fit observer doucement que, si elle avait voulu consentir à son mariage du vivant de Minoret, le docteur aurait donné ses biens au mari d'Ursule. Aujourd'hui, leur maison serait dans l'opulence au lieu d'être dans la misère. Quoique dite sans reproche, cette argumentation tua la vieille dame tout autant que l'idée d'une prochaine et violente dépossession. En apprenant ce

désastre, Ursule, à peine remise de la fièvre et du coup que les héritiers lui avaient porté, resta stupide d'accablement. Aimer et se trouver impuissante à secourir celui qu'on aime est une des plus effroyables souffrances qui puissent ravager l'âme des femmes nobles et délicates.

— Je voulais acheter la maison de mon oncle, j'achèterai celle de votre mère, lui dit-elle.

— Est-ce possible? dit Savinien. Vous êtes mineure et ne pouvez vendre votre inscription de rente sans des formalités auxquelles le procureur du roi ne se prêterait point. Nous n'essayerons d'ailleurs pas de résister. Toute la ville voit avec plaisir la déconfiture d'une maison noble. Ces bourgeois sont comme des chiens à la curée. Il me reste heureusement dix mille francs avec lesquels je pourrai faire vivre ma mère jusqu'à la fin de ces déplorables affaires. Enfin, l'inventaire de votre parrain n'est pas terminé: M. Bongrand espère encore trouver quelque chose pour vous. Il est aussi étonné que moi de vous savoir sans aucune fortune. Le docteur s'est si souvent expliqué, soit avec lui, soit avec moi, sur le bel avenir qu'il vous avait arrangé, que nous ne comprenons rien à ce dénoûment.

— Bah! dit-elle, pourvu que je puisse acheter la bibliothèque et les meubles de mon parrain pour éviter qu'ils ne se dispersent ou n'aillent en des mains étrangères, je suis contente de mon sort.

— Mais qui sait le prix que mettront ces infâmes héritiers à ce que vous voudrez avoir?

On ne parlait, de Montargis à Fontainebleau, que des héritiers Minoret et du million qu'ils cherchaient; mais les plus minutieuses recherches, faites dans la maison

depuis la levée des scellés, n'amenaient aucune découverte: Les cent vingt-neuf mille francs de la créance Portenduère, les quinze mille francs de rente dans le trois pour cent, alors à soixante-seize, et qui donnaient un capital de trois cent quatre-vingt mille francs, la maison estimée quarante mille francs et son riche mobilier, produisaient un total d'environ six cent mille francs qui semblaient à tout le monde une assez jolie fiche de consolation. Minoret eut alors quelques inquiétudes mordantes. La Bougival et Savinien, qui persistaient à croire, aussi bien que le juge de paix, à l'existence de quelque testament, arrivaient à la fin de chaque vacation et venaient demander à Bongrand le résultat des perquisitions. L'ami du vieillard s'écriait quelquefois, au moment où les gens d'affaires et les héritiers sortaient: «Je n'y comprends rien!» Comme, pour beaucoup de gens superficiels, deux cent mille francs constituaient à chaque héritier une belle fortune de province, personne ne s'avisa de rechercher comment le docteur avait pu mener son train de maison avec quinze mille francs seulement, puisqu'il laissait intacts les intérêts de la créance Portenduère. Bongrand, Savinien et le curé se posaient seuls cette question dans l'intérêt d'Ursule, et firent, en l'exprimant, plus d'une fois pâlir le maître de poste.

— Ils ont pourtant bien tout fouillé, eux pour trouver de l'argent, moi pour trouver un testament qui devait être en faveur de M. de Portenduère, dit le juge de paix le jour où l'inventaire fut clos. On a éparpillé les cendres, soulevé les marbres, tâté les pantoufles, percé les bois de lit, vidé les matelas, piqué les couvertures, les

couvre-pieds, retourné son édredon, visité les papiers pièce à pièce, les tiroirs, bouleversé le sol de la cave, et je les poussais à ces dévastations!

— Que pensez-vous? disait le curé.

— Le testament a été supprimé par un héritier.

— Et les valeurs?

— Courez donc après! Devinez donc quelque chose à la conduite de gens aussi sournois, aussi rusés, aussi avares que les Massin, que les Crémière! Voyez donc clair dans une fortune comme celle de Minoret, qui touche deux cent mille francs de la succession, qui va, dit-on, vendre son brevet, sa maison et ses intérêts dans les messageries, trois cent cinquante mille francs? . . . Quelles sommes! sans compter les économies de ses trente et quelques mille livres de rente en fonds de terre. . . . Pauvre docteur!

— Le testament aura peut-être été caché dans la bibliothèque? dit Savinien.

— Aussi ne détourné-je pas la petite de l'acheter! Sans cela, ne serait-ce pas une folie que de lui laisser mettre son seul argent comptant à des livres qu'elle n'ouvrira jamais?

La ville entière croyait la filleule du docteur nantie des capitaux introuvables; mais, quand on sut positivement que ses quatorze cents francs de rente et ses reprises constituaient toute sa fortune, la maison de docteur et son mobilier excitèrent alors une curiosité générale. Les uns pensèrent qu'il se trouverait des sommes en billets de banque cachés dans les meubles; les autres, que le vieillard en avait fourré dans ses livres. Aussi la vente offrit-elle le spectacle des étranges précautions prises par

les héritiers. Dionis, faisant les fonctions d'huissier-priseur, déclarait à chaque objet crié que les héritiers n'entendaient vendre que le meuble et non ce qu'il pourrait contenir de valeurs; puis, avant de le livrer, tous ils le soumettaient à des investigations crochues, le faisaient sonner et sonder; enfin, ils le suivaient des mêmes regards qu'un père jette à son fils unique en le voyant partir pour les Indes.

— Ah! mademoiselle, dit la Bougival consternée, en revenant de la première vacation, je n'irai plus. Et M. Bongrand a raison, vous ne pourriez pas soutenir un pareil spectacle. Tout est par les places. On va et on vient partout comme dans la rue, les plus beaux meubles servent à tout, *ils* montent dessus, et c'est un fouillis où une poule ne retrouverait pas ses poussins! On se croirait à un incendie. Les affaires sont dans la cour, les armoires sont ouvertes, rien dedans! Oh! le pauvre cher homme, il a bien fait de mourir, sa vente l'aurait tué.

Bongrand, qui rachetait pour Ursule les meubles affectionnés par le défunt et de nature à parer la petite maison, ne parut point à la vente de la bibliothèque. Plus fin que les héritiers, dont l'avidité pouvait lui faire payer les livres trop cher, il avait donné commission à un fripier-bouquiniste de Melun, venu exprès à Nemours, et qui déjà s'était fait adjuger plusieurs lots. Par suite de la défiance des héritiers, la bibliothèque se vendit ouvrage par ouvrage. Trois mille volumes furent examinés, fouillés un à un, tenus par les deux côtés de la couverture relevée, et agités pour en faire sortir des papiers qui pouvaient y être cachés; enfin leurs couvertures furent

interrogées et les gardes examinées. Le total des adjudications s'éleva, pour Ursule, à six mille cinq cents francs environ, la moitié de ses répétitions contre la succession. Le corps de la bibliothèque ne fut livré qu'après avoir été soigneusement examiné par un ébéniste célèbre pour les *secrets*, mandé de Paris. Lorsque le juge de paix donna l'ordre de transporter le corps de bibliothèque et les livres chez mademoiselle Mirouët, il y eut chez les héritiers des craintes vagues, qui plus tard furent dissipées quand on la vit tout aussi pauvre qu'auparavant. Minoret acheta la maison de son oncle, que ses cohéritiers poussèrent jusqu'à cinquante mille francs, en imaginant que le maître de poste espérait trouver un trésor dans les murs. Aussi le cahier des charges contenait-il des réserves à ce sujet. Quinze jours après la liquidation de la succession, Minoret, qui vendit son relais et ses établissements au fils d'un riche fermier, s'installa dans la maison de son oncle, où il dépensa des sommes considérables en ameublements et en restaurations. Ainsi Minoret se condamnait lui-même à vivre à quelques pas d'Ursule.

— J'espère, avait-il dit chez Dionis le jour où la mise en demeure fut signifiée à Savinien et à sa mère, que nous serons débarrassés de ces nobliaux-là! Nous chasserons les autres après.

— La vieille aux quatorze quartiers, lui répondit Goupil, ne voudra pas être témoin de son désastre; elle ira mourir en Bretagne, où elle trouvera sans doute une femme pour son fils.

— Je ne le crois pas, répondit le notaire, qui, le matin, avait rédigé le contrat de l'acquisition faite par

Bongrand. Ursule vient d'acheter la maison de la veuve Richard.

— Cette maudite pécore ne sait quoi s'inventer pour nous ennuyer! s'écria très imprudemment le maître de poste.

— Et qu'est-ce que cela vous fait, qu'elle demeure à Nemours? demanda Goupil, surpris par le mouvement de contrariété qui échappait au colosse imbécile.

— Vous ne savez pas, répondit Minoret en devenant rouge comme un coquelicot, que mon fils a la bêtise d'être amoureux d'elle. Aussi donnerais-je bien cent écus pour qu'Ursule quittât Nemours.

Sur ce premier mouvement, chacun comprend combien Ursule, pauvre et résignée, allait gêner le riche Minoret. Expliquer pourquoi, chez un homme de la trempe de l'ancien maître de poste, la vue d'Ursule, qui ne soupçonnait même pas le vol commis à son préjudice, devint aussitôt insupportable; comment le spectacle de cette grandeur dans l'infortune lui inspira le désir de renvoyer de la ville cette jeune fille; et comment ce désir prit les caractères de la haine et de la passion, ce serait peut-être faire tout un traité de morale. Peut-être ne se croyait-il pas le légitime possesseur des trente-six mille livres de rente, tant que celle à qui elles appartenaient serait à deux pas de lui. Peut-être croyait-il vaguement à un hasard qui ferait découvrir son vol, tant que ceux qu'il avait dépouillés seraient là. Peut-être, chez cette nature en quelque sorte primitive, presque grossière, et qui jusqu'alors n'avait rien fait que de légal, la présence d'Ursule éveillait-elle des remords. Peut-être ces remords le poignaient-ils d'autant plus, qu'il avait plus de

bien légitimement acquis. Il attribua sans doute ces mouvements de sa conscience à la seule présence d'Ursule, en imaginant que, la jeune fille disparue, ces troubles gênants disparaîtraient aussi. Enfin, peut-être le crime a-t-il sa doctrine de perfection. Un commencement de mal veut sa fin, une première blessure appelle le coup qui tue. Peut-être le vol conduit-il fatalement à l'assassinat. Minoret avait commis la spoliation sans la moindre réflexion, tant les faits s'étaient succédé rapidement: la réflexion vint après. Or, si vous avez bien saisi la physionomie et l'encolure de cet homme, vous comprendrez le prodigieux effet qu'y devait produire une pensée. Le remords est plus qu'une pensée, il provient d'un sentiment qui ne se cache pas plus que l'amour, et qui a sa tyrannie. Mais, de même que Minoret n'avait pas fait la moindre réflexion en s'emparant de la fortune destinée à Ursule, de même il voulut machinalement la chasser de Nemours quand il se sentit blessé par le spectacle de cette innocence trompée. En sa qualité d'imbécile, il ne songea point aux conséquences, il alla de péril en péril, poussé par son instinct cupide, comme un animal fauve qui ne prévoit aucune ruse du chasseur, et qui compte sur sa vélocité, sur sa force. Bientôt, les riches bourgeois qui se réunissaient chez le notaire Dionis remarquèrent un changement dans les manières, dans l'attitude de cet homme, jadis sans soucis.

— Je ne sais pas ce qu'a Minoret, il est *tout chose!* disait sa femme, à laquelle il avait résolu de cacher son hardi coup de main.

Tout le monde expliqua l'ennui de Minoret, car la pensée sur cette figure ressemblait à de l'ennui, par la

cessation absolue de toute occupation, par le passage subit de la vie active à la vie bourgeoise. Pendant que Minoret songeait à briser la vie d'Ursule, la Bougival ne passait pas une journée sans faire à sa fille de lait quelque allusion à la fortune qu'elle aurait dû avoir, ou sans comparer son misérable sort à celui que feu monsieur lui réservait et dont il lui avait parlé, à elle, la Bougival.

— Enfin, disait-elle, ce n'est pas par intérêt, ce que j'en dis, mais est-ce que feu monsieur, bon comme il était, ne m'aurait pas laissé quelque petite chose? . . .

— Ne suis-je pas là? répondit Ursule, en défendant à la Bougival de lui dire un mot à ce sujet.

Elle ne voulut pas salir par des pensées d'intérêt les affectueux, tristes et doux souvenirs qui accompagnaient la noble figure du vieux docteur, dont une esquisse au crayon noir et blanc, faite par son maître de dessin, ornait sa petite salle. Pour sa neuve et belle imagination, l'aspect de ce croquis lui suffisait pour toujours revoir son parrain, à qui elle pensait sans cesse, surtout entourée des objets qu'il affectionnait: sa grande bergère à la duchesse, les meubles de son cabinet et son trictrac, ainsi que le piano donné par lui. Les deux vieux amis qui lui restaient, l'abbé Chaperon et M. Bongrand, les seules personnes qu'elle voulût recevoir, étaient, au milieu de ces choses presque animées par ses regrets, comme deux vivants souvenirs de sa vie passée, à laquelle elle rattacha son présent par l'amour que son parrain avait béni. Bientôt, la mélancolie de ses pensées, insensiblement adoucie, teignit en quelque sorte ses heures et relia toutes ces choses par une indéfinissable harmonie: ce fut une exquise propreté, la plus exacte symétrie dans la

disposition des meubles, quelques fleurs données chaque jour par Savinien, des riens élégants, une paix que les habitudes de la jeune fille communiquaient aux choses et qui rendit son chez soi aimable. Après le déjeuner et après la messe, elle continuait à étudier et à chanter; puis elle brodait, assise à sa fenêtre sur la rue. À quatre heures, Savinien, au retour d'une promenade qu'il faisait par tous les temps, trouvait la fenêtre entr'ouverte, et s'asseyait sur le bord extérieur de la fenêtre pour causer une demi-heure avec elle. Le soir, le curé, le juge de paix la venaient voir, mais elle ne voulut jamais que Savinien les accompagnât. Enfin elle n'accepta point la proposition de madame de Portenduère, que son fils avait amenée à prendre Ursule chez elle. La jeune personne et la Bougival vécurent, d'ailleurs, avec la plus stricte économie: elles ne dépensaient pas, tout compris, plus de soixante francs par mois. La vieille nourrice était infatigable: elle savonnait et repassait, elle ne faisait la cuisine que deux fois par semaine, elle gardait les viandes cuites, que la maîtresse et la servante mangeaient froides; car Ursule voulait économiser sept cents francs par an pour payer le reste du prix de sa maison. Cette sévérité de conduite, cette modestie et sa résignation à une vie pauvre et dénuée, après avoir joui d'une existence de luxe où ses moindres caprices étaient adorés, eurent du succès auprès de quelques personnes. Ursule gagna d'être respectée et de n'encourir aucun propos. Une fois satisfaits, les héritiers lui rendirent d'ailleurs justice. Savinien admirait cette force de caractère chez une si jeune fille. De temps en temps, au sortir de la messe, madame de Portenduère adressa quelques paroles bien-

veillantes à Ursule, elle l'invita deux fois à dîner et la vint chercher elle-même. Si ce n'était pas encore le bonheur, du moins ce fut la tranquillité. Mais un succès, où le juge de paix montra sa vieille science d'avoué, fit éclater la persécution encore sourde que Minoret méditait contre Ursule. Dès que toutes les affaires de la succession furent finies, le juge de paix, supplié par Ursule, prit en main la cause des Portenduère et lui promit de les tirer d'embarras; mais, en allant chez la vieille dame, dont la résistance au bonheur d'Ursule le rendait furieux, il ne lui laissa point ignorer qu'il se vouait à ses intérêts uniquement pour plaire à mademoiselle Mirouët. Il choisit l'un de ses anciens clercs pour avoué des Portenduère, à Fontainebleau, et dirigea lui-même la demande en nullité de la procédure. Il voulait profiter de l'intervalle qui s'écoulerait entre l'annulation de la poursuite et la nouvelle instance de Massin, pour renouveler le bail de la ferme à six mille francs, tirer des fermiers un pot-de-vin et le payement anticipé de la dernière année. Dès lors, la partie de whist se réorganisa, chez madame de Portenduère, entre lui, le curé, Savinien et Ursule, que Bongrand et l'abbé Chaperon allaient prendre et ramenaient tous les soirs. En juin, Bongrand fit prononcer la nullité de la procédure suivie par Massin contre les Portenduère. Aussitôt il signa le nouveau bail, obtint trente-deux mille francs du fermier, et un fermage de six mille francs pour dix-huit ans; puis, le soir, avant que ces opérations s'ébruitassent, il alla chez Zélie, qu'il savait assez embarrassée de placer ses fonds, et lui proposa l'acquisition des Bordières pour deux cent vingt mille francs.

— Je ferais immédiatement affaire, dit Minoret, si je savais que les Portenduère allassent vivre ailleurs qu'à Nemours.

— Mais, répondit le juge de paix, pourquoi?

— Nous voulons nous passer de nobles à Nemours.

— Je crois avoir entendu dire à la vieille dame que, si ses affaires s'arrangeaient, elle ne pourrait plus guère vivre qu'en Bretagne avec ce qui lui resterait. Elle parle de vendre sa maison.

— Eh bien, vendez-la-moi, dit Minoret.

— Mais tu parles comme si tu étais le maître, dit Zélie. Que veux-tu faire de deux maisons?

— Si je ne termine pas ce soir avec vous pour les Bordières, reprit le juge de paix, notre bail sera connu, nous serons saisis de nouveau dans trois jours, et je manquerai cette liquidation, qui me tient au cœur. Aussi vais-je de ce pas à Melun, où des fermiers que j'y connais m'achèteront les Bordières les yeux fermés. Vous perdrez ainsi l'occasion de placer en terre à trois pour cent dans les terroirs du Rouvre.

— Eh bien, pourquoi venez-vous nous trouver? dit Zélie.

— Parce que vous avez l'argent, tandis que mes anciens clients auront besoin de quelques jours pour me cracher cent vingt-neuf mille francs. Je ne veux pas de difficultés.

— Qu'*elle* quitte Nemours, et je vous les donne! dit encore Minoret.

— Vous comprenez que je ne puis pas engager la volonté des Portenduère, répondit Bongrand; mais je suis certain qu'ils ne resteront pas à Nemours.

Sur cette assurance, Minoret, à qui d'ailleurs Zélie poussa le coude, promit les fonds pour solder la dette des Portenduère envers la succession du docteur. Le contrat de vente fut alors passé chez Dionis, et l'heureux juge de paix y fit accepter les conditions du nouveau bail à Minoret, qui s'aperçut un peu tard, ainsi que Zélie, de la perte de la dernière année payée à l'avance. Vers la fin de juin, Bongrand apporta le quitus de sa fortune à madame de Portenduère, cent vingt-neuf mille francs, en l'engageant à les placer sur l'État, qui lui donnerait six mille francs de rente dans le cinq pour cent en y joignant les dix mille francs de Savinien. Ainsi, loin de perdre sur ses revenus, la vieille dame gagnait deux mille francs de rente à sa liquidation. La famille de Portenduère demeura donc à Nemours.

Minoret crut avoir été joué, comme si le juge de paix avait dû savoir que la présence d'Ursule lui était insupportable, et il en conçut un vif ressentiment qui accrut sa haine contre sa victime. Alors commença le drame secret, mais terrible en ses effets, de la lutte de deux sentiments, celui qui poussait Minoret à chasser Ursule de Nemours, et celui qui donnait à Ursule la force de supporter des persécutions dont la cause fut pendant un certain temps impénétrable: situation étrange et bizarre, vers laquelle tous les événements antérieurs avaient marché, qu'ils avaient préparée et à laquelle ils servent de préface.

Madame Minoret, à qui son mari fit cadeau d'une argenterie et d'un service de table complet d'environ vingt mille francs, donnait un superbe dîner tous les dimanches, le jour où son fils le substitut amenait quel-

ques amis de Fontainebleau. Pour ces dîners somptueux, Zélie faisait venir quelques raretés de Paris, en obligeant ainsi le notaire Dionis à imiter son faste. Goupil, que les Minoret s'efforçaient de bannir de leur société comme une personne tarée qui tachait leur splendeur, ne fut invité que vers la fin du mois de juillet, un mois après l'inauguration de la vie bourgeoise menée par les anciens maîtres de poste. Le maître clerc, déjà sensible à cet oubli calculé, fut obligé de dire *vous* à Désiré, qui, depuis l'exercice de ses fonctions, avait pris un air grave et rogue jusque dans sa famille.

— Vous ne vous souvenez donc plus d'Esther, pour aimer ainsi mademoiselle Mirouët? dit Goupil au substitut.

— D'abord Esther est morte, monsieur. Puis je n'ai jamais pensé à Ursule, répondit le magistrat.

— Eh bien, que me disiez-vous donc, papa Minoret? s'écria très insolemment Goupil.

Minoret, pris en flagrant délit de mensonge par un homme si redoutable, eût perdu contenance sans le projet pour lequel il avait invité Goupil à dîner, en se souvenant de la proposition jadis faite par le maître clerc d'empêcher le mariage d'Ursule et du jeune Portenduère. Pour toute réponse, il emmena brusquement le clerc au fond de son jardin.

— Vous avez bientôt vingt-huit ans, mon cher, lui dit-il, et je ne vous vois pas encore sur le chemin de la fortune. Je vous veux du bien, car enfin vous avez été le camarade de mon fils. Écoutez-moi: si vous décidez la petite Mirouët, qui d'ailleurs possède quarante mille francs, à devenir votre femme, aussi vrai que je m'ap-

pelle Minoret, je vous donnerai les moyens d'acheter une charge de notaire à Orléans.

— Non, dit Goupil, je ne serais pas assez en vue; mais à Montargis . . .

— Non, repartit Minoret, mais à Sens . . .

— Va pour Sens! s'écria le hideux premier clerc.

— Il est bien entendu, reprit Minoret, que je ne donne les cent mille francs qu'au mariage de notre parente, à qui je veux faire un sort par considération pour défunt mon oncle.

— Et pourquoi pas un peu pour moi? dit malicieusement Goupil en soupçonnant quelque secret dans la conduite de Minoret. N'est-ce pas à mes renseignements que vous devez d'avoir pu réunir vingt-quatre mille francs de rente d'un seul tenant, sans enclaves, autour du château du Rouvre? Avec vos prairies et votre moulin qui sont de l'autre côté du Loing, vous y ajouteriez seize mille francs! Voyons, gros père, voulez-vous jouer avec moi franc jeu?

— Oui.

— Eh bien, afin de vous faire sentir mes crocs, je mijotais pour Massin l'acquisition du Rouvre, ses parcs, ses jardins, ses réserves et son bois.

— Avise-toi de cela! dit Zélie en intervenant.

— Eh bien, dit Goupil en lui lançant un regard de vipère, si je veux, demain Massin aura tout cela pour deux cent mille francs.

— Laisse-nous, ma femme, dit alors le colosse en prenant Zélie par le bras et la renvoyant, je m'entends avec lui. . . . Nous avons eu tant d'affaires, reprit Minoret en revenant à Goupil, que nous n'avons pu penser à

vous; mais je compte bien sur votre amitié pour nous avoir le Rouvre.

— Un ancien marquisat, dit malicieusement Goupil, et qui vaudrait bientôt entre vos mains cinquante mille livres de rente, plus de deux millions au prix où sont les biens.

— Et notre substitut épouserait alors la fille d'un maréchal de France, ou l'héritière d'une vieille famille qui le pousserait dans la magistrature à Paris, dit le maître de poste en ouvrant sa large tabatière et offrant une prise à Goupil.

— Eh bien, jouons-nous franc jeu? s'écria Goupil en se secouant les doigts.

Minoret serra les mains de Goupil en lui répondant:

— Parole d'honneur!

Comme tous les gens rusés, le maître clerc crut, heureusement pour Minoret, que son mariage avec Ursule était un prétexte pour se raccommoder avec lui, depuis qu'il leur opposait Massin.

— Ce n'est pas lui, se dit-il, qui a trouvé cette bourde, je reconnais ma Zélie, elle lui a dicté son rôle. Bah! lâchons Massin. Avant trois ans, je serai, moi, le député de Sens, pensa-t-il.

En apercevant alors Bongrand qui allait faire son whist en face, il se précipita dans la rue.

— Vous vous intéressez beaucoup à Ursule Mirouët, mon cher monsieur Bongrand, lui dit-il; vous ne pouvez pas être indifférent à son avenir. Voici le programme: elle épouserait un notaire dont l'étude serait dans un chef-lieu d'arrondissement. Ce notaire, qui sera nécessairement député dans trois ans, lui reconnaîtrait cent mille francs de dot.

— Elle a mieux, dit sèchement Bongrand. Madame de Portenduère depuis ses malheurs ne va guère bien; hier encore, elle était horriblement changée, le chagrin la tue; il reste à Savinien six mille francs de rente, Ursule a quarante mille francs, je leur ferai valoir leurs capitaux à la Massin, mais honnêtement, et, dans dix ans, ils auront une petite fortune.

— Savinien ferait une sottise; il peut épouser quand il voudra mademoiselle du Rouvre, une fille unique à qui son oncle et sa tante veulent laisser deux héritages superbes.

— Quand l'amour nous tient, adieu la prudence, a dit la Fontaine. Mais qui est-ce, votre notaire? car après tout . . ., reprit Bongrand par curiosité.

— Moi, répondit Goupil, qui fit tressaillir le juge de paix.

— Vous? répondit Bongrand sans cacher son dégoût.

— Ah bien, votre serviteur, monsieur, répliqua Goupil en lui lançant un regard plein de fiel, de haine et de défi.

— Voulez-vous être la femme d'un notaire qui vous reconnaîtrait cent mille francs de dot? s'écria Bongrand en entrant dans la petite salle et s'adressant à Ursule, qui se trouvait assise auprès de madame de Portenduère.

Ursule et Savinien tressaillirent par un même mouvement, et se regardèrent: elle en souriant, lui sans oser se montrer inquiet.

— Je ne suis pas maîtresse de mes actions, répondit Ursule en tendant la main à Savinien sans que la vieille mère pût voir ce geste.

— Aussi ai-je refusé sans seulement vous consulter.

— Et pourquoi? dit madame de Portenduère. Il me

semble, ma petite, que c'est un bel état que celui de notaire?

— J'aime mieux ma douce misère, répondit-elle, car, relativement à ce que je devais attendre de la vie, c'est pour moi l'opulence. Ma vieille nourrice m'épargne d'ailleurs bien des soucis, et je n'irai pas troquer le présent, qui me plaît, contre un avenir inconnu.

Le lendemain, la poste versa dans deux cœurs le poison de deux lettres anonymes: une à madame de Portenduère et l'autre à Ursule. Voici celle que reçut la vieille dame:

«Vous aimez votre fils, vous voulez l'établir comme l'exige le nom qu'il porte, et vous favorisez son caprice pour une petite ambitieuse sans fortune, en recevant chez vous une Ursule, la fille d'un musicien de régiment; tandis que vous pourriez le marier avec mademoiselle du Rouvre, dont les deux oncles, MM. le marquis de Ronquerolles et le chevalier du Rouvre, riches chacun de trente mille livres de rente, pour ne pas laisser leur fortune à ce vieux fou de M. du Rouvre qui mange tout, sont dans l'intention d'en avantager leur nièce au contrat. Madame de Sérizy, tante de Clémentine du Rouvre, qui vient de perdre son fils unique dans la campagne d'Alger, adoptera sans doute aussi sa nièce. Quelqu'un qui vous veut du bien croit savoir que Savinien serait accepté.»

Voici la lettre pour Ursule:

«Chère Ursule, il est dans Nemours un jeune homme qui vous idolâtre, il ne peut pas vous voir travaillant à

votre fenêtre sans des émotions qui lui prouvent que son amour est pour la vie. Ce jeune homme est doué d'une volonté de fer et d'une persévérance que rien ne décourage: accueillez donc favorablement son amour, car il n'a que des intentions pures et vous demande humblement votre main, dans le désir de vous rendre heureuse. Sa fortune, quoique déjà convenable, n'est rien comparée à celle qu'il vous fera quand vous serez sa femme. Vous serez un jour reçue à la cour comme la femme d'un ministre et l'une des premières du pays. Comme il vous voit tous les jours sans que vous puissiez le voir, mettez sur votre fenêtre un des pots d'œillets de la Bougival, vous lui aurez dit ainsi qu'il peut se présenter.»

Ursule brûla cette lettre sans en parler à Savinien. Deux jours après, elle reçut une autre lettre ainsi conçue:

«Vous avez eu tort, chère Ursule, de ne pas répondre à celui qui vous aime plus que sa vie. Vous croyez épouser Savinien, vous vous trompez étrangement. Ce mariage n'aura pas lieu. Madame de Portenduère, qui ne vous recevra plus chez elle, va ce matin au Rouvre, à pied, malgré l'état de souffrance où elle est, y demander pour Savinien la main de mademoiselle du Rouvre. Savinien finira par céder. Que peut-il objecter? les oncles de la demoiselle assurent par le contrat leur fortune à leur nièce. Cette fortune consiste en soixante mille livres de rente.»

Cette lettre ravagea le cœur d'Ursule en lui faisant connaître les tortures de la jalousie, une souffrance jusqu'alors inconnue qui, dans cette organisation si riche, si

facile à la douleur, couvrit de deuil le présent, l'avenir et même le passé. Depuis le moment où elle eut ce fatal papier, elle resta dans la bergère du docteur, le regard arrêté sur l'espace, et perdue dans un rêve douloureux. Quatre fois la Bougival essaya de faire déjeuner Ursule, elle lui vit prendre et quitter son pain sans pouvoir le porter à ses lèvres. Quand elle voulait hasarder une remontrance, Ursule lui répondait par un geste de main et par un terrible mot: «Chut!» aussi despotiquement dit que jusqu'alors sa parole avait été douce. La Bougival, qui surveillait sa maîtresse à travers le vitrage de la porte de communication, l'aperçut alternativement rouge comme si la fièvre la dévorait, et violette comme si le frisson succédait à la fièvre. Quand le curé se présenta le soir, la pauvre nourrice l'arrêta sur le seuil de la porte.

— Ah! monsieur le curé, je ne sais pas ce qu'a mademoiselle; elle . . .

— Je le sais, répondit tristement le prêtre en fermant ainsi la bouche à la nourrice effrayée.

L'abbé Chaperon apprit alors à Ursule ce qu'elle n'avait pas osé faire vérifier: madame de Portenduère était allée dîner au Rouvre.

— Et Savinien?

— Aussi.

Ursule eut un petit tressaillement nerveux qui fit frissonner l'abbé Chaperon comme s'il avait reçu la décharge d'une bouteille de Leyde, et il éprouva de plus une durable commotion au cœur.

— Ainsi nous n'irons pas ce soir chez elle, dit le curé; mais, mon enfant, il sera sage à vous de n'y plus retour-

ner. La vieille dame vous recevrait de manière à blesser votre fierté. Nous qui l'avions amenée à entendre parler de votre mariage, nous ignorons d'où souffle le vent par lequel elle a été changée en un moment.

— Je m'attends à tout, et rien ne peut plus m'étonner, dit Ursule d'un ton pénétré. Dans ces sortes d'extrémités, on éprouve une grande consolation à savoir que l'on n'a pas offensé Dieu.

— Soumettez-vous, ma chère fille, sans jamais sonder les voies de la Providence, dit le curé.

— Je ne voudrais pas soupçonner injustement le caractère de M. de Portenduère . . .

— Pourquoi ne dites-vous plus Savinien? demanda le curé, qui remarqua quelque légère aigreur dans l'accent d'Ursule.

— De mon cher Savinien, reprit-elle en pleurant. Oui, mon bon ami, reprit-elle en sanglotant, une voix me crie encore qu'il est aussi noble de cœur que de race. Il ne m'a pas seulement avoué qu'il m'aimait uniquement, il me l'a prouvé par des délicatesses infinies et en contenant avec héroïsme son ardente passion.

Le curé fut attendri en voyant les larmes qui roulaient sur ce visage déjà pâli. Plus la sécurité de la pauvre fille avait été grande, plus bas elle tombait.

— Il ne pouvait pas laisser aller sa mère seule au Rouvre, dit doucement le bon prêtre.

— N'en parlons plus, mon bon monsieur Chaperon; je lui écrirai ce soir pour lui donner sa liberté. Je suis enchantée d'avoir à fermer les fenêtres de cette salle.

Et elle mit le vieillard au fait des lettres anonymes, en

lui disant qu'elle ne voulait pas autoriser les poursuites de son amant inconnu.

— Eh! c'est une lettre anonyme adressée à madame de Portenduère qui l'a fait aller au Rouvre, s'écria le curé. Vous êtes sans doute persécutée par de méchantes gens.

— Et pourquoi? Ni Savinien ni moi, nous n'avons fait de mal à personne, et nous ne blessons plus aucun intérêt ici.

— Enfin, ma petite, nous profiterons de cette bourrasque, qui disperse notre société, pour ranger la bibliothèque de notre pauvre ami. Les livres restent en tas; Bongrand et moi, nous les mettrons en ordre, car nous pensons à y faire des recherches. Placez votre confiance en Dieu; mais songez aussi que vous avez dans le bon juge de paix et en moi deux amis dévoués.

— C'est beaucoup, dit-elle en reconduisant le curé jusque sur le seuil de son allée.

En ce moment, Minoret et Goupil, au retour de quelque promenade dans les prairies, s'arrêtèrent en passant, et l'héritier du docteur dit à Ursule:

— Qu'avez-vous, ma cousine? car nous sommes toujours cousins, n'est-ce pas? Vous paraissez changée.

Elle rentra sans répondre.

— Elle est farouche, dit Minoret au curé.

Le curé s'était hâté de saluer, et se dirigeait à pas précipités vers la rue des Bourgeois.

— Eh bien, dit le premier clerc à Minoret, ça chauffe! Elle est déjà pâle comme une morte; mais, avant quinze jours, elle aura quitté la ville. Vous verrez.

— Il vaut mieux vous avoir pour ami que pour ennemi,

s'écria Minoret, effrayé de l'atroce sourire qui donnait au visage de Goupil l'expression diabolique prêtée par Joseph Bridau au Méphistophélès de Gœthe.

— Je le crois bien, répondit Goupil. Si elle ne m'épouse pas, je la ferai crever de chagrin.

— Fais-le, petit, et je te *donne* les fonds pour être notaire à Paris. Tu pourras alors épouser une femme riche . . .

— Pauvre fille! Que vous a-t-elle donc fait? demanda le clerc surpris.

— Elle m'embête! dit grossièrement Minoret.

— Attendez à lundi, et vous verrez alors comment je la scierai, reprit Goupil en étudiant la physionomie de l'ancien maître de poste.

Le lendemain, la vieille Bougival alla chez Savinien et dit en lui tendant une lettre:

— Je ne sais pas ce que vous écrit la chère enfant; mais elle est ce matin comme une morte.

Qui, par cette lettre écrite à Savinien, n'imaginerait pas les souffrances qui avaient assailli Ursule pendant la nuit?

«Mon cher Savinien, votre mère veut vous marier à mademoiselle du Rouvre, m'a-t-on dit, et peut-être a-t-elle raison. Vous vous trouvez entre une vie presque misérable et une vie opulente, entre la fiancée de votre cœur et une femme selon le monde, entre obéir à votre mère et à votre choix, car je crois encore que vous m'avez choisie. Savinien, si vous avez une détermination à prendre, je veux qu'elle soit prise en toute liberté: je vous rends la parole que vous aviez donnée non à moi, mais à vous-même dans un moment qui ne s'effacera

jamais de ma mémoire, et qui fut, comme tous les jours qui se sont succédé depuis, d'une pureté, d'une douceur angéliques. Ce souvenir suffit à toute ma vie. Si vous persistiez dans votre serment, désormais une noire et terrible idée troublerait mes félicités. Au milieu de nos privations, acceptées si gaiement aujourd'hui, vous pourriez penser plus tard que, si vous eussiez observé les lois du monde, il en eût été bien autrement pour vous. Si vous étiez homme à exprimer cette pensée, elle serait pour moi l'arrêt d'une mort douloureuse; et, si vous ne la disiez pas, je soupçonnerais les moindres nuages qui couvriraient votre front. Cher Savinien, je vous ai toujours préféré à tout sur cette terre. Je le pouvais, puisque mon parrain, quoique jaloux, me disait: « Aime-le, ma fille! vous serez bien certainement l'un à l'autre un jour. » Quand je suis allée à Paris, je vous aimais sans espoir, et ce sentiment me contentait. Je ne sais si je puis y revenir, mais je le tenterai. Que sommes-nous d'ailleurs en ce moment? Un frère et une sœur. Restons ainsi. Épousez cette heureuse fille, qui aura la joie de rendre à votre nom le lustre qu'il doit avoir, et que, selon votre mère, je diminuerais. Vous n'entendrez jamais parler de moi. Le monde vous approuvera. Moi, je ne vous blâmerai jamais, et je vous aimerai toujours. Adieu donc. »

— Attendez! s'écria le gentilhomme.

Il fit signe à la Bougival de s'asseoir, et il griffonna ce peu de mots:

« Ma chère Ursule, votre lettre me brise le cœur en ce que vous vous êtes fait inutilement beaucoup de mal, et

que pour la première fois nos cœurs ont cessé de s'entendre. Si vous n'êtes pas ma femme, c'est que je ne puis encore me marier sans le consentement de ma mère. Enfin, huit mille livres de rente dans un joli cottage, sur les bords du Loing, n'est-ce pas une fortune? Nous avons calculé qu'avec la Bougival nous économiserions cinq mille francs par an! Vous m'avez permis, un soir, dans le jardin de votre oncle, de vous regarder comme ma fiancée, et vous ne pouvez briser à vous seule des liens qui nous sont communs. Ai-je donc besoin de vous dire qu'hier j'ai nettement déclaré à M. du Rouvre que, si j'étais libre, je ne voudrais pas recevoir ma fortune d'une jeune personne qui me serait inconnue? Ma mère ne veut plus vous voir, je perds le bonheur de nos soirées, mais ne me retranchez pas le court moment pendant lequel je vous parle à votre fenêtre. . . . À ce soir. Rien ne peut nous séparer.»

— Allez, ma vieille. Elle ne doit pas être inquiète un moment de trop . . .

Le soir, à quatre heures, au retour de la promenade qu'il faisait tous les jours exprès pour passer devant la maison d'Ursule, Savinien trouva sa maîtresse un peu pâlie par des bouleversements si subits.

— Il me semble que jusqu'à présent je n'ai pas su ce que c'était que le plaisir de vous voir, lui dit-elle.

— Vous m'avez dit, répondit Savinien en souriant, car je me souviens de toutes vos paroles: «L'amour ne va pas sans la patience, j'attendrai!» Vous avez donc, chère enfant, séparé l'amour de la foi? . . . Ah! voici qui termine nos querelles. Vous prétendiez me mieux

aimer que je ne vous aime. Ai-je jamais douté de vous? lui demanda-t-il en lui présentant un bouquet composé de fleurs des champs dont l'arrangement exprimait ses pensées.

— Vous n'avez aucune raison pour douter de moi, répondit-elle. Et d'ailleurs, vous ne savez pas tout, ajouta-t-elle d'une voix troublée.

Elle avait fait refuser à la poste toutes ses lettres. Mais, sans qu'elle eût pu deviner par quel sortilége la chose avait eu lieu, quelques instants après la sortie de Savinien, qu'elle avait regardé tournant de la rue des Bourgeois dans la Grand'Rue, elle avait trouvé sur sa bergère un papier où était écrit: *Tremblez! l'amant dédaigné deviendra pire qu'un tigre.* Cependant, la journée du lendemain se passa sans surprise. Ursule joua du piano fort tard, elle se coucha presque rassurée et accablée de sommeil. À minuit environ, elle fut réveillée par un concert composé d'une clarinette, d'un hautbois, d'une flûte, d'un cornet à pistons, d'un trombone, d'un basson, d'un flageolet et d'un triangle. Tous les voisins étaient aux fenêtres. La pauvre enfant, déjà saisie en voyant du monde dans la rue, reçut un coup terrible au cœur en entendant une voix d'homme enrouée, ignoble, qui cria:

— Pour la belle Ursule Mirouët, de la part de son amant.

Le lendemain, dimanche, toute la ville fut en rumeur, et, à l'entrée comme à la sortie d'Ursule à l'église, elle vit sur la place des groupes nombreux occupés d'elle et manifestant une horrible curiosité. La sérénade mettait toutes les langues en mouvement, car chacun se perdait

en conjectures. Ursule revint chez elle plus morte que vive et ne sortit plus, le curé lui avait conseillé de dire ses vêpres chez elle. En rentrant, elle vit dans le corridor carrelé en briques qui menait de la rue à la cour une lettre glissée sous la porte; elle la ramassa, la lut, poussée par le désir d'y trouver une explication. Les êtres les moins sensibles peuvent deviner ce qu'elle dut éprouver en lisant ces terribles lignes:

« Résignez-vous à devenir ma femme, riche et adorée. Je vous veux. Si je ne vous ai vivante, je vous aurai morte. Attribuez à vos refus les malheurs qui n'atteindront pas que vous.

« *Celui qui vous aime et à qui vous serez un jour.* »

Chose étrange! au moment où la douce et tendre victime de cette machination était abattue comme une fleur coupée, mesdemoiselles Massin, Dionis et Crémière enviaient son sort.

— Elle est bien heureuse, disaient-elles. On s'occupe d'elle, on flatte ses goûts, on se la dispute!

Dès le matin, Savinien était allé jusqu'à Fontainebleau tâcher de savoir qui avait demandé des musiciens du régiment en garnison; mais, comme il y avait deux hommes pour chaque instrument, il fut impossible de connaître ceux qui étaient allés à Nemours. Le colonel fit défendre aux musiciens de jouer chez des particuliers sans sa permission. Le gentilhomme eut une entrevue avec le procureur du roi, tuteur d'Ursule, et lui expliqua la gravité de ces sortes de scènes sur une jeune fille si délicate et si frêle, en le priant de rechercher l'auteur de cette sérénade par les moyens dont dispose le parquet.

Trois jours après, au milieu de la nuit, trois violons, une flûte, une guitare et un hautbois donnèrent une seconde sérénade. Cette fois, les musiciens se sauvèrent du côté de Montargis, où se trouvait alors une troupe de comédiens. Une voix stridente et liquoreuse avait crié entre deux morceaux:

— À la fille du capitaine de musique Mirouët!

Tout Nemours apprit ainsi la profession du père d'Ursule, cet secret si soigneusement gardé par le vieux docteur Minoret.

Savinien n'alla point cette fois à Montargis; il reçut dans la journée une lettre anonyme venue de Paris, où il lut cette horrible prophétie:

«Tu n'épouseras pas Ursule. Si tu veux qu'elle vive, hâte-toi de la céder à celui qui l'aime plus que tu ne l'aimes; car il s'est fait musicien et artiste pour lui plaire, et préfère la voir morte à la savoir ta femme.»

Le médecin de Nemours venait alors trois fois par jour chez Ursule, que ces poursuites occultes avaient mise en danger de mort. En se sentant plongée par une main infernale dans un bourbier, cette suave jeune fille gardait une attitude de martyre: elle restait dans un profond silence, levait les yeux au ciel et ne pleurait plus, elle attendait les coups en priant avec ferveur et en implorant celui qui lui donnerait la mort.

— Je suis heureuse de ne pas pouvoir descendre dans la salle, disait-elle à MM. Bongrand et Chaperon, qui la quittaient le moins possible; *il* y viendrait, et je me sens indigne de recevoir les regards par lesquels *il* a coutume de me bénir! Croyez-vous qu'il me soupçonne?

— Mais, si Savinien ne trouve pas l'auteur de ces infamies, il compte aller requérir l'intervention de la police de Paris, dit Bongrand.

— Les inconnus doivent me savoir frappée à mort, répondit-elle; ils vont se tenir tranquilles.

Le curé, Bongrand et Savinien se perdaient en conjectures et en suppositions. Savinien, Tiennette, la Bougival et deux personnes dévouées au curé se firent espions et se tinrent sur leurs gardes pendant une semaine; mais aucune indiscrétion ne pouvait trahir Goupil, qui machinait tout à lui seul. Le juge de paix, le premier, pensa que l'auteur du mal était effrayé de son ouvrage.

Désiré, que son chef questionna, n'osa lui dire sa pensée: il reconnaissait Goupil! Goupil était seul capable de conduire une œuvre qui côtoyait le Code pénal sans tomber dans le précipice d'aucun article. L'impunité, le secret, le succès, accrurent l'audace de Goupil. Le terrible clerc faisait poursuivre par Massin, devenu sa dupe, le marquis du Rouvre, afin de forcer le gentilhomme à vendre les restes de sa terre à Minoret. Après avoir entamé des négociations avec un notaire de Sens, il jugea nécessaire d'avoir une explication au Rouvre, où il accompagna Minoret, qui s'y rendait pour la première fois depuis la signature du contrat. Minoret venait de recevoir une lettre confidentielle où son fils lui demandait des renseignements sur ce qui se passait à propos d'Ursule, avant de l'aller chercher lui-même avec le procureur du roi pour la mettre dans un couvent, à l'abri de quelque nouvelle infamie. Le substitut engageait son père, au cas où cette persécution serait l'ouvrage d'un de leurs amis, à lui donner de sages conseils. Si la justice ne

pouvait pas toujours tout punir, elle finirait par tout savoir et en garder bonne note. Minoret avait atteint un grand but. Désormais propriétaire incommutable du château du Rouvre, un des plus beaux du Gâtinais, il réunissait pour quarante et quelques mille francs de revenus en beaux et riches domaines autour du parc. Le colosse pouvait se moquer de Goupil. Enfin, il comptait vivre à la campagne, où le souvenir d'Ursule ne l'importunerait plus.

— Mon petit, dit-il à Goupil en se promenant sur la terrasse, laisse ma cousine en repos!

— Bah! . . . dit le clerc, ne pouvant rien deviner dans cette conduite bizarre, car la bêtise a aussi sa profondeur.

— Oh! je ne suis pas ingrat: tu m'as fait avoir pour deux cent quatre-vingt mille francs ce beau château en briques et en pierres de taille qui ne se bâtirait pas aujourd'hui pour deux cent mille écus, la ferme du château, les réserves, le parc, les jardins et les bois. . . . Eh bien . . . oui, ma foi! je te donne dix pour cent, vingt mille francs, avec lesquels tu peux acheter une étude d'huissier à Nemours. Je te garantis ton mariage avec une des petites Crémière, avec l'aînée; ma cousine lui donne trente mille francs. Vois-tu, mon petit, tu es né pour être huissier, comme, moi, j'étais fait pour être maître de poste, et il faut toujours suivre sa vocation.

— Eh bien, reprit Goupil tombé du haut de ses espérances, voici des timbres, signez-moi vingt mille francs d'acceptations, afin que je puisse traiter argent sur table.

Minoret avait dix-huit mille francs à recevoir pour le

semestre des inscriptions que sa femme ne connaissait pas; il crut se débarrasser ainsi de Goupil, et signa. Le premier clerc, en voyant l'imbécile et colossal Machiavel de la rue des Bourgeois dans un accès de fièvre seigneuriale, lui jeta pour adieu un «Au revoir!» et un regard qui eussent fait trembler tout autre qu'un niais parvenu, regardant du haut d'une terrasse les jardins et les magnifiques toits d'un château bâti dans le style à la mode sous Louis XIII.

— Tu ne m'attends pas? cria-t-il en voyant Goupil s'en allant à pied.

— Vous me retrouverez sur votre chemin, papa! lui répondit le futur huissier, altéré de vengeance et qui voulait savoir le mot de l'énigme offerte à son esprit par les étranges zigzags de la conduite du gros Minoret.

Quand Goupil rentra dans Nemours, Ursule avait été descendue de sa chambre au rez-de-chaussée sur les bras de la Bougival et du médecin de Nemours. Il s'agissait d'un événement immense. Après avoir appris que cette jeune fille se mourait comme une hermine, madame de Portenduère allait venir la voir et la consoler. Le spectacle de son fils, qui pendant toute la nuit précédente avait parlé de se tuer, fit plier la vieille Bretonne. Madame de Portenduère trouva, d'ailleurs, de sa dignité de rendre le courage à une jeune fille si pure, et vit dans sa visite un contre-poids à tout le mal fait par la petite ville. Son opinion, sans doute plus puissante que celle de la foule, consacrerait le pouvoir de la noblesse. Cette démarche, annoncée par l'abbé Chaperon, avait opéré chez Ursule une révolution et rendit de l'espoir au médecin désespéré, qui parlait de demander

une consultation aux plus illustres docteurs de Paris. On avait mis Ursule sur la bergère de son tuteur, et tel était le caractère de sa beauté, que, dans son deuil et dans sa souffrance, elle parut plus belle qu'en aucun moment de sa vie heureuse. Quand Savinien, donnant le bras à sa mère, se montra, la jeune malade reprit de belles couleurs.

— Ne vous levez pas, mon enfant, dit la vieille dame d'une voix impérative; quelque malade et faible que je sois moi-même, j'ai voulu vous venir voir pour vous dire ma pensée sur ce qui se passe: je vous estime comme la plus pure, la plus sainte et la plus charmante fille du Gâtinais, et vous trouve digne de faire le bonheur d'un gentilhomme.

D'abord Ursule ne put répondre; elle prit les mains desséchées de la mère de Savinien et les baisa en y laissant des pleurs.

— Ah! madame, répondit-elle d'une voix affaiblie, je n'aurais jamais eu la hardiesse de penser à m'élever au-dessus de ma condition si je n'y avais été encouragée par des promesses, et mon seul titre était une affection sans bornes; mais on a trouvé les moyens de me séparer à jamais de celui que j'aime: on m'a rendue indigne de lui . . .

Allons, *ma fille*, dit la vieille dame en faisant un effort, ne vous exagérez pas la portée d'une infâme plaisanterie à laquelle personne ne croit. Moi, je vous le promets, vous vivrez et vous serez heureuse.

— Tu seras heureuse! dit Savinien en se mettant à genoux devant Ursule et lui baisant les mains, ma mère t'a nommée *ma fille*.

— Assez, dit le médecin, qui vint prendre le pouls de sa malade, ne la tuez pas de plaisir.

En ce moment, Goupil, qui trouva la porte de l'allée entr'ouverte, poussa celle du petit salon et montra son horrible face animée par les pensées de vengeance qui avaient fleuri dans son cœur pendant le chemin.

— Monsieur de Portenduère! dit-il d'une voix qui ressemblait au sifflement d'une vipère forcée dans son trou.

— Que voulez-vous? répondit Savinien en se relevant.

— J'ai deux mots à vous dire.

Savinien sortit dans l'allée, et Goupil l'amena dans la petite cour.

— Jurez-moi, par la vie d'Ursule, que vous aimez, et par votre honneur de gentilhomme auquel vous tenez, de faire qu'il soit entre nous comme si je ne vous avais rien dit de ce que je vais vous dire, et je vais vous éclairer sur la cause des persécutions dirigées contre mademoiselle Mirouët.

— Pourrais-je les faire cesser?

— Oui.

— Pourrais-je me venger?

— Sur l'auteur, oui; mais sur l'instrument, non.

— Pourquoi?

— Mais . . . l'instrument, c'est moi . . .

Savinien pâlit.

— Je viens d'entrevoir Ursule . . ., reprit le clerc.

— Ursule? dit le gentilhomme en regardant Goupil.

— Mademoiselle Mirouët, reprit Goupil, que l'accent de Savinien rendit respectueux, et je voudrais racheter de tout mon sang ce qui a été fait. Je me repens. . . . Quand vous me tueriez en duel ou autrement, à quoi

vous servirait mon sang? Le boiriez-vous? Il vous empoisonnerait en ce moment.

La froide raison de cet homme et la curiosité domptèrent les bouillonnements du sang de Savinien; il le regardait fixement d'un air qui fit baisser les yeux à ce bossu manqué.

— Qui donc t'a mis en œuvre? dit le jeune homme.

— Jurez-vous?

— Tu veux qu'il ne te soit rien fait?

— Je veux que, vous et mademoiselle Mirouët, vous me pardonniez.

— Elle te pardonnera; mais moi, jamais!

— Enfin vous oublierez?

Quelle terrible puissance a le raisonnement appuyé sur l'intérêt! Deux hommes, dont l'un voulait déchirer l'autre, étaient là, dans une petite cour, à deux doigts l'un de l'autre, obligés de se parler, réunis par un même sentiment.

— Je te pardonnerai, mais je n'oublierai pas.

— Rien de fait, dit froidement Goupil.

Savinien perdit patience. Il appliqua sur cette face un soufflet qui retentit dans la cour, qui faillit renverser Goupil, et après lequel il chancela lui-même.

— Je n'ai que ce que je mérite, dit Goupil; j'ai fait une bêtise. Je vous croyais plus noble que vous ne l'êtes. Vous avez abusé d'un avantage que je vous donnais. . . . Vous êtes en ma puissance maintenant! dit-il en lançant un regard haineux à Savinien.

— Vous êtes un assassin! dit le gentilhomme.

— Pas plus que le couteau n'est le meurtrier, répliqua Goupil.

— Je vous demande pardon, fit Savinien.

— Vous êtes-vous assez vengé? dit Goupil avec une féroce ironie. En resterez-vous là?

— Pardon et oubli réciproques, reprit Savinien.

— Votre main? dit le clerc en tendant la sienne au gentilhomme.

— La voici, répondit Savinien en dévorant cette honte par amour pour Ursule. Mais parlez: qui vous poussait?

Goupil regardait, pour ainsi dire, les deux plateaux où pesaient, d'un côté le soufflet de Savinien, de l'autre sa haine contre Minoret. Il resta deux secondes indécis, mais enfin une voix lui cria: «Tu seras notaire!» Et il répondit:

— Pardon et oubli? Oui, de part et d'autre, monsieur, en serrant la main du gentilhomme.

— Qui donc persécute Urusle? fit Savinien.

— Minoret! il aurait voulu la voir enterrée. . . . Pourquoi? Je ne le sais pas; mais nous en chercherons la raison. Ne me mêlez point à tout ceci, je ne pourrais plus rien pour vous si l'on se défiait de moi. Au lieu d'attaquer Ursule, je la défendrai; au lieu de servir Minoret, je tâcherai de déjouer ses plans. Je ne vis que pour le ruiner, pour le détruire. Et je le foulerai aux pieds, je danserai sur son cadavre, je me ferai de ses os un jeu de dominos! Demain, sur toutes les murailles de Nemours, de Fontainebleau, du Rouvre, on lira au crayon rouge: *Minoret est un voleur.* Oh! je le ferai éclater comme un mortier. Maintenant, nous sommes alliés par une indiscrétion; eh bien, si vous le voulez, je vais me mettre à genoux devant mademoiselle Mirouët, lui déclarer que je maudis la passion insensée

qui me poussait à la tuer, je la supplierai de me pardonner. Ça lui fera du bien! Le juge de paix et le curé sont là, ces deux témoins suffisent; mais M. Bongrand s'engagera sur l'honneur à ne pas me nuire dans ma carrière. J'ai maintenant une carrière.

— Attendez un moment, répondit Savinien, tout étourdi par cette révélation. — Ursule, mon enfant, dit-il en entrant au salon, l'auteur de tous vos maux a horreur de son ouvrage, se repent et veut vous demander pardon en présence de ces messieurs, à la condition que tout sera oublié.

— Comment, Goupil? dirent à la fois le curé, le juge de paix et le médecin.

— Gardez-lui le secret, fit Ursule en levant un doigt à ses lèvres.

Goupil entendit cette parole, vit le mouvement d'Ursule et se sentit ému.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton pénétré, je voudrais maintenant que tout Nemours pût m'entendre vous avouant qu'une fatale passion a égaré ma tête et m'a suggéré des crimes punissables par le blâme des honnêtes gens. Ce que je dis là, je le répéterai partout, en déplorant le mal produit par de mauvaises plaisanteries, mais qui vous auront servi peut-être à hâter votre bonheur, dit-il avec un peu de malice en se relevant, puisque je vois ici madame de Portenduère.

— C'est très bien, Goupil, dit le curé; mademoiselle vous a pardonné; mais vous ne devez jamais oublier que vous avez failli devenir un assassin.

— Monsieur Bongrand, reprit Goupil en s'adressant au juge de paix, je vais traiter ce soir avec Lecœur de

son étude, j'espère que cette réparation ne me nuira pas dans votre esprit, et que vous appuierez ma demande auprès du parquet et du ministère.

Le juge de paix fit une pensive inclination de tête, et Goupil sortit pour aller traiter de la meilleure des deux études d'huissier à Nemours. Chacun resta chez Ursule et s'appliqua, pendant cette soirée, à faire renaître le calme et la tranquillité dans son âme, où la satisfaction que le clerc lui avait donnée opérait déjà des changements.

— Tout Nemours saura cela, disait Bongrand.

— Vous voyez, mon enfant, que Dieu ne vous en voulait point, disait le curé.

Minoret revint assez tard du Rouvre et dîna tard. Vers neuf heures, à la tombée du jour, il était dans son pavillon chinois, digérant son dîner auprès de sa femme, avec laquelle il faisait des projets pour l'avenir de Désiré. Désiré s'était bien rangé depuis qu'il appartenait à la magistrature; il travaillait, il y avait chance de le voir succéder au procureur du roi de Fontainebleau, qui, disait-on, passait à Melun. Il fallait lui chercher une femme, une fille pauvre appartenant à une vieille et noble famille; il pourrait alors arriver à la magistrature de Paris. Peut-être pourraient-ils le faire élire député de Fontainebleau, où Zélie était d'avis d'aller s'établir l'hiver, après avoir habité le Rouvre pendant la belle saison. En s'applaudissant intérieurement d'avoir tout arrangé pour le mieux, Minoret ne pensait plus à Ursule, au moment même où le drame si niaisement ouvert par lui se nouait d'une façon terrible.

— M. de Portenduère est là qui veut vous parler, vint dire Cabirolle.

— Faites entrer, répondit Zélie.

Les ombres du crépuscule empêchèrent madame Minoret d'apercevoir la pâleur subite de son mari, qui frissonna en entendant les bottes de Savinien craquant sur le parquet de la galerie où jadis était la bibliothèque du docteur. Un vague pressentiment de malheur courait dans les veines du spoliateur. Savinien parut, resta debout, garda son chapeau sur la tête, sa canne à la main, ses mains croisées sur la poitrine, immobile devant les deux époux.

— Je viens savoir, monsieur et madame Minoret, les raisons que vous avez eues pour tourmenter d'une manière infâme une jeune fille qui est, au su de toute la ville de Nemours, ma future épouse; pourquoi vous avez essayé de flétrir son honneur; pourquoi vous vouliez sa mort, et pourquoi vous l'avez livrée aux insultes d'un Goupil. . . . Répondez.

— Êtes-vous drôle, monsieur Savinien, dit Zélie, de venir nous demander les raisons d'une chose qui nous semble inexplicable! Je me soucie d'Ursule comme de l'an quarante. Je n'ai pas soufflé un mot d'elle à Goupil, encore un singulier drôle à qui je ne confierais pas les intérêts de mon chien. — Eh bien, répondras-tu, Minoret? Vas-tu te laisser manquer par monsieur et accuser d'infamies qui sont au-dessous de toi? Comme si un homme qui a quarante-huit mille livres de rente en fonds de terre autour d'un château digne d'un prince descendait à de pareilles sottises! Lève-toi donc, que tu es là comme une chiffe!

— Je ne sais pas ce que monsieur veut dire, répondit enfin Minoret de sa petite voix, dont le tremblement fut

d'autant plus facile à remarquer qu'elle était claire. Quelle raison aurais-je de persécuter cette petite? J'ai dit peut-être à Goupil combien j'étais contrarié de la voir à Nemours; mon fils Désiré s'en amourachait, et je ne la lui voulais point pour femme, voilà.

— Goupil m'a tout avoué, monsieur Minoret.

Il y eut un moment de silence, mais terrible, pendant lequel les trois personnages s'examinèrent. Zélie avait vu, dans la grosse figure de son colosse, un mouvement nerveux.

— Quoique vous ne soyez que des insectes, je veux tirer de vous une vengeance éclatante, et je saurai la prendre, poursuivit le gentilhomme. Ce n'est pas à vous, homme de soixante-sept ans, que je demanderai raison des insultes faites à mademoiselle Mirouët, mais à votre fils. La première fois que M. Minoret fils mettra les pieds à Nemours, nous nous rencontrerons; il faudra bien qu'il se batte avec moi, et il se battra! ou il sera si bien déshonoré, qu'il ne se présentera jamais nulle part; s'il ne vient pas à Nemours, j'irai à Fontainebleau, moi! J'aurai satisfaction. Il ne sera pas dit que vous aurez lâchement essayé de déshonorer une pauvre jeune fille sans défense.

— Mais les calomnies d'un Goupil . . . ne . . . sont . . ., dit Minoret.

— Voulez-vous, s'écria Savinien en l'interrompant, que je vous mette face à face avec lui? Croyez-moi, n'ébruitez pas l'affaire; elle est entre vous, Goupil et moi; laissez-la comme elle est, et Dieu la décidera dans le duel que je ferai à votre fils l'honneur de lui proposer.

— Mais cela ne se passera pas comme ça! s'écria Zélie.

Ah! vous croyez que je laisserai Désiré se battre avec vous, avec un ancien marin qui fait métier de tirer l'épée et le pistolet! Si vous avez à vous plaindre de Minoret, voilà Minoret, prenez Minoret, battez-vous avec Minoret! Mais mon garçon, qui, de votre aveu, est innocent de tout cela, en porterait la peine? . . . — Allons, Minoret, tu restes là tout hébété comme un grand serin! Tu es chez toi et tu laisses monsieur son chapeau sur la tête devant ta femme! Vous allez, mon petit monsieur, commencer par détaler. Charbonnier est maître chez lui. Je ne sais pas ce que vous voulez avec vos *bibus;* mais tournez-moi les talons; et, si vous touchez à Désiré, vous aurez affaire à moi, vous et votre pécore d'Ursule.

Et elle sonna vivement en appelant ses gens.

— Songez bien à ce que je vous ai dit! répéta Savinien, qui, sans se soucier de la tirade de Zélie, sortit en laissant cette épée de Damoclès suspendue au-dessus du couple.

— Ah çà! Minoret, dit Zélie à son mari, m'expliqueras-tu ce que cela signifie? Un jeune homme ne vient pas sans motif dans une maison bourgeoise faire ce bacchanal sterling et demander le sang d'un fils de famille.

— C'est quelque tour de ce vilain singe de Goupil, à qui j'avais promis de l'aider à se faire notaire s'il me procurait à bon compte le Rouvre. Je lui ai donné dix pour cent, vingt mille francs en lettres de change, et il n'est sans doute pas content.

— Oui; mais quelle raison aurait-il eue auparavant de machiner des sérénades et des infamies contre Ursule?

— Il la voulait pour femme.

— Une fille sans le sou, lui? la chatte! Tiens, Minoret, tu me lâches des bêtises! et tu es trop bête naturellement pour les faire prendre, mon fils. Il y a là-dessous quelque chose, et tu me le diras.

— Il n'y a rien.

— Il n'y a rien? Et moi, je te dis que tu mens, et nous allons voir!

— Veux-tu me laisser tranquille?

— Ce que je veux, surtout, c'est qu'on ne touche pas à Désiré; s'il lui arrivait malheur, vois-tu, je ferais un coup qui m'enverrait sur l'échafaud. Désiré! . . . Mais . . . Et tu ne te remues pas plus que ça!

Une querelle ainsi commencée entre Minoret et sa femme ne devait pas se terminer sans de longs déchirements intérieurs. Ainsi, le sot spoliateur apercevait sa lutte avec lui-même et avec Ursule agrandie par sa faute et compliquée d'un nouveau, d'un terrible adversaire. Le lendemain, quand il sortit pour aller trouver Goupil, en pensant l'apaiser à force d'argent, il lut sur les murailles: *Minoret est un voleur!* Tous ceux qu'il rencontra le plaignirent en lui demandant à lui-même quel était l'auteur de cette publication anonyme, et chacun lui pardonna les entortillages de ses réponses en songeant à sa nullité. Un homme d'esprit eût été perdu s'il avait balbutié, comme Minoret, d'absurdes réponses d'un air effaré. Zélie et ses domestiques effacèrent l'inscription vengeresse par tout où elle se trouvait; mais elle resta sur la conscience de Minoret. Quoique Goupil eût échangé la veille sa parole avec l'huissier, il se refusa très impudemment à réaliser son traité.

— Mon cher Lecœur, j'ai pu, voyez-vous, acheter la

charge de M. Dionis et je suis en position de vous faire vendre à d'autres. Rengainez votre traité, ce n'est que deux carrés de papier timbré de perdus. Voici soixante et dix centimes.

Lecœur craignait trop Goupil pour se plaindre. Tout Nemours apprit aussitôt que Minoret avait donné sa garantie à Dionis pour faciliter à Goupil l'acquisition de sa charge. Le futur notaire écrivit à Savinien une lettre pour démentir ses aveux relativement à Minoret, en disant au jeune noble que sa nouvelle position, que la législation adoptée par la cour suprême et son respect pour la justice lui défendaient de se battre. Il prévenait, d'ailleurs, le gentilhomme de se bien comporter avec lui désormais, car il savait admirablement *tirer la savate;* et, à sa première agression, il se promettait de lui casser la jambe.

Les murs de Nemours ne parlèrent plus. Mais la querelle entre Minoret et sa femme subsistait, et Savinien gardait un farouche silence. Le mariage de mademoiselle Massin l'aînée avec le futur notaire était, dix jours après ces événements, à l'état de rumeur publique. Mademoiselle Massin avait quatre-vingt mille francs et sa laideur pour elle, Goupil avait ses difformités et sa charge: cette union parut donc et probable et convenable.

Deux inconnus cachés saisirent Goupil dans la rue, à minuit, au moment où il sortait de chez Massin, lui donnèrent des coups de bâton et disparurent. Goupil garda le plus profond silence sur cette scène de nuit, et démentit une vieille femme qui croyait l'avoir reconnu en regardant par sa croisée.

Ces grands petits événements furent étudiés par le

juge de paix, qui reconnut à Goupil un pouvoir mystérieux sur Minoret et se promit d'en deviner la cause.

Quoique l'opinion publique de la petite ville eût reconnu la parfaite innocence d'Ursule, Ursule se rétablissait lentement. Dans cet état de prostration corporelle qui laissait l'âme et l'esprit libres, elle devint le théâtre de phénomènes dont les effets furent terribles. Dix jours après la visite de madame de Portenduère, Ursule subit un rêve qui présenta les caractères d'une vision surnaturelle, autant par les faits moraux que par les circonstances, pour ainsi dire, physiques. Feu Minoret, son parrain, lui apparut et lui fit signe de venir avec lui; elle s'habilla, le suivit au milieu des ténèbres jusque dans la maison de la rue des Bourgeois, où elle retrouva les moindres choses comme elles étaient le jour de la mort de son parrain. Le vieillard portait les vêtements qu'il avait sur lui la veille de sa mort, sa figure était pâle, ses mouvements ne rendaient aucun son; néanmoins, Ursule entendit parfaitement sa voix, quoique faible et comme répétée par un écho lointain. Le docteur amena sa pupille jusque dans le cabinet du pavillon chinois, où il lui fit soulever le marbre du petit meuble de Boule, comme elle l'avait soulevé le jour de sa mort; mais, au lieu de n'y rien trouver, elle vit la lettre que son parrain lui recommandait d'aller y prendre; elle la décacheta, la lut, ainsi que le testament en faveur de Savinien.

— Les caractères de l'écriture, dit-elle au curé, brillaient comme s'ils eussent été tracés avec les rayons du soleil, ils me brûlaient les yeux.

Quand elle regarda son oncle pour le remercier, elle

aperçut sur ses lèvres décolorées un sourire bienveillant. Puis, de sa voix faible et néanmoins claire, le spectre lui montra Minoret écoutant la confidence dans le corridor, allant dévisser la serrure et prenant le paquet de papiers. Puis, de sa main droite, il saisit sa pupille et la contraignit à marcher du pas des morts afin de suivre Minoret jusqu'à la poste. Ursule traversa la ville, entra à la poste, dans l'ancienne chambre de Zélie, où le spectre lui fit voir le spoliateur décachetant les lettres, les lisant et les brûlant.

— Il n'a pu, dit Ursule, allumer que la troisième allumette pour brûler les papiers, et il en a enterré les vestiges dans les cendres. Après, mon parrain m'a ramenée à notre maison et j'ai vu M. Minoret-Levrault se glissant dans la bibliothèque, où il a pris, dans le troisième volume des *Pandectes*, les trois inscriptions de chacune douze mille livres de rente, ainsi que l'argent des arrérages en billets de banque. «Il est, m'a dit alors mon parrain, l'auteur des tourments qui t'ont mise à la porte du tombeau; mais Dieu veut que tu sois heureuse. Tu ne mourras point encore, tu épouseras Savinien! Si tu m'aimes, si tu aimes Savinien, tu redemanderas ta fortune à mon neveu. Jure-le-moi?»

Elle se recoucha, se rendormit après une vive agitation, et se souvint à son réveil de cette singulière vision; mais elle n'osa pas en parler. Son jugement exquis et sa délicatesse s'offensèrent de la révélation d'un rêve dont la fin et la cause étaient ses intérêts pécuniaires; elle l'attribua naturellement à la causerie par laquelle la Bougival l'avait endormie, et où il était question des libéralités de son parrain pour elle et des certitudes que

conservait sa nourrice à cet égard. Mais ce rêve revint, avec des aggravations qui le lui rendirent excessivement redoutable. La seconde fois, la main glacée de son parrain se posa sur son épaule, et lui causa la plus cruelle douleur, une sensation indéfinissable. « Il faut obéir aux morts! » disait-il d'une voix sépulcrale.

— Et des larmes, dit-elle, tombaient de ses yeux blancs et vides.

La troisième fois, le mort la prit par ses longues nattes et lui fit voir Minoret causant avec Goupil et lui promettant de l'argent s'il emmenait Ursule à Sens. Ursule prit alors le parti d'avouer ses trois rêves à l'abbé Chaperon.

— Monsieur le curé, lui dit-elle un soir, croyez-vous que les morts puissent apparaître?

— Mon enfant, l'histoire sacrée, l'histoire profane, l'histoire moderne offrent plusieurs témoignages à ce sujet; mais l'Église n'en a jamais fait un article de foi; et, quant à la science, en France, elle s'en moque.

— Que croyez-vous?

— La puissance de Dieu, mon enfant, est infinie.

— Mon parrain vous a-t-il parlé de ces sortes de choses?

— Oui, souvent. Il avait entièrement changé d'avis sur ces matières. Sa conversion date du jour, il me l'a dit vingt fois, où dans Paris une femme vous a entendue à Nemours priant pour lui, et a vu le point rouge que vous aviez mis devant le jour de saint Savinien à votre almanach.

Ursule jeta un cri perçant qui fit frémir le prêtre: elle se souvenait de la scène où, de retour à Nemours, son

parrain avait lu dans son âme et s'était emparé de son almanach.

— Si cela est, dit-elle, mes visions sont possibles. Et elle raconta dans les plus grands détails ses trois rêves.

Ce qui surprit étrangement le prêtre, à qui la véracité d'Ursule était connue, fut la description exacte de la chambre autrefois occupée par Zélie Minoret à son établissement de la poste où jamais Ursule n'avait pénétré, de laquelle enfin elle n'avait jamais entendu parler.

— Mais alors, dit Ursule, que dois-je faire?

— Mon enfant, reprit le curé, il s'agit de choses si graves et qui vous sont si profitables, que vous devez garder un silence absolu. Maintenant que vous m'avez confié les secrets de cette apparition, peut-être n'aura-t-elle plus lieu. D'ailleurs, vous êtes assez forte pour aller à l'église; eh bien, demain, vous y viendrez remercier Dieu et le prier de donner le repos à votre parrain. Soyez d'ailleurs certaine que vous avez mis votre secret en des mains prudentes.

— Si vous saviez en quelles terreurs je m'endors! Je me réveille le visage tout en pleurs.

— Soyez en paix, il ne reviendra plus, lui dit le curé.

Sans perdre un instant, l'abbé Chaperon alla chez Minoret et le pria de lui accorder un moment d'audience dans le pavillon chinois, en exigeant qu'ils fussent seuls.

— Personne ne peut-il nous écouter? dit l'abbé Chaperon à Minoret.

— Personne, répondit Minoret.

— Monsieur, mon caractère doit vous être connu, dit le bonhomme en attachant sur la figure de Minoret un

regard doux mais attentif; j'ai à vous parler de choses graves, extraordinaires, qui ne concernent que vous, et sur lesquelles vous pouvez compter que je garderai le plus profond secret, mais il m'est impossible de ne pas vous en instruire. Dans le temps que vivait votre oncle, il y avait là, dit le prêtre en montrant la place du meuble, un petit buffet de Boule à dessus de marbre (Minoret devint blême), et, sous ce marbre, votre oncle avait mis une lettre pour sa pupille . . .

La curé raconta, sans omettre la moindre circonstance, la propre conduite de Minoret à Minoret. L'ancien maître de poste, en entendant le détail des deux allumettes qui s'étaient éteintes avant de s'enflammer, sentit ses cheveux frétillant dans leur cuir chevelu.

— Qui donc a pu forger de semblables sornettes? dit-il au curé d'une voix étranglée, quand le récit fut terminé.

— Le mort lui-même!

Cette réponse causa un léger frémissement à Minoret, qui voyait aussi le docteur en rêve.

— Je ne viens pas vous effrayer, mon cher monsieur, car jamais je ne parlerai de ceci à qui que ce soit au monde, dit le curé. Vous seul savez la vérité. C'est une affaire entre vous et Dieu.

— Voyons, monsieur le curé, me croyez-vous capable d'un si horrible abus de confiance?

— Je ne crois qu'aux crimes que l'on me confesse et desquels on se repent, dit le prêtre d'un ton apostolique.

— Un crime? s'écria Minoret.

— Un crime affreux dans ses conséquences.

— En quoi?

— En ce qu'il échappe à la justice humaine. Les

crimes qui ne sont pas expiés ici-bas le seront dans l'autre vie. Dieu venge lui-même l'innocence.

— Vous croyez que Dieu s'occupe de ces misères?

— S'il ne voyait pas les mondes dans tous leurs détails et d'un seul regard, comme vous faites tenir tout un paysage dans votre œil, il ne serait pas Dieu.

— Monsieur le curé, vous me donnez votre parole que vous n'avez eu ces détails que de mon oncle?

— Votre oncle est apparu trois fois à Ursule pour les lui répéter. Fatiguée de ses rêves, elle m'a confié ces révélations sous le secret, et les trouve si dénuées de raison, qu'elle n'en parlera jamais. Aussi pouvez-vous être tranquille à ce sujet.

— Mais je suis tranquille de toute manière, monsieur Chaperon.

— Je le souhaite, dit le vieux prêtre. Quand même je taxerais d'absurdité ces avertissements donnés en rêve, je trouverais encore nécessaire de vous les communiquer, à cause de la singularité des détails. Vous êtes un honnête homme, et vous avez trop légalement gagné votre belle fortune pour vouloir y ajouter quelque chose par le vol. D'ailleurs, vous êtes un homme presque primitif, vous seriez trop tourmenté par les remords. Nous avons en nous un sentiment du juste, chez l'homme le plus civilisé comme chez le plus sauvage, qui ne nous permet pas de jouir en paix du bien mal acquis selon les lois de la société dans laquelle nous vivons, car les sociétés bien constituées sont modelées sur l'ordre même imposé par Dieu aux mondes. Les sociétés sont en ceci d'origine divine. L'homme ne trouve pas d'idées, il n'invente pas de formes, il imite les rapports éternels qui

l'enveloppent de toutes parts. Aussi, voyez ce qui arrive: aucun criminel, allant à l'échafaud et pouvant emporter le secret de ses crimes, ne se laisse trancher la tête sans faire des aveux auxquels il est poussé par une mystérieuse puissance. Ainsi, mon cher monsieur Minoret, si vous êtes tranquille, je m'en vais heureux.

Minoret devint si stupide, qu'il ne reconduisit pas le curé. Quand il se crut seul, il entra dans une colère d'homme sanguin: il lui échappait les plus étranges blasphèmes, et il donnait les noms les plus odieux à Ursule.

— Eh bien, que t'a-t-elle donc fait? lui dit sa femme, venue sur la pointe du pied après avoir reconduit le curé.

Pour la première et unique fois de sa vie, Minoret, enivré par la colère et poussé à bout par les questions réitérées de sa femme, la battit si bien, qu'il fut obligé, quand elle tomba meurtrie, de la prendre dans ses bras, et, tout honteux, de la coucher lui-même. Il fit une petite maladie: le médecin fut obligé de le saigner deux fois. Quand il fut sur pied, chacun, dans un temps donné, remarqua des changements chez lui. Minoret se promenait seul, et souvent il allait par les rues comme un homme inquiet. Il paraissait distrait en écoutant, lui qui n'avait jamais eu deux idées dans la tête. Enfin, un soir, il aborda dans la Grand'Rue le juge de paix, qui, sans doute, venait chercher Ursule pour la conduire chez madame de Portenduère, où la partie de whist avait recommencé.

— Monsieur Bongrand, j'ai quelque chose d'assez important à dire à ma cousine, fit-il en prenant le juge par le bras, et je suis assez aise que vous y soyez, vous pourrez lui servir de conseil.

Ils trouvèrent Ursule en train d'étudier; elle se leva d'un air imposant et froid en voyant Minoret.

— Mon enfant, M. Minoret veut vous parler d'affaires, dit le juge de paix. Par parenthèse, n'oubliez pas de me donner votre inscription de rente; je vais à Paris, je toucherai votre semestre et celui de la Bougival.

— Ma cousine, dit Minoret, notre oncle vous avait accoutumée à plus d'aisance que vous n'en avez.

— On peut se trouver très heureux avec peu d'argent, dit-elle.

— Je croyais que l'argent faciliterait votre bonheur, reprit Minoret, et je venais vous en offrir, par respect pour la mémoire de mon oncle.

— Vous aviez une manière naturelle de la respecter, dit sévèrement Ursule. Vous pouviez laisser sa maison telle qu'elle était et me la vendre, car vous ne l'avez mise à si haut prix que dans l'espoir d'y trouver des trésors . . .

— Enfin, dit Minoret évidemment oppressé, si vous aviez douze mille livres de rente, vous seriez en position de vous marier plus avantageusement.

— Je ne les ai pas.

— Mais si je vous les donnais, à la condition d'acheter une terre en Bretagne, dans le pays de madame de Portenduère, qui consentirait alors à votre mariage avec son fils? . . .

— Monsieur Minoret, dit Ursule, je n'ai point de droits à une somme si considérable, et je ne saurais l'accepter de vous. Nous sommes très peu parents et encore moins amis. J'ai trop subi déjà les malheurs de la calomnie pour vouloir donner lieu à la médisance.

Qu'ai-je fait pour mériter cet argent? Sur quoi vous fonderiez-vous pour me faire un tel présent? Ces questions, que j'ai le droit de vous adresser, chacun y répondrait à sa manière, on y verrait une réparation de quelque dommage, et je ne veux point en avoir reçu. Votre oncle ne m'a point élevée dans des sentiments ignobles. On ne doit accepter que de ses amis: je ne saurais avoir d'affection pour vous, et je serais nécessairement ingrate, je ne veux pas m'exposer à manquer de reconnaissance.

— Vous refusez? s'écria le colosse, à qui jamais l'idée ne serait venue en tête qu'on pût refuser une fortune.

— Je refuse, répéta Ursule.

— Mais à quel titre offririez-vous une pareille fortune à mademoiselle? demanda l'ancien avoué, qui regarda fixement Minoret. Vous avez une idée; avez-vous une idée?

— Eh bien, l'idée de la renvoyer de Nemours afin que mon fils me laisse tranquille, il est amoureux d'elle et veut l'épouser.

— Eh bien, nous verrons cela, répondit le juge de paix en raffermissant ses lunettes, laissez-nous le temps de réfléchir.

Il reconduisit Minoret jusque chez lui, tout en approuvant les sollicitudes que lui inspirait l'avenir de Désiré, blâmant un peu la précipitation d'Ursule et promettant de lui faire entendre raison. Aussitôt que Minoret fut rentré, Bongrand alla chez le maître de poste, lui emprunta son cabriolet et son cheval, courut jusqu'à Fontainebleau, demanda le substitut et apprit qu'il devait être chez le sous-préfet, en soirée. Le juge de paix ravi s'y présenta. Désiré faisait une partie de whist avec la

femme du procureur du roi, la femme du sous-préfet et le colonel du régiment en garnison.

— Je viens vous apprendre une heureuse nouvelle, dit M. Bongrand à Désiré: vous aimez votre cousine Ursule Mirouët, et votre père ne s'oppose plus à votre mariage.

— J'aime Ursule Mirouët? s'écria Désiré en riant. Où prenez-vous Ursule Mirouët? Je me souviens d'avoir vu quelquefois chez feu Minoret, mon archigrand-oncle, cette petite fille, qui certes est d'une grande beauté; mais elle est d'une dévotion outrée; et, si j'ai, comme tout le monde, rendu justice à ses charmes, je n'ai jamais eu la tête troublée pour cette blonde un peu fadasse. D'où venez-vous, mon cher monsieur Bongrand? Tout le monde sait que mon père est seigneur suzerain de quarante-huit mille livres de rente en terres groupées autour de son château du Rouvre, et tout le monde me connaît quarante-huit mille raisons perpétuelles et foncières pour ne pas aimer la pupille du parquet. Si j'épousais une fille de rien, ces dames me prendraient pour un grand sot.

— Vous n'avez jamais tourmenté votre père au sujet d'Ursule?

— Jamais.

— Vous l'entendez, monsieur le procureur du roi? dit le juge de paix à ce magistrat, qui les avait écoutés et qu'il emmena dans une embrasure où ils restèrent environ un quart d'heure à causer.

Une heure après, le juge de paix, de retour à Nemours chez Ursule, envoyait la Bougival chercher Minoret, qui vint aussitôt.

— Mademoiselle . . ., dit Bongrand, à Minoret en le voyant entrer.

— Accepte? dit Minoret en interrompant.

— Non, pas encore, répondit le juge en touchant à ses lunettes, elle a eu des scrupules sur l'état de votre fils; car elle a été bien maltraitée à propos d'une passion semblable, et connaît le prix de la tranquillité. Pouvez-vous lui jurer que votre fils est fou d'amour, et que vous n'avez pas d'autre intention que celle de préserver notre chère Ursule de quelques nouvelles *goupilleries?*

— Oh! je le jure, fit Minoret.

— Halte-là, papa Minoret! dit le juge de paix en sortant une de ses mains du gousset de son pantalon pour frapper sur l'épaule de Minoret, qui tressaillit. Ne faites pas si légèrement un faux serment.

— Un faux serment?

— Il est entre vous et votre fils, qui vient de jurer à Fontainebleau, chez le sous-préfet, en présence de quatre personnes et du procureur du roi, que jamais il n'avait songé à sa cousine Ursule Mirouët. Vous avez donc d'autres raisons pour lui offrir un si énorme capital? J'ai vu que vous aviez avancé des faits hasardés, je suis allé moi-même à Fontainebleau.

Minoret resta tout ébahi de sa propre sottise.

— Mais il n'y a pas de mal, monsieur Bongrand, à offrir à une parente de rendre possible un mariage qui paraît devoir faire son bonheur, et de chercher des prétextes pour vaincre sa modestie.

Minoret, à qui son danger venait de conseiller une excuse presque admissible, s'essuya le front, où se voyaient de grosses gouttes de sueur.

— Vous connaissez les motifs de mon refus, lui répondit Ursule, je vous prie de ne plus revenir ici. Sans que M. de Portenduère m'ait confié ses raisons, il a pour vous des sentiments de mépris, de haine même, qui me défendent de vous recevoir. Mon bonheur est toute ma fortune, je ne rougis pas de l'avouer; je ne veux donc point le compremettre, car M. de Portenduère n'attend plus que l'époque de ma majorité pour m'épouser.

— Le proverbe « Monnaie fait tout » est bien menteur, dit le gros et grand Minoret en regardant le juge de paix, dont les yeux observateurs le gênaient beaucoup.

Il se leva, sortit, mais dehors il trouva l'atmosphère aussi lourde que dans la petite salle.

— Il faut pourtant que cela finisse, se dit-il en revenant chez lui.

— Votre inscription, ma petite? dit le juge de paix, assez étonné de la tranquillité d'Ursule après un événement si bizarre.

En apportant son inscription et celle de la Bougival, Ursule trouva le juge de paix qui se promenait à grands pas.

— Vous n'avez aucune idée sur le but de la démarche de ce gros butor? dit-il.

— Aucune que je puisse dire, répondit-elle.

M. Bongrand la regarda d'un air surpris.

— Nous avons alors la même idée, répondit-il. Tenez, gardez les numéros de ces deux inscriptions en cas que je les perde: il faut toujours avoir ce soin-là.

Bongrand écrivit alors lui-même sur une carte le numéro de l'inscription d'Ursule et celui de la nourrice.

— Adieu, mon enfant; je serai deux jours absent, mais j'arriverai le troisième pour mon audience.

Cette nuit-là même, Ursule eut une apparition qui se fit d'une façon étrange. Il lui sembla que son lit était dans le cimetière de Nemours, et que la fosse de son oncle se trouvait au bas de son lit. La pierre blanche où elle lut l'inscription tumulaire lui causa le plus violent éblouissement en s'ouvrant comme la couverture oblongue d'un album. Elle jeta des cris perçants, mais le spectre du docteur se dressa lentement. Elle vit d'abord la tête jaune et les cheveux blancs qui brillaient environnés par une espèce d'auréole. Sous le front nu, les yeux étaient comme deux rayons, et il se levait, comme attiré par une force supérieure. Ursule tremblait horriblement.

— Grâce, dit-elle, mon parrain!

— Grâce? Il n'est plus temps, dit-il d'une voix de mort, selon l'inexplicable expression de la pauvre fille en racontant ce nouveau rêve au curé Chaperon. *Il* a été averti, *il* n'a pas tenu compte des avis. Les jours de son fils sont comptés. S'il n'a pas tout avoué, tout restitué dans quelque temps, il pleurera son fils, qui va mourir d'une mort horrible et violente. Qu'il le sache!

Le spectre montra une rangée de chiffres qui scintillèrent sur la muraille comme s'ils eussent été écrits avec du feu, et dit:

— Voilà son arrêt!

Quand son oncle se recoucha dans sa tombe, Ursule entendit le bruit de la pierre qui retombait, puis dans le lointain un bruit étrange de chevaux et de cris d'homme.

Le lendemain, Ursule se trouva sans force. Elle ne put se lever, tant ce rêve l'avait accablée. Elle pria sa nourrice d'aller aussitôt chez l'abbé Chaperon et de le ramener. Le bonhomme vint après avoir dit sa messe; mais il ne fut point surpris du récit d'Ursule: il tenait la spoliation pour vraie, et ne cherchait plus à s'expliquer la vie anomale de sa chère *petite rêveuse*. Il quitta promptement Ursule et courut chez Minoret.

— Mon Dieu, monsieur le curé, dit Zélie au prêtre, le caractère de mon mari s'est aigri, je ne sais ce qu'il a. Jusqu'à présent, c'était un enfant; mais, depuis deux mois, il n'est plus reconnaissable. Pour s'être emporté jusqu'à me frapper, moi qui suis si douce! il faut que cet homme-là soit changé du tout au tout. Vous le trouverez dans les roches, il y passe sa vie! À quoi faire?

Malgré la chaleur, on était alors en septembre 1836, le prêtre passa le canal et prit par un sentier en apercevant Minoret au bas d'une des roches.

— Vous êtes bien tourmenté, monsieur Minoret, dit le prêtre en se montrant au coupable. Vous m'appartenez, car vous souffrez. Malheureusement, je viens sans doute augmenter vos appréhensions. Ursule a eu cette nuit un rêve terrible. Votre oncle a soulevé la pierre de sa tombe pour prophétiser des malheurs dans votre famille. Je ne viens certes pas vous faire peur, mais vous devez savoir si ce qu'il a dit . . .

— En vérité, monsieur le curé, je ne puis être tranquille nulle part, pas même sur ces roches. . . . Je ne veux rien savoir de ce qui se passe dans l'autre monde.

— Je me retire, monsieur; je n'ai pas fait ce chemin

par la chaleur pour mon plaisir, dit le prêtre en s'essuyant le front.

— Eh bien, qu'a-t-il dit, le bonhomme? demanda Minoret.

— Vous êtes menacé de perdre votre fils. S'il a raconté des choses que vous seul saviez, c'est à faire frémir pour les choses que nous ne savons pas. Restituez, mon cher monsieur, restituez! Ne vous damnez pas pour un peu d'or.

— Mais restituer quoi?

— La fortune que le docteur destinait à Ursule. Vous avez pris ces trois inscriptions, je le sais maintenant. Vous avez commencé par persécuter la pauvre fille, et vous finissez par lui offrir une dot; vous tombez dans le mensonge, vous vous entortillez dans ses dédales et vous y faites des faux pas à tout moment. Vous êtes maladroit, vous avez été mal servi par votre complice Goupil, qui se rit de vous. Dépêchez-vous, car vous êtes observé par des gens spirituels et perspicaces, par les amis d'Ursule. Restituez! et, si vous ne sauvez pas votre fils, qui peut-être n'est pas menacé, vous sauverez votre âme, vous sauverez votre honneur. Est-ce dans une société constituée comme la nôtre, est-ce dans une petite ville où vous avez tous les yeux les uns sur les autres, et où tout se devine quand tout ne se sait pas, que vous pourrez celer une fortune mal acquise? Allons, mon cher enfant, un homme innocent ne me laisserait pas parler si longtemps.

— Allez au diable! s'écria Minoret; je ne sais pas ce que vous avez *tous* après moi. J'aime mieux ces pierres, elles me laissent tranquille.

— Adieu. Vous avez été prévenu par moi, mon cher monsieur, sans que, ni la pauvre enfant ni moi, nous ayons dit un seul mot à qui que ce soit au monde. Mais prenez garde! . . . il est un homme qui a les yeux sur vous. Dieu vous prenne en pitié!

Le curé s'éloigna; puis, à quelques pas, il se retourna pour regarder encore Minoret. Minoret se tenait la tête entre les mains, car sa tête le gênait. Minoret était un peu fou. D'abord, il avait gardé les trois inscriptions, il ne savait qu'en faire, il n'osait aller les toucher lui-même, il avait peur qu'on ne le remarquât; il ne voulait pas les vendre, et cherchait un moyen de les transférer. Il faisait, lui! des romans d'affaires dont le dénoûment était toujours la transmission des maudites inscriptions. Dans cette horrible situation, il pensa néanmoins à tout avouer à sa femme, afin d'avoir un conseil. Zélie, qui avait si bien mené sa barque, saurait le tirer de ce pas difficile. Les rentes trois pour cent étaient alors à quatre-vingts francs, il s'agissait, avec les arrérages, d'une restitution de près d'un million! Rendre un million, sans qu'il y ait contre nous aucune preuve qui dise qu'on l'a pris! . . . ceci n'était pas une petite affaire. Aussi Minoret demeura-t-il pendant le mois de septembre et une partie de celui d'octobre en proie à ses remords, à ses irrésolutions. Au grand étonnement de toute la ville, il maigrit.

Une circonstance affreuse hâta la confidence que Minoret voulait faire à Zélie: l'épée de Damoclès se remua sur leurs têtes. Vers le milieu du mois d'octobre, M. et madame Minoret reçurent de leur fils Désiré la lettre suivante:

« Ma chère mère, si je ne suis pas venu vous voir depuis les vacances, c'est que d'abord j'étais de service en l'absence de M. le procureur du roi, puis je savais que M. de Portenduère attendait mon séjour à Nemours pour m'y chercher querelle. Lassé peut-être de voir une vengeance qu'il veut tirer de notre famille toujours remise, le vicomte est venu à Fontainebleau, où il avait donné rendez-vous à l'un de ses amis de Paris, après s'être assuré du concours du vicomte de Soulanges, chef d'escadron des hussards, que nous avons en garnison. Il s'est présenté très poliment chez moi, accompagné de ces deux messieurs, et m'a dit que mon père était indubitablement l'auteur des persécutions infâmes exercées sur Ursule Mirouët, sa future; il m'en a donné les preuves en m'expliquant les aveux de Goupil devant témoins, et la conduite de mon père, qui d'abord s'était refusé à exécuter les promesses faites à Goupil pour le récompenser de ses perfides inventions, et qui, après lui avoir fourni les fonds pour traiter de la charge d'huissier à Nemours, avait, par peur, offert sa garantie à M. Dionis pour le prix de son étude, et enfin établi Goupil. Le vicomte, ne pouvant se battre avec un homme de soixante-sept ans, et voulant absolument venger les injures faites à Ursule, me demanda formellement une réparation. Son parti, pris et médité dans le silence, était inébranlable. Si je refusais le duel, il avait résolu de me rencontrer dans un salon, en face des personnes à l'estime desquelles je tenais le plus, de m'y insulter si gravement, que je devrais alors me battre ou que ma carrière serait finie. En France, un lâche est unanimement repoussé. D'ailleurs, ses motifs pour exiger une réparation seraient

expliqués par des hommes honorables. Il s'est dit fâché d'en venir à de pareilles extrémités. Selon ses témoins, le plus sage à moi serait de régler une rencontre comme des gens d'honneur en avaient l'habitude, afin que la querelle n'eût pas Ursule Mirouët pour motif. Enfin, pour éviter tout scandale en France, nous pouvions faire avec nos témoins un voyage sur la frontière la plus rapprochée. Les choses s'arrangeraient ainsi pour le mieux. Son nom, a-t-il dit, valait dix fois ma fortune, et son bonheur à venir lui faisait risquer plus que je ne risquais dans ce combat, qui serait mortel. Il m'a engagé à choisir mes témoins et à faire décider ces questions. Mes témoins choisis se sont réunis aux siens hier, et ils ont à l'unanimité décidé que je devais une réparation. Dans huit jours donc, je partirai pour Genève avec deux de mes amis. M. de Portenduère, M. de Soulanges et M. de Trailles y vont de leur côté. Nous nous battrons au pistolet; toutes les conditions du duel sont arrêtées: nous tirerons chacun trois fois, et après, quoi qu'il arrive, tout sera fini. Pour ne pas ébruiter une si sale affaire, car je suis dans l'impossibilité de justifier la conduite de mon père, je vous écris au dernier moment. Je ne veux pas vous aller voir, à cause des violences auxquelles vous pourriez vous abandonner et qui ne seraient point convenables. Pour faire mon chemin dans le monde, je dois en suivre les lois; et, là où le fils d'un vicomte a dix raisons pour se battre, il y en a cent pour le fils d'un maître de poste. Je passerai de nuit à Nemours, et vous y ferai mes adieux.»

Cette lettre lue, il y eut entre Zélie et Minoret une

scène qui se termina par les aveux du vol, de toutes les circonstances qui s'y rattachaient et des étranges scènes auxquelles il donnait lieu partout, même dans le monde des rêves. Le million fascina Zélie tout autant qu'il avait fasciné Minoret.

— Tiens-toi tranquille ici, dit Zélie à son mari, sans lui faire la moindre remontrance sur ses sottises, je me charge de tout. Nous garderons l'argent, et Désiré ne se battra pas.

Madame Minoret mit son châle et son chapeau, courut avec la lettre de son fils chez Ursule, et la trouva seule, car il était environ midi.

Malgré son assurance, Zélie Minoret fut saisie par le regard froid que l'orpheline lui jeta; mais elle se gourmanda, pour ainsi dire, de sa couardise et prit un ton dégagé.

— Tenez, mademoiselle Mirouët, faites-moi le plaisir de lire la lettre que voici, et dites-moi ce que vous en pensez? cria-t-elle en tendant à Ursule la lettre du substitut.

Ursule éprouva mille sentiments contraires à la lecture de cette lettre, qui lui apprenait combien elle était aimée, quel soin Savinien avait de l'honneur de celle qu'il prenait pour femme; mais elle avait à la fois trop de religion et trop de charité pour vouloir être la cause de la mort ou des souffrances de son plus cruel ennemi.

— Je vous promets, madame, d'empêcher ce duel, et vous pouvez être tranquille; mais je vous prie de me laisser cette lettre.

— Voyons, mon petit ange, ne pouvons-nous pas faire mieux? Écoutez-moi bien. Nous avons réuni quarante-huit mille livres de rente autour du Rouvre, un vrai

château royal; de plus, nous pouvons donner à Désiré vingt-quatre mille livres de rente sur le grand-livre, en tout soixante et douze mille francs par an. Vous conviendrez qu'il n'y a pas beaucoup de partis qui puissent lutter avec lui. Vous êtes une petite ambitieuse, et vous avez raison, dit Zélie en apercevant le geste de dénégation vive que fit Ursule. Je viens vous demander votre main pour Désiré; vous porterez le nom de votre parrain, ce sera l'honorer. Désiré, comme vous l'avez pu voir, est un joli garçon; il est très bien vu à Fontainebleau, le voilà bientôt procureur du roi. Vous êtes une enjôleuse, vous le ferez venir à Paris. À Paris, nous vous donnerons un bel hôtel, vous y brillerez, vous y jouerez un rôle, car avec soixante et douze mille francs de rente et les appointements d'une place, vous et Désiré, vous serez de la plus haute société. Consultez vos amis, et vous verrez ce qu'ils vous diront.

— Je n'ai besoin que de consulter mon cœur, madame.

— Ta ta ta! vous allez me parler de ce petit casse-cœur de Savinien? Parbleu! vous achèterez bien cher son nom, ses petites moustaches relevées comme deux crocs, et ses cheveux noirs. Encore un joli cadet! Vous irez loin dans un ménage, avec sept mille francs de rente, et un homme qui a fait cent mille francs de dettes en deux ans à Paris.

— Vous oubliez, madame, le danger que court monsieur votre fils en ce moment, et qui ne peut être détourné que par le désir qu'a M. de Portenduère de m'être agréable. Ce danger serait sans remède s'il apprenait que vous me faites des propositions déshonorantes. . . . Sachez, madame, que je me trouverai plus heureuse

dans la médiocre fortune à laquelle vous faites allusion que dans l'opulence par laquelle vous voulez m'éblouir. Par des raisons inconnues encore, car tout se saura, madame, M. Minoret a mis au jour, en me persécutant odieusement, l'affection qui m'unit à M. de Portenduère et qui peut s'avouer, car sa mère la bénira sans doute: je dois donc vous dire que cette affection, permise et légitime, est toute ma vie. Aucune destinée, quelque brillante, quelque élevée qu'elle puisse être, ne me fera changer. J'aime sans retour ni changement possible. Ce serait donc un crime dont je serais punie que d'épouser un homme à qui j'apporterais une âme toute à Savinien. Maintenant, madame, puisque vous m'y forcez, je vous dirai plus: je n'aimerais point M. de Portenduère, je ne saurais encore me résoudre à porter les peines et les joies de la vie dans la compagnie de monsieur votre fils. Si M. Savinien a fait des dettes, vous avez souvent payé celles de M. Désiré. Nos caractères n'ont ni ces similitudes ni ces différences qui permettent de vivre ensemble sans amertume cachée. Peut-être n'aurais-je pas avec lui la tolérance que les femmes doivent à un époux, je lui serais donc bientôt à charge. Cessez de penser à une alliance dont je suis indigne et à laquelle je puis me refuser sans vous causer le moindre chagrin, car vous ne manquerez pas, avec de tels avantages, de trouver des jeunes filles plus belles que moi, d'une condition supérieure à la mienne, et plus riches.

— Vous me jurez, ma petite, dit Zélie, d'empêcher que ces deux jeunes gens ne fassent leur voyage et ne se battent?

— Ce sera, je le prévois, le plus grand sacrifice que

M. de Portenduère puisse me faire; mais ma couronne de mariée ne doit pas être prise par des mains ensanglantées.

— Eh bien, je vous remercie, ma cousine, et je souhaite que vous soyez heureuse.

— Et moi, madame, dit Ursule, je souhaite que vous puissiez réaliser le bel avenir de votre fils.

Cette réponse atteignit au cœur la mère du substitut, à la mémoire de qui les prédictions du dernier songe d'Ursule revinrent; elle resta debout, ses petits yeux attachés sur la figure d'Ursule, si blanche, si pure et si belle dans sa robe de demi-deuil, car Ursule s'était levée pour faire partir sa prétendue cousine.

— Vous croyez donc aux rêves? lui dit-elle.

— J'en souffre trop pour n'y pas croire.

— Mais alors . . ., dit Zélie.

— Adieu, madame, fit Ursule, qui salua madame Minoret en entendant les pas du curé.

L'abbé Chaperon fut surpris de trouver madame Minoret chez Ursule. L'inquiétude peinte sur le visage mince et grimé de l'ancienne régente de la poste engagea naturellement le prêtre à observer tour à tour les deux femmes.

— Croyez-vous aux revenants? dit Zélie au curé.

— Croyez-vous aux revenus? répondit le prêtre en souriant.

— C'est des finauds, tout ce monde-là, pensa Zélie, ils veulent nous *subtiliser*. Ce vieux prêtre, ce vieux juge de paix et ce petit drôle de Savinien s'entendent. Il n'y a pas plus de rêves que je n'ai de cheveux dans le creux de la main.

Elle partit après deux révérences sèches et courtes.

— Je sais pourquoi Savinien allait à Fontainebleau, dit Ursule à l'abbé Chaperon, en le mettant au fait du duel et le priant d'employer son ascendant à l'empêcher.

— Et madame Minoret vous a offert la main de son fils? dit le vieux prêtre.

— Oui.

— Minoret a probablement avoué son crime à sa femme, ajouta le curé.

Le juge de paix, qui vint en ce moment, apprit la démarche et l'offre que venait de faire Zélie, dont la haine contre Ursule lui était connue, et il regarda le curé comme pour lui dire: « Sortons, je veux vous parler d'Ursule sans qu'elle nous entende. »

— Savinien saura que vous avez refusé quatre-vingt mille francs de rente et le coq de Nemours! dit-il.

— Est-ce donc un sacrifice? répondit-elle. Y a-t-il des sacrifices quand on aime véritablement? Enfin ai-je un mérite quelconque à refuser le fils d'un homme que nous méprisons? Que d'autres se fassent des vertus de leurs répugnances, ce ne doit pas être la morale d'une fille élevée par des Jordy, des abbé Chaperon, et par notre cher docteur! dit-elle en regardant le portrait.

Bongrand prit la main d'Ursule et la baisa.

— Savez-vous, dit le juge de paix au curé quand ils furent dans la rue, ce que venait faire madame Minoret?

— Quoi? répondit le prêtre en regardant le juge d'un air fin qui paraissait purement curieux.

— Elle voulait faire une affaire de restitution.

— Vous croyez donc . . .? reprit l'abbé Chaperon.

— Je ne crois pas, j'ai la certitude, et, tenez, voyez.

Le juge de paix montra Minoret qui venait à eux en retournant chez lui, car, en sortant de chez Ursule, les deux vieux amis remontèrent la Grand'Rue de Nemours.

— Obligé de plaider en cour d'assises, j'ai naturellement étudié bien des remords, mais je n'ai rien vu de pareil à celui-ci! Qui donc a pu donner cette flaccidité, cette pâleur à des joues dont la peau tendue comme celle d'un tambour crevait de la bonne grosse santé des gens sans soucis? Qui a cerné de noir ces yeux et amorti leur vivacité campagnarde? Avez-vous jamais cru qu'il y aurait des plis sur ce front, et que ce colosse pourrait jamais être agité dans sa cervelle? Il sent enfin son cœur! Je me connais en remords, comme vous vous connaissez en repentirs, mon cher curé: ceux que j'ai jusqu'à présent observés attendaient leur peine ou allaient la subir pour s'acquitter avec le monde, ils étaient résignés ou respiraient la vengeance; mais voici le remords sans l'expiation, le remords tout pur, avide de sa proie et la déchirant.

— Vous ne savez pas encore, dit le juge de paix en arrêtant Minoret, que mademoiselle Mirouët vient de refuser la main de votre fils?

— Mais, dit le curé, soyez tranquille, elle empêchera son duel avec M. de Portenduère.

— Ah! ma femme a réussi? dit Minoret. J'en suis bien aise, car je ne vivais pas.

— Vous êtes en effet si changé, que vous ne vous ressemblez plus, dit le juge.

Minoret regardait alternativement Bongrand et le curé pour savoir si le prêtre avait commis une indiscrétion;

mais l'abbé Chaperon conservait une immobilité de visage, un calme triste qui rassura le coupable.

— Et c'est d'autant plus étonnant, disait toujours le juge de paix, que vous ne devriez éprouver que contentement. Enfin, vous êtes le seigneur du Rouvre, vous y avez réuni les Bordières, toutes vos fermes, vos moulins, vos prés. . . . Vous avez cent mille livres de rente avec vos placements sur le grand-livre.

— Je n'ai rien sur le grand-livre, dit précipitamment Minoret.

— Bah! fit le juge de paix. Tenez, il en est de cela comme de l'amour de votre fils pour Ursule. Après avoir essayé de faire mourir Ursule de chagrin, vous la voulez pour belle-fille! Mon cher monsieur, vous avez quelque chose dans votre sac . . .

Minoret essaya de répondre, il chercha des paroles, et ne put trouver que:

— Vous êtes drôle, monsieur le juge de paix. — Adieu, messieurs.

Et il entra d'un pas lent dans la rue des Bourgeois.

— Il a volé la fortune de notre pauvre Ursule! mais où pêcher des preuves?

— Dieu veuille! . . . dit le curé.

— Dieu a mis en nous un sentiment qui parle déjà dans cet homme, reprit le juge de paix; mais nous appelons cela des *présomptions*, et la justice humaine exige quelque chose de plus.

L'abbé Chaperon garda le silence du prêtre. Comme il arrive en pareille circonstance, il pensait beaucoup plus souvent qu'il ne le voulait à la spoliation presque avouée par Minoret, et au bonheur de Savinien évidemment

retardé par le peu de fortune d'Ursule; car la vieille dame reconnaissait en secret avec son confesseur combien elle avait eu tort en ne consentant pas au mariage de son fils pendant la vie du docteur. Le lendemain, en descendant de l'autel, après sa messe, il fut frappé par une pensée qui prit en lui-même la force d'un éclat de voix; il fit signe à Ursule de l'attendre, et alla chez elle sans avoir déjeuné.

— Mon enfant, lui dit le curé, je veux voir les deux volumes où votre parrain des rêves prétend avoir mis ses inscriptions et ses billets.

Ursule et le curé montèrent à la bibliothèque et y prirent le troisième volume des *Pandectes*. En l'ouvrant, le vieillard remarqua, non sans étonnement, la marque faite par des papiers sur les feuillets qui, offrant moins de résistance que la couverture, gardaient encore l'empreinte des inscriptions. Puis, dans l'autre volume, il reconnut l'espèce de bâillement produit par le long séjour d'un paquet et sa trace au milieu des deux pages in-folio.

— Montez donc, monsieur Bongrand! cria la Bougival au juge de paix, qui passait.

Bongrand arriva précisément au moment où le curé mettait ses lunettes pour lire trois numéros écrits de la main de défunt Minoret sur la garde en papier vélin coloré, collée intérieurement par le relieur sur la couverture, et qu'Ursule venait d'apercevoir.

— Qu'est-ce que cela signifie? Notre cher docteur était bien trop bibliophile pour gâter la garde d'une couverture, disait l'abbé Chaperon; voici trois numéros inscrits entre un premier numéro précédé d'une M, et un autre numéro précédé d'un U.

— Que dites-vous? répondit Bongrand; laissez-moi voir cela. Mon Dieu! s'écria le juge de paix, ceci n'ouvrirait-il pas les yeux à un athée, en lui démontrant la Providence? La justice humaine est, je crois, le développement d'une pensée divine qui plane sur les mondes!

Il saisit Ursule et l'embrassa sur le front.

— Oh! mon enfant, vous serez heureuse, riche, et par moi!

— Qu'avez-vous? dit le curé.

— Mon cher monsieur, s'écria la Bougival en prenant le juge par sa redingote bleue, oh! laissez-moi vous embrasser pour ce que vous venez de dire.

— Expliquez-vous, pour ne pas nous donner une fausse joie! dit le curé.

— Si, pour devenir riche, je dois causer de la peine à quelqu'un, dit Ursule en entrevoyant un procès criminel, je . . .

— Eh! songez, dit le juge de paix en interrompant Ursule, à la joie que vous ferez à notre cher Savinien.

— Mais vous êtes fou! dit le curé.

— Non, mon cher curé, dit le juge de paix; écoutez. Les inscriptions au grand-livre ont autant de séries qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et chaque numéro porte la lettre de sa série; mais les inscriptions de rente au porteur ne peuvent point avoir de lettres, puisqu'elles ne sont au nom de personne: ainsi ce que vous voyez prouve que, le jour où le bonhomme a placé ses fonds sur l'État, il a pris note du numéro de son inscription de quinze mille livres de rente qui porte la lettre M (Minoret), des numéros sans lettres de trois inscriptions au porteur et

de celle d'Ursule Mirouët dont le numéro est 23,534, et qui suit, comme vous le voyez, immédiatement celui de l'inscription de quinze mille francs. Cette coïncidence prouve que ces numéros sont ceux de cinq inscriptions acquises le même jour, et notées par le bonhomme en cas de perte. Je lui avais conseillé de mettre la fortune d'Ursule en inscriptions au porteur, et il a dû employer ses fonds, ceux qu'il destinait à Ursule et ceux qui appartenaient à sa pupille, le même jour. Je vais chez Dionis consulter l'inventaire; et, si le numéro de l'inscription qu'il a laissée en son nom est 23,533, lettre M, nous serons sûrs qu'il a placé, par le ministère du même agent de change, le même jour: *primo*, ses fonds en une seule inscription; *secundo*, ses économies en trois inscriptions au porteur, numérotées sans lettre de série; *tertio*, les fonds de sa pupille: le livre des transferts en offrira des preuves irrécusables. Ah! Minoret le sournois, je vous pince.

Le juge de paix laissa le curé, la Bougival et Ursule en proie à une profonde admiration des voies par lesquelles Dieu conduisait l'innocence à son triomphe.

— Le doigt de Dieu est dans ceci, s'écria l'abbé Chaperon.

— Lui fera-t-on du mal? dit Ursule.

— Ah! mademoiselle, s'écria la Bougival, je donnerais une corde pour le pendre.

Le juge de paix était déjà chez Goupil, successeur désigné de Dionis, et entrait dans l'étude d'un air assez indifférent.

— J'ai, dit-il à Goupil, un petit renseignement à prendre sur la succession Minoret.

— Qu'est-ce? lui répondit Goupil.

— Le bonhomme a-t-il laissé une ou plusieurs inscriptions de rente trois pour cent?

— Il a laissé quinze mille livres de rente trois pour cent, dit Goupil, en une seule inscription: je l'ai décrite moi-même.

— Consultez donc l'inventaire, dit le juge.

Goupil prit un carton, y fouilla, ramena la minute, chercha, trouva et lut: «*Item*, une inscription . . .» Tenez, lisez! . . . «sous le numéro 23,533, lettre M.»

— Faites-moi le plaisir de me délivrer un extrait de cet article de l'inventaire d'ici à une heure; je l'attends.

— À quoi cela peut-il vous servir? demanda Goupil.

— Voulez-vous être notaire? répondit le juge de paix en regardant avec sévérité le successeur désigné de Dionis.

— Je le crois bien! s'écria Goupil; j'ai assez avalé de couleuvres pour arriver à me faire appeler maître. Je vous prie de croire, monsieur le juge de paix, que le misérable premier clerc appelé Goupil n'a rien de commun avec maître Jean-Sébastien-Marie Goupil, notaire à Nemours, époux de mademoiselle Massin. Ces deux êtres ne se connaissent pas, ils ne se ressemblent même plus! Ne me voyez-vous point?

M. Bongrand fit alors attention au costume de Goupil, qui portait une cravate blanche, une chemise étincelante de blancheur ornée de boutons en rubis, un gilet de velours rouge, un pantalon et un habit en beau drap noir faits à Paris. Il était chaussé de jolies bottes. Ses cheveux, rabattus et peignés avec soin, sentaient bon. Enfin il semblait avoir été métamorphosé.

— Le fait est que vous êtes un autre homme, dit Bongrand.

— Au moral comme au physique, monsieur! La sagesse vient avec l'*étude;* et, d'ailleurs, la fortune est la source de la propreté . . .

— Au moral comme au physique, dit le juge en raffermissant ses lunettes.

— Eh! monsieur, un homme de cent mille écus de rente est-il jamais un démocrate? — Prenez-moi donc pour un honnête homme qui se connaît en délicatesse, et disposé à aimer sa femme, ajouta-t-il en voyant entrer madame Goupil.

— Hâtez-vous donc, dit alors Bongrand. Faites que j'aie cela dans une heure, et le notaire Goupil aura réparé quelques-uns des méfaits du premier clerc.

Après avoir prié le médecin de Nemours de lui prêter son cheval et son cabriolet, le juge de paix alla prendre les deux volumes accusateurs, l'inscription d'Ursule, et, muni de l'extrait de l'inventaire, il courut à Fontainebleau chez le procureur du roi. Bongrand démontra facilement la soustraction des trois inscriptions faite par un héritier quelconque, et, subséquemment, la culpabilité de Minoret.

— Sa conduite s'explique, dit le procureur du roi.

Aussitôt, par mesure de prudence, le magistrat minuta pour le Trésor une opposition au transfert des trois inscriptions, chargea le juge de paix d'aller rechercher la quotité de rente des trois inscriptions, et de savoir si elles avaient été vendues. Pendant que le juge de paix opérait à Paris, le procureur du roi écrivit poliment à madame Minoret de passer au parquet. Zélie, inquiète

du duel de son fils, s'habilla, fit mettre les chevaux à sa voiture, et vint à Fontainebleau. Le plan du procureur du roi était simple et formidable. En séparant la femme du mari, il allait, par suite de la terreur que cause la justice, apprendre la vérité. Zélie trouva le magistrat dans son cabinet, et fut entièrement foudroyée par ces paroles dites sans façon.

— Madame, je ne vous crois pas complice d'une soustraction faite dans la succession Minoret, et sur la trace de laquelle la justice est en ce moment; mais vous pouvez épargner la cour d'assises à votre mari par l'aveu complet de ce que vous en savez. Le châtiment qu'encourra votre mari n'est pas, d'ailleurs, la seule chose à redouter: il faut éviter la destitution de votre fils et ne pas lui casser le cou. Dans quelques instants, il ne serait plus temps, la gendarmerie est en selle et le mandat de dépôt va partir pour Nemours.

Zélie se trouva mal. Quand elle eut repris ses sens, elle avoua tout. Après avoir démontré facilement à cette femme qu'elle était complice, le magistrat lui dit que, pour ne perdre ni son fils ni son mari, il allait procéder avec prudence.

— Vous avez eu affaire à l'homme et non au magistrat, dit-il. Il n'y a ni plainte adressée par la victime ni publicité donnée au vol; mais votre mari a commis d'horribles crimes, madame, qui ressortissent à un tribunal moins commode que je ne le suis. Dans l'état où se trouve cette affaire, vous serez obligée d'être prisonnière. . . . Oh! chez moi, et sur parole, fit-il en voyant Zélie près de retomber en syncope. Songez que mon devoir rigoureux serait de requérir un mandat de dépôt et de faire

commencer une instruction; mais j'agis en ce moment comme tuteur de mademoiselle Ursule Mirouët, et ses intérêts bien entendus exigent une transaction.

— Ah! dit Zélie.

— Écrivez à votre mari ces mots.

Et il dicta une lettre à Zélie, qu'il fit asseoir à son bureau.

— Vous lui épargnerez ainsi des dénégations qui le perdraient, dit le magistrat en souriant de l'orthographe. Nous allons voir à opérer convenablement la restitution. Ma femme vous rendra votre séjour chez moi le moins désagréable possible, et je vous engage à ne point dire un mot et à ne point paraître affligée.

Une fois la mère de son substitut confessée et claquemurée, le magistrat fit venir Désiré, lui raconta de point en point le vol commis par son père occultement au préjudice d'Ursule, patemment au préjudice de ses cohéritiers, et lui montra la lettre écrite par Zélie. Désiré demanda le premier à se rendre à Nemours pour faire faire la restitution par son père.

— Tout est grave, dit le magistrat. Le testament ayant été détruit, si la chose s'ébruite, les héritiers Massin et Crémière, vos parents, peuvent intervenir. J'ai maintenant des preuves suffisantes contre votre père. Je vous rends votre mère, que cette petite cérémonie a suffisamment édifiée sur ses devoirs. Vis-à-vis d'elle, j'aurai l'air d'avoir cédé à vos supplications en la délivrant. Allez à Nemours avec elle, et menez à bien toutes ces difficultés. Ne craignez rien de personne. M. Bongrand aime trop mademoiselle Mirouët pour jamais commettre d'indiscrétion.

Zélie et Désiré partirent aussitôt pour Nemours. Trois heures après le départ de son substitut, le procureur du roi reçut par un exprès la lettre suivante, dont l'orthographe a été rétablie, afin de ne pas faire rire d'un homme atteint par le malheur.

« À MONSIEUR LE PROCUREUR DU ROI PRÈS LE TRIBUNAL DE FONTAINEBLEAU.

« Monsieur,

« Dieu n'a pas été aussi indulgent que vous l'êtes pour nous, et nous sommes atteints par un malheur irréparable. En arrivant au pont de Nemours, un trait s'est décroché. Ma femme était sans domestique derrière la voiture; les chevaux sentaient l'écurie; mon fils, craignant leur impatience, n'a pas voulu que le cocher descendît et a mis pied à terre pour raccrocher le trait. Au moment où il se retournait pour monter auprès de sa mère, les chevaux se sont emportés, Désiré ne s'est pas serré contre le parapet assez à temps, le marchepied lui a coupé les jambes, il est tombé, la roue de derrière lui a passé sur le corps. L'exprès qui court à Paris chercher les premiers chirurgiens vous fera parvenir cette lettre, que mon fils, au milieu de ses douleurs, m'a dit de vous écrire, afin de vous faire savoir notre entière soumission à vos décisions pour l'affaire qui l'amenait dans sa famille.

« Je vous serai, jusqu'à mon dernier soupir, reconnaissant de la manière dont vous procédez et je justifierai votre confiance.

« FRANÇOIS MINORET. »

Ce cruel événement bouleversait la ville de Nemours. La foule émue, à la grille de la maison Minoret, apprit à Savinien que sa vengeance avait été prise en main par un plus puissant que lui. Le gentilhomme alla promptement chez Ursule, où le curé, de même que la jeune fille, éprouvait plus de terreur que de surprise. Le lendemain, après les premiers pansements, quand les médecins et les chirurgiens de Paris eurent donné leur avis, qui fut unanime sur la nécessité de couper les deux jambes, Minoret vint abattu, pâle, défait, accompagné du curé, chez Ursule, où se trouvaient Bongrand et Savinien.

— Mademoiselle, lui dit-il, je suis bien coupable envers vous; mais, si tous mes torts ne sont pas complètement réparables, il en est que je puis expier. Ma femme et moi, nous avons fait vœu de vous donner en toute propriété notre terre du Rouvre dans le cas où nous conserverions notre fils, comme dans celui où nous aurions le malheur affreux de le perdre.

Cet homme fondit en larmes à la fin de cette phrase.

— Je puis vous affirmer, ma chère Ursule, dit le curé, que vous pouvez et que vous devez accepter une partie de cette donation.

— Nous pardonnez-vous? dit humblement le colosse en se mettant à genoux devant cette jeune fille étonnée. Dans quelques heures, l'opération va se faire par le premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu; mais je ne me fie point à la science humaine, je crois à la toute-puissance de Dieu! Si vous me pardonnez, si vous allez demander à Dieu de nous conserver notre fils, il aura la force de

supporter ce supplice, et, j'en suis certain, nous aurons le bonheur de le conserver.

— Allons tous à l'église! dit Ursule en se levant.

Une fois debout, elle jeta un cri perçant, retomba sur son fauteuil et s'évanouit. Quand elle eut repris ses sens, elle aperçut ses amis, moins Minoret, qui s'était précipité dehors pour aller chercher un médecin, tous, les yeux arrêtes sur elle, inquiets, attendant un mot. Ce mot répandit un effroi dans tous les cœurs.

— J'ai vu mon parrain à la porte, dit-elle, et il m'a fait signe qu'il n'y avait aucun espoir.

Le lendemain de l'opération, Désiré mourut en effet, emporté par la fièvre qui succède à ces opérations. Madame Minoret, dont le cœur n'avait d'autre sentiment que la maternité, devint folle après l'enterrement de son fils, et fut conduite par son mari chez le docteur Blanche, où elle est morte en 1841.

Trois mois après ces événements, en janvier 1837, Ursule épousa Savinien, du consentement de madame de Portenduère. Minoret intervint au contrat pour donner à mademoiselle Mirouët sa terre du Rouvre et vingt-quatre mille francs de rente sur le grand-livre, en ne gardant de sa fortune que la maison de son oncle et six mille francs de rente. Il est devenu l'homme le plus charitable, le plus pieux de Nemours; il est marguillier de la paroisse et s'est fait la providence des malheureux.

— Les pauvres ont remplacé mon enfant, dit-il.

Si vous avez remarqué sur le bord des chemins, dans les pays où l'on étête le chêne, quelque vieil arbre blanchi et comme foudroyé, poussant encore des jets, les flancs

ouverts et implorant la hache, vous aurez une idée du vieux maître de poste, en cheveux blancs, cassé, maigre, dans lequel les anciens du pays ne retrouvent rien de l'imbécile heureux que vous avez vu attendant son fils au commencement de cette histoire; il ne prend plus son tabac de la même manière, il porte quelque chose de plus que son corps. Enfin, on sent en toute chose que le doigt de Dieu s'est appesanti sur cette figure pour en faire un exemple terrible. Après avoir tant haï la pupille de son oncle, ce vieillard a, comme le docteur Minoret, si bien concentré ses affections sur Ursule, qu'il s'est constitué le régisseur de ses biens à Nemours.

M. et madame de Portenduère passent cinq mois de l'année à Paris, où ils ont acheté dans le faubourg Saint-Germain un magnifique hôtel. Après avoir donné sa maison de Nemours aux sœurs de la Charité pour y tenir une école gratuite, madame de Portenduère la mère est allée habiter le Rouvre, dont la concierge en chef est la Bougival. Le père de Cabirolle, l'ancien conducteur de la Ducler, homme de soixante ans, a épousé la Bougival, qui possède douze cents francs de rente, outre les amples revenus de sa place. Cabirolle fils est le cocher de M. de Portenduère.

Quand, en voyant passer aux Champs-Elysées une de ces charmantes petites voitures basses appeleés *escargots*, doublée de soie gris de lin, ornée d'agréments bleus, vous y admirez une jolie femme blonde, la figure enveloppée comme d'un feuillage par des milliers de boucles, montrant des yeux semblables à des pervenches lumineuses et pleins d'amour, légèrement appuyée sur un beau

jeune homme; si vous étiez mordu par un désir envieux, pensez que ce beau couple aimé de Dieu a d'avance payé sa quote-part aux malheurs de la vie. Ces deux amants mariés seront vraisemblablement le vicomte de Portenduère et sa femme. Il n'y a pas deux ménages semblables dans Paris.

— C'est le plus joli bonheur que j'aie jamais vu, disait d'eux dernièrement madame la comtesse de l'Estorade.

Bénissez donc ces heureux enfants au lieu de les jalouser, et recherchez une Ursule Mirouët, une jeune fille élevée par trois vieillards et par la meilleure des mères, par l'adversité.

Goupil, qui rend service à tout le monde et que l'on regarde à juste titre comme l'homme le plus spirituel de Nemours, a l'estime de sa petite ville. Dionis, son prédécesseur, fleurit à la Chambre des députés, dont il est un des plus beaux ornements, à la grande satisfaction du roi des Français, qui voit madame Dionis à tous ses bals. Madame Dionis raconte à toute la ville de Nemours les particularités de ses réceptions aux Tuileries et les grandeurs de la cour du roi des Français; elle trône à Nemours, au moyen du trône, qui certes devient alors populaire.

Bongrand est président au tribunal de Melun; son fils est en voie de devenir un très honnête procureur général.

Madame Crémière dit toujours les plus jolies choses du monde.

— Nous avons eu la douleur de perdre le bon abbé Chaperon, a dit cet hiver madame la vicomtesse de

Portenduère, qui l'avait soigné pendant sa maladie. Tout le canton était à son convoi. Nemours a du bonheur, car le successeur de ce saint homme est le vénérable curé de Saint-Lange.

PARIS, juin-juillet 1841.

NOTES.

NOTES.

The numbers in heavy type refer to pages; those in light type to lines.

PREMIÈRE PARTIE.

LES HÉRITIERS ALARMÉS.

1. — 1. **Nemours.** A picturesque town of 4500 inhabitants, situated in Seine-et-Marne, about nine miles from Fontainebleau, and between the river Loing and the canal-du-Loing.

5. **en deçà de,** 'on this side of'; cf. *en delà de*, 'on the other side of.'

8. **maître de poste,** 'post-house keeper,' in the old coaching days, when the mail-coaches were the only means of conveyance from town to town.

12. **un ruban de queue,** a long winding road.

18. **de se faire un garde-vue,** 'to shade his eyes.'

21. **regains,** 'second crop.' *Regain* is a compound of the prefix *re-* and the Old Fr. *gain* or *wain*, and refers to the grass which grows after the first mowing. Cf. Eng. *aftermath*.

2. — 11. **À nez camard grosse tabatière,** a popular saying which may be rendered freely: 'A flat-nosed man needs a large snuff-box.'

17. **Code civil,** i.e. French Code of civil laws, the first and most important of the five codes of law prepared under the direction of Napoleon I (1803–10). These codes still form the substance of the law of France and Belgium, as well as of several German provinces along the Rhine.

20. **Seine-et-Oise,** southwest of Seine-et-Marne, on the other side of the river.

27. **Bavard, il vous eût paru manqué,** 'if he had been a gossip, he would have impressed you as a failure.'

29. **la Révolution,** i.e. the great *Révolution française* of 1789.

31. **messagerie,** *f.*, 'mail-coach establishment' or 'service.'

3. — 1. **le Gâtinais,** former *pays* of France, of which Nemours was the capital.

5. **venait de terminer son droit,** 'had just finished his law studies.' Cf. *faire son droit*, 'to study law.' — **prêter serment,** 'to take oath,' 'to be sworn.' — **à la rentrée,** 'at the reopening of the courts.' — **avocat stagiare,** 'lawyer on probation.' In France no lawyer can be admitted to the regular practice of law until he has completed his *stage*, or term of probationary service, which lasts for three consecutive years.

12. **Quelle fantaisie . . . prétendre,** 'What whims could he deny himself, and to what position might he not aspire, since he was the son of a man of whom . . .,' etc.

17. **rivalisait de gâteries avec le père,** 'rivaled the father in spoiling him.'

19. **traire la cassette de sa mère et puiser,** 'to use up all his mother's pin-money and dip into,' etc.

25. **se passer . . . toutes ses fantaisies,** 'to satisfy all his whims.'

29. **dépouillé de la peau du provincial,** 'shed his countryman's skin,' i.e. cast off his rustic manners, etc.

4. — 4. **au besoin,** 'if necessary.'—**faction,** *f.*, 'sentry duty,' i.e. the *maître de poste* is watching and waiting for the arrival of his son.

8. **licencié en droit,** i.e. the degree received at graduation by a student of law. Translate freely: 'newly fledged lawyer.'

17. **poindre,** 'to appear,' 'to come in sight.'

19. **gris pommelé,** 'dapple gray.'

20. **pique son porteur,** 'urges on his horse,' i.e. the one he is riding, the "near-horse."

22. **berline,** 'berlin,' a large four-wheeled carriage with a

suspended body, two interior seats, and a top that can be raised or lowered; so called because first made in Berlin in the seventeenth century.

23. **la Ducler,** the name of the mail-coach. In those days each coach or diligence had its special name: for example, *la Concurrence*, *la Comtesse*, etc.

30. **cercle,** *m.*, 'rim,' 'tire.'

5. — 3. **endimanchée,** 'in her Sunday best.'

8. **la Grand'Rue,** 'Main Street.' The adjective *grand*, from the Latin *grandis*, which is the same for masculine and feminine, did not require originally an additional *e* to form the feminine. Consequently in Old French it was correct to write 'une *grand* femme.' Some of the grammarians of the sixteenth century, perhaps ignorant of the derivation, imagined that the *e* had been omitted, and marked this imagined elision by an apostrophe. Cf. *grand'route*, *grand'mère*, *grand'messe*, etc.

25. **sainte-nitouche,** *f.*, 'hypocrite.'

6. — 5. **sa première communion,** i.e. confirmation.

15. **Adieu, paniers; vendanges sont faites!,** an old saying, signifying 'Everything is settled now.'

16. **à succession,** 'with heirs.'

17. **morveuse,** *f.*, 'brat,' 'wretch.'

22. **il vous a un air cafard,** 'he looks sanctimonious enough for you.' The pronoun *vous* is used here to imply interest in the person addressed. This construction is usually called the "ethical dative" or the "dative of interest." Ordinarily the pronoun is not to be translated. The Century Dictionary gives a good example of this construction in English: "It [sack] ascends *me* into the brain; dries *me* there all the foolish, dull, and crudy vapors which environ it; . . . then the vital commoners and inland petty spirits muster *me* all to their captain, the heart."

28. **subtiliser une succession,** 'to cheat a person out of an inheritance.'

7. — 3. **Il aura miné,** etc., 'He has probably been undermining our uncle's character in his underhanded manner (*en dessous*), and the chances are the doctor has fallen a prey to bigotry.' Notice the use in French of the future anterior tense to express probability.

7. **c'est fait pour nous,** 'it's all up with us.' Cf. *c'en est fait de nous*, 'we're done for.'

8. **sens dessus dessous,** 'all topsy-turvy,' 'at sixes and sevens.'

19. **les Guises.** The title of a branch of the sovereign house of Lorraine. François de Lorraine, duc de Guise (1519–1563), was a very able general. He captured Calais from the English, and later was assassinated by Poltrot, a Protestant nobleman. His eldest son, Henri (1550–1588), became the head of the Catholic League, and directed the massacre of the Protestants on St. Bartholomew's eve, August 24, 1572. The line of the Guise became extinct in the latter half of the seventeenth century.

28. **Paroissien,** *m.*, 'prayer-book.'

8. — 2. **percepteur des contributions,** 'tax-collector.'

12. **Ce mauvais garçon,** 'this scape-grace.'

14. **crapuleux, -se,** 'dissolute.'

15. **étude,** *f.*, here, 'law-office.'

17. **notariat,** *m.*, 'notary's business.'

24. **au teint brouillé,** 'with a mottled complexion.'

9. — 2. **mécompte,** *m.*, 'mortification.'

9. **qu'il régissait lui-même sa caisse,** 'that he looked after the cash-account himself.'

15. **il avait le travail facile,** 'work came easy to him.'

27. **charge,** *f.*, 'office,' 'practice.' — **le greffe,** 'the clerkship.'

28. **étude,** *f.*, 'practice.' Cf. note p. 8, l. 15. — **huissier,** *m.*, 'bailiff,' 'sheriff's officer'; "officier public chargé de signifier les actes de justice, et de mettre à exécution les jugements."

29. **algarade,** *f.*, 'insult,' 'sudden outburst of passion.'

10. — 10. **qui a une extinction de voix,** 'who has lost his voice.'

12. **à faire ses expéditions de jugements,** 'to write out duplicate copies of his judgments.'

24. **vous n'avez pas su le prendre,** 'you didn't know how to manage him.'

26. **faute de,** 'for want of.'

28. **vient de me dire.** *Venir de* followed by an infinitive is translated by *to have just* with past participle. So here, translate by 'M. Bongrand has just told me,' etc.

11. — 1. **finaud,** 'crafty,' 'sly.'

7. **se laisser prendre à,** 'to let oneself be hoodwinked by.' — **finesse,** *f.*, 'trick,' 'shrewdness.'

11. **Quand je vous le disais!,** 'Didn't I tell you so!' Notice the idiomatic invariable *le*. Give other examples of its use.

13. **regarder quelqu'un de travers,** 'to look angry at anyone.'

18. **il est arrivé des prises de corps,** 'warrants of arrest have been issued.'

21. **filer doux,** 'to be all submission.'

12. — 3. **les d'Aiglement.** Notice that the proper name does not change in the plural. According to the new rules, issued by the Académie Française on March 11, 1901, all proper names preceded by the definite article may be plural. Consequently it would now be correct to write *les d'Aiglements*.

5. **criblés d'hypothèques,** 'overwhelmed with mortgages.' — **étaient guettés,** 'were eyed greedily.'

9. **de rente,** 'income.' The phrase may be inverted here and translated: 'a farm yielding an income of,' etc. — **À l'encontre de,** usually to be translated by 'against.' Here, however, the meaning is 'around.' — **minime,** 'miniature.' In Paris the city residences of most of the French nobles are situated in the *Faubourg St.-Germain*, on the south side of the Seine.

12. **s'agitent,** 'struggle for existence.'

13. **détaillant,** *m.*, 'retailer,' 'shopkeeper.'

13. **prolétaire,** *m.*, 'poorest of the poor.'

16. **faire événement,** 'to be quite an event,' 'to cause quite a stir.'

23. **se faire une destinée,** 'to make a position for oneself.' In the clause following, notice the use of the redundant *ne* after the comparative, when there is *no negative* in the first clause.

13. — 4. **mourir au gîte,** 'to come home to die.'

8. **à son insu,** 'unconsciously.'

12. **à la retraite,** 'of retiring from his profession.'

13. **avoir à cœur de,** 'to intend to,' 'to set one's mind upon,' 'to decide to,' 'to make up one's mind to.'

18. **poste,** *f.*, 'post-house,' i.e. mail-coach station.

24. **intendant,** *m.*, 'superintendent,' 'director.'

14. — 8. **qui va bien,** 'who is in comfortable circumstances.'

20. **venait de se laisser mourir,** 'had just passed away.' For the idiom *venir de*, see note p. 10, l. 28.

22. **sur,** 'overlooking.'

25. **massif,** *m.*, 'clump,' 'cluster.'

15. — 4. **serre,** *f.*, 'green-house,' 'conservatory.'

13. **cage,** *f.*, *espace disposé dans une construction pour recevoir l'escalier.* (Larousse.) Translate: 'space taken up by the stairs.'

14. **office,** *m.*, 'pantry.' — **pratiqué,** 'built in.'

24. **a dû dépenser.** Notice the use of *devoir*. Translate: 'must have spent.'

26. **Oh! gros comme lui,** 'Oh! everything is as heavy as himself.' The speaker is referring to the lavish decoration of the house.

29. **des glaces entières,** 'windows reaching from top to bottom.'

16. — 1. **en marqueterie,** 'inlaid.' — **des folies,** 'such extravagance.'

3. **fais-moi cette acquisition, donne m'en avis,** 'make this purchase for me, let me know about it.'

7. **émigré,** *m.* This is usually left untranslated. It signifies 'political refugee.' The term was applied to those nobles who during the Reign of Terror (1793–94) fled from France to save their necks from the guillotine of Marat, Danton, and Robespierre, and settled in Germany and England.

12. **charge,** *f.*, 'practice.'

13. **sur le dos du docteur,** 'on the doctor's hands.'

14. **où le sort de Napoléon se décidait aux environs.** This refers to the battles of Champ-Aubert, Montmirail, etc., under the walls of Paris, when Napoleon was coping with the allied armies of Europe.

16. **leurrer,** 'to delude.'

17. — 4. **rentes viagères,** 'life-annuities.'

4. **Voici ce qu'on finit par savoir,** 'This is what they learned finally.' Notice the idiomatic use of *finir* in this construction.

10. **à l'année,** 'hired by the year.'

12. **en ville,** 'out.' Cf. *Il dîne en ville aujourd'hui*, 'He is dining out to-day,' i.e. not at home. — **gouvernante,** *f.*, 'housekeeper.'

16. **sur le grand livre,** 'in government bonds.'

18. **l'Institut,** 'the Institute of France.' The *Institut* is a national academy for the promotion of arts and sciences, established in 1795 by a decree of the Republican Convention. It comprises five divisions: L'Académie Française, L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, L'Académie des Sciences, L'Académie des Beaux Arts, and L'Académie des Sciences Morales et Politiques. Each member receives an annual allowance from a fund voted by the French government.

20. **accusaient tout au plus,** 'represented at the most.'

27. **Larrey** (1766–1842), a noted French surgeon, inventor

of field ambulances for the speedy transportation of the wounded to places of safety. He was a great favorite with Napoleon.

31. **la Légion d'honneur.** An order of distinction and reward for civil and military services, instituted in May, 1802, during the consulate, by Napoleon.

18. — 1. **l'ordre de Saint-Michel.** An order instituted by Louis XI, in 1469, and later modified by Henri III and Louis XIV. It has not been conferred since 1830.

17. **Quoi qu'elle puisse être,** 'Whatever she may be.' Notice the use of the subjunctive after the expression *quoi que*, denoting concession.

18. **tintouin,** *m.*, 'bother,' 'trouble.'

20. **jugés sans appel,** 'judged then and there.'

31. **prétexter de,** 'to make a pretext of,' 'to allege.'

19. — 18. **C'est un fameux original,** 'He's a queer old fellow.'

22. **mettre en regard,** 'to confront with.'

24. **à cordon noir,** 'with a black ribbon.' The badge of the Ordre de St.-Michel consists of an eight-pointed cross on a black ribbon.

30. **trictrac,** *m.*, a game somewhat like backgammon, played with both pieces and pegs.

31. **de la force de,** 'equal to,' 'a match for.'

20. — 2. **Fénélon** (1651–1715). A celebrated French prelate, orator, and author. In 1689 he became preceptor of the sons of the Dauphin, for whose benefit he wrote his famous *Télémaque*.

21. **était . . . depuis.** Notice that *depuis* requires the *Present* in French instead of the English *Past*, and the *Imperfect* instead of the *Pluperfect*. Ex.: *Il est ici depuis trois jours*, 'he has been here three days.' *Il était ici depuis trois jours, quand*, etc., 'he had been here three days, when,' etc. During the French Revolution the churches were closed and

the worship of the Goddess of Reason instituted. After the fall of Robespierre they were reopened.

24. **savoir gré à,** 'to be grateful to.'

25. **ses ouailles,** 'his parishioners,' 'his flock.' *Ouaille* had formerly the meaning of 'sheep'; later it came to signify the religious followers of a pastor in a parish.

21. — 5. **les oreilles,** 'knee-straps,' i.e. the straps at the knees of the breeches (*culotte*).

11. **de mise,** 'presentable.' Notice that the subjunctive always follows *jusqu'à ce que.* — **épais de reprises,** 'thick with darns and patches.' *Reprise* literally means 'repairs.'

12. **cilice,** *m.*, 'hair-cloth.'

13. **s'entendre avec,** 'to arrange with.'

18. **desservant,** *m.*, 'priest.'

22. **fait son salut,** 'is his salvation.'

31. **à son commerce,** 'to all intercourse with him.'

22. — 4. **laissa ses lumières sous le boisseau.** See Matthew v. 15.

5. **lui sut-il gré.** See note p. 20, l. 24. Cf. Je vous en sais *mauvais* gré, 'I do *not* thank you for it.'

15. **se disaient poursuivis,** 'said they were being prosecuted.'

21. **lopin,** *m.*, 'small piece,' 'bit.'

23. — 6. **occuper le regard,** 'to attract attention.' — **tout d'abord,** 'first of all.'

12. **remonter à,** 'to go back to.'

14. **un ultra,** i.e. a newspaper supporting the extreme royalist party during the Restoration.

19. **rente viagère.** See note p. 17, l. 4.

26. **à la Charles XII.** The complete form would be *à la façon de Charles XII*, and for this reason the definite article is feminine to agree with *façon* understood. Charles XII was a celebrated king of Sweden (1682–1718).

29. **tabac,** *m.*, 'snuff.'

24. — 17. **de guerre lasse,** 'quite tired out.'

20. **ayant vu le même monde,** 'who had moved in the same society.'

25. — 7. **barreau,** *m.*, 'lawyers.'

12. **à leur aise,** 'comfortably well off.'

16. **qui faisait son droit,** 'who was studying law.' Cf. note p. 3, l. 5.

20. **illustration,** *f.*, 'celebrity.' — **y eut ses entrées,** 'had free access' or 'was a welcome guest there.'

25. **eussent,** subjunctive after the superlative *les seules*.

29. **Soit que . . . soit que,** 'whether . . . or whether.' Notice that this construction takes the subjunctive.

26. — 5. **arrière-saison,** *f.*, 'old age,' 'declining years.' — **inespérée** modifies *fraternité*.

10. **curateur,** *m.*, 'guardian,' 'trustee.'

13. **prit ses habitudes,** 'resumed his daily habits.'

14. **comme elle se règle.** In French the reflexive is often used to express the English passive.

24. **calcul,** *m.*, 'design.'

25. **caquetage,** *m.*, 'gossiping.'

26. **sevrer,** 'to wean.'

27. — 8. **mère de lait,** *f.*, 'foster-mother.'

16. **fût mûrée,** 'should be veiled.' The subjunctive always follows verbs of *wishing* or *desiring*.

24. **patelinage,** *m.*, 'wheedling.' The word is derived from *Patelin*, the famous character in the farce of *L'Avocat Patelin* of the fourteenth century.

26. **gouvernante,** *f.* See note p. 17, l. 12.

28. **la femme de confiance,** 'the trusted house-manager.'

28. — 3. **abonnement,** *m.*, 'subscription.' — **recueil périodique,** *m.*, 'scientific monthly.'

10. **avoir trait à,** 'to have reference to.' Notice the subjunctive *eût* after general negative.

11. **s'ouvrir,** 'to unburden oneself,' 'to disclose.'

12. **la révolution de 1830.** The elder branch of the Bourbons was overthrown and the younger branch, represented by Louis-Philippe, put on the throne.

14. **bourgeoisie,** *f.*, 'people of the town.' The term signifies 'the middle classes': *classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple.*

16. **repousser,** 'to reject,' 'to refuse.'

23. **homonyme,** *m.*, 'homonym,' signifies words of the same spelling but different pronunciation, and words of the same pronunciation but different spelling. Examples in English are: *bow* (a weapon), *bow* (of a ship); *right, write, rite.*

25. **se voir,** translate 'to visit.' The meaning is 'to intermingle socially.'

29. — 2. **petitement,** 'simply,' 'quietly.'

12. **des propos directs,** 'direct remarks.'

13. **qui finirent par gagner de proche en proche,** 'which finally spread from place to place.' For the use of *finir*, cf. p. 17, l. 4.

19. **avoir beau** + *infinitive*, 'to do a thing in vain.' The phrase is elliptical for the expression *avoir beau temps pour*, i.e. 'to have a fine but useless opportunity.'

20. **s'entendre avec.** See note p. 21, l. 13.

28. **la bête noire,** 'aversion,' 'eyesore.' — **l'épée de Damoclès** est le danger qui peut frapper un homme au milieu d'une apparente prospérité. Damoclès était courtisan de Denys le Tyran, dont il vantait constamment le bonheur. Denys voulut faire comprendre à Damoclès, par une allégorie, quelles sont les jouissances de la grandeur. Il l'invita à prendre sa place dans un festin et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur, quand tout à coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très aiguë, qui n'était suspendue que par un crin de cheval. La coupe encore pleine échappa des mains du

naïf courtisan, qui comprit aussitôt ce qu'est le **bonheur** d'un tyran. (Larousse.)

30. — 19. **bonnes affaires,** 'good investments.' Translate *il a dû . . . faire* by 'he must have made.' Notice the idiomatic use of *devoir*. Cf. *Je dois* (followed by an infinitive), 'I must' or 'I am to'; *je devais . . .* 'I was to'; *je devrais*, 'I ought to'; *j'aurais dû*, 'I ought to (or 'should') have'; *j'avais dû*, 'I had been obliged to.'

21. **remuer,** 'to handle.'

30. **cela nous chausserait proprement,** 'that would suit us to a T.'

31. — 2. **Fontainebleau.** A famous town in the department of Seine-et-Marne, 37 miles south-southeast of Paris. The place was from the Middle Ages one of the chief residences of the kings of France. — **député,** *m.*, 'representative'; i.e. a member of the *Chambre des Députés*, the second house of the national assembly in France, corresponding to our House of Congress. Each department sends one deputy for each 70,000 inhabitants.

3. **une charge d'agent de change,** 'a stock-broker's practice.'

5. **qu'il a sous le bras.** Translate freely by 'who is taking his arm.'

10. **en quelles transes,** 'in what a state of anxiety.'

13. **giron,** *m.*, 'bosom.'

23. **valoir mieux,** 'to be better.' Cf. the English proverb "Better late than never."

28. **en avoir à,** 'to be angry (or vexed) with.'

32. — 2. **Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.** A French proverb. The idea is: 'You never know what you may come to.' The sentence may be translated rather literally and still preserve the meaning: "You must never say, 'I will never drink of thy water, O fountain!' "

14. **comme si de rien n'était,** 'as if nothing at all were the matter.'

18. **épais et ramassé,** 'thick and heavy' (lit. compact).

19. **était délié comme une soie,** 'was as subtle as a piece of silk.' Cf. the English expression "as smooth as silk."

33. — 1. **d'où part ce coup,** 'how this comes about.'

2. **se tenir coi,** 'to keep quiet.'

7. **à bavarder,** 'gossiping.'

14. **tenir la caisse,** 'to be cashier.'

15. **tenir les livres,** 'to be bookkeeper.' — **mener au doigt et à l'œil,** 'to conduct (or run) at one's beck and call.' Cf. *obéir au doigt et à l'œil,* 'to be at one's beck and call.'

18. **Elle ne donnait point . . . dans le clinquant et les colifichets,** 'She wasn't given to wearing tinsel and finery.'

28. **être hors des gonds,** 'to be upset.'

34. — 3. **en être à,** 'to come to,' 'to proceed as far as.' — **l'élévation,** 'the elevation of the Host.'

17. **qu'elle n'était allée.** Notice the idiomatic untranslatable *ne* after the comparative.

26. **exhérédation,** *f.*, 'disinheritance.'

31. **à fond de train,** 'at full speed.'

35. — 4. **Allons à son débarquer,** 'Let us go to meet him when he comes.'

10. **boute-en train,** *m.*, 'life and soul,' 'leader.' Cf. *Tu es le boute-en-train de la société,* 'You are the life of the party.'

11. **en émoi,** 'in a stir.'

22. **paroisse,** *f.*, 'parish-church.'

30. **faire événement,** 'to be the talk of the town.'

36. — 9. **Quand même . . . le juge de paix n'aurait pas répondu,** 'Even if the justice of the peace had not replied.' Notice the idiomatic use of *quand même,* 'even if,' with the conditional.

21. **C'est une affaire à vous,** 'that is your doing.'

37. — 9. **entrée en religion,** 'conversion.'

13. **le jour de ta fête,** 'on your saint's day.' This corresponds in idea to the English 'on your birthday.'

18. **couleur pensée,** 'violet-brown color.' This expression is derived from *la pensée*, 'pansy.'

20. **madame Lebrun,** a celebrated beauty of the French Revolution.

27. **À qui . . . en veut-elle?,** 'For whom is Madame Portenduère looking?'

38. — 1. **J'ai votre affaire à tous,** 'I know how to manage things for all of you.'

15. **mais excessivement mauvais sujet,** 'but a very worthless fellow.'

21. **Hoffmann.** A German romance writer. Born at Königsberg, Prussia, in 1776; died at Berlin in 1822.

22. **en proie à de si grandes misères,** 'reduced to such straits.'

23. **de redevenir Français.** He had gone over to the Germans, enlisted in a Prussian regiment, and later deserted. This was probably just after Napoleon's double victory at Auerstadt and Jena, which decided the fate of Prussia (October 16, 1806).

39. — 1. **pour que Joseph Mirouët en arrivât à,** 'for Joseph Mirouët to happen to,' etc. Notice that *pour que* with the subjunctive is often used to express an English infinitive construction.

7. **la capitulation de Paris.** Paris surrendered to the allied European armies March 31, 1814, after a resistance of one day.

10. **capitaine de musique,** 'band-master.'

31. **réduite au simple,** 'reduced to simplest terms.'

40. — 3. **en entier,** 'entirely,' 'without reserve.'

20. **la Nouvelle Héloïse.** A sentimental novel by J. J. Rousseau, published in 1761.

41. — 12. **se fit donc un bonheur,** 'took pleasure in.'

42. — 17. **mit les scellés chez,** 'put the seals on the property of'; i.e. to prevent meddling on the part of overanxious heirs.

43. — 7. **les collatéraux,** 'the other heirs.'

23. **tuteur,** *m.*, 'guardian.'

29. **qui labourent jusqu'au tuf . . . et le retournent,** 'which plough deep the field of convictions and turn it up.' Notice that *jusqu'au tuf* means literally 'as far as the tufa or chalky substratum,' hence 'deep.'

44. — 4. **Mesmer** (1733–1815), German physician, and originator of the theory of animal magnetism, known as *mesmerism*, and later as *hypnotism*.

5. **Gluck** (1714–1787), celebrated German composer. His great reputation is due in part to his attempt to reform the Italian Opera. At the invitation of the French *Académie Royale*, he composed his famous *Iphigénie en Aulide*, which, produced under his own direction in Paris in 1776, triumphed completely over the national prejudices opposed to it. A short time afterwards, however, a violent dissension divided the musical world of Paris into two hostile parties: the one favoring the cause of Gluck, and the other that of his rival, the Italian composer Piccini.

15. **donner dans,** 'to believe in,' 'to place faith in.'

17. **sans retour,** 'irreconcilably.'

25. **se prescrire,** a law term, 'to be lost by prescription,' 'to be barred by time.'

27. **taudis,** *m.*, 'hovel,' 'miserable lodgings.'

28. **tenir à,** 'to wish (or desire) to.'

45. — 7. **taon,** *m.*, 'gad-fly,' 'horse-fly.'

8. **bondir,** 'to rush,' 'to hurry.' — **mit sa carte,** 'sent his card.'

9. **Saint-Sulpice,** a famous church in Paris.

12. **l'Assomption,** the church of the Assumption.

14. **porte cochère,** *f.*, 'gate-way.' Literally a carriage entrance.

18. **Tu te portes à ravir,** 'you are looking remarkably well.'

24. **mais il a failli m'empêcher de vivre,** 'but it has almost kept me from living.' Notice the idiomatic use of *faillir*.

29. **en vouloir à.** Translate here by 'to be after,' 'to aim at.'

46. — 10. **Swedenborg** (1688–1772), Swedish philosopher and theosophist.

14. **parler pluie et beau temps,** 'to talk for the sake of talking,' 'to carry on a general conversation.'

19. **en simple curieux,** 'out of simple curiosity.'

20. **prostituer,** 'to debase.'

30. **annulé,** 'rendered powerless.'

47. — 8. **Je n'y veux être pour rien,** 'I do not wish to have a hand in the matter.' Cf. *Il n'y est pour rien*, 'he has no hand in it.'

48. — 1. **en dedans d'elle-même,** 'within herself.'

14. **massif,** *m.*, 'cluster.' — **vigne vierge,** *f.*, 'Virginian creeper.'

16. **cadran solaire,** *m.*, 'sun-dial.'

17. **pupille,** *f.*, 'ward.'

19. **ratisser,** 'to rake.'

49. — 17. **elle a de qui tenir,** 'she has many to take after.'

50. — 3. **réséda,** 'mignonette.' — **pois de senteur,** 'sweet peas.' — **balsamines,** 'balsam flowers.'

4. **En dernier,** 'And last of all.'

5. **Des pieds d'alouette,** 'larkspurs.'

7. **mais vous le placez à mesure,** 'but you invest it as you save it.'

12. **Pandectes de Justinien,** the *Pandectæ* of Justinian, i.e.

the treatise on law prepared under the direction of Justinian I, and published in 534 A.D.

14. **dans la case aux in-folio,** 'in the folio compartment.' The word *in-folio* is invariable, singular and plural being the same.

51. — 1. **se remettre de,** 'to recover from.'

4. **enlevât.** Notice the use of the subjunctive in a relative clause of purpose. Compare with Latin usage.

25. **Palais-Royal,** a celebrated edifice of Paris. Constructed in 1629 for Richelieu, it became later the residence of the Princes of Orleans. During the nineteenth century and at the present time used as a kind of arcade, with shops, restaurants, etc.

26. **trompa,** 'allayed.'

52. — 2. **satisfasse,** subjunctive after the superlative *seule*.

10. **Sicambre.** The *Sicambres* were a proud race of Gauls who offered a stubborn resistance to the Roman invasion.

17. **en rapport,** a psychological term signifying that persons are in the proper condition to share in psychologiacl manifestations. Translate by 'in sympathy' or 'in harmony.'

21. **prie-Dieu,** *m.*, 'prayer desk.'

53. — 26. **cabriolets bourgeois,** 'private hansom-cabs.'

54. — 3. **y trouva de la place,** 'found a vacant seat in it.'

12. **sonner,** 'to ring for.'

56. — 3. **Encore qu'il fût atteint au cœur,** 'Even though he was touched to the heart.'

6. **Pascal** (1623–1662), an illustrious French philosopher, mathematician, and physicist. Before his death he was engaged in writing a defence and justification of the Christian religion, but his end came before he had completed the work. The fragments were published under the title of *Pensées*.

7. **Bossuet** (1627–1704), a noted French theologian and

orator. His *Sermons* and his *Oraisons funèbres* are the finest monuments of church eloquence in France. His *Histoire des variations* is a history of the varying creeds of Protestant churches. — **saint Augustin** (354–430 A.D.). The most celebrated of the Fathers of the early Latin church.

11. **relativement à ses opinions,** 'considering his opinions.'

57. — 8. **à la façon de saint Paul.** See *Acts* 9 : 3; 22 : 6; 26 : 12.

58. — 7. **la vieille Bressane.** The adjective *bressan, -e,* denotes an inhabitant of *Bresse,* one of the *anciens pays* of France.

12. **dans ce qu'elle a d'humain,** 'in its human aspect.'

59. — 5. **Weber** (1786–1826). A celebrated German composer, noted especially for his *Freischütz, Euryanthe,* and *Oberon.* His original style possesses a charm full of reverie. — **il se tramait . . . un honnête complot,** 'a fine plot was brewing.'

12. **avait fait venir du coquillage,** 'had sent for some shell-fish.' Notice the idiomatic use of *faire* with a dependent infinitive. Literally 'had caused to come.'

13. **raretés gastronomiques,** 'choice dainties.'

17. **ses communs,** 'her domestic offices,' i.e. the kitchen, pantry, etc.

60. — 1. **mettre au fait de** = *mettre au courant de,* 'to inform of.'

2. **donner la parole à quelqu'un,** 'to ask someone to speak.' Dionis is requested to give his view of the doctor's conversion and its possible consequences.

15. **lui tient au cœur,** 'is everything to him.' *Tenir au cœur,* 'to concern.' Cf. *Ce qui lui tenait le plus au cœur, c'était . . .,* 'The thing that gave him the most concern was . . .'

20. **Captatrice de succession,** 'Inveigler of our inheritance.'

29. **intenter un procès à,** 'to bring a lawsuit against.'

61. — 2. **donner lieu à,** 'to bring about.' — **transaction,** *f.*, 'compromise.'

4. **de fraîche date,** 'of recent date.'

6. **la cour de cassation,** 'the Court of Appeal,' 'the Supreme Court.'

10. **en tant que,** 'in his quality as.'

62. — 4. **Comme s'il eût tiré.** The subjunctive is used after *comme si*, followed by a *pluperfect*, with the force of a conditional.

10. **vous auriez . . . gain de cause,** 'you would win your case.'

15. **l'ex-empereur,** i.e. Napoleon. — **succomber,** 'to be beaten,' 'to lose a lawsuit.'

24. **à un tiers,** 'in favor of a third person.'

25. **avoir un fidéicommis,** 'to be constituted trustee.'

28. **couper la parole à,** 'to interrupt.' — **maître clerc,** 'head clerk.'

63. — 2. **faire un doigt de cour à,** 'to pay a tiny bit of attention to.'

9. **Tant que je serai.** Notice the future in French after *quand* and *tant que* when futurity is implied. Cf. *Quand il viendra, nous partirons*, 'When he *comes*, we shall start.'

10. **se casser le cou,** 'to ruin one's prospects.' Notice the difference in the two idioms.

11. **la belle poussée!,** 'a fine catch!'

17. **l'emporter sur,** 'to get the better of,' 'to overcome.'

22. **la nue-propriété,** 'the reversionary interest.' A law term signifying the right to inherit.

23. **et qu'il vive encore cinq ans,** 'and if he lives five years longer.' Notice the use of *que* with the *subjunctive* to express a condition.

29. **de bonne bourgeoisie,** 'of good common stock.'

64. — 6. **l'enfoncerait,** 'would ruin everything for him. Cf. *se casser le cou.*

16. **Sainte-Pélagie,** formerly the debtor's prison of Paris. — **écroué,** 'imprisoned.'

18. **Madeleine,** 'Magdalene.' A sinful woman converted by Jesus Christ, and who washed his feet with her tears.

27. **déplacer ses rentes: j'y gagne des actes,** 'to sell out his stocks: by doing so I gain deeds to be drawn up . . .'

31. **propriétés foncières,** 'real estate.'

65. — 1. **créances hypothécaires,** 'mortgage bonds.'

2. **faire naître des embarras,** 'raise obstacles.'

6. **Entendez-vous donc bien . . . pour garder,** 'And so use all your efforts . . . to keep.'

13. **chiffré,** 'figured out,' 'ascertained.'

15. **lambiner,** 'to trifle with,' 'to dilly-dally with.'

17. **Le plus court,** 'The simplest thing.'

27. **Ça t'irait!,** 'That would suit you!'

30. **pour faire des actes,** 'for the sake of drawing up deeds.'

66. — 3. **de quoi,** 'something with which.'

30. **savoir gré à . . . de,** 'to be grateful to . . . for.'

67. — 3. **sur mon cinquante et un,** 'on my best behavior.'

22. **amitié de commande,** 'pretended friendship.' The usual meaning of *de commande* is 'to order.'

29. **rendu leurs devoirs,** 'paid their respects.'

68. — 30. **à la hauteur de,** 'equal to.'

70. — 6. **est en l'air,** 'is in a stir.'

27. **agitée,** 'discussed.'

71. — 1. **incapacité,** *f.*, 'disqualification.'

7. **lacune,** *f.*, 'deficiency.'

29. **se machiner,** 'to be planned out,' 'to be plotted.' Notice the impersonal construction.

72. — 20. **intime,** 'inward.'

21. **être de trop,** 'to be in the way.'

24. **inventer,** 'to make a pretext.'
27. **Faites, faites,** 'Go ahead.'

73. — 4. **de me voir des biens-fonds, des hypothèques,** 'to see me tied up in real estate and mortgages.'

74. — 16. **in extremis.** A Latin term employed in the phraseology of the law. It means 'at the point of death.'
18. **ses châteaux en Espagne.** The English equivalent is 'castles in the air.'
19. **il pensait à marier.** Why is this to be translated by 'he had been thinking of marrying?'
22. **entichée de noblesse,** 'a noble through and through.' Literally 'tainted with nobility.'
31. **substitut,** *m.*, 'deputy attorney-general.'

75. — 6. **se rabattre sur,** 'to fall back on,' 'to come down to.'
24. **que tu l'aimasses.** Explain the reason for the subjunctive.
31. **quand même il t'aimerait.** *Quand même* with the *conditional* in French must be translated by *even if* with the *imperfect* in English.

76. — 7. **À quelque chose malheur est bon!** This proverb corresponds to the English: "It is an ill wind that blows nobody any good."
13. **par le temps qui court,** 'in these days.'
19. **se mettre sur la paille,** 'to ruin oneself,' 'to be reduced to beggary.' Another idiom with the same meaning is *mettre à l'hôpital.*

78. — 13. **mettre au comble,** 'to crown,' 'to complete.'
25. **placé convenablement,** 'placed in a suitable position.'
28. **s'obérer,** 'to involve oneself in debt.'

79. — 4. **les bureaux de la marine,** 'the offices of the Navy Department.'

22. **pris par les lombards,** 'in the clutches of the money-lenders.' The term *Lombard* is used for *money-lender* because the business of banking was first carried on in London by *Lombards*, a people of Northern Germany, west of the Elbe, and afterward in Northern Italy.

80. — 1. **se savoir,** 'to be known.' Notice the use of the French reflexive to express the English passive. *Elle* refers to *cette frasque* at the beginning of the sentence.

13. **prendre un parti,** 'to come to a decision.'

16. **Le bail est à fin,** 'The lease has almost expired.'

17. **porter son fermage à,** 'raise the rent to.'

19. **un pot-de-vin,** etc., 'a bonus equivalent to two years' rent.'

81. — 14. **trancher d'avance,** 'to nip in the bud.'

82. — 12. **bain-marie.** A vessel of hot water, in which saucepans, etc., are placed to warm their contents.

22. **ménagée,** here 'cut' or 'made.'

83. — 1. **fille,** 'unmarried.'

2. **être aux petits soins avec,** 'to show marked attention to.'

5. **vulpes.** A Latin word.

11. **en la,** 'in A,' a musical term.

27. **mais bien pour arrêter la partie,** 'but really to stop the game.'

29. **tirer son révérence,** 'to bow oneself out,' 'to say good-by,' 'to take one's leave.'

84. — 5. **des charivaris pareils,** 'such discordant music.'

9. **mijaurée,** *f.*, 'humbug.'

10. **carillon,** *m.*, 'jingling.'

85. — 2. **de commande.** See note p. 67, l. 22.

12. **qu'elle ait.** See note p. 63, l. 23.

14. **rubber,** i.e. of whist.

27. **que vous prissiez.** Why the subjunctive?
29. **de l'ancien temps,** 'of the old school.'

86. — 3. **à qui la démarche convenue pesait tant,** 'to whom the step decided upon was so displeasing.'
15. **intendant,** here 'representative.'
19. **de bonne compagnie,** 'used to good society.'
25. **à la piste de,** 'on the track of.'
26. **en 65,** i.e. en 1765.
27. **M. de Malesherbes** (1721–1794). A distinguished minister under Louis XVI. As a result of his defence of the king when brought before the revolutionary tribunal, he was executed in 1794.
28. **M. le comte de Buffon** (1707–1788). A noted French scientist, whose great work *l'Histoire naturelle des quadrupèdes* is a model of literary style and scholarly research.

87. — 4. **son fameux combat.** During the war declared against England by Louis XVI in aid of the American Revolution.
13. **m'arrêter une place,** 'secure a place for me.' Cf. *retenir une place.*

88. — 4. **qui me parlât ainsi.** Notice this use of the subjunctive in a relative clause. Cf. the Latin usage.
7. **en fait d'alliances,** 'in the way of marriages.'
15. **tournant sur eux-mêmes,** 'walking up and down.'
28. **la querelle élevée entre la presse et la cour.** This quarrel resulted from a law, by means of which Charles X sought further to restrict the liberty of the press. The law caused a great deal of discussion and was finally rejected by the Chambers.

89. — 1. **action industrielle,** 'share' or 'stock' in a private company.
2. **se trouver en hausse,** 'to be rising.'
5. **faire valoir,** 'to turn to account,' 'to make the best of,' i.e. 'to invest profitably.'

6. **de mettre en campagne un agent,** etc., 'to send a very clever lawyer to . . .'

19. **religion,** here 'conscientiousness.'

22. **passages,** 'arcades.'

25. **Sainte-Pélagie,** the debtor's prison mentioned previously.

90. — 10. **faire des folies,** 'to act foolishly.'

17. **en règle,** 'in due form.'

18. **les titres,** here 'vouchers.'

19. **y compris,** 'including.'

23. **bons du Trésor,** 'Treasury bonds.'

25. **lever l'écrou,** 'to effect his liberation.'

91. — 8. **tapis vert,** 'gambling table.'

10. **l'époque actuelle,** 'the real state of things.'

13. **faire petite figure,** 'to cut a small figure,' 'to be of no great importance.'

15. **crédit,** 'influence.'

92. — 3. **de mise,** 'in fashion.'

10. **qu'une aristocratie,** i.e. of talent and ability.

93. — 2. **politiques,** here 'gossips.'

10. **Il aura voulu.** Notice the future of probability.

13. **sa petite bonne,** 'his little dear.'

18. **débloquer,** 'to release.'

19. **vous êtes cuits,** 'you're done for.'

21. **que de marier.** Notice the untranslatable *que* introducing *de marier*, the real subject of the sentence.

25. **il se fait de belle besogne,** 'fine things are going on,' 'this is a fine state of affairs.'

94. — 25. **une lettre de cachet,** 'a sealed warrant.' A summary warrant for arrest issued under the king's seal.

95. — 20. **les lois de la scène au récit,** 'the laws of the stage to the novel.'

22. **être en présence dans,** 'to figure in.'

DEUXIÈME PARTIE.

La Succession Minoret.

96. — 1. **par le jeu d'un ressort,** 'by the movement of an agency.'

5. **d'une émigrée.** See note p. 16, l. 7.

8. **les grands parents,** 'fathers and mothers.'

11. **puisé dans,** 'originating in.'

97. — 27. **mise en,** 'dressed in.'

98. — 3. **d'un vilain,** 'of a peasant.' Cf. the Eng. *villein*. The adjective *vilain*, which nowadays signifies "ugly," "low," etc., is taken directly from the noun *vilain*, although the meaning has changed in the course of time.

6. **aux Italiens,** i.e. at the Italian opera.

7. **tenir à,** 'to depend on.'

99. — 2. **un calcul d'ambitieux,** 'ambitious designs.'

26. **avait trop d'acquis,** 'was too well informed' or 'too much a man of the world.'

27. **Charles X** (1757–1836). Brother of Louis XVI and of Louis XVIII, whom he succeeded on the throne of France in 1824.

29. **le prince de Polignac** (1780–1847). The minister of foreign affairs under Charles X.

100. — 1. **les dossiers de poursuites,** 'the writs with attachments.' — **les mémoires acquittés,** 'the receipted bills.' — **appuyer,** 'to vouch for.'

6. **cela revient à** = *c'est l'affaire de.*

13. **patron,** 'principal,' 'employer.'

16. **obligation,** 'bond,' 'deed.'

17. **délivrance d'espèces,** 'handing over of money.'

101. — 3. **en vouloir à . . . de,** 'to be angry with . . . because of.'

103. — 15. **des renvois,** 'additional clauses,' 'new entries.'

104. — 10. **cornet,** here 'dice-box.'

15. **d'avoir une contenance,** 'to have something to do.' Literally 'to keep in countenance.'

16. **sauter sur,** 'run to.'

19. **tant ils tenaient à,** 'so eager were they to . . .'

24. **dite,** 'rendered.'

27. **à cet art,** '*by* this art.'

30. **Hérold** (1791–1833). A noted French composer of comic-opera scores. Much of his more serious music is infused with a deep vein of melancholy.

105. — 19. **savoir gré à . . . de,** 'to be grateful to . . . for . . .'

21. **des arrière-pensées,** 'motives.' Translate *suppose* by 'imputes.'

106. — 14. **mettre de plain-pied,** 'to put on an equal footing.'

26. **à longue vie, longue enfance.** An old saying, the meaning of which is 'a long life is the reward of a well-spent youth.'

108. — 17. **les mauvais vouloirs,** 'the bad intentions.'

29. **faire passer . . . par-dessus,** etc., 'to make your love pass over (or 'set aside') obstacles which,' etc.

109. — 28. **par ricochet,** 'indirectly.'

110. — 5. **mon parti pris,** 'my mind is made up.'

15. **contrecarrée,** 'opposed,' 'thwarted.'

18. **maître de timonerie,** 'boatswain.'

20. **aspirant,** 'midshipman.'

30. **Quoi qu'il advienne,** 'Whatever may happen.' Cf. *Advienne que pourra.*

112. — 14. **Je crois que ce sera bientôt moi,** etc., 'I believe that soon you will say that I contracted his debts for him.'

26. **sensible,** 'visible,' 'apparent.'

113. — 6. **à voir,** 'judging by.'

20. **nostalgie,** *f.*, 'homesickness,' 'longing.'

114. — 10. **la fameuse Chambre de 1830.** Summoned by Charles X, March 19, 1830, and then dissolved. The result was a revolution in Paris. Fighting began in the streets on July 27. On the 29th the people attacked the Tuileries and the Louvre. The guards under Marmont evacuated Paris, and on August 2 Charles X was forced to abdicate, thus ending the reign of the elder branch of the house of Bourbon, and putting the throne in the power of the younger branch, represented by Louis-Philippe.

16. **en inscriptions au porteur,** 'in scrip payable to the bearer.'

19. **de rente,** here 'income.'

115. — 2. **remise,** *f.*, 'coach-house.'

4. **des communs,** 'outbuildings.'

7. **se donnaient presque,** 'were almost given away.' Notice the use of the reflexive in French to express the English passive.

14. **gloser sur,** 'to criticize,' 'to carp at.'

18. **aller bon train,** 'to disappear at a great rate.'

25. **de hasard,** 'second hand.'

26. **les roues sont à patente,** 'the wheels have a patent axle.'

28. **pour prendre un pareil genre,** 'to live in such style.'

29. **Elle va bien,** 'She is getting on finely,' or 'she is going it.'

116. — 12. **Abondance de biens ne nuit pas,** an old proverb: 'You can't have too much of a good thing.' M^me^ Crémière, as usual, quotes the proverb incorrectly.

17. **tient . . . par le bon bout,** 'leads your uncle by the nose' or 'twists . . . around her finger.'

24 **La foudre serait tombée.** Notice the use of the conditional to express a condition when *si* is omitted. Translate by an *if*-clause with the pluperfect.

117. — 14. **qui lui valut la croix,** 'which brought him the cross,' i.e. *la croix de la Légion d'honneur.*

21. **remue-ménage,** 'confusion,' i.e. of the Revolution of July 1830.

118. — 18. **le traitement,** 'the salary.'

119. — 19. **la baisse des rentes,** 'the depression in stocks.'

23. **se tenir au courant de,** 'to find out about,' 'to keep informed of.'

120. — 11. **dans de pareils tracas,** 'in such risky business.'

12. **crâne,** *m.*, 'swaggerer,' 'blusterer.'

13. **ferré à glace,** 'thoroughly armed.' *Ferrer à glace* means literally to rough-shoe horses, i.e. to prevent them from slipping.

18. **regarder à,** here 'to think about.'

22. **ce sera bien fait,** 'it will serve you right.'

28. **Ayez donc le génie de mal,** 'The deuce take you then.'

121. — 18. **ce procédé,** i.e. the above-mentioned offer of marriage.

27. **ce qu'il en est,** 'how matters stand.'

122. — 13. **Les clartés éternelles.** In this passage *clarté* signifies 'truth.'

20. **émanciper,** 'to declare of age.'

26. **mais il adopta le parti de l'émancipation,** 'but he decided on the declaration of her majority.'

124. — 16. **à leurs jours de fête.** It must be remembered that in France, as in all Catholic countries, every child is at its birth placed under the protection of some saint, whose name it bears in after-life. The fête-day of the particular saint is celebrated by the family as the child's birthday is with us.

125. — 22. **pour voler l'extrême-onction,** i.e. by recovering after having received the last rites of the church.

27. **placer,** 'to invest.' — **thésauriser,** 'to hoard up.'

126. — 17. **criés . . . beuglés.** These past participles agree with *mots* in line 14.

23. **Ximénès** (1436–1517). A famous cardinal and minister of Spain, and one of the leaders of the Inquisition.

127. — 23. **sur la pointe du pied,** 'on tip-toes.'

128. — 4. **du buffet de Boule.** Boule was a famous French cabinet-maker, born in Paris, 1642, and dying there in 1732. His work is prized for its elaborate ornamentation, which consists in inlaid work of different designs.

24. **les oreilles pleines de sang,** 'his ears tingling.'

129. — 13. **se dresser sur son séant,** 'to rise to a sitting posture,' 'to sit up.'

130. — 26. **fait valoir,** 'invested.'

131. — 19. **en prévision de,** 'foreseeing.'

132. — 21. **affrioler** = *affriander*, 'to delight,' 'to charm.'

23. **à l'insu de,** 'unknown to,' 'without the knowledge of.' — **au pas de course,** 'on the run.'

133. — 6. **l'acte mortuaire,** 'the death-certificate.'

29. **Comme il connaît la manœuvre,** 'How well he knows how to manage affairs.'

134. — 15. **il prendrait la grenouille et nous n'y verrions que du feu,** 'he would take all the money, and we should make nothing out of it.'

23. **le tambour de la mairie,** 'the clerk of the registrar's office.'

138. — 18. **cachotier.** The word meaning one who makes mysteries about trifles is written with two *t*'s (*cachottier*).

21. **recevoir comme un chien dans un jeu de quilles,** 'to give a very bad reception to.' *Un jeu de quilles* is a game of skittles.

139. — 3. **à quoi s'en tenir,** 'the real state of affairs.'

6. **déboire,** 'disappointment.'

15. **commettre,** 'to appoint.'

18. **y trouver son compte,** 'to be the gainer by it.'

20. **les vacations,** 'the sittings.'

31. **le Loing.** A small river passing through Montargis and emptying into the Seine.

140. — 1. **porte bâtarde,** ordinary house-door; *une porte cochere*, a court gate, or carriage entrance.

2. **rez-de-chaussée,** 'ground floor.' Literally 'even with the street.' *Rez*, now a preposition, was used formerly as an adjective also, and had the same meaning as the more modern *ras* (shaved, sheared). Both words are derived from the past participle of the Latin *radere*, *rāsus*. — **croisée,** a synonym of *fenêtre*, is derived from the past participle of *croiser*, 'to cross.' The word has come to signify 'window,' because the old-style windows were divided in the shape of a cross, as, for example, in cathedrals.

6. **un jour de souffrance,** indirect light or shaft of light; a window which a neighbor permits to overlook his property.

18. **peignaient,** from *peindre*.

26. **mises en couleur,** 'painted.'

141. — 1. **recherches,** 'refinement' or 'elegance.'

4. **soulte,** 'tip.'

9. **en espérant mieux du calcul,** 'hoping better things from the selfish motives.'

10. **fit mettre en demeure,** 'had a summons issued against.'

20. **à outrance,** 'to the very end.'

142. — 2. **stupide,** 'dazed.' Cf. the Latin *stupidus*.

143. — 2. **créance,** here 'loan.'

4. **alors à,** 'then quoted at.'

8. **une assez jolie fiche de consolation,** 'a rather nice bit of consolation.'

15. **les gens d'affaires,** here 'the lawyers.'

20. **mener son train de maison,** 'to carry on his house.' Cf. *mener grand train*, 'to live in great style.'

144. — 1. **édredon,** 'eider-down quilt.'

6. **les valeurs,** 'the securities.'

7. **Courez donc après!,** 'Hunt for them!'

12. **brevet,** 'licence.'

15. **en fonds de terre,** 'in real-estate.'

23. **nantie,** 'in possession of.'

25. **reprises,** 'repurchases' (i.e. part of her uncle's books, furniture, etc.).

145. — 2. **huissier-priseur,** 'appraiser' (obsolete for *commissaire-priseur*).

5. **crochues,** translate here by 'careful.' The literal meaning is that they searched every nook and corner with crooked (i.e. grasping) fingers.

12. **par les places,** 'upside down.'

25. **un fripier-bouquiniste,** 'a second-hand book dealer.'

26. **et qui déjà s'était fait adjuger plusieurs lots,** 'and who had already had several lots knocked down (i.e. sold at auction) to him.'

146. — 1. **les gardes,** 'the fly-leaves.'

3. **répétitions contre la succession,** 'claims against the estate.'

14. **cahier des charges,** 'specifications.'

22. **où la mise en demeure fut signifiée à,** 'when the summons was served upon . . .'

26. **aux quatorze quartiers,** 'with the fourteen quarterings on her coat-of-arms.'

147. — 3. **ne sait quoi s'inventer,** 'is doing everything she can.'

6. **Et qu'est-ce que cela vous fait qu'elle demeure à Nemours,** 'And what difference does it make to you if she lives in Nemours.'

148. — 11. **l'encolure,** 'the appearance.'

15. **de même que . . . de même,** 'just as . . . so . . .'

20. **En sa qualité d'imbécile,** 'Being naturally stupid.'

27. **il est tout chose,** 'he is anything but himself' (i.e. quite a changed man).

149. — 2. **à la vie bourgeoise,** 'to quiet private life.'

4. **sa fille de lait,** 'her foster-child.'

17. **neuve,** 'fresh,' 'youthful.'

29. **teignit en quelque sorte ses heures,** 'tinged, in a way, the hours of her life.'

150. — 2. **paix,** here 'restfulness.'

4. **son chez soi,** 'her home.'

26. **eurent du succès auprès de,** 'pleased.'

27. **Ursule gagna . . . et de n'encourir aucun propos,** 'Ursule succeeded in being respected and in incurring no scandal.'

151. — 4. **un succès,** 'a fortunate stroke.'

9. **de les tirer d'embarras,** 'to help them out.'

15. **la demande en nullité de la procédure,** 'the legal measures for ending the proceedings.'

17. **la nouvelle instance,** 'the new legal action.'

19. **pot-de-vin,** 'bonus.'

23. **allaient prendre,** 'went to call for.'
25. **suivie . . . contre,** 'instituted against.'
27. **fermage,** *m.*, 'rental.'

152. — 1. **Je ferais immédiatement affaire,** 'I should settle the matter immediately.'
16. **qui me tient au cœur,** 'which concerns me greatly.'
17. **de ce pas,** 'immediately.'
20. **les terroirs,** 'the estates.'
25. **cracher.** A slangy expression which may be translated by the American equivalent 'shell out.'
29. **engager la volonté,** 'pledge the intentions.'

153. — 8. **le quitus,** 'the net balance.'
10. **sur l'État,** 'in government bonds.'
16. **joué,** 'tricked.'
17. **avait dû,** 'must have.' Notice the use of the modal verb *devoir*.
26. **marché,** 'tended,' 'proceeded.'

154. — 2. **raretés,** 'dainties.'
5. **tarée,** 'disreputable.'
9. **à cet oubli calculé,** 'of this intentional neglect.'
19. **en flagrant délit de mensonge,** 'in the very act of lying.'
20. **sans,** 'if it had not been for.'

155. — 3. **assez en vue,** 'conspicuous enough.'
6. **Va pour Sens!,** 'Let it be Sens!'
9. **à qui je veux faire un sort,** 'whose future I wish to assure.' — **défunt mon oncle,** 'my late uncle.' Cf. *jeu mon oncle*.
18. **gros père,** familiar expression which may here be translated by 'uncle.'
19. **jouer franc jeu,** 'to deal openly.'
21. **crocs,** 'teeth' (i.e. to show you what I can do).
22. **mijoter,** 'to coddle,' 'to nurse.'

24. **Avise-toi de cela!**, 'You just try that!'

29. **je m'entends avec lui**, 'he and I understand each other.'

156. — 5. **les biens**, 'real-estate.'

17. **se raccommoder avec**, 'to reconcile oneself with,' 'to make it up with.'

19. **bourde**, *f.*, 'sham.'

29. **un chef-lieu d'arrondissement**, i.e. the chief town of a district corresponding to a county.

30. **lui reconnaîtrait**, 'would settle upon her.'

157. — 5. **valoir**, 'invest.'

13. **La Fontaine** (1621–1695). A noted French poet, famous for his *Fables* and *Contes*.

158. — 1. **c'est un bel état que celui de notaire.** Notice the idiomatic and untranslatable *que*, introducing the real subject of the sentence. Cf. note p. 93, l. 21.

21. **d'en avantager leur nièce au contrat**, 'of settling it upon their niece at the signing of the marriage contract.'

160. — 28. **d'une bouteille de Leyde**, 'of a Leyden jar.' i.e. an electric battery.

161. — 5. **s'attendre à**, 'to be prepared for.'

24. **plus bas elle tombait**, i.e. the greater became her misery.

31. **mettre au fait de**, 'to inform of.' Cf. *mettre au courant de*.

162. — 28. **ça chauffe**, 'things are getting exciting.'

163. — 3. **Gœthe** (1749–1832). The most celebrated German poet; author of *Faust*.

5. **je la ferai crever de chagrin**, 'I will make her die (literally 'burst') of vexation.'

11. **Elle m'embête!**, 'She annoys me!'

13. **comment je la scierai**, 'how I shall worry (or 'torment') her.'

27. **prendre une détermination**, 'to make a decision.'

164. — 8. **il en eût été**, 'things would have been.'

29. **en ce que**, 'because.'

165. — 28. **L'amour ne va pas sans la patience.** An old proverb corresponding to the English "The course of true love never did run smooth."

166. — 10. **avoir lieu**, 'to take place,' 'to happen.'

15. **joua du piano.** *Jouer de* is used when speaking of musical instruments; *jouer à* when referring to games: *jouer aux cartes.*

27. **en rumeur**, 'in a stir.'

167. — 30. **dont dispose le parquet**, 'which the law provides.'

169. — 18. **devenu sa dupe.** Translate by relative clause.

170. — 29. **traiter argent sur table**, 'negotiate with money down.'

171. — 1. **le semestre**, 'the half-year's dividends.' *Une inscription* is a certificate of perpetual income due from the treasury.

3. **Machiavel.** The famous Florentine statesman and historian, Machiavelli (1469–1527), was noted for his shrewd and crafty policy.

17. **Ursule avait été descendu.** Notice the transitive use of the verb *descendre*, with the meaning 'to bring down.' As a transitive verb it is conjugated with *avoir*, as an intransitive with *être*.

172. — 26. **la portée**, 'the importance.'

173. — 31. **Quand vous me tueriez,** 'Even if you killed me.' See note p. 36, l. 9.

174. — 6. **ce bossu manqué,** 'this would-be hunchback'; i.e. Goupil, at first glance, gave the impression of deformity.

20. **Rien de fait,** 'There is nothing to be done then.' The expression may be translated by the American slang phrase 'nothing doing.'

175. — 3. **En resterez-vous là?,** 'Will you stop there?' or 'Will you say no more about it?'

9. **les deux plateaux,** i.e. of a balance.

14. **de part et d'autre,** 'on both sides.'

176. — 31. **traiter de,** 'negotiate for.' — **étude,** *f.*, 'practice,' i.e. law-practice.

177. — 12. **en vouloir à,** 'to be angry with.'

15. **s'était bien rangé,** 'had become quite steady.'

178. — 13. **au su de toute la ville de Nemours,** 'as the whole town of Nemours knows.'

18. **Êtes-vous drôle,** 'How queer of you.'

21. **comme de l'an quarante,** an old expression resulting from a superstitious belief that the world was to end in the year 1140. Many people ridiculed the superstition; hence the saying: 'Je m'en moque comme de l'an quarante.'

24. **Vas-tu te laisser manquer par monsieur,** 'Are you going to allow yourself to be treated disrespectfully by the gentleman.'

29. **chiffe,** *f.*, 'rag,' i.e. man of no character.

179. — 11. **des insectes,** i.e. unworthy of notice.

180. — 2. **qui fait métier de,** 'whose profession it is . . .'

11. **bibus,** *m.*, 'foolishness.'

17. **cette épée de Damoclès.** See note p. 29, l. 28.

22. **faire ce bacchanal sterling,** 'to raise a row like this.'
27. **en lettres de change,** 'in bills.'

181. — 2. **lâcher,** here 'to blurt out.'
3. **pour les faire prendre,** 'to make others believe them.'
24. **nullité,** *f.*, here 'stupidity.'
29. **échanger la parole avec,** 'to pledge one's word to.'
30. **à réaliser son traité,** 'to fulfil his contract.'

182. — 2. **rengainer un traité,** 'to cancel an agreement.'
11. **la législation adoptée,** i.e. against duelling.
14. **tirer la savate,** 'to fight with the feet.'
23. **meuble de Boule.** See Note p. 128, l. 4.

187. — 14. **sentit ses cheveux frétillant dans leur cuir chevelu,** 'felt his hair bristling in his scalp,' i.e. ready to stand on end.

189. — 7. **stupide,** 'dazed.' Cf. note p. 142, l. 2.
9. **sanguin,** 'full-blooded.'
14. **poussé à bout,** 'exasperated.'
16. **meurtrie,** 'beaten black and blue.'
17. **Il fit une petite maladie,** 'He fell slightly ill.'

190. — 4. **Par parenthèse,** 'By the way.'
5. **inscription de rente,** 'income-certificate.'
28. **je ne saurais.** The conditional of *savoir* when preceded by *ne* is often used instead of the present indicative of *pouvoir;* but with *ne . . . pas* it retains its original meaning, 'to know.' Translate, therefore, by 'I cannot,' etc.

191. — 26. **de lui faire entendre raison,** 'to convince her.'
30. **en soirée,** 'at an evening party.'

192. — 2. **en garnison,** 'stationed there.'
8. **Où prenez-vous.** Translate freely by 'Why do you mention . . .'

18. **foncières,** *adj.*, 'deep-seated,' 'well-grounded.'
19. **parquet,** *m.*, 'court.'

193. — 10. **nouvelles goupilleries,** 'fresh torments on the part of Goupil.'
22. **des faits hazardés,** 'rash statements.'

194. — 9. **Monnaie fait tout.** Cf. 'Money makes the mare go.'
23. **gros butor,** 'fat booby.'

196. — 14. **du tout au tout,** 'entirely.'

197. — 15. **ses dédales,** 'its mazes.' Dédale, architecte et mécanicien grec, constructeur du labyrinthe de Crête, dans lequel fut enfermé le Minotaure. Il y fut emprisonné lui-même par ordre de Minos, mais il s'échappa en se faisant des ailes de plumes et de cire. (Larousse.)

199. — 2. **de service,** 'on duty.'
9. **concours,** 'cooperation,' 'assistance.'

200. — 3. **régler une rencontre,** 'to arrange a meeting.'

201. — 14. **se gourmander,** 'to scold' or 'reprove oneself.'

202. — 10. **est très bien vu,** 'is very well liked.'
20. **casse-cœur,** 'heart-breaker.'
22. **crocs,** 'hooks.' — **Encore un joli cadet!,** 'A fine sort of fellow, indeed!'

203. — 22. **à charge à,** 'burdensome to,' 'a burden to.'

204. — 21. **de l'ancienne régente de la poste,** 'of the former postmistress.'
27. **C'est des finauds,** 'They're a shrewd lot.' Strict gram-

mar would require *ce sont*, but the speech of the not over-refined M^me^ Minoret is rather careless.

28. **subtiliser,** 'to cheat.'

29. **s'entendent,** 'are working together.'

205. — 28. **fin,** 'shrewd.'

206. — 14. **se connaître en,** 'to understand,' 'to be a judge of.'

207. — 11. **il en est de cela comme de,** 'it is with this as with . . .'

15. **vous avez quelque chose dans votre sac,** i.e. you have some other motive in acting thus. Cf. the English expression "you have something up your sleeve."

208. — 24. **garde,** *f.*, 'fly-leaf.'

210. — 7. **il a dû employer ses fonds,** 'he must have invested his funds.' For the use of *devoir*, cf. note p. 30, l. 19.

12. **par le ministère du même agent de change,** 'through the agency of the same broker.'

18. **je vous pince,** 'I've got you.'

211. — 5. **je l'ai décrite,** 'I drew it up . . .'

8. **la minute,** 'the original copy.'

18. **couleuvres,** 'bitter pills,' 'mortifications.'

212. — 4. **l'étude,** a pun on the word *étude*, 'study,' and *étude*, 'a notary's practice.'

10. **qui se connaît en délicatesse.** See note p. 206, l. 14.

25. **minuta pour le Trésor une opposition au transfert,** 'drew up for the Treasury an attachment against the transfer' . . .

28. **quotité,** *f.*, 'sum total.'

31. **parquet,** here 'office of the public prosecutor.'
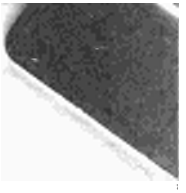
213. — 11. **la cour d'assises.** A court for the trial of processes, whether civil or criminal, by a judge and jury.